TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9392 — 32 PAGES — JEUDI 27 MARS 1975

Vive tension à Sète
Les viticulteurs manifestent

LIRE PAGE 28 LE REPORTAGE DE VERONIQUE MAURUS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29



BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers un Portugal non aligné ?

Le Mouvement des forces armées, maître du jeu depuis le 25 avril 1974, a manifesté, une fois encore, un certain sens de de la mesure à l'occasion de la constitution du quatrième gouvernement du « Portugal nouveau ».

La composition de la nouvelle équipe ministérielle traduit un certain glissement à gauche : le Mouvement démocratique populaire, considéré, à juste titre, comme proche du parti communiste, fait une entrée remarquée. Le M.D.P. est à égalité avec chacune des trois autres formations de la coalition : P.C., P.S. et Parti populaire démocratique.

L'équipe économique — considérablement renforcée, ce qui trahit les craintes des dirigeants portugais devant la dégradation de la situation — est composée de « technocrates » partisans de profondes réformes de structure. C'est le cas, notamment du nouveau ministre du Plan, M. Da Silva Mourteira, qui aura la responsabilité de l'ensemble, et dont les convictions marxistes sont notoires.

Cette évolution est la suite logique du coup d'Etat spinoliste du 11 mars. Celui-ci avait entraîné un raidissement qu'avait déjà illustré l'institutionnalisation du M.F.A. en « Conseil de la révolution ». Les militaires portugais semblent, en effet, avoir choisi la tactique naguère utilisée par M. Fidel Castro : à chaque tentative contre-révolutionnaire doit répondre derechef un « bond en avant de la révolution ». C'est bien ainsi que s'est modelé, en moins d'une année, l'actuel visage du « Portugal nouveau ».

Mais le M.F.A. sait aussi jouer de nuances. Il a ainsi répondu à la crainte, fréquemment exprimée, que le pays ne devienne une dictature militaire en formant un cabinet où les civils ont les deux tiers des postes, contre moins de la moitié dans la précédente équipe. Les civils seront en majorité dans le « cabinet restreint » qui vient d'être créé — réunissant le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, et les quatre ministres d'Etat.

Le M.F.A. n'a pas non plus cédé, tant s'en faut, à toutes les demandes des communistes. Il n'a consenti en effet ni à mettre sur la touche le P.P.D. ni à éliminer le ministre socialiste de la justice, M. Zenha, auquel le P.C.P. ne pardonnait pas son hostilité à l' « unicité » syndicale.

C'est en matière de politique étrangère que la mutation est le plus nette. Le fait que M. Soarès quitte les affaires étrangères pour devenir ministre d'Etat marque un recul de l'influence tant européenne qu'atlantique. Le commandant Melo Antunes, qui le remplace, est certes unanimement considéré comme un « modéré » ; d'aucuns le présentent même comme favorable aux socialistes. C'est cependant un « nationaliste », au sens où on l'entend dans le tiers-monde. Au cours d'un passage à Alger, il n'avait pas hésité à exprimer son désir de réorienter, à terme, le Portugal vers « un non-alignement vigoureux à l'égard de la politique des grandes puissances » et vers « le rejet de la politique des blocs ».

Sans renier — comment le pourrait-il ? — son appartenance géographique à l'Europe, le « Portugal nouveau » paraît donc bien décidé à prendre en compte les réalités économiques et sociales qui font de lui un pays sous-développé, aux côtés de ceux — Guinée-Bissau, Mozambique, Angola — auxquels il est en train d'accorder leur indépendance. Tôt ou tard, le problème de la base américaine des Açores, dont on sait le rôle qu'elle a joué pendant la guerre d'octobre, risque de se trouver posé.

(Lire nos informations page 6.)

SOLENNELLEMENT INTRONISÉ A RYAD

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite s'engage à poursuivre la politique de son prédécesseur

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a été intronisé, mercredi matin 26 mars, quelques heures avant les obsèques de son frère Fayçal, qui ont lieu dans l'après-midi. Le nouveau souverain a reçu l'allégeance des princes de la famille royale, des chefs de l'armée et des tribus et des dignitaires religieux. Vêtu d'une longue robe blanche sous un manteau marron brodé d'or, le roi Khaled avait à ses côtés le prince héritier Fahd, considéré généralement désormais comme l' « homme fort » du régime.

Dans sa première déclaration publique, lue à la radio par le ministre de l'information, le souverain s'est engagé à suivre la politique de son prédécesseur. *« Pulsse Allah avoir pitié du grand dirigeant qui vient de nous quitter !* a-t-il dit. *Je demande au Tout-Puissant de m'aider à poursuivre sa mission. »*

Pendant la cérémonie d'intronisation, des imams procédaient à la toilette funèbre du roi défunt, dont le corps, entouré d'un linceul blanc sans couture, sera enseveli à même la terre dans une tombe ne portant aucun signe distinctif. Des dizaines d'hommes d'Etat devaient assister aux funérailles, célébrées dans le rite wahabite. Le président Sadate est arrivé mercredi matin ; d'autres chefs d'Etat arabes sont attendus, dont les présidents Assad (Syrie), Ibrahim El Hamadi (Yémen du Nord), Boumediène (Algérie), Bourguiba (Tunisie), Nemeiry (Soudan), Ayed Ben Sultan Al Nahyane (Emirats arabes unis), Salem El Sabah (Koweït), Khalifa El Thani (Qatar). La France est représentée par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et les Etats-Unis par le vice-président Rockefeller.

Un lourd héritage

par ÉRIC ROULEAU

Le roi Fayçal a été tué par un *« déséquilibré »* ; le prince Khaled lui a succédé sur le trône ; le prince Fahd, qui conserve le ministère de l'intérieur, est désigné comme prince héritier. La politique intérieure et extérieure de l'Arabie Saoudite demeure inchangée : ces informations diffusées par Ryad semblent indiquer que l'ordre dans la continuité règne dans le royaume wahabite.

Cependant, la hâte mise à assurer la succession du roi Fayçal, la perplexité du gouvernement américain, la chute des valeurs pétrolières à la Bourse de Londres, les réactions de diverses capitales arabes, témoignent du vide laissé par l'ancien souverain et des inquiétudes que suscite sa disparition.

Les qualités d'homme d'Etat du roi Fayçal étaient indéniables. Une longue pratique des affaires politiques, d'abord dans les coulisses, ensuite au gouvernail, de nombreuses missions à l'étranger pendant plus d'un demi-siècle, avaient fait de lui un fin diplomate doublé d'un habile manœuvrier.

Des années durant, patiemment, systématiquement, il avait miné la position de son frère, le roi Saoud, avant de le chasser du trône en 1964. Il avait courtisé tout à la fois les tribus, les milieux religieux et la bourgeoisie éclairée. Aux uns il avait promis des subsides plus substantiels, aux autres une théocratie plus puritaine, et à ceux qui aspiraient à un Etat moderne il faisait miroiter la perspective d'un système constitutionnel.

Il mourut sans avoir doté le royaume d'une loi fondamentale. Mais il modernisa certains secteurs-clés de l'appareil étatique, et sépara la cassette royale de la trésorerie du pays. Il inaugura l'établissement de budgets annuels. Grâce à la manne pétrolière, il favorisa l'extension et l'enrichissement rapides d'une catégorie d'entrepreneurs et de marchands qui ont pu se livrer à de fructueuses opérations spéculatives quand ils n'investissaient pas leurs capitaux à l'étranger.

Les trois piliers du royaume

Il conserva les lois, les us et coutumes d'un islam puritain et moyenâgeux, donnant ainsi satisfaction aux tribus et aux ulemas. Mais il savait fermer les yeux sur la corruption, la concussion et la licence qui prolifèrent dans la grande bourgeoisie, parmi les fonctionnaires, et au sein de la famille royale. La prohibition de l'alcool sous peine de prison n'empêche pas que le champagne et le whisky sont abondamment consommés dans les palais et les luxueuses résidences de Ryad et de Djeddah, où les orgies ne sont pas rares. Le royaume des Wahabites passe pour être l'un des « marchés » les plus rentables au monde pour le trafic de la drogue, la traite des blanches et... les films pornographiques.

(Lire la suite page 3.)

Un peuple digne et calme...

De notre envoyé spécial

Djeddah. — *Au Caire, où le roi Fayçal était aimé dans la plupart des milieux — son portrait était vendu dans les quartiers populaires, — la consternation était générale, à la fin de la matinée de mardi, après que la nouvelle de l'assassinat du souverain se fut répandue dans la ville comme une traînée de poudre. A Djeddah, capitale diplomatique du royaume saoudite — une des trois principales résidences royales s'y trouve, ainsi que le ministère des affaires étrangères et les ambassades — et port de commerce sur la mer Rouge, les magasins avaient tiré leur rideau à 5 heures de l'après-midi, après l'annonce officielle de la mort du souverain. Mais, malgré la peine qu'on peut déceler dans certains regards, chacun paraît avoir gardé son sang-froid.*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 4.)

SANS DÉSARMER L'HOSTILITÉ DE LA GAUCHE

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la défense satisfont les gaullistes et déçoivent les centristes

M. Giscard d'Estaing, dans sa quatrième causerie mensuelle, mardi 25 mars, a essentiellement parlé de « la sécurité de la France » devant d'éventuelles menaces extérieures.

● TRAITANT DE LA SECURITE DE LA FRANCE, le président de la République a adopté la conception gaulliste d'une France assurant elle-même, de manière indépendante, sa défense tout en faisant partie d'une alliance. Aucune innovation dans ce choix, mais les doutes qu'avaient pu entretenir les uns sont levés et les espoirs qu'avaient nourris les autres s'estompent. En témoignent les commentaires satisfaits des gaullistes, notamment de M. Debré, et le satisfecit accordé par M. Jobert pour ces « progrès de vocabulaire ». Au contraire, les centristes sont déçus tandis que la gauche souligne le renforcement des liens entre le système français de défense et l'OTAN.

● DANS LA PARTIE ECONOMIQUE DE SON ALLOCUTION, le président de la République a affirmé que la France était « en train de gagner » la bataille contre l'inflation. Il ne faut pas, selon lui, stimuler la consommation, mais continuer à soutenir l'exportation et développer les investissements. Si M. Malterre, au nom de la C.G.C., partage l'analyse du chef de l'Etat, mais non la timidité de ses propositions, F.O. déplore un « optimisme » excessif, et la C.G.T. parle d'« illusionnisme ». La C.F.D.T. pense que « le pouvoir veut développer encore le chômage pour diminuer les salaires ».

Aucun danger, pour le moment, ne menace nos frontières. Quant à l'insécurité économique, si réelle qu'elle soit, et justement parce qu'elle l'est, nul ne la méconnaît. Aussi les auditeurs auraient-ils peut-être préféré, mardi soir, qu'on les rassurât sur la sécurité des personnes au moment où celle-ci laisse à désirer. Les prises d'otages, les fusillades dans les lieux publics, la psychose de peur dans les banlieues, les manifestations de violence raciste, ou de violences tout court — qui incitent les uns à faire justice eux-mêmes, les autres à recourir à des milices privées, et certains, même, à préconiser des remèdes concentrationnaires, ont créé un climat d'inquiétude qui mériterait plus d'attention : les Français n'ont pas toujours le sentiment de vivre *« dans un pays paisible et sûr »*.

Le président de la République s'étant limité en matière de sécurité publique au problème de l'application de la loi sur l'interruption de grossesse, on ne regrettera pas qu'il continue d'apporter un appui vigilant à Mme Simone Veil et qu'il accélère la mise en œuvre de la loi, mais il est dommage qu'il n'ait pas répondu à d'autres préoccupations sur la protection des personnes. Il faudra, comme le souhaite M. Michel Jobert, revenir sur la question.

S'il n'y a pas, dans l'immédiat, de danger à nos portes, les troubles de ce monde, du Sud-Est asiatique au Proche-Orient, et le déclin de la toute-puissance américaine donnent de l'actualité aux questions de défense et éclairent les choix de M. Giscard d'Estaing.

Nul ne s'attendait que le chef de l'Etat romprait sur ce point avec l'action de ses prédécesseurs sous la V° République, c'est-à-dire avec l'un des apports essentiels de l'héritage gaulliste. On savait bien en revanche que la stratégie mise au point dans les années 60 était soumise à réexamen : les uns craignaient pour elle, les autres, nouveaux venus dans la majorité, espéraient un changement.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Tandis que Hué est attaquée

Le chef d'état-major américain se rend à Saigon

Tandis que Saigon fait état du déclenchement de l'attaque contre Hué, le gouvernement de Hanoi a immédiatement réagi, mercredi 26 mars, à la décision du président Ford de dépêcher au Vietnam du Sud, en mission d'information, le général Weyand, chef d'état-major de l'armée. Rappelant l'envoi dans les eaux territoriales sud-vietnamiennes du porte-hélicoptères « Hancock », le ministère nord-vietnamien des affaires étrangères estime que ces décisions « violent grossièrement l'accord de Paris sur le Vietnam » et démontrent que « l'administration Ford s'entête à ne pas mettre fin à l'engagement militaire » des Etats-Unis au Vietnam du Sud.

Comme le confirment les dernières déclarations du porte-parole de la Maison Blanche, il ne fait aucun doute que M. Ford voudrait obtenir du Congrès l'autorisation d'accorder une aide militaire d'urgence à Saigon. La mission du général Weyand paraît, dans ce contexte, avoir non seulement pour objet d'évaluer la situation militaire sur le terrain, mais également de mesurer la détermination des forces sud-vietnamiennes et leur capacité, au cas où elles en auraient les moyens, de lancer une contre-offensive sérieuse.

Comme pour répondre à cette préoccupation, le président Thieu a ordonné, mercredi, aux forces sud-vietnamiennes de *« défendre opiniâtrement »* désormais leurs positions. Au même moment, cependant, commençaient les premières opérations d'évacuation de la ville de Danang, grâce à un pont aérien organisé par l'Agence (américaine) pour le développement international (A.I.D.). Le commandement sud-vietnamien affirme, d'autre part, que la ville de Hué n'a pas été évacuée, mais faisait état, mercredi, d'une offensive directe contre l'ancienne capitale impériale.

A ce stade des opérations, les experts militaires américains, cités par le *New-York Times*, s'interrogent sur l'évolution probable des événements dans le sud du pays et particulièrement dans la région de Saigon. Les forces communistes ont obtenu dans ce secteur plusieurs succès locaux et auraient reçu par la frontière cambodgienne d'importants renforts qui leur permettraient de menacer directement la capitale sud-vietnamienne. Selon les mêmes experts, les projets de défense de Saigon actuellement étudiés par le président Thieu et ses généraux ne seraient pas réalistes.

Au Cambodge, la situation s'est encore détériorée pour les forces gouvernementales, qui ont dû abandonner de nouvelles positions à proximité de la capitale. En dépit des bombardements à la roquette, le pont aérien assurant le ravitaillement de Phnom-Penh a cependant continué à fonctionner.

(Lire nos informations page 5.)

AU JOUR LE JOUR

LE CONSCRIT

Il serait difficile de contredire le président de la République quand, parlant de la défense nationale, il ménage à la fois la chèvre de la force de frappe et le chou de la nation armée.

Dans ce palais de l'Elysée qui est à la fois un poste de commandement et une caserne, il est le chef suprême de la force armée, mais il est aussi le premier conscrit de France.

En un temps où le pouvoir de plus en plus se personnalise, si les puissances devaient de nouveau s'affronter, pourquoi ne serait-ce pas comme jadis par champions interposés ? Descendant personnellement dans la lice en sa double qualité de maître de l'atome français et de président pour toute la France, M. Giscard d'Estaing risquerait alors de découvrir, comme tant d'autres avant lui, qu'il faut tout faire soi-même.

ROBERT ESCARPIT.

QUÉBÉCOIS ET CAJUNS

Des « Français séparés »

L'histoire nous a séparés. Gens de l'Ouest, du Poitou, de Bretagne ou de Normandie, ils ont créé la Nouvelle-France, l'Acadie. Et puis, la colonie a été abandonnée : « Quelques arpents de neige »... Certains ont descendu le fleuve jusqu'en Louisiane, mais, pas plus que leurs cousins du Québec, ils ne se sont fondus dans le grand « melting pot » américain ; ils ont conservé leur langue et leurs chansons, même si le blues les a traversés.

Ce sont les Cajuns, venus à la rencontre de leurs lointains parents de France, dans l'arrière-pays de Royan, à l'occasion d'une semaine d'animation culturelle. Une semaine de retrouvailles.

« Plutôt que d'mourir, on crie », disent les Cajuns (« Acadiens », avec l'accent), les Québécois aussi, refusent de se taire. Par le cinéma, par la chanson, ils disent leur désir de rester eux-mêmes. Mais où est le véritable péril ? La province hésite encore entre le « rêve américain » et le « goût du royaume », comme dit le cinéaste Pierre Perrault. La force culturelle du Québec n'était-elle pas dans le « repliement sur soi », qui faisait de chaque habitant de la Nouvelle-France un poète sur sa terre, le maître d'un monde aux dimensions de l'hiver et de ses rêves ? Un peu comme les « patenteux », qui faisaient de l'art brut, sans le savoir.

(Lire page 13 les articles de CATHERINE HUMBLOT et de MARTIN EVEN.)

Le Monde de l'éducation

Le numéro d'avril vient de paraître

L'ASSASSINAT DU ROI FAYÇA

Stupeur, consternation, tristesse, inquiétude, ces mots caractérisent les réactions dans le monde lorsqu'a été connu l'assassinat du roi Fayçal. Dans de nombreuses capitales, des déclarations officielles rendent hommage à la modération et à la sagesse politique du souverain disparu. Le deuil national a été décrété dans la plupart des capitales arabes. Enfin, les marché financiers ont enregistré des baisses, parfois sensibles, sur les valeur pétrolières.

● A WASHINGTON, le président Ford a déclaré : « C'est avec la plus profonde douleur que j'ai appris la mort de Sa Majesté le roi Fayçal, qui a tant fait pour son peuple, pour les Arabes et pour l'Islam, et dont la sagesse et la grandeur lui avaient valu le respect du monde entier. » M. Kissinger, soulignant le « rôle modérateur » joué par le disparu, a précisé que la mort du roi entrerait en ligne de compte dans le réexamen de la politique américaine au Proche-Orient. M. Nixon, de son côté, « a ressenti personnellement » cette disparition.

● A MOSCOU, la nouvelle de l'assassinat a été annoncée en quelques lignes, sans commentaires, par l'agence Tass et les « Izvestia ». Il n'y a pas de réaction officielle, mais on souligne dans les milieux diplomatiques de la capitale que l'Union soviétique n'a pas de relations diplomatiques avec Ryad, et on rappelle l'aversion de Fayçal pour le communisme.

● A LONDRES, où les drapeaux sur les édifices publics ont été mis en berne, la mort du roi a été accueillie dans les milieux officiels avec consternation et inquiétude. Le souverain, qui avait accompli en 1967 une visite d'Etat en Grande-Bretagne, entretenait des relations étroites avec les dirigeants britanniques. La reine Elizabeth a envoyé au nouveau roi un télégramme, dans lequel elle exprimé son « profond bouleversement ».

● DANS LES AUTRES CAPITALES EUROPEENNES, notamment à Rome, Bruxelles, Madrid et Bonn, on enregistre des réactions simila Le Saint-Siège, insistant sur le rôle joué par souverain en sa qualité de protecteur des lieu saints de l'Islam, a fait connaître sa réprobation, et condamné à nouveau les actes de violence.

Mais c'est dans le monde arabe que l'émotion est la plus vive.

● AU CAIRE, les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe, réunis pour étudier la date et le lieu du prochain « sommet » arabe, ont suspendu leurs travaux en signe de deuil. Après avoir condamné ce « crime odieux », M. Riad, le secrétaire général, a déclaré : « Nous avions besoin de son expérience, de sa détermination et de son

Un grand seigneur du désert

Par ses origines bédouines, par son comportement quotidien autant que par son action politique, le roi Fayçal était un grand seigneur du désert. Il en avait l'allure au physique comme au moral. Sa haute taille, son port altier, son regard froid, son courage, sa perspicacité, son sens politique, lui avaient donné une dimension qui dépassait les frontières de l'Arabie Saoudite. Ses compatriotes ne s'y étaient pas trompés en le surnommant Fayçal Al Arab, le Fayçal des Arabes, pour l'opposer à Nasser

Avec l'âge, son visage émacié s'était légèrement empâté, tout en gardant sa forme allongée qu'accentuait une barbiche poivre-sel soigneusement taillée. Le nez en bec d'aigle, la bouche sceptique, les mains fines, il était avare de ses gestes et de ses paroles. Il préférait écouter. Les yeux fixés dans le lointain, comme s'il poursuivait une méditation intérieure, il enregistrait avec une remarquable attention les propos qu'on lui tenait. Toujours maître de lui, il répondait avec courtoisie, mais sobriété. Il aimait recourir aux maximes, aux proverbes ou aux sourates du Coran, et évitait les anecdotes, estimant ce genre indigne de lui.

Malgré son aspect ascétique et son air détaché, il était avant tout un homme d'action. Il fut un des rares chefs d'Etat à avoir directement participé à la création, puis au gouvernement de son pays pendant plus d'un demi-siècle : il a été tour à tour soldat, chef militaire, vice-roi, ministre, prince héritier et premier ministre avant de monter sur le trône le 2 novembre 1964. Mais ce sont surtout le « boom » du pétrole, puis la guerre d'octobre 1973 et la hausse des prix de l'or noir, qui avaient fait du roi Fayçal un des très « grands » de ce monde.

Né en 1904, fils cadet d'Abdel Aziz Ibn Séoud, l'émir Fayçal avait été, pendant toute son enfance, le témoin de l'épopée de son père, et avait hérité de lui les qualités traditionnelles du cheikh bédouin : énergie, fierté, ruse, patience, intuition politique et sens du compromis.

Il assiste aux combats menés contre l'empire ottoman, contre les Anglais, contre le chérif Hussein de La Mecque, leur protégé, contre les ambitions d'autres princes. Abdel Aziz ne cessera de guerroyer pour regrouper la province du Nedj, dont il est issu, et celle du Hedjaz, où se trouve La Mecque, réunir les tribus sous son autorité et fonder enfin, le 18 septembre 1932, le royaume d'Arabie Saoudite, territoire de plus de 2 millions de kilomètres carrés, aussi vaste que la moitié de l'Europe.

Le jeune prince Fayçal ne se contente pas d'être un témoin. Dès l'âge de treize ans, il participe aux batailles et se distingue dans l'attaque contre Yateb. A dix-sept ans, il se voit confier le commandement des troupes dans l'Asir, province en bordure de la mer Rouge gouvernée par une famille de cheikhs venus du Maroc au dix-neuvième siècle. C'est encore lui qui, par la suite, vient à bout de la résistance de Djeddah, tenue par le sultan Ali, fils du chérif Hussein de La Mecque, et prépare l'entrée triomphale de son père dans la ville, le 24 décembre 1925. Le 8 janvier suivant, Abdel Aziz Ibn Séoud se fait proclamer roi du Hedjaz et nomme Fayçal vice-roi de cette province turbulente, où vont être progressivement concentrés les services administratifs, alors inexistants.

Parallèlement, il représente le roi à toutes les rencontres internationales. Premier ministre des affaires étrangères en titre, l'émir Fayçal sera le fondateur et le cerveau de la diplomatie saoudienne, qu'il ne cessera de contrôler, directement ou indirectement, jusqu'à la fin de sa vie. Cette nouvelle fonction sera pour le jeune prince, qui n'a pas vingt-cinq ans, la meilleure des écoles : ayant toujours vécu dans un pays aux coutumes archaïques, sans autre horizon que l'immense désert et où tout était à construire, il va découvrir le monde et se frotter aux grands de la Terre. Il représente le royaume à la Ligue arabe et aux Nations unies, visite de nombreux pays occidentaux mais n'hésite pas non plus à se rendre à Moscou ou à Varsovie. Il joue un rôle majeur lorsque son père rencontre Roosevelt à Yalta et Farouk au Caire en 1945.

Le fils préféré

Homme de tradition, instinctivement méfiant à l'égard du modernisme, il se persuade, dès cette époque, au contact des réalités d'un monde en pleine transformation, de la nécessité de certaines réformes. Tâche difficile, car il doit tenir compte de la mentalité de la population, ruser avec l'hostilité rétrograde des Ulémas, ne pas heurter de front les intérêts des princes du sang, ménager la susceptibilité de son père, vieux patriarche à la fois téméraire et prudent. Ce dernier est tout entier dans ces mots lancés à un diplomate qui l'interrogeait en 1948 : *« Mon royaume ne survivra que dans la mesure où il demeurera un pays d'accès difficile, à la vie rude, inconfortable et où l'étranger, fût-il musulman, n'aura d'autre aspiration, sa tâche terminée, que de fuir... On ne peut sortir du Moyen Age et entrer de plain-pied dans le vingtième siècle sans une longue préparation, particulièrement lorsqu'on s'assigne comme objectif essentiel le maintien d'une philosophie immuable »*.

Sans doute, ce dernier avait tenté de doter le pays de nouvelles structures en créant quelques ministères : les finances en 1932, la défense en 1944, l'intérieur en 1951 et les communications en 1953. Mais ce n'est que peu de temps avant sa mort, le 9 octobre 1953, qu'il s'était résolu, sous de multiples pressions, à instituer un conseil des ministres présidé par le prince héritier Saoud, son fils aîné, de deux ans plus âgé que Fayçal. Par respect de la tradition et pour préserver la cohésion de la famille royale, le vieux roi avait donné la préséance à Saoud mais il ne s'était jamais fait d'illusions sur les qualités respectives de ses enfants ; c'est donc Fayçal qu'il avait formé avec le plus de soin, sachant que c'est lui qui *« ferait l'Etat »* dont le royaume avait besoin.

La mauvaise gestion du nouveau monarque conduit les princes royaux à intervenir à plusieurs reprises jusqu'au jour où ils l'obligent, en 1958, à confier à Fayçal la présidence du conseil. Le roi règne, mais c'est le prince-héritier qui gouverne. Saoud, qui s'est incliné de mauvais gré, ne cesse cependant de harceler son frère jusqu'à ce qu'il se démette en 1960. Le pays connaît à nouveau des difficultés, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec la proclamation de la république au Yémen et la guerre civile qui s'ensuit. Désavoué une fois de plus par le clan familial, Saoud est contraint de confier les pleins pouvoirs à Fayçal le 31 octobre 1962, puis de lui abandonner le trône deux ans plus tard.

Sur le plan intérieur, Fayçal va chercher à doter le royaume de structures économiques et politiques. *« Rien dans le Coran ne peut empêcher l'évolution d'un peuple »*, déclarait-il à l'époque. Il réorganise l'administration des provinces, donne une certaine impulsion aux journaux, à la radio et à la télévision — qui demeurent cependant strictement contrôlés — attribue plus de pouvoirs au conseil des ministres, lance d'importants projets de développement industriel et agricole, abolit — au moins légalement — l'esclavage en 1962. Il se sépare de ses épouses pour n'en garder qu'une, et intervient personnellement auprès des Bédouins qui avaient voulu empêcher par la force la création de la première école de filles. En 1972, le budget de l'éducation nationale était égal à l'ensemble du budget de l'Etat cinq ans plus tôt.

Le seigneur et le pharaon

Cependant, il ne s'agit pas de libéralisation, et l'évolution du régime paraît trop lente aux nouvelles couches sociales. Plusieurs complots — impitoyablement étouffés dans le plus grand secret — témoignent du malaise des officiers progressistes et nationalistes, qui accusent ouvertement le roi de faire le jeu de Washington en refusant, par exemple, d'utiliser davantage le pétrole comme arme contre Israël. Ils lui reprochent aussi de freiner les nationalisations et, au nom de la « sainte alliance » contre l'athéisme et le communisme, de mettre l'accent sur le « front islamique » foncièrement conservateur, au lieu de jouer la carte du « nationalisme arabe » progressiste que Nasser a incarné pendant près de vingt ans. C'est parce qu'ils avaient des options fondamentalement différentes que le grand seigneur du désert s'est si souvent heurté au pharaon du vingtième siècle ; tous deux voulaient la renaissance du monde arabe, certes, mais le premier, d'une austérité toute janséniste, ne la concevait pas en dehors d'un islam intégriste, alors que le second, essentiellement moderniste, croyait qu'elle ne se réaliserait que si la patrie et l'Etat n'étaient pas subordonnés à la religion.

La mort de Nasser, précédée de la guerre des six jours, qui avait vu une atténuation du rôle de l'Egypte dans les affaires du monde arabe, augmentait le rôle du roi Fayçal. Graduellement, Ryad remplaçait Le Caire comme centre de ralliement, attirant, bon gré, mal gré, la grande majorité des dirigeants arabes. Certes, l'Egypte demeurait toujours un pôle important, mais on assistait, sous l'impulsion du roi Fayçal, à une subtile modification du rapport de forces au sein du monde arabe en faveur de l'Arabie Saoudite.

Le glissement à droite qui s'est produit dans plusieurs pays arabes, notamment en Egypte, a favorisé cette évolution, et le pourrissement du conflit avec Israël n'y était pas étranger. Décidé à s'affirmer comme le chef spirituel de l'islam, inquiet des répercussions éventuelles sur son régime de la stagnation politique au Proche-Orient, le roi Fayçal se rapproche des pays arabes plus engagés. Dès le début de 1973, il adresse au président Nixon des messages l'invitant à adopter une attitude « impartiale ».

Il semble qu'il ait même encouragé l'offensive syro-égyptienne d'octobre 1973. Les multiples démarches qu'il a faites auprès de Washington pour que les Etats-Unis adoptent une attitude plus équilibrée dans le conflit du Proche-Orient ayant échoué, il menace de recourir à l'arme du pétrole, dont il avait alors toujours condamné le principe. Après la guerre d'octobre, le souverain wahabite est le plus chaud partisan de l'embargo pétrolier. Il est cependant, en mars 1974, parmi ceux qui se prononcent pour la levée de l'embargo contre les Etats-Unis.

Le roi Fayçal vivait dans l'obsession d'un attentat. En juin 1974, un quotidien libanais avait laissé entendre que le souverain avait échappé à une tentative de meurtre, le chauffeur d'un véhicule militaire s'étant lancé contre l'automobile dans laquelle il se trouvait. En octobre de la même année, plusieurs officiers de la garde nationale avaient été arrêtés pour avoir « comploté » contre le souverain. Les circonstances de sa mort prouvent qu'il ne se méfiait pas des membres de sa propre famille.

PAUL BALTA.

UNE HAINE OBSESSIONNELLE DES JUIFS

Profondément religieux, adepte d'une application rigoureuse de l'Islam, le roi Fayçal avait une haine obsessionnelle des juifs. Il était persuadé qu'ils avaient été tout au long de l'histoire à l'origine du mal. Même le communisme, qu'il abhorrait n'était pour lui qu'une invention des juifs en vue d'étendre leur hégémonie à travers le monde, l'U.R.S.S. étant, dans ce domaine, leur principal instrument.

Dans une déclaration à la revue égyptienne « Al Moussawar », en août 1972, il s'est dit convaincu que les juifs avaient déclenché les croisades « afin d'affaiblir les musulmans et les chrétiens », ajoutant qu'ils avaient l'« habitude de pétrir leur pain avec du sang non juif ». Un des livres de chevet du roi Fayçal était « les Protocoles des sages de Sion », un faux répandu par les services de la police tsariste au début de ce siècle pour inciter la population aux progroms. Cet ouvrage, tristement célèbre, était souvent remis avec d'autres ouvrages antisémites aux personnalités et journalistes de passage à Ryad. Ces derniers doivent d'ailleurs produire un certificat de baptême avant d'obtenir un visa pour l'Arabie Saoudite. C'est ainsi que notre collaborateur Eric Rouleau, qui n'avait pas caché à l'ambassade d'Arabie Saoudite son « ascendance juive », n'avait pu accompagner en février 1974 M. Michel Jobert à Djeddah. Tout récemment encore, le ministre hollandais des affaires étrangères, placé devant une situation analogue à la suite du refus des autorités saoudiennes d'accorder un visa à un journaliste juif, avait annulé son voyage afin de décourager « toute forme de discrimination religieuse ou raciale ».

Les circonstances du meurtre et la personnalité de l'assassin

Selon les indications officielles diffusées à Ryad, l'assassinat du roi Fayçal par un de ses neveux, le prince Fayçal Ibn Messaed Ibn Abdel Aziz, a été un acte isolé commis par un déséquilibré.

Suivant la version officielle, l'attentat s'est déroulé au palais royal de Ryad, où travaillait le souverain. Le communiqué saoudien précise que *« le roi vaquait à ses occupations officielles »*, ce qui, en ce jour anniversaire de la naissance du prophète, signifie probablement que le roi Fayçal recevait les félicitations des membres de son entourage et des personnalités du royaume. Le communiqué ajoute que lorsque le roi s'est approché de lui le prince Fayçal Ibn Messaed *« s'est levé, faisant semblant de s'apprêter à le saluer. Il a alors tiré plusieurs coups de feu contre le souverain, l'atteignant en plusieurs endroits »*.

A Beyrouth, les journaux libanais estiment cependant que tout n'est pas clair dans cette version.

Al Nahar pose une série de questions : *« Qui est l'assassin ? Quel a été son sort ? At-il été tué ? S'est-il suicidé ? Ou a-t-il été arrêté ? Y a-t-il des mobiles politiques derrière le crime ? »*

Le journal constate que *« Ryad n'a rien révélé sur le sort de l'émir Fayçal Ibn Messaed »* et que *« les sources saoudiennes ont affirmé avec insistance qu'il s'agissait de l'acte individuel »* d'un *« déficient mental »*.

Al Anwar (proche du régime égyptien) confirme pour sa part la thèse de la *« folie »* et indique que Fayçal Ibn Messaed a eu une *« crise »* il y a six mois, et qu'il se promenait revêtu d'un uniforme de maréchal lors de ses séjours au Caire.

Al Moharrer (proche du régime irakien) se demande comment Fayçal Ibn Messaed, *« connu pour être un fou »*, a été autorisé à entrer au palais, et comment ce *« fou »* se trouvait en possession d'une arme ? *Al Moharrer* estime qu'il y a *« un mystère entourant l'assassinat du roi Fayçal »* et évoque la possibilité d'*« un conflit entre frères pour la succession au trône »*.

Pour le journal *l'Orient-le Jour*, qui cite une source diplomatique arabe à Beyrouth, l'assassinat du roi serait un acte de vengeance. Un des frères de l'émir Fayçal Ibn Messaed, l'émir Khaled Ibn Messaed avait été tué il y a quatre ans, lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre à Ryad. Fanatique musulman, Khaled Ibn Messaed avait attaqué le centre de télévision à la tête d'un groupe de manifestants pour exiger l'arrêt des programmes musicaux.

« L'émir Fayçal IBN Messaed est quelque peu écervelé mais pas fou », rapporte, de son côté, le quotidien *Al Safir* (proche du régime libyen), selon des informations recueillies auprès des milieux bien informés de Beyrouth.

Selon *Al Safir*, Fayçal Ibn Messaed était *« très influençable »* et pourrait avoir été *« utilisé comme instrument »*. Le correspondant d'*Al Safir* à Londres, rapporte que *« Fayçal Ibn Messaed était étudiant à la faculté de droit de l'université de Cambridge »*. *« Il y était connu pour ses opinions patriotiques arabes et son opposition au régime saoudien et aux régimes semblables »*, affirme le correspondant.

PORTRAITS

Le roi Khaled

Un homme modeste et effacé

Le visage plein, des yeux marrons en amande, les sourcils fournis, une moustache et une barbiche soignées, le nez à la fois gros et pointu, les lèvres charnues, le prince Khaled Ben Abdel Aziz avait rempli, avec simplicité et modestie, son rôle de conseiller du roi avant de monter lui-même sur le trône.

Né en 1913, à l'époque où Ryad n'était qu'une bourgade, le nouveau roi fut le plus proche collaborateur de ses deux frères, Séoud et Fayçal, qui se sont succédé à la tête du royaume.

Mais on l'appréciait moins pour ses qualités d'homme politique que pour son caractère et sa modestie. Il a toujours mené dans les coulisses des palais une vie effacée, dispensant des conseils d'apaisement aux chefs des tribus frondeurs, et même à ses trente-quatre frères qui se plaignaient de la politique d'austérité de Fayçal. Celui-ci, après avoir succédé à Séoud en novembre 1964, avait fixé un plafond aux revenus des princes de la couronne, habitués jusque-là à disposer des deniers du Trésor au gré de leurs appétits insatiables. C'est à Khaled, réputé le plus sage et le plus « philosophe », et non à Mohamed, le plus âgé, qu'ils allaient se confier, bien qu'ils lui reprochaient d'être toujours du côté du roi.

Le prince Khaled a toujours été un fidèle second. Il avait quatorze ans quand son père lui fit faire la tournée des tribus récemment ralliées au trône pour s'enquérir de leurs doléances. Cinq ans plus tard, lors d'une expédition punitive au Yémen, il aide Fayçal à pacifier les cheikhs rebelles des Hamid Eddine. En 1939, il quitte, pour la première fois, le royaume pour un séjour à Londres, où il participe à une conférence sur la Palestine. Le prince manifeste alors son peu de goût pour la politique et montre sa hâte de retourner à son désert natal, le seul lieu où il se trouve dans son élément. La chasse est son plaisir favori. Il s'y livre en compagnie de chefs de tribus, dont il est devenu l'ami fidèle et l'interlocuteur préféré.

De tous les fils d'Abdel Aziz, il est le seul à n'avoir pas suivi des études supérieures à l'étranger. Il a puisé toutes ses connaissances dans le Coran et dans l'étude de la tradition (les Hadith). Alors que tous les princes se découvrent des qualités de politicien et de diplomate, lui ne s'intéresse qu'à l'agriculture. Il nourrit le projet de fertiliser le désert grâce à l'exploitation d'une immense nappe d'eau douce souterraine découverte par des géologues français. Plus tard, à la suite de la sédentarisation des Bédouins, le prince renonce à sa vie de nomade. De retour à Ryad, il dirige des œuvres de bienfaisance. Il n'a qu'une seule épouse, qui lui a donné cinq enfants.

En 1965, un an après la destitution de Séoud, Fayçal le rappelle à ses côtés. Il est nommé vice-président du conseil. Il abandonne alors ses habitudes de dilettante insouciant pour devenir un homme ponctuel, et exact à ses rendez-vous. Il reçoit beaucoup de monde, mais se refuse à entrer dans les détails, et laisse croire à ses interlocuteurs qu'il ne serait pas là s'il n'était pas le fils de son père. En fait, il vient d'être désigné comme prince héritier par ses frères. Son aîné, le prince Mohamed, s'est désisté en sa faveur, et ses deux frères, tenus pour les plus capables et les plus brillants, Fahd et Sultan, ont accepté de renoncer à la vieille rivalité qui les oppose.

Le prince héritier bénéficiait du fait qu'il n'avait pas d'ennemis, contrairement à ses frères. En revanche, sa santé est fragile. Il a souffert récemment de troubles cardiaques qui ont nécessité une double intervention chirurgicale. Sur le conseil de ses médecins, il a dû réduire ses activités.

Il succède à son frère assassiné sans en avoir ni l'envergure ni, surtout, les ambitions. Il incarne la continuité, et l'on peut voir en lui le garant de la tradition et de l'ordre tribal. Le rôle effacé qu'il a joué jusqu'à présent ne peut que rassurer le nouveau prince héritier Fahd, qui entend, lui, gouverner le royaume pendant que son frère règnera. Qui sait cependant si ce prince, qui n'a jamais exercé directement le pouvoir, ne va pas être tenté de le faire...

EDOUARD SAAB.

Le prince héritier Fahd

Un ambitieux réaliste

Contrairement à son frère, le prince Khaled, qui vient d'accéder au trône, le prince Fahd, considéré comme l'homme fort du régime, a derrière lui une longue carrière politique. Lorsque, à la fin de son règne, son père, le roi Abdel Aziz Ibn Saoud crée le ministère de l'éducation, c'est au prince Fahd qu'il le confia. Celui-ci devait, dès lors, occuper dans les affaires publiques une place de plus en plus importante. Le roi Ibn Saoud, son frère, déposé en 1964, lui avait remis deux ans auparavant le portefeuille de l'intérieur, ce qui lui donnait la haute main sur la police et l'administration. C'est un poste qu'il ne devait plus quitter et qu'il occupe encore actuellement. Sous le règne du roi Fayçal, il cumulait ces fonctions avec celles de second vice-premier ministre. Sa désignation comme prince héritier, son accession au titre de premier vice-premier ministre constituent de nouvelles étapes dans son ascension politique.

Le prince contrôle aussi deux secteurs-clés dans la modernisation du pays : il préside le conseil suprême du pétrole et dirige celui de l'enseignement supérieur. Il s'est attaché à former une génération de jeunes techniciens, qui a pris en main l'économie et le développement du pays.

Le prince Fahd n'a pas limité son activité au cadre de l'Arabie Saoudite. Il manifeste depuis longtemps un goût prononcé pour la diplomatie et les affaires internationales. Il s'enorgueillit d'avoir été reçu en octobre 1967 par le général de Gaulle, au cours d'une visite officielle à Paris. Depuis 1972, il s'est rendu en Tunisie, en Egypte, en Libye. Il est très connu et apprécié, aux Etats-Unis, où il a une réputation de « manager » compétent et réaliste. C'est lui qui a signé à Washington, le 8 juin 1974, l'important accord économique et militaire qui lie les deux pays. C'est encore lui qui représentait le gouvernement de Ryad « au sommet » pétrolier qui s'est tenu à Alger au début du mois de mars 1975.

De neuf ans plus jeune que le roi Khaled — il est né en 1922, — plein de vigueur et de dynamisme, le prince Fahd a l'ambition et les moyens de jouer un rôle de tout premier plan en Arabie Saoudite. Ses « faiblesses » corrigent une image qui serait autrement bien austère. C'est avec un sourire de complicité que ses familiers évoquent ses succès féminins qui, dit-on, ne se comptent plus — et sa passion du jeu, qui l'amène parfois à laisser quelques millions de dollars sur les tapis verts des casinos.



ROI FAYÇA D'ARABIE SAOUDITE

PORTRAITS

Le roi Khaled
Un homme modeste et effacé

Le prince héritier Fahd
Un ambitieux réaliste

insistance pour la libération des territoires arabes occupés et de Jérusalem. La nation arabe ne peut pas oublier le grand rôle qu'il a joué dans la bataille du pétrole au cours de la guerre d'octobre ». La réunion des experts de l'OPEP, qui devait se tenir mercredi à Vienne, a été reportée de vingt-quatre heures.

Le président Anouar El Sadate a repoussé à samedi l'allocution qu'il devait prononcer jeudi pour expliquer au peuple égyptien les raisons qui ont conduit la mission Kissinger à l'échec et a déclaré dans son message de condoléances : « J'ai perdu un très cher frère et un ami généreux... Le souverain était un grand leader qui a porté haut l'étendard de l'arabisme et de l'Islam. » Le quotidien « Al Ahram » insiste dans ses éditions de mercredi sur la nécessité pour la famille royale de demeurer unie, et ne cache pas ses craintes pour l'avenir. Le gouvernement a décrété deux semaines de deuil national.

● A DAMAS, le général Assad a mis l'accent sur la perte d'un « chef intelligent ». Des sentiments du même ordre sont exprimés à Beyrouth, Bagdad, Amman, et dans les émirats du golfe Persique.

● DANS LES CAPITALES MAGHREBINES, les autorités ont décrété des journées de deuil national. A Rabat, le roi Hassan II, rapporte notre correspondant Louis Gravier, a accueilli la nouvelle « avec une profonde affliction ». Le journal « l'Opinion », de l'Istiqlal, mettant en valeur la simplicité de la vie privée du souverain, affirme qu'il fut, à sa façon, un « roi révolutionnaire ».

● L'O.L.P., après avoir rendu hommage au roi défunt, « s'engage devant la nation arabe et islamique à poursuivre la lutte jusqu'à ce que la Palestine recouvre son arabisme ». Les milieux palestiniens soulignent que M. Arafat a été la dernière personnalité du monde arabe à s'entretenir, lundi, avec le souverain. Le leader de l'Organisation de libération de la Palestine se serait même trouvé, selon certaines informations, aux côtés du souverain au moment de l'assassinat. « Ce fut la volonté du Tout-Puissant, a déclaré mercredi à Ryad M. Arafat, que la Palestine ait été la dernière à voir le roi et la première à lui dire adieu. »

● DANS LES PAYS AFRICAINS, on note de nombreuses déclarations de sympathie. L'émotion est particulièrement vive dans les régions où les musulmans sont nombreux.

● AUX NATIONS UNIES enfin, M. Waldheim a adressé un télégramme de condoléances au nouveau chef de l'Etat saoudien et a insisté sur la « sagesse » du disparu, qui « fera cruellement défaut à ce tournant de l'histoire du Proche-Orient ».

Déstabilisation

« Si vous provoquez un renversement du système existant en Arabie Saoudite et si un Kadhafi prend le pouvoir, ou si vous remettez en cause l'idée que l'Iran est capable de résister aux pressions extérieures, vous pourriez provoquer une situation politique qui irait à l'encontre de vos objectifs économiques. » En lançant cet avertissement à ses questionneurs de *Business Week* en janvier dernier, M. Kissinger montrait quelle était sa hantise du moment, une crainte qui dépassait à n'en pas douter les seuls problèmes économiques. Pour lui, le gouvernement saoudien *« avait réussi cette performance remarquable de rester en position de leader dans un monde arabe tenté de plus en plus par des idées de plus en plus radicales ».*

En réalité, l'Arabie Saoudite devait surtout cette position dirigeante à sa puissance pétrolière, mais tout concourait en outre à faire de son roi le plus précieux allié des Etats-Unis : assez nationaliste pour participer au combat contre Israël et peser par conséquent de tout son poids dans le front arabe, assez modéré pour ne pas pousser à la guerre, Fayçal faisait une place suffisante à l'influence américaine grâce aux compagnies pétrolières, aux fournitures d'armements, sans oublier les technocrates du pétrole formés à Harvard.

Les dirigeants américains s'en rendirent compte amplement au cours des dix-huit derniers mois : l'allié n'était pas toujours facile, et son vœu — qui n'aura pas été exaucé — d'aller « *prier à Jérusalem avant de mourir* » donna du fil à retordre à une diplomatie américaine jugée, malgré son évolution, encore beaucoup trop favorable aux thèses israéliennes.

Mais dans la guerre du pétrole qui allait s'ouvrir, l'Arabie Saoudite fit ce qu'il fallait pour gêner le moins possible l'action de M. Kissinger. Cette attitude modérée ne contribua pas peu à permettre à M. Kissinger d'obtenir ce qui est peut-être son seul succès des six derniers mois : une relative solidarité des consommateurs de pétrole et un changement des conditions du marché de l'« or noir » dans un sens moins favorable aux producteurs

Le paradoxe de la situation est que le roi Fayçal devait se placer à la fois en position d'adversaire et de complice des Etats-Unis pour jouer pleinement son rôle. Lorsqu'il évoquait un « étranglement » du monde occidental et menaçait d'intervenir militairement dans la région du Golfe, M. Kissinger visait l'Arabie Saoudite, son meilleur allié dans la région. Mais pour faire face à cette menace, le roi Fayçal faisait appel à des experts américains, recrutés avec la bénédiction du Pentagone. Le combat contre la guérilla marxiste du Dhofar a été mené en commun par l'Arabie Saoudite et l'Iran, avec le soutien de Washington, qui a étendu le réseau de ses bases militaires au large de ses côtes. Entre l'antisioniste — voire l'antisémitiste. — et l'antimarxiste, Washington n'a pas hésité longtemps à donner la préférence au second et a largement tiré parti de son choix.

Ces équilibres-là tiennent cependant à peu de choses, surtout dans une société encore largement féodale, où la personne du souverain prime tout le reste. Le délicat édifice de la politique étrangère saoudienne reposait sur certains intérêts communs à un nombre restreint de personnes, et surtout sur l'intelligence, la ruse et la finesse d'un homme. Il était à la merci de quelques balles de revolver, et l'on comprend les inquiétudes éprouvées *a priori* à ce sujet par M. Kissinger.

Pour employer son langage, c'est une déstabilisation de la situation dans la région et peut-être même bien au-delà qu'annonce l'attentat de Ryad. Au lendemain de l'échec de sa mission au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat affronte là un nouveau défi, dont il se serait bien passé, mais qui pourrait « coiffer » tous les autres : lorsqu'il s'agit de savoir qui contrôlera les immenses richesses de l'Arabie Saoudite, et partant l'approvisionnement du monde occidental en énergie, les autres crises pâlissent tout à coup.

MICHEL TATU.

Une politique pétrolière modérée

La puissance de l'Arabie Saoudite tient en trois chiffres : 417 millions de tonnes de pétrole brut extraites en 1974 — ce qui en fait le troisième producteur mondial derrière les Etats-Unis et l'U.R.S.S. — dont l'essentiel est exporté vers les pays industrialisés ; 20 milliards de tonnes de réserves prouvées, soit 20 % de l'ensemble des gisements découverts dans le monde ; 30 milliards de dollars (125 milliards de francs environ) de revenus pétroliers en 1974.

Toute la politique du roi Fayçal a été basée sur cette fabuleuse richesse. Premier exportateur mondial, l'Arabie Saoudite a joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la crise pétrolière. C'est le souverain wahabite qui a songé le premier à utiliser l'arme du pétrole pour libérer les territoires occupés par Israël. Pourtant, on ne saurait considérer l'Arabie Saoudite comme l'un des membres les plus durs de l'Organisation des pays exportateurs de pétroles (OPEP). Bien au contraire. Depuis un an, la crise pétrolière est essentiellement une question de prix, et, dans ce domaine, l'Arabie Saoudite a toujours fait preuve de la plus grande modération.

En fait, toute la politique pétrolière de l'Arabie Saoudite au cours de ces derniers mois a eu pour but d'éviter un éclatement de l'OPEP sans mécontenter son puissant allié américain. Ryad n'a pas décidé unilatéralement de diminuer ses prix.

Il est vrai que le principal producteur de l'organisation disposait d'autres moyens pour amener ses partenaires de l'OPEP à des positions moins intransigeantes. En 1974, l'Arabie Saoudite a augmenté sa production de 13 %. Ces millions de tonnes supplémentaires jetés sur un marché où la demande avait fortement diminué, en raison des mesures d'économie d'énergie prises dans les pays industrialisés, ont incontestablement joué en faveur du gel des prix décidé lors des dernières réunions de l'OPEP.

Parallèlement, Fayçal a suivi le mouvement général de récupération des richesses, amorcé il y a plusieurs années par l'Iran, l'Algérie et l'Irak. En juin dernier, l'Etat saoudien a pris une participation de 60 % dans l'ARAMCO, la toute-puissante compagnie, qui exploite 95 % des gisements du pays. De longues et difficiles négociations sont actuellement menées avec les quatre compagnies internationales fondatrices de l'ARAMCO (Texaco, Standard Oil of California, Mobil, Exxon) pour leur racheter les 40 % qu'elles détiennent encore dans la compagnie.

On peut se demander si l'Arabie Saoudite, lorsqu'elle aura récupéré le contrôle total de sa production pétrolière, ne sera pas tentée de conclure avec les Etats industriels des accords de troc semblables à celui passé avec la France. Jusqu'à présent, Ryad a fait preuve d'une grande prudence à cet égard. Il est vrai que les Américains ne voient pas d'un bon œil ce type d'arrangement.

Les milliards de dollars encaissés par l'Arabie Saoudite doivent permettre le développement industriel du pays. Pour Fayçal, deux secteurs étaient prioritaires : la pétrochimie, afin de vendre des produits raffinés et non plus du pétrole brut, et la sidérurgie. Toutefois, le développement de ce pays aux ressources humaines limitées ne saurait absorber qu'une faible part de ses revenus pétroliers. Ses excédents monétaires ont été jusqu'à présent recyclés aux Etats-Unis. Notons cependant que l'Arabie Saoudite, après avoir décidé de ne plus accepter de livres sterling en paiement de son pétrole, a récemment détaché sa monnaie du dollar.

J.-M. Q.

LES PRINCIPAUX ASSASSINATS POLITIQUES AU PROCHE-ORIENT DEPUIS 1950

7 MARS 1951. — Hadj Ali Razmara, premier ministre d'Iran.
20 JUILLET 1951. — Roi Abdallah de Jordanie.
14 JUILLET 1958. — Roi Fayçal d'Irak, le prince héritier et le premier ministre Nouri Saïd.
29 AOUT 1960. — Hazza El Majali, premier ministre jordanien.
8 FEVRIER 1963. — Général Kassem, président de la République d'Irak.
26 JANVIER 1965. — Hassan Ali Mansour, premier ministre d'Iran.
28 NOVEMBRE 1971. — Wasfi Tall, premier ministre jordanien.
25 MARS 1975. — Roi Fayçal d'Arabie.

UN LOURD HÉRITAGE

(Suite de la première page.)

Le roi Fayçal se rendait vraisemblablement compte de la précarité de l'« *équilibre* » qu'il avait instauré entre les tenants d'un système archaïque et les partisans d'un régime « *ouvert* » sur le monde moderne. Aussi s'appuyait-il essentiellement sur trois « *piliers* » : la police, les forces régulières et « *l'armée blanche* », cette dernière étant constituée exclusivement d'hommes de tribus qui lui étaient personnellement dévoués. Impitoyables, les services de sécurité sont d'autant plus redoutables qu'ils ont été organisés, équipés, et qu'ils sont vraisemblablement encore encadrés par des experts et des conseillers américains. C'est grâce à la C.I.A., dit-on, qu'un vaste complot de l'armée a pu être écrasé dans l'œuf en 1969.

La disparition du roi Fayçal n'affaiblira certes pas le système policier, qui demeure sous le contrôle personnel du prince Fahd, le nouvel héritier du trône, mais elle risque de catalyser les énergies d'une opposition diffuse, de susciter, à la faveur d'une éventuelle lutte pour le pouvoir, des espoirs mobilisateurs. Nombre de jeunes cadres, militaires ou civils, qui ont accompli leurs études à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, rêvent d'instaurer une République dans laquelle le pouvoir ne serait plus monopolisé par une poignée de privilégiés soutenus par les catégories les plus rétrogrades de la population.

De même, le rôle de l'Arabie Saoudite au Proche-Orient ne devrait pas s'amoindrir. Le roi Fayçal avait réussi à étendre son autorité grâce aux moyens financiers du royaume et au nouveau rapport de forces qui s'était instauré dans la région au lendemain de la guerre de six jours, qui marqua le déclin du nassérisme.

LIBAN · DAMAS · SYRIE · Haïfa · TEL-AVIV · JERUSALEM · AMMAN · ISRAEL · JORDANIE · SINAÏ · BAGDAD · IRAK · IRAN · Euphrate · Bassorah · Abadan · ZONE NEUTRE · KOWEIT · Koweït · El Djof · Désert de Nefoud · Hedjaz · Haïl · Dahna · El Hasa · Golfe Persique · BAHREIN · Dhahran · Hofouf · QATAR · Doha · Détroit d'Ormuz · RAS MASANDAM · Golfe d'Oman · Mascate · EMIRATS ARABES · RYAD · Médine · Nejd · Djebel Tuwaik · ARABIE SAOUDITE · EGYPTE · Djeddah · La Mecque · Taïf · Laila · Rub al Khali · OMAN · SOUDAN · Abha · I. Farasan · REP. ARABE DU YÉMEN · SANAA · REP. DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU YÉMEN · OCEAN INDIEN · ETHIOPIE · ADEN · Golfe d'Aden · Socotra · (R.D.P. du YÉMEN) · T.F.A.I. · DJIBOUTI · SOMALIE · 0 250 500 km

Dès août 1967, au « sommet » de Khartoum, le prédécesseur du président Sadate avait ébauché l'entente égypto-saoudite. En échange de substantiels subsides et du soutien diplomatique du roi Fayçal dans le conflit israélo-arabe, Nasser acceptait de retirer ses troupes du Yémen du Nord où faisait rage la guerre civile entre les républicains et les tribus royalistes, ces dernières soutenues par le régime de Ryad. Pratiquement, le chef de la révolution égyptienne abandonnait toute la presqu'île arabe ainsi que les émirats du golfe Persique à l'influence saoudienne. La mort de Nasser, en septembre 1970, devait consolider la position du roi Fayçal au Proche-Orient.

L'axe Le Caire-Ryad

Le glissement à droite du régime égyptien, après l'élimination, en mai 1971, de son aile anti-américaine ; l'ambition du président Sadate de s'attirer les bonnes grâces des Etats-Unis, afin de régler le conflit avec Israël dans les meilleures conditions, favorisèrent l'instauration de l'« axe » Le Caire-Ryad, en conférant au roi Fayçal le double rôle d'arbitre et d'intermédiaire. C'est sur son incitation, entre autres, que le Raïs expulsa d'Egypte, en juillet 1972, les experts militaires soviétiques. Ce « *geste de bonne volonté* » n'ayant pas suscité à Washington le revirement escompté à l'égard de l'Etat juif, le souverain wahabite — qui eut l'insigne privilège d'être la seule personnalité étrangère à être mise dans le secret des projets de guerre de l'Egypte et de la Syrie — soutint à fond, notamment en la finançant largement, la guerre d'octobre 1973. Il rendit ensuite de grands services au « protecteur » américain, non seulement en faisant lever l'embargo sur le pétrole, avant même le dégagement militaire sur le Golan, mais surtout en donnant sa pleine caution à la diplomatie de M. Kissinger, dont il choisit d'« ignorer », pour la circonstance, les origines juives.

L'échec de la mission du secrétaire d'Etat américain complique singulièrement celle des dirigeants saoudiens. Les pressions intérieures qui s'exercent, en Egypte et en Syrie, en faveur d'un règlement global qui serait conclu à la conférence de Genève ou, à défaut, de la reprise des hostilités risquent de raviver l'influence soviétique dans la région et, par contrecoup, d'affaiblir les régimes conservateurs arabes.

Grâce à sa grande expérience, le roi Fayçal aurait peut-être pu relever ce nouveau défi. Son successeur, le roi Khaled, est un personnage qui, de l'avis général, n'est pas à la hauteur de la tâche. Il est vrai que le nouvel « *homme fort* » du royaume, le prince héritier Fahd, possède les qualités requises. Mais aura-t-il les moyens de régler simultanément les problèmes intérieurs suscités par la dramatique disparition de son frère, et ceux, complexes entre tous, que pose la nouvelle conjoncture au Proche-Orient ?

ERIC ROULEAU.

Une cour anachronique

Comme chaque année, au lendemain de l'Aïd El Kébir (la Fête du sacrifice), le roi de l'Arabie Saoudite, qui est aussi le gardien des Lieux saints, vient laver l'intérieur de la Kaaba et changer le tissu de brocart noir qui l'entoure. Il est la seule personne habilitée à pénétrer dans le Temple. L'année dernière, cette cérémonie s'était déroulée avec simplicité. La garde royale était discrète. Seule une jeep munie de mitrailleuses patrouillait dans les rues de La Mecque. Un des proches collaborateurs du roi défunt nous disait dernièrement : « Le roi est très proche de son peuple. Il n'a pas besoin de mesures de sécurité exceptionnelles. »

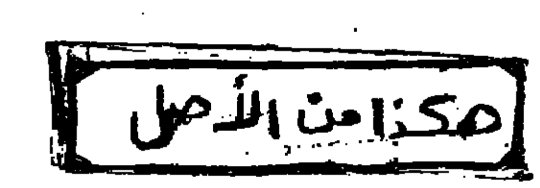
La popularité du roi Fayçal s'imposait comme un fait dans un pays où la population est dépolitisée (il n'existe pas de parti politique légal ni de syndicat, ni d'organisation d'étudiants. Le petit noyau syndical, qui s'était révélé lors des grèves de 1967 dans les raffineries, fut sévèrement réprimé). La personnalité du roi se confondait avec le dogme islamique qu'il était chargé d'appliquer à la lettre et de défendre. Ainsi la dépolitisation allait de pair avec l'islamisation à outrance de l'Etat et du peuple. C'est dans ce même esprit que l'Arabie Saoudite n'a pas adhéré à la déclaration des droits de l'homme.

Nous avons assisté, l'année dernière à Médine, à une querelle entre deux commerçants ; c'est au roi, et non à la justice, que chacun voulait s'adresser. Poursuivant la tradition des califes, le roi recevait au cours d'une réunion le jeudi matin, les citoyens qui désiraient lui présenter une requête. Cette « écoute du peuple » était plutôt formelle, car la liberté d'expression, par conséquent d'opposition, ne pouvait être tolérée. Les quelques journaux du pays se contentent de reproduire les informations officielles et de rendre compte des activités royales.

Mais ce roi, sobre et austère, fidèle à la parole de Dieu et à la tradition du Prophète, était entouré de princes dont la conduite et les mœurs sont loin d'être populaires. Ils sont plus de deux mille à mener une vie parasitaire dans le style féodal. La soudaine richesse du pays a rendu encore plus anachronique leurs cours, leurs harems et leur arrogance. Le titre de prince leur confère une fonction souvent symbolique et une mensualité importante. Ils passent leur temps à s'offrir des loisirs comme la chasse au faucon, ou, pour certains, la visite des casinos du Liban et d'Europe. Ils se retrouvent aussi à Taïf, petite ville résidentielle au climat doux, à une centaine de kilomètres de Djeddah. Leur vie, toute de faste et de luxe tapageur, tranche sur celle des masses, notamment du million de travailleurs immigrés yéménites.

Comment choisir un successeur dans cette foule de princes, dont le comportement va souvent à l'encontre des prescriptions islamiques ? Dans ce pays, où la succession par primogéniture n'est pas obligatoire, la famille royale, le roi, ses frères et ses conseillers doivent désigner le prince héritier parmi ceux dont la sagesse s'accorde le plus avec l'esprit de l'Islam et aussi du progrès, et qui est, bien entendu, de la même branche généalogique. Les conflits à l'intérieur de la grande famille Saoud ne doivent pas être rendus publics. Ainsi la désignation en 1965 du prince Khaled comme héritier du roi Fayçal n'a pas été sans poser des problèmes de rivalité, notamment avec le clan du prince Fahd, qui a souvent occupé le devant de la scène politique. Mais la plupart de ces deux mille princes n'ont pas d'ambitions. Ils préfèrent vivre pleinement leur condition d'aristocrates privilégiés par Dieu et la nature, et qu'importe le reste.

TAHAR BEN JELLOUN.



L'ASSASSINAT DU ROI FAYÇAL

LES RÉACTIONS

ALGER : un vide dans le golfe Persique

De notre correspondant

Alger. — Un deuil de sept jours a été décrété en Algérie à la suite de l'assassinat du roi Fayçal. Les membres du Conseil de la révolution et du conseil des ministes sont allés, dès le mardi 25 mars, à l'ambassade d'Arabie Saoudite pour signer le registre de condoléances, tandis que le président Boumediène se rendait à Ryad pour assister aux funérailles.

La presse consacre une large place à l'événement. Elle évoque assez chaleureusement le souverain défunt, rappelant qu'il avait soutenu l'Algérie pendant sa guerre de libération et qu'il entretenait des rapports d'amitié avec le président Boumediène. Ce dernier nous avait d'ailleurs dit qu'il considérait le roi Fayçal comme un chef d'Etat de grande stature, même s'il ne partageait pas nombre de ses conceptions.

Les deux hommes s'étaient rapprochés au moment de la guerre d'octobre, mais leurs rapports s'étaient quelque peu ressentis de leurs divergences sur la stratégie à suivre dans le domaine pétrolier. Les dirigeants algériens déploraient que l'Arabie Saoudite soit trop liée aux Etats-Unis. Ils regrettaient qu'elle n'investisse pas plus largement ses revenus pétroliers dans les pays du tiers-monde, plutôt que d'en placer une grande partie dans les banques américaines. Les deux pays s'efforçaient néanmoins de surmonter leurs divergences et cherchaient, tout au moins officiellement, à les minimiser pour maintenir la cohésion du monde arabe.

Le roi Fayçal s'était rendu à trois reprises en Algérie, et le président Boumediène envisageait de lui rendre visite dans les prochaines semaines. Il devait en profiter pour poursuivre la médiation qu'il avait commencée, en marge du « sommet » de l'OPEP, entre l'Arabie et l'Irak, pour les amener à conclure un accord frontalier dans le même esprit que celui qui a été réalisé entre l'Iran et l'Irak.

La question que l'on se pose à Alger est de savoir dans quelle mesure la mort du roi peut modifier l'équilibre des forces dans le golfe Persique. D'autre part, Fayçal avait poursuivi une politique dynamique dans une partie de l'Afrique noire, où il jouissait d'un prestige que n'a pas son successeur. Sa disparition risque de créer un vide, et l'on peut se demander si la diplomatie algérienne, déjà active dans cette région du monde, n'en tirera pas parti, mais dans un sens progressiste, alors que la principale préoccupation du monarque défunt était la diffusion de la religion pour barrer la route aux régimes ayant une orientation socialiste.

PAUL BALTA.

JÉRUSALEM : un des pires ennemis d'Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — L'assassinat du roi Fayçal a quelque peu allégé la pesante atmosphère qui règne à Jérusalem depuis l'échec de la mission Kissinger. La brutale disparition du puissant souverain arabe, qui jouait un rôle considérable dans les calculs américains au Proche-Orient, devrait, espère-t-on ici, fournir des éléments d'appréciation salutaires aux dirigeants américains, qui se proposent de réexaminer leur politique dans cette partie du monde.

Mais, en soi, la mort du roi Fayçal n'est pas faite pour inquiéter, et encore moins, bien entendu, attrister les Israéliens. C'était un antisémite fanatique, qui avait placé le combat contre Israël sous le signe du *djihad* (la « guerre sainte »). Quant aux répercussions que peut avoir son assassinat sur le plan du conflit israélo-arabe, on voit mal à Jérusalem comment le nouveau souverain pourrait être pire que Fayçal. Ce dernier a financé toutes les guerres contre Israël, et subventionné généreusement les organisations terroristes. C'est lui qui permettait l'approvisionnement en armes modernes des pays limitrophes d'Israël, notamment l'achat par l'Egypte de Mirage français.

On s'indigne à Jérusalem que, dans les capitales occidentales, et à Washington en premier lieu, on présente le souverain disparu comme « *un modéré et un ami de l'Occident* ». C'est vrai, dit-on ici, qu'il avait le communisme en horreur. Mais sa haine d'Israël était si forte qu'il ne reculait pas devant des actes destinés à lui nuire, mais qui affaiblissaient dangereusement l'Occident.

« *En utilisant l'arme du pétrole dans la guerre contre Israël*, dit-on à Jérusalem, *Fayçal a ébranlé gravement l'économie de l'Europe occidentale et affaibli le monde libre. Ne faisait-il pas ainsi le jeu du communisme ?* »

Dans les territoires occupés et à Jérusalem-Est, le meurtre a provoqué la consternation et le deuil. Le cheikh Ali Jaabari, maire de Hébron, a décidé des journées de deuil dans sa région et annoncé qu'il se rendrait aux obsèques à Ryad. A Naplouse, à Djenine et dans presque toutes les villes de Cisjordanie, des drapeaux noirs ont été hissés aux frontons de certains édifices et des services religieux ont été organisés à la fameuse mosquée El Aqsa de Jérusalem, où Fayçal s'était juré d'aller prier avant de mourir. Les autorités israéliennes n'ont fait aucune objection à l'organisation de toutes les cérémonies de deuil, mais ont pris d'importantes mesures de précaution afin de parer à toute éventualité. Les rassemblements auxquels donnent lieu les diverses manifestations pourraient être exploités par des éléments extrémistes ou par des commandos de fedayin venus de Jordanie. Des sources palestiniennes à Beyrouth ont fait état de la pénétration de groupes de fedayin en Cisjordanie, et les services de sécurité ont considérablement renforcé le dispositif de protection.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Les commentaires de la presse française

L'HUMANITE : une inquiétude compréhensible.

« *On comprend la « profonde » douleur » du président Ford et la « profonde consternation » du Foreign Office après la mort de Fayçal. Il n'est pas certain que son successeur puisse maîtriser ce royaume avec autant d'efficacité et lui faire jouer le rôle difficile qui lui était imparti dans l'exportation de la contre-révolution au Proche-Orient.*

» *Ce n'est pas seulement parce que le nouveau roi, Khaled, a le cœur faible (il a été opéré il y a deux ans d'une malformation aux Etats-Unis) que Washington et les Bourses occidentales éprouvent tant d'inquiétude.* »

(JACQUES COUBARD.)

LE FIGARO : la fin d'une époque.

« *Quelque chose vient de craquer. La mort du deuxième fils d'Ibn Saoud marque sans doute de manière irrémédiable la fin d'une époque. (...)*

» *Il est logique de supposer que le régime restera — au moins dans un premier temps — monarchique. Il risque cependant, selon toute vraisemblance, de se produire une sorte d'explosion intérieure qui pourrait bien se traduire par une politique extérieure beaucoup plus « agressive » de l'Arabie Saoudite, aussi bien dans le golfe Persique que dans le conflit israélo-arabe.* »

(YVES CUAU.)

L'AURORE : la puissance américaine.

« *La disparition brutale de Fayçal porte donc les germes de bouleversements, voire d'explosions à l'heure où le Proche-Orient est promis à de nouvelles convulsions par l'échec de la mission de Kissinger. (...) Fayçal disparu, les monarchies et les régimes modérés auront plus que jamais à affronter la convoitise et la rivalité des Etats progressistes aux ambitions renforcées. Dans une solidarité vigilante, le royaume saoudien, l'empire d'Iran, la monarchie hachémite, les émirats du golfe et la République arabe d'Egypte devront, pour survivre, s'appuyer plus encore que par le passé sur la puissance américaine.* »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : davantage objets que sujets.

« *Il est fort douteux que les successeurs de Fayçal adoptent une politique plus favorable aux Américains. Peut-être se borneront-ils à laisser les choses en l'état, encore qu'ils paraissent moins capables de résister aux remous du conflit israélo-arabe. Fayçal pouvait choisir son moment et diriger les choses, comme on l'a vu au moment de la guerre du Kippour ; Khaled et ses frères risquent d'être davantage objets que sujets de l'histoire.* »

(ETIENNE MALLARDE.)

L'ANCIEN SOUVERAIN ET LA FRANCE

Le roi Fayçal avait rencontré le général de Gaulle à Paris à la veille de la guerre de six jours, puis avait fait une visite officielle en France du 14 au 18 mai 1973. M. Georges Pompidou avait célébré à cette occasion « la consécration des liens entre la France et l'une des plus nobles nations de l'Islam, mais aussi l'ouverture d'un chapitre nouveau et combien riche de promesses pour l'avenir de notre coopération et de notre amitié ». *Il semble qu'aucun accord précis n'ait été conclu entre les deux pays lors de cette visite.*

Cependant, à la fin de 1973, l'Arabie Saoudite commanda trente-huit Mirage-III E à la France et s'engagea à lui livrer près de 30 millions de tonnes de brut en trois ans. Au début de 1974, les deux compagnies françaises Elf-ERAP et la Compagnie française des pétroles ont donc signé avec les autorités de Ryad un contrat d'une durée de trois ans aux termes duquel elles ont perçu 5,5 millions de tonnes de brut en 1974 et enlèveront respectivement 9 millions et 13 millions de tonnes en 1975 et 1976.

L'Arabie Saoudite est ainsi devenue le premier fournisseur de pétrole brut de la France. En 1974, nos raffineries ont reçu 39,7 millions de tonnes (+ 32 % par rapport à 1973) de pétrole saoudien sur un total de 130 millions de tonnes.

M. Jobert, alors ministre des affaires étrangères, se rendit à son tour en Arabie Saoudite, en pleine crise du pétrole, du 24 au 27 janvier 1974. A l'initiative de M. Omar Sakkaf, ministre saoudien des affaires étrangères, fut décidée la création d'une commission mixte de coopération économique devant se réunir deux fois par an. L'Arabie Saoudite annonça son intention d'adopter le procédé SECAM de télévision en couleurs, décision qui fut suivie par de nombreux pays arabes et africains.

M. YVON BOURGES AUX OBSÈQUES

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, est parti mardi soir pour Ryad où il représentera le gouvernement français aux obsèques du roi Fayçal.

Dans l'après-midi, le président Valéry Giscard d'Estaing avait envoyé un télégramme de condoléances au nouveau souverain, le roi Khaled Ibn Abdel Aziz, ainsi libellé :

« *C'est avec une très vive émotion que j'ai appris la tragique disparition de Sa Majesté le roi Fayçal Ibn Abdel Aziz El Saoud. J'adresse à Votre Majesté, en mon nom et en celui du peuple français, mes très sincères condoléances.*

» *En m'associant au deuil de votre nation, je déplore la perte du monarque qui a joué un rôle si éminent dans le développement de votre pays et dans le rayonnement de l'Islam contemporain.* »

Le chef de l'Etat français a également envoyé le message de vœux suivant au successeur du roi Fayçal :

« *A la suite de la disparition de son auguste frère, le roi Fayçal Ibn Abdel Aziz, à qui une grande place dans l'histoire est assurée par son autorité politique, la hauteur de ses vues et la dignité de sa vie, j'exprime à Votre Majesté la douloureuse et profonde sympathie du gouvernement français.*

» *Au moment où Votre Majesté est apelée à monter sur le trône de l'Arabie Saoudite, je la prie d'accepter les vœux les plus chaleureux que je forme pour le bonheur de son règne et la prospérité de son royaume.*

» *Je suis certain que les liens d'amitié et de confiance qui existent entre nos deux pays s'affirmeront toujours davantage, contribuant ainsi au renforcement de la coopération entre l'Europe et le monde arabe.* »

WASHINGTON : la série noire continue...

De notre correspondant

Washington. — Ayant surmonté le premier choc provoqué par la nouvelle de l'assassinat — « *La série noire continue* », disait un représentant du département d'Etat désabusé, — les milieux officiels manifestaient, mardi soir, un optimisme relatif, estimant qu'il y avait de solides raisons d'espérer que le successeur du roi Fayçal poursuivrait la politique saoudienne reposant sur d'étroites relations avec Washington.

Certes, on admet que la disparition de « *ce grand ami des Etats-Unis* », selon la formule du président Ford, crée, au lendemain de l'échec de la mission de M. Kissinger, de nouvelles incertitudes et complique le projet de révision de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient. Pour le département d'Etat, l'Arabie Saoudite représente l'un des piliers — l'autre étant l'Iran — sur lesquels s'appuie la politique américaine dans le golfe Persique. D'autre part, au moment où la tension s'accroît de nouveau au Proche-Orient, la disparition d'un des chefs d'Etat arabes modérés risque de déséquilibrer le camp arabe en faveur des extrémistes.

Mais ces premières impressions pessimistes de la matinée devaient être corrigées dans l'après-midi, à la suite d'un examen plus attentif de la situation. En premier lieu, on a noté avec satisfaction que la succession royale s'est accomplie dans l'ordre. Les craintes qu'on pouvait avoir d'une intervention d'éléments révolutionnaires ou de colonels ambitieux ne se sont pas concrétisées. D'autre part, la désignation du prince Fahd comme prince héritier a été favorablement accueillie, dans la mesure où il est considéré comme le véritable détenteur du pouvoir.

Le prince Fahd passe ici pour un homme compétent, connaissant bien les problèmes économiques, dont l'action sera déterminée par un pragmatisme réaliste, et qui sera moins influencée par l'idéologie que le roi Fayçal, pour qui le communisme et le sionisme étaient « *les deux plus grands maux de l'humanité* ». A ce propos, le *Washington Post*, dans son éditorial, estime que par sa décision de « *punir* » les Etats-Unis par l'embargo pétrolier de 1973-1974, le roi Fayçal « *a fait plus de mal à l'Occident qu'aucun autre homme depuis Adolf Hitler* », ajoutant : « ... *Le fait que beaucoup d'Occidentaux le considèrent comme un « ami » et un « modéré », donne une juste mesure de sa puissance...* »

L'espoir prévaut que le prince Fahd sera guidé non par des préoccupations idéologiques, mais par le souci des intérêts supérieurs de l'Arabie Saoudite, qui, dans l'optique américaine, sont bien servis par les traités de coopération économique américano-saoudiens à la négociation desquels le prince a participé activement.

Les milieux du Pentagone estiment également que les nouveaux dirigeants de Ryad poursuivront la coopération avec les Etats-Unis illustrée par les récentes ventes d'armements américains, représentant 1 milliard 600 millions de dollars, et par la participation d'instructeurs américains à l'entraînement des forces militaires saoudiennes.

Toutes ces considérations justifient l'exceptionnelle démonstration de sympathie du président Ford, qui a délégué à Ryad le vice-président Rockefeller, second personnage officiel de l'Etat.

HENRI PIERRE.

THE NEW YORK TIMES (indépendant) : favoriser la rupture de l'OPEP.

« *Le devoir des Etats-Unis, maintenant, est d'aider à créer les conditions favorables à la rupture du cartel de l'OPEP et à assurer un approvisionnement régulier en pétrole qui ne serait plus tributaire des assassinats, révolutions, guerres et autres mésaventures des turbulentes nations du Proche-Orient...*

» *Une autre stratégie salutaire serait d'essayer d'accorder une importance accrue aux producteurs non arabes fournisseurs du pétrole importé par les Etats-Unis.* »

UN PEUPLE DIGNE ET CALME...

(Suite de la première page.)

Le calme et la dignité qui calme et la dignité qui règnent ici, après un événement aussi traumatisant que la disparition du roi, reflètent bien la réserve du caractère bédouin. D'aucuns y verront peut-être aussi un signe d'indifférence, mais comment savoir la vérité dans un pays aussi secret ?

Dans cette ville, qui est à la fois la « vitrine » *de l'Arabie Saoudite et sa fenêtre sur le monde extérieur, les autorités ont apparemment tenu à ne pas dramatiser le climat. On ne rencontrait mardi, en début de soirée, à l'aéroport international de Kandara, qui dessert Djeddah et La Mecque, que le petit nombre habituel de douaniers et de policiers, d'ailleurs aimables pour les voyageurs sans visa, et pas un seul militaire. En ville, dans la lourde moiteur de la nuit, de longues automobiles climatisées glissaient comme d'habitude dans les artères éclairées* a giorno, *mais vides de piétons. Les publicités lumineuses géantes fonctionnaient, et certains cafés étaient encore ouverts après minuit.*

Les rares personnes rencontrées — commerçants, étrangers ou fonctionnaires saoudites — nous ont dit en substance : « Heureusement que, selon toute apparence, il s'agit d'une affaire intérieure à la famille royale, comme la dynastie en a déjà connu au cours des siècles passés. Le prince que l'on dit avoir assassiné le roi n'était pas une figure en vue ici. D'ailleurs, il y a tant de princes en Arabie que nous ne pouvons pas tous les connaître... L'essentiel, c'est que le coup n'ait pas été fait par un fils du prince Fahd. »

A tort ou à raison, l'émir Fahd, jusque-là ministre de l'intérieur et l'un des conseillers les plus proches du feu roi, passe déjà pour l' « homme fort » *du règne qui commence. Nulle auréole, il est vrai, n'entoure le nouveau souverain, le roi Khaled, si ce n'est sa réputation de discrétion et d'affabilité. Mais le pouvoir transforme parfois les hommes... Les Egyptiens le savent bien avec Anouar el Sadate, que l'on appelait le* « farrache » *(factotum) avant qu'il ne devienne le Raïs.*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'ÉCHEC DE SA MISSION

M. Kissinger s'attend à un rôle accru de Moscou

« *Les Etats-Unis vont entreprendre, au cours des mois à venir, un important effort pour prévenir des hostilités au Proche-Orient* », a assuré, le mardi 25 mars, M. Kissinger, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Le secrétaire d'Etat américain, dont c'était le premier exposé — il devait tenir, mercredi, une conférence de presse — sur la situation au Proche-Orient après l'échec de sa mission, a déclaré : « *Ce n'est pas le moment d'évaluer les responsabilités dans la rupture des pourparlers égypto-israéliens. Ma conclusion est que toutes les parties ont fait un sérieux effort, mais que, pour toutes sortes de raisons, elles n'ont pas été en mesure de franchir le dernier pas qui aurait rendu un règlement possible.* » Le secrétaire d'Etat a également indiqué qu'il s'attend que l'Union soviétique joue maintenant un plus grand rôle diplomatique au Proche-Orient. « *D'autres pays en retrait vont probablement être plus actifs* », a-t-il ajouté.

De son côté, le président Giscard d'Estaing a téléphoné mardi après-midi au président Sadate pour s'informer de la situation au Proche-Orient à la suite de l'échec de la mission Kissinger. Le président, selon la radio du Caire, s'est entendu exposer le point de vue égyptien sur la « *prochaine étape de la crise* ». On ne donne à Paris aucune précision sur la teneur des propos échangés par les deux hommes d'Etat.

● A WASHINGTON, M. Kissinger s'est entretenu successivement, mardi, avec les ambassadeurs d'Israël et d'Egypte de l'évolution de la politique américaine. Ce « *réexamen* » ne doit susciter aucun espoir chez les Arabes, estime, à Beyrouth, l'agence palestinienne Wafa, reflétant les vues de l'Organisation de libération de la Palestine. « *S'imaginer que les Etats-Unis modifieront leur politique à l'égard d'Israël, c'est faire preuve de stupidité et d'aveuglement politique ou se faire l'agent de l'impérialisme et du sionisme* », assure l'agence.

● A PEKIN, l'échec du secrétaire d'Etat américain est donné comme « *l'illustration de la féroce rivalité de deux super-puissances* ». Dans son commentaire, l'agence Chine nouvelle renvoie dos à dos les Etats-Unis et l'Union soviétique et conclut : « *Toute médiation de super-puissances encourageant l'agression d'Israël et allant à l'encontre des aspirations du peuple arabe est condamnée à échouer.* »

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● SI LES ELECTIONS GENERALES se déroulaient le dimanche 30 mars, en R.F.A., l'opposition démocrate-chrétienne (C.D.U.-C.S.U.) obtiendrait, selon un sondage effectué par l'institut démoscopique d'Allensbach, la majorité absolue.

L'enquête publiée par la revue *Stern* révèle que 39 % des électeurs préféreraient voir M. Helmut Kohl, ministre-président de Rhénanie-Palatinat et président de la C.D.U., comme candidat à la chancellerie plutôt que ses concurrents : Franz Josef Strauss (11 %) ou Gerhard Stoltenberg (18 %).

La C.D.U.-C.S.U. obtiendrait, selon cette enquête, 52 % des voix, pour 41 % au parti social-démocrate (S.P.D.) et 6 % au parti libéral (F.D.P.). — *(A.F.P.)*

Italie

● UNE GREVE DE VINGT-QUATRE HEURES suivie par environ 5 millions de travailleurs (3 millions et demi dans l'administration et 1,7 million de journaliers agricoles) a affecté l'Italie le mardi 25 mars. Elle a paralysé les écoles, les hôpitaux, les ministères, les bureaux des administrations communales, provinciales et régionales, ainsi que les postes et télécommunications. *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE REVEREND SITHOLE, leader de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), principal mouvement nationaliste rhodésien, a décidé mardi 25 mars de ne plus assurer sa défense auprès de la cour spéciale qui, depuis lundi, examine la légalité de sa détention.

Le Révérend Sithole avait été arrêté le 4 mars. La principale accusation portée à l'époque par les autorités rhodésiennes à son endroit était qu'il aurait tenté d'assassiner certains de ses rivaux politiques. Mardi, le président de la cour a voulu restreindre l'accusation à la violation du cessez-le-feu conclu en décembre avec le gouvernement rhodésien.

Le Révérend Sithole, qui a préféré retourner dans sa prison plutôt que d'assister au procès, a fait savoir qu'il ne pouvait admettre que l'accusation de tentative d'assassinat fût reléguée au second plan. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

● DEUX ETUDIANTS FRANÇAIS, MM. J. Arnould et F. Bergeron, du groupe Action-Jeunesse du Mouvement solidariste français, ont été arrêtés lundi 24 mars à Moscou, pour avoir distribué de la « littérature anti-soviétique », et devaient être expulsés mardi d'U.R.S.S. Toutefois, ce mercredi matin, ils n'avaient pas encore regagné Paris. En distribuant des tracts, des bibles éditées en U.R.S.S. et des ouvrages de dissidents soviétiques tels qu'Andreï Sakharov, Alexandre Soljenitsyne et Vladimir Maximov, ils entendaient montrer leur solidarité avec les prisonniers politiques en U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Kissinger s'attend à un rôle accru de...

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

Italie

Union soviétique

Rhodésie

ASIE

La guerre en Indochine

L'ÉVACUATION DE DA-NANG A COMMENCÉ

Le président Ford a décidé, le mardi 25 mars, d'envoyer d'urgence le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Weyand, au Vietnam du Sud pour y examiner sur place les conséquences de la dégradation de la situation militaire. Ancien adjoint du commandant en chef des forces américaines au Vietnam du Sud, et ayant eu à ce titre d'excellentes relations personnelles avec le président Thieu, le général Weyand doit transmettre aux autorités vietnamiennes l'assurance que le président Ford est décidé à faire tous les efforts nécessaires pour obtenir du Congrès qu'il vote les crédits indispensables pour fournir l'aide militaire qu'exige la situation actuelle.

Mardi également, le porte-parole du département d'Etat a annoncé que les Etats-Unis feraient tout leur possible pour aider le gouvernement de Saigon à évacuer les réfugiés qui se trouvent actuellement dans la ville de Danang, encerclée par les forces communistes. Un pont aérien devait commencer à fonctionner dès mercredi entre Danang et la ville de Cam Ranh, 450 kilomètres plus au sud, avec deux Boeing 737 et 747 appartenant à des compagnies privées américaines. On prévoit que dix mille personnes pourront ainsi être transportées chaque jour. Parallèlement, une opération d'évacuation — comparée par la presse américaine à celle de Dunkerque en 1940 — est également en cours d'organisation par voie maritime.

Toujours à Washington, le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le sénateur Sparkman, a demandé au président Ford de s'efforcer d'obtenir la convocation de la conférence de Paris sur le Vietnam, et de s'entretenir avec les gouvernements soviétique et chinois afin, notamment, de tenter de résoudre le drame des réfugiés au Vietnam du Sud.

● A SAIGON, le président Thieu, qui avait demandé mardi à son premier ministre de remanier le gouvernement pour former un *« cabinet de combat »*, a diffusé mercredi un ordre du jour aux combattants, ordonnant aux forces sud-vietnamiennes *« à partir d'aujourd'hui d'arrêter l'ennemi, de défendre opiniâtrement les positions et les lignes de front (...), et de contre-attaquer »*. Le chef de l'Etat sud-vietnamien, qui accuse le Vietnam du Nord d'avoir *« ouvertement utilisé les armes pour s'emparer du Vietnam du Sud »*, a justifié les retraits gouvernementaux de la semaine écoulée en affirmant : *« Devant la supériorité des effectifs et la puissance de feu de l'ennemi, nous avons dû réduire le périmètre de défense pour pouvoir accorder nos moyens et nos possibilités. »*

Sur le plan militaire, la situation est particulièrement critique dans le secteur de Danang, vers lequel convergent les forces communistes qui ont investi au cours des derniers jours les provinces voisines de Quang-Tin et de Quang-Ngai. La base aéronavale et ses environs ont été bombardés à la roquette. La ville de Hué est également soumise à un bombardement sévère, mais le porte-parole du commandement de Saigon a démenti qu'elle ait été évacuée par les militaires et par sa population. Sur les Hauts-Plateaux, les forces gouvernementales ont réussi à reprendre la localité de Khanh-Duong, sur la route n° 21, où les forces communistes bloquaient la retraite des troupes évacuées de la région de Ban-Me-Thuot vers la côte. Des combats sont également signalés dans les provinces méridionales où la ville de Ha-Tien, sur le golfe de Siam, serait tombée aux mains des communistes.

Le sort des réfugiés a été évoqué mardi au cours d'une conférence de presse par un député de l'opposition bouddhiste, M. Tran Van Thung, qui a affirmé que cinquante mille personnes, dont de nombreuses femmes et enfants, avaient trouvé la mort au cours de l'exode de la région des Hauts-Plateaux vers la côte. La veille, le vce-premier ministre, M. Phan Quang Dan, avait fait état à ce sujet du chiffre de mille morts.

● AU CAMBODGE, les forces gouvernementales ont perdu de nouvelles positions dans la journée de mardi à une vingtaine de kilomètres au nord de Phnom-Penh. De source militaire ont fait état de fortes concentrations de troupes khmères rouges dans le secteur situé au nord-est de la capitale. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

● A PARIS, M. Dinh Ba Thi, chef par intérim de la délégation du G.R.P. à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, a qualifié d'*« allégations fallacieuses »* les affirmations du gouvernement de Saigon selon lesquelles des divisions nord-vietnamiennes combattraient actuellement au Vietnam du Sud (*le Monde* du 25 mars 1975). *« Les forces qui combattent au Vietnam du Sud*, a-t-il dit, *(...) sont placées sous les ordres du haut commandement de l'armée populaire de libération du Vietnam du Sud. »* Ces forces, selon M. Dinh Ba Thi, sont réparties en trois catégories : forces régulières, forces régionales et forces de guérilla. Le représentant du G.R.P. a cependant admis que, *« quand le Sud est agressé, le Nord a le devoir de le soutenir dans son combat »*.

Thaïlande

LE GOUVERNEMENT FAIT FACE A L'ACTION D'INSURGÉS DANS LE NORD DU PAYS

Bangkok (Reuter). — Le gouvernement thaïlandais a décidé le mardi 25 mars d'envoyer des renforts dans le nord du pays pour y faire face à l'activité récente d'éléments insurgés. Il y a quelques jours, des informations de presse avaient fait état de la pénétration dans le nord de la Thaïlande de plusieurs milliers d'insurgés. Le ministère de la défense a confirmé que des unités gouvernementales s'étaient heurtées à des *« forces étrangères »*, mais sans révéler leur nombre ni leur nationalité.

Un porte-parole gouvernemental a indiqué que la loi martiale — dont l'application venait à expiration le 31 mars dans trente provinces voisines des frontières avec le Laos, la Birmanie et le Cambodge — serait prolongée pour un an dans vingt-huit provinces du pays.

[Les informations publiées récemment dans la presse signalaient le mouvement à partir du Laos vers la Thaïlande de trois mille insurges formés en Chine. La situation peut devenir préoccupante pour le gouvernement que vient de former à Bangkok le prince Kukrit Pramot, et elle est d'ores et déjà délicate. Le nouveau premier ministre thaïlandais a en effet annoncé son intention de normaliser les relations de son pays avec la Chine et de demander au Parlement l'abolition de la loi sur la répression du communisme en Thaïlande.]

AMÉRIQUES

Argentine

Un conflit syndical provoque de graves affrontements à Villa-Constitucion

De graves incidents ont eu lieu, ces derniers jours, à Villa-Constitucion, important centre industriel situé à 250 kilomètres au nord de Buenos-Aires. Une vaste opération de police (dans laquelle quatre mille hommes seraient engagés) y a, en effet, été récemment entreprise. Cette action fait suite à la dénonciation, par le gouverneur de la province de Santa Fe, d'un *« complot syndical »* qui aurait eu pour but de paralyser la production de certaines entreprises métallurgiques et chimiques de la zone industrielle située le long du Parana, entre Campana et Rosario. Cent cinquante militants syndicaux auraient déjà été arrêtés, cependant que les perquisitions se poursuivaient, ce mardi 25 mars. Plus de vingt mille ouvriers sont en grève dans la province de Santa Fe pour obtenir la libération des détenus.

En réplique, selon toute apparence, à cette opération, un groupe d'environ soixante-dix guérilleros, munis d'armes lourdes, a attaqué, le 24 mars à l'aube, le commissariat central de police de Villa-Constitucion. La veille, le chef adjoint de la police de cette localité avait été tué par l'organisation péroniste de gauche, les Montoneros.

La situation tendue que connaît la zone de Villa-Constitucion s'explique par l'élection, en novembre dernier, à la tête du syndicat des ouvriers métallurgistes de ce secteur, d'un bureau hostile à la direction nationale de la U.O.M. (Union des ouvriers de la métallurgie), le plus puissant syndicat de la Confédération générale du travail (C.G.T.), organisation unique des travailleur péronistes. La U.O.M. de Villa-Constitucion était ainsi devenue le seul syndicat, en Argentine, à défendre des positions de *« lutte de classes »*, s'opposant à la thèse justicialiste orthodoxe de la *« conciliation des classes »*. Le sort du secrétaire général de cette organisation, M. Alberto Piccinini — une perquisition a eu lieu à son domicile, — n'a fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucune information officielle.

Chili

LA RÉUNION DU CLUB DE PARIS EST ANNULÉE

La réunion du Club de Paris sur la consolidation de la dette extérieure chilienne, qui devait s'ouvrir le mardi 25 mars à Paris, a finalement été annulée après le refus de plusieurs membres du Club d'y participer. Il s'agit de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suède, de la Norvège et du Danemark. Les Etats-Unis et l'Espagne avaient accepté d'y assister. Bien que pays hôte, la France n'était pas un chaud partisan de cette rencontre. Les autres pays qui devaient assister à la réunion sont le Canada, le Japon et la République fédérale allemande. La plupart des pays qui ont refusé de venir n'ont pas caché que leur geste était politique et qu'ils ne souhaitaient pas négocier avec les représentants de l'actuel gouvernement chilien (« le Monde » des 23-24 mars). Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle rencontre entre le Chili et ses créanciers du Club de Paris.

DIPLOMATIE

Nomination de deux ambassadeurs

M. SCHRICKE EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

M. GIRAUDON A SAINT-DOMINGUE

M. Jacques Schricke est nommé ambassadeur en République Sud-Africaine, en remplacement de M. Michel Legendre.

[M. Schricke, né en 1920, est licencié ès lettres, licencié en droit et diplômé d'arabe maghrébin de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a occupé divers postes en Sarre, à Washington, à Bonn et à Rabat.

M. Schricke a été représentant permanent adjoint de la France à l'OTAN de 1964 à 1968, puis secrétaire général adjoint à la défense nationale de 1968 à 1970. Après un stage à l'université Harvard, aux Etats-Unis, il fut nommé directeur des pactes au ministère des affaires étrangères.]

M. François Giraudon est nommé ambassadeur à Saint-Domingue, en remplacement de M. Paul Lemire.

[M. Giraudon, né en 1918, est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Après avoir servi au ministère de la France d'outre-mer (affaires économiques), il est entré au département des affaires économiques du Quai d'Orsay (1955-1958). Il a ensuite occupé divers postes à Saigon, au département d'Asie-Océanie du Quai d'Orsay, puis à Téhéran.

M. Giraudon est entré ensuite au service des pactes puis a été consul général à Beyrouth et enfin conseiller à Abidjan.]



EUROPE

Portugal

BIEN QUE LE P.C. AIT DU FAIRE DES CONCESSIONS

Le remaniement ministériel marque un net glissement à gauche

De nos envoyés spéciaux

Le nouveau gouvernement portugais, dont la composition a été rendue publique le mardi 25 mars, en fin de journée, devait prêter serment ce mercredi 26 au palais de Belem devant le président de la République, le général Costa Gomes.

En apparence, le remaniement n'est pas très spectaculaire. « *Cela aurait pu être plus grave...* », murmurait presque avec soulagement, mardi soir, un dirigeant du parti populaire démocratique (P.P.D.), qui récuse formellement l'étiquette « *centriste* » et revendique le label social-démocrate. Le P.P.D., dont les communistes réclamaient l'éviction, reste donc, en définitive, au gouvernement et obtient même un portefeuille supplémentaire. Les socialistes, qui ont mené des conversations orageuses avec le premier ministre Vasco Gonçalves, se maintiennent également dans la coalition. Ils n'ont pourtant obtenu que très partiellement satisfaction et le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), que les amis de M. Mario Soares qualifient volontiers de « *parti communiste numéro deux* », fait son entrée dans la nouvelle équipe.

De nouvelles nationalisations ?

Placés, en fait, devant une alternative par le général Gonçalves, les socialistes ont peut-être été tentés à un moment par leur retrait pur et simple. A un mois des élections à la Constituante, dont ils espèrent encore qu'elles clarifieront les vrais rapports de forces et permettront un renversement des tendances, ils ont choisi de faire bonne figure et de rester dans la course. Ce n'est pas sans amertume. M. Mario Soares quitte les affaires étrangères et devient ministre d'Etat sur le même rang que M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste. « *La décolonisation étant faite*, confiait mardi soir le secrétaire général du P.S., *je ne suis plus réellement intéressé par les affaires étrangères.* »

L'entrée du M.D.P. au gouvernement n'est pas une vraie surprise. Elle était réclamée avec insistance bien avant la tentative de coup d'Etat du 11 mars par les dirigeants de cette formation, issue des commissions démocratiques électorales (C.D.E.), constituées sous l'ancien régime par l'opposition. Le piteux échec des amis du général Spinola a naturellement renforcé le M.D.P. dans sa détermination. Il est plus juste d'ailleurs de parler de « retour » du M.D.P. : l'un de ses principaux dirigeants, M. Pereira de Moura, qui se réclame du progressisme chrétien et qui est directeur de l'Institut supérieur des sciences économiques de Lisbonne, a déjà été ministre d'Etat dans le gouvernement Palma Carlos, de mai à juillet 1974. Il se retrouve à un poste-clé : la supervision de tous les départements économiques. « *Le M.D.P.*, dit-il, *bénéficie sans doute du sigle C.D.E., connu dans tout le Portugal comme un symbole de la lutte des démocrates contre le salazarisme ; mais ne pas être au gouvernement constituait pour nous un lourd handicap à la veille de la campagne électorale...* »

M. Pereira de Moura admet que les nouveaux titulaires des portefeuilles de la planification économique, des finances et de l'industrie sont des personnalités « *très proches, sinon membres, du M.D.P.* ». Tout le secteur économique devrait donc être contrôlé maintenant par des hommes qui sont partisans de réformes de structures sérieuses. M. Pereira de Moura estime lui-même qu'il y aura sans doute de « *nouvelles nationalisations* » après celle des banques et des compagnies d'assurances, ainsi qu'une « *réforme agraire authentique* ». C'est aussi le vœu des officiers les plus radicaux du Mouvement des forces armées, qui entendent « *lutter contre les monopoles* », et tirer ainsi, comme le précise le dernier éditorial du *Movimento*, bulletin du M.F.A., « *toutes les conséquence de l'échec du putsch du 11 mars* ».

M. Alvaro Cunhal, qui a fait manifestement un forcing depuis le 11 mars sous la pression de la base de son parti, peut aujourd'hui se féliciter du « *rééquilibrage* » de la coalition gouvernementale. Sur bien des points, rien ne distingue actuellement les thèses défendues par le secrétaire général du P.C.P. et par le M.D.P., dont de nombreux cadres sont, ou ont été, des militants du parti communiste. C'est sans doute l'essentiel pour M. Cunhal, qui a dû pourtant, lui aussi, faire des concessions qui ne sont pas mineures. Le parti communiste estimait que M. Salgado Zenha, ministre de la justice et ami de M. Mario Soares, n'avait plus sa place au gouvernement.

Les socialistes se sont battus avec ardeur depuis douze jours pour défendre M. Zenha et faire de son maintien au gouvernement une condition de leur participation. Sur ce point, ils ont gagné. Mais ce n'est pas un climat de victoire qui régnait mardi soir au siège du P.S., où tous les dirigeants s'étaient réunis pour dresser un bilan à l'issue de ce qu'il faut bien appeler la crise la plus importante depuis le 25 avril.

Quatre ministres d'Etat

C'est un communiste, M. Alvaro Veiga de Oliveira, qui est nommé ministre des transports, mais le P.C.P. visait l'agriculture. Il a dû y renoncer. Mais les dirigeants du M.D.P. pendant que « *la nomination d'un communiste à l'agriculture aurait paru une provocation dans le nord et le centre du pays* ».

Les quatre ministres d'Etat, MM. Cunhal (P.C.P.), Soares (P.S.), Mota (P.P.D.) et Pereira de Moura (M.D.P.), représentant les formations de la nouvelle coalition, devraient constituer, avec le général Gonçalves, premier ministre, une sorte de cabinet restreint aux pouvoirs élargis qui se réunirait régulièrement une fois par semaine. Les conseils des ministres proprement dits seraient beaucoup plus espacés : les dirigeants, civils ou militaires, semblent en effet d'accord pour estimer que les méthodes de travail du gouvernement doivent être sérieusement améliorées et simplifiées.

Mais l'un des éléents les plus significatifs du remaniement est sans doute la nomination du major Melo Antunes comme ministre des affaires étrangères. Souvent considéré comme un « modéré » au sein du M.F.A., dont il est l'un des théoriciens les plus en vue, le major Melo Antunes a déjà une connaissance solide de l'un des dossiers les plus complexes que doit régler la diplomatie du Portugal nouveau : celui de la décolonisation, qu'il supervisait depuis septembre 1974.

Le major Antunes se trouvait à Alger le 11 mars, premier dirigeant du nouveau Portugal à se rendre en visite officielle dans un pays d'Afrique avec lequel les hommes du M.F.A. se sentent des affinités particulières : les Algériens souhaitent eux aussi se dégager, dans la mesure du possible, de l'influence des grandes puissances. Mais il va de soi que la nouvelle diplomatie portugaise réaffirmera le respect des engagements internationaux pris par Lisbonne.

MARCEL NIEDERGANG.
DOMINIQUE POUCHIN.

ÉVICTIONS ET PROMOTIONS DANS L'ARMÉE

Le général Spinola et les dix-huit officiers impliqués dans la tentative de coup d'Etat du 11 mars dernier, qui depuis lors se sont enfuis du pays, ont été rayés des cadres de l'armée portugaise, en application d'un décret pris par le Conseil de la révolution. La liste de ces officiers a été publiée, le mardi 25 mars, dans la presse de Lisbonne.

La radiation s'accompagne d'une suspension des droits politiques pour une durée de vingt ans et du retrait des décorations, récompenses ou pensions. Les biens de ces dix-neuf militaires seront en outre confisqués. Il reviendra au Conseil de la révolution de fixer les revenus nécessaires à la subsistance de leurs familles.

Un autre décret du Conseil prévoit le versement dans la réserve des officiers qui « n'offrent pas les garanties de fidélité aux principes définis par le programme du Mouvement des forces armées » ou sont considérés comme « professionnellement incompétents ». Le Conseil veut ainsi accélérer la promotion de ceux qui présentent les « meilleures garanties de servir les forces armées et le peuple portugais », après le coup d'Etat manqué du 11 mars, qui a démontré « l'insuffisance de l'assainissement réalisé et l'urgente nécessité de faire coïncider la hiérarchie formelle et la hiérarchie des compétences ».

D'autre part, une organisation militaire anticommuniste, qui s'intitule Mouvement démocratique des formes armées M.D.F.A.) s'est manifestée pour la première fois le mardi 25 mars au Portugal en envoyant un communiqué à la presse. Cette organisation, à laquelle adhèreraient sept cent cinquante officiers et sergents de toutes les casernes du pays, se déclare prête « à lutter pour une démocratie pluraliste, contre le parti communiste et le gouvernement social-fasciste du premier ministre Vasco Gonçalves ».

Le M.D.F.A. affirme que le mouvement du 11 mars n'a été qu'un coup d'essai et que ses promoteurs et acteurs ne sont pas des fascistes. Le texte s'achève par les proclamations suivantes : « Vive Spinola ! Vive le Portugal démocratique et indépendant ! »

● ERRATUM. — Une répétition de ligne a rendu incompréhensible la fin d'un paragraphe sur la conférence de presse tenue par le M.F.A. Nous le rétablissons : « ... le M.F.A. entendait vraisemblablement riposter à certaines rumeurs de la presse étrangère et aux bruits qui courent dans les milieux conservateurs portugais, présentant, selon l'expression du colonel Corvacho, l'*intentona* (la tentative) du 11 mars comme une *inventona* (invention ».

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre, général Vasco Gonçalves ; *ministres sans portefeuille*, M. Alvaro Cunhal (communiste) ; M. Mario Soares (socialiste) ; M. Francisco Pereira de Moura (M.D.P.) ; M. Joaquim Magalhaes Mota (P.P.D.) ; *affaires étrangères*, commandant Ernesto Melo Antunes ; *planification et coordination économique*, M. Mario Murteira (ex-M.D.P.) ; *intérieur*, commandant Antonio Metelo ; *défense*, capitaine Silvano Ribeiro ; *travail*, commandant Jose Costa Martins ; *éducation*, commandant Jose Da Silva ; *communication sociale (information)*, capitaine Joge Correia Jesuino ; *finances*, M. Jose Joaquim Fragoso (M.D.P.) ; *industrie*, M. Joao Cravinho (ex-MES, proche M.D.P.) ; *agriculture*, M. Fernando Oliveira Baptista ; *commerce extérieur*, M. Jose Da Silva Lopes ; *affaires sociales*, M. Jorge Carvalho Sa Borges (P.P.D.) ; *justice*, M. Francisco Salgado Zenha (socialiste) ; *infrastructures sociales et environnement*, colonel Jose Augusto Fernandes ; *transports et communications*, M. Alvaro Veiga de Oliveira (communiste) ; *coordination entre les territoires d'outre-mer*, M. Antonio de Almeida Santos (sans étiquette, proche du P.S.).

[M. D. P. : Mouvement démocratique populaire, proche du P. C. ; P. P. D. : Parti populaire démocratique, centre gauche ; M. E. S. : Mouvement de la gauche socialiste.]

LE COMMANDANT MELO ANTUNES ministre des affaires étrangères

Un tenant du non alignement

Le commandant Melo Antunes, nouveau ministre des affaires étrangères, est l'un des hommes les plus en vue du Mouvement des forces armées. C'est aussi l'un de ses dirigeants les plus politisés. Membre de la commission de coordination du M.F.A. le 25 avril 1974, ministre d'Etat depuis juillet, son rôle au sein du gouvernement n'a cessé de grandir. Il était depuis septembre chargé de superviser deux des dossiers les plus lourds : la décolonisation et les affaires économiques. La conférence de l'Algarve, qui a permis aux trois mouvements de libération de l'Angola de conclure un accord de principe, est en grande partie son œuvre. Il a également mis au point le plan économique d'urgence de trois ans à l'issue de très longues et laborieuses négociations.

Qualifié assez souvent de « modéré » *et jugé proche du parti socialiste, dont il est loin pourtant de partager toutes les options, le commandant Melo Antunes compte défendre ce qu'il appelle* « un projet national » *qui implique une politique progressive de non-alignement :* « Certes, nous appartenons à l'Europe et nous souhaitons renforcer tous nos liens avec les nations européennes », *déclare à ses amis le major Antunes.* « Mais, *ajoute-t-il*, le Portugal se sent aussi à bien des égards africain et proche des nations du tiers-monde ». — M. N.

M. VEIGA DE OLIVEIRA ministre des communications et des transports

Agé de quarante-six ans, le nouveau ministre est entré en 1954 au parti communiste, dont il est devenu un des cadres permanents. Il a travaillé, entre 1956 et 1957, au ministère des travaux publics, qu'il a dû quitter pour raisons politiques, avant de se consacrer à l'action clandestine au début de 1958. Il a vécu quatre ans au Brésil, jusqu'à la fin de 1962. Rentré clandestinement au Portugal, il a été arrêté et emprisonné en 1965. Il a subi pendant sa détention la torture par le bruit pendant dix-huit jours. Condamné à quatre ans de prison, il a été libéré sous condition en juin 1970. C'est un économiste spécialisé dans les problèmes touchants au commerce international.

M. FRANCISCO PEREIRA DE MOURA ministre d'Etat sans portefeuille

Economiste, directeur de l'Institut supérieur des sciences économiques de Lisbonne et membre de la commission centrale du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), le professeur Pereira de Moura avait déjà été ministre d'Etat chargé des problèmes économiques, de mai à juillet 1974, dans le gouvernement Palma Carlos. Lié au courant progressiste de l'Eglise, il avait été arrêté, dans la nuit du 31 décembre 1972, alors qu'il participait avec d'autres catholiques à une veillée dans l'église du Rato contre la guerre coloniale. Il est membre du Conseil mondial de la paix.

CAPITAINE COSTA MARTINS ministre du travail

Nommé ministre du travail dans le deuxième gouvernement formé en juillet 1974 par le général Vasco Gonçalves, le capitaine Costa Martins a défendu, en janvier 1975, le projet de loi sur l'unicité syndicale, vivement contesté par les socialistes et certains syndicalistes. L'équipe qu'il a formée avec le secrétaire d'Etat au travail, M. Carlos Carvalhas, est souvent considérée comme proche des thèses soutenues par le parti communiste.

M. SALGADO ZENHA ministre de la justice

Avocat, ministre de la justice dans tous les gouvernements depuis le 25 avril, M. Zenha fait partie du comité directeur du parti socialiste. Opposé à la loi reconnaissant le principe de l'unicité syndicale, il a pris position en faveur d'une « unité décidée à la base », *ce qui l'a entraîné dans une polémique sévère avec le ministre du travail, le major Costa Martins. Il est depuis lors très contesté par le parti communiste et le Mouvement démocratique portugais, ainsi que par la fraction la plus progressiste du M.F.A.*

● *Le commandant Vitor Alves*, qui était ministre d'Etat dans le précédent gouvernement, devrait être nommé représentant permanent à l'ONU. Il pourra désormais occuper son poste de membre du Conseil de la révolution, ce qui était subordonné à l'abandon de sa charge de ministre. Le départ du lieutenant-colonel Costa Bras, qui était ministre de l'intérieur, est dû, indique-t-on, à des raisons de santé.

Italie

A L'ISSUE DU XIVe CONGRÈS

Le comité central du P.C.I. est largement renouvelé

De notre correspondant

Rome. — A l'issue de son XIVe congrès, qui vient de se réunir à Rome, le parti communiste italien a modifié son organisation interne et renouvelé ses cadres dirigeants.

MM. Luigi Longo et Enrico Berlinguer sont reconfirmés dans leurs fonctions respectives de président et secrétaire. Ils restent tous deux à la direction du parti, qui se voit légèrement réduite, tandis que le nombre des membres du secrétariat passe, en revanche, de sept à neuf. Le bureau politique a été supprimé. La principale nouveauté réside toutefois en une certaine décentralisation. Entre des congrès nationaux plus espacés (tous les quatre ans au lieu du rythme triennal actuel) s'intercaleront des congrès régionaux. Ces institutions nouvelles correspondent au changement de cap enregistré pendant le congrès à propos du « *compromis historique* » : cette alliance avec les autres forces populaires du pays ne pouvant se réaliser dans l'immédiat, l'effort du P.C.I. portera sur des actions unitaires concrètes aux niveaux local et régional.

Le renouvellement du comité central (quarante-neuf changements sur cent soixante-dix-sept membres) semble répondre à ce dernier souci. Avec l'entrée du compositeur Luigi Nono et du philosophe Umberto Cerroni, le monde artistique et intellectuel s'y trouve mieux représenté. Parmi les sortants, on note le nom de M. Davide Lajolo, directeur de la revue communiste *Giorni-Vie Nuove*, qui vient de publier les Mémoires de M. Smrkovsky. Faut-il y voir la raison de sa mise à l'écart ? On imagine difficilement que M. Lajolo ait pu prendre une telle initiative sans l'appui du parti, qui s'est servi plus d'une fois de sa revue pour publier des textes trop audacieux pour figurer dans l'*Unita*. Officiellement, le départ du directeur de *Vie Nuove* s'insère dans le renouvellement des cadres dirigeants (et il est vrai que le P.C.I. est, de tous les partis italiens, celui qui se rajeunit le plus). Mais M. Lajolo a peut-être payé aussi son *Histoire secrète du parti communiste italien*, récemment publié en feuilleton dans le nouvel hebdomadaire *Il Mondo*, et dans laquelle il racontait des polémiques internes après la mort de Togliatti.

Ce feuilleton a dû provoquer quelque mauvaise humeur au sein du P.C.I. : l'un des principaux dirigeants, M. Giancarlo Pajetta, relevait ces jours derniers, avec ironie, « *un mélange de mémoire et de fantaisie dans la tête de M. Lajolo* ».

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

Recevant M. Poniatowski

M. Wilson aurait donné l'assurance que la « renégociation » était terminée

De notre correspondant

Londres. — Venu à Londres pour une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son collègue britannique, M. Roy Jenkins, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, ministre d'Etat, a joué, avant tout, le rôle d'émissaire entre le président Giscard d'Estaing et le premier ministre britannique.

Le ministre de l'intérieur s'est certes montré très intéressé par les méthodes de formation des jeunes policiers britanniques et par le système de transmissions utilisé par Scotland Yard. Il a également donné le départ à une collaboration franco-britannique plus étroite dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la pollution dans la Manche.

M. Poniatowski a transmis à M. Wilson et à M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, le point de vue du président français sur un certain nombre de problèmes. Bien qu'aucun communiqué n'ait été publié, on sait ici que l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du Marché commun, les chances d'un règlement pacifique au Proche-Orient, après l'échec de la mission de M. Kissinger, et le différend sur la mer d'Iroise ont été parmi les sujets évoqués. M. Wilson a remis à son hôte un message pour l'Elysée.

Selon M. Poniatowski, le premier ministre britannique a donné l'assurance que la renégociation était terminée et que son gouvernement n'avait pas l'intention de remettre en cause les principes fondamentaux du traité de Rome. Les questions de la désignation d'un tribunal d'arbitrage pour délimiter la ligne médiane en mer d'Iroise et du commencement des prospections pétrolières françaises dans les eaux non contestées devraient, a assuré le ministre français, être débloquées lors de la réunion d'experts franco-britanniques qui se tient mercredi 26 mars dans la capitale britannique.

Dans une interview télévisée à la B.B.C., M. Poniatowski a déclaré que, sans vouloir s'immiscer dans la politique intérieure de la Grande-Bretagne, il attendait avec optimisme et espoir le résultat du référendum sur l'Europe. Il a, ensuite, dans un anglais parfait, esquissé une défense et une illustration du libéralisme en Europe, qui n'a pu qu'enchanter les partisans de M. Jeremy Thorpe.

(Intérim.)

Irlande du Nord

L'ÉLECTION DE LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE AURA LIEU LE 1er MAI.

(De notre correspondant.)

Londres. — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a annoncé, mardi 25 mars, à Belfast, que les élections de la « convention » de soixante-dix-huit membres, chargée d'élaborer un projet de constitution acceptable par la majorité protestante et la minorité catholique, auront lieu le 1er mai prochain.

La visite de M. Wilson en Ulster a provoqué une certaine surprise à Londres, où siégeait un conseil de cabinet consacré essentiellement aux problèmes suscités, au sein du parti travailliste, par le référendum sur l'Europe. En laissant la présidence de la réunion à M. Edward Short, le premier ministre a sans doute voulu démontrer à ses collègues que les affaires du gouvernement avaient la préséance sur les querelles intestines.

Après l'effondrement, en mai 1974, de l'exécutif collégial dirigé par M. Brian Faulkner, le gouvernement britannique avait dans un livre blanc, annoncé son intention de laisser la population d'Ulster décider elle-même de la forme de ses institutions. Aucune solution concrète ne sera imposée par Londres, mais M. Wilson et le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, ont fait savoir que le Parlement de Westminster ne ratifierait qu'une solution constitutionnelle assurant, sous une forme ou sous une autre, un partage des pouvoirs entre les deux communautés d'Irlande du Nord.

Refusant de rentrer dans le système politique actuel, le Sinn Fein provisoire, l'aile politique de l'IRA, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne présenterait pas de candidats aux élections.

(Intérim.)

Union soviétique

Les résultats du voyage de M. Chirac sont d'une minceur révélatrice, estime le P.C.F.

Le bureau politique du parti communiste français, réuni mardi 25 mars, constate, dans un communiqué, que, « *malgré l'énorme battage publicitaire fait autour du voyage de M. Chirac, ces résultats sont en fin de compte d'une minceur révélatrice de la mauvaise volonté du pouvoir giscardien à l'égard du développement souhaitable de la coopération entre la France et l'Union soviétique* ».

Pour le bureau politique, le voyage du premier ministre « *confirme le refus du pouvoir giscardien de contribuer réellement et activement à la solution des grands problèmes internationaux de l'heure, pourtant étroitement liés au sort de la paix, de l'indépendance des peuples, de la sécurité de la France. Les projets de coopération économique franco-soviétique*, ajoute-t-il, *dont la réalisation serait si profitable aux travailleurs français, restent pour l'essentiel — comme depuis de longs mois — à l'état de projets.*

» *Le plus clair des résultats du voyage de M. Chirac est l'exploitation politique que celui-ci a pu en faire au bénéfice du pouvoir giscardien.* »

[La presse soviétique, nous signale notre correspondant, ne partage as le scepticisme exprimé par le bureau politique du P.C. français. C'est ainsi que pour les « Izvestia », parues mardi soir à Moscou, les entretiens qui viennent de se dérouler servent d'« exemple salutaire d'un nouveau système de rapports internationaux basés sur les principes de paix, de bon voisinage et de coopération ». Il est vrai que l'organe du gouvernement maintient la distinction que nous avions déjà relevée hier entre « les entretiens et pourparlers soviéto-français », qui se sont déroulés « dans une atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelle », et la rencontre Brejnev-Chirac, dont le climat est qualifié seulement de « sérieux et constructif ».

Relevons par ailleurs que, sans commenter l'entretien télévisé de M. Giscard d'Estaing, l'agence Tass relève la déclaration du président de la République selon laquelle la France « doit disposer d'une défense indépendante » et continuera « son activité en faveur de la paix ».]

● *Les Comités populaires de France* (extrême droite) ont publié, lundi 24 mars, une déclaration dans lesquels ils « *s'indignent de voir le chef du gouvernement français entériner moralement et en fait l'existence d'une cinquième colonne soviétique à l'intérieur de notre pays* ». Ils ajoutent que « *le fait d'aller quémander près de Moscou leur propre intervention dans les affaires françaises (...) prouve que nos hommes politiques ont perdu tout sens de la dignité nationale* ». Comités de France, B.P. 61, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.





AFRIQUE

SOMALIE 1975 : an VI de la révolution

II. — LA CROISADE CONTRE L'IGNORANCE

Dans un premier article, notre envoyé spécial a évoqué le drame de la sécheresse, auquel le gouvernement de Mogadiscio doit faire face. (« Le Monde » du 26 mars.)

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Mogadiscio. — Le drame de la sécheresse n'a pas ralenti la croisade pour l'alphabétisation entreprise par le gouvernement.

Le Conseil national de développement des masses rurales coordonne les efforts dans cette direction. Son « état-major », composé d'hommes jeunes, acquis aux optinns socialistes de la junte qui s'est emparée du pouvoir le 21 octobre 1969 fait preuve d'un militantisme et d'une abnégation qui forcent l'admiration. Les principaux responsables du Conseil nous ont expliqué leurs objectifs et leurs méhodes d'action.

C'est en octobre 1972, à l'occasion du troisième anniversaire de la « révolution d'octobre », que la junte a décidé d'entreprendre l'alphabétisation de toute la Somalie. Le principe est simple : « *Chaque personne instruite doit apprendre à ses compatriotes à lire et à écrire.* » La population des villes a d'abord été alphabétisée au cours de l'année 1973. L'alphabétisation des masses rurales a commencé en 1974 et se poursuit cette année.

Le 1er janvier 1973, le somali (1) est devenu la langue officielle, remplaçant l'italien, l'anglais et l'arabe. Dans une deuxième étape, il doit devenir la langue d'enseignement. Les premiers résultats tendent à prouver que ce but sera atteint rapidement. Le premier livre en langue somali a été publié le 2 octobre 1972 à Mogadiscio, et le plan en cours de réalisation prévoit que la totalité de l'enseignement secondaire sera dispensée en somali dès l'année 1975-1976.

Vingt cinq mille élèves « mobilisés »

Un ancien professeur de chimie, qui est l'un des animateurs du Conseil de développement des masses rurales, nous a déclaré : « *L'alphabétisation s'accompagne de quatre autres objectifs : recenser la population* (2), *lui fournir les soins médicaux de première nécessité, lui donner une conscience politique en lui enseignant les principes socialistes, inventorier les ressources économiques nationales, notamment les troupeaux* (3) ». Les responsables du Conseil de développement ont pour principal souci de supprimer le clivage existant, ici comme ailleurs dans le tiers-monde, entre citadins et ruraux. Ce nivellement apparaît indispensable à la junte, qui veut faire prendre conscience à ses compatriotes que le sentiment d'appartenir à une même nation ne doit pas être l'apanage des masses urbaines.

Les écoles secondaires ont été fermées pour sept mois. Vingt-cinq mille élèves ont été dispersés à travers tout le pays — plus vaste que la France (637 657 kilomètres carrés). Ne sont dispensés de ce travail que les élèves des écoles normales — qui deviendront plus tard des enseignants, — ceux qui appartiennent à l'enseignement technique et les jeunes de moins de quinze ans. Tous les écoliers ou lycéens ayant plus que cet âge sont « mobilisés » pour participer à la « *guerre contre l'ignorance* ». Toute défection est sanctionnée par trois années d'exclusion de l'enseignement.

Les dirigeants du Conseil devancent nos objections : « *On a parlé de perte de temps. C'est faux. Les alphabétiseurs apprendront beaucoup de la part des ruraux, notamment dans le domaine culturel et dans celui de la sauvegarde des traditions. En communiquant leur propre savoir, ils auront acquis le sens des responsabilités... Les enseignants improvisés apprendront eux-mêmes la vraie langue somali...* »

Comment des jeunes gens sont-ils en mesure d'imposer leur autorité à une société traditionnelle fondée sur le respect des aînés ? « *La campagne*, nous dit-on, *a été préparée à la radio par un travail de mise en condition psychologique. Lorsque les élèves sont arrivés sur les lieux où ils devaient travailler, ils ont été accueillis comme les hôtes des familles qui les hébergeaient. Avant leur départ, eux-mêmes avaient été préalablement informés, et il était entendu qu'en même temps qu'ils dispenseraient un enseignement ils en recevraient également un de la part de leurs hôtes...* »

Les parents n'ont-ils pas manifesté quelque réticence à se séparer de leurs enfants ? « *Certains ont essayé de s'opposer à leur envoi en brousse, mais ils se sont souvent laissés convaincre par les intéressés eux-mêmes. De nombreux parents, qui n'avaient jamais quitté Mogadiscio ou Chisimaio, sont allés en brousse pour rendre visite à leurs enfants. Des contacts se sont noués entre eux et les familles rurales qui suivent l'enseignement de leurs fils ou de leurs filles, et cela contribue à l'éradication du tribalisme et de tous les particularismes.* »

Pourquoi ce choix ? « *C'est une voie socialiste authentique. Les intérêts personnels disparaissent devant les intérêts nationaux. Nous nous y sommes engagés parce que, tenant compte de l'expérience des autres, nous avons constaté que la voie capitaliste ne correspondait pas aux impératifs de la Somalie nouvelle.* »

Peut-on parler de « *révolution culturelle* » ? Les réponses insistent toutes sur le caractère spécifiquement somalien de l'expérience en cours. « *Nous connaissons les expériences étrangères analogues, celles de Cuba et de la République populaire de Chine, par exemple. Mais la Chine a eu affaire à des sédentaires, alors que nous devons compter avec des nomades...* »

T.F.A.I. — DJIBOUTI — GOLFE D'ADEN — Zeila — Berbera — Borama — Hargeisa — Burao — Erigavo — Bosaso — Cap Guardafui — Bereda — MIGIURTINIA — Gardo — Bender Beila — ÉTHIOPIE — Las Anod — Werder — OGADEN — Galkayo — Obbia — Belet Uen — SOMALIE — Baidoa — Bur Acaba — Afgoi — MOGADISCIO — Merca — Brava — Gelib — Giamame — Chisimaio — KENYA — OCÉAN INDIEN — Routes principales — Projet de route financé par la Chine — 0 — kilomètres — 300

La fierté nationale s'exprime à tous les niveaux, en toutes circonstances. L'activité des centres culturels étrangers, qu'ils soient chinois ou soviétiques, est interdite en milieu somali. Refusant de céder aux pressions de la Libye, les dirigeants de Mogadiscio ont choisi la transcription de la langue somali en caractères latins, au détriment des caractères arabes. Si l'enfant somalien reçoit un enseignement en langue somali, c'est parce que l'enseignement en langue étrangère prolongeait inutilement la scolarité, cette situation étant en outre ressentie comme une aliénation culturelle. « *Il ne faudra bientôt plus que dix années, au lieu de douze, pour faire un bachelier, et l'anglais, l'italien et l'arabe seront désormais enseignés comme des langues étrangères...* »

L'homogénéité ethnique du pays, presque exclusivement peuplé de Somalis, a favorisé l'entreprise, mais il ne faut pas en sous-estimer les difficultés. Communauté de race et communauté religieuse islamique — à peu près toute la population est islamisée — constituent des atouts précieux, mais c'est parce que la junte a imposé — parfois autoritairement — ses options, que les transformations en cours peuvent s'effectuer dans le domaine de l'enseignement comme dans les autres secteurs de la vie nationale : les chantiers collectifs ont été multipliés ; les assurances, les banques, les compagnies de distribution de produits pétroliers, ont été nationalisées, et les coopératives développées ; le commerce privé n'est toléré que s'il ne porte pas sur les produits de première nécessité (4).

Un peuple en uniforme

A Afgoi, ancien centre de colonisation agricole italienne, situé à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Mogadiscio, trois femmes assurent la direction des opérations d'alphabétisation. C'est un peuple en uniforme qui nous accueille : militaires assurant des fonctions administratives ou de police, « *pionniers de la révolution* » vêtus d'une chemise blanche et d'un pantalon (ou d'une jupe) bleu, « *fils de la révolution* », âgés de cinq à neuf ans, qui suivent des cours de formation politique.

Après avoir commenté les tableaux statistiques concernant les vaccinations, la production, les soins au cheptel, etc., une ancienne directrice d'école nous explique : « *Notre combat contre l'ignorance a débuté le 4 août dernier... La majorité des alphabétiseurs vient de Mogadiscio, ou du district d'Afgoi. Ce dernier est divisé en quatre zones, elles-mêmes subdivisées en vingt-quatre parties, à leur tour divisées en plus petites unités... Pour l'ensemble du district, nous disposons de cinq cent vingt-six alphabétiseurs, contrôlés par quarante-huit enseignants... Il s'agit non seulement d'instruire, mais de creuser des puits, de construire des bâtiments, d'élever la conscience politique de la population...* »

Dans la salle d'exposition, sous un portrait du général Syaad Barre, « *père de la révolution* », sont rassemblés des produits du sol somalien, des objets d'artisanat, des échantillons minéralogiques, des brochures de propagande. Des témoignages, souvent naïfs, ont été rédigés par des alphabétiseurs ou des gens auxquels ils ont appris à lire et à écrire. Des panneaux portent des slogans révolutionnaires en somali. Sous le drapeau bleu frappé d'une étoile blanche, emblème national, et le fanion bleu et rouge de la municipalité, on se sépare après s'être mutuellement applaudis, et avoir échangé sourires et poignées de mains. Le gouverneur prend congé, en expliquant que, dans les soixante-quatorze districts de la République, l'atmosphère est à peu près la même.

A Jambalul, en brousse, un peu plus au nord, une soixantaine d'« élèves » nous accueillent par des chants. Puis, l'alphabétiseur poursuit sa leçon : « *Quand est née la révolution ?* ». « *A 3 heures du matin, le 21 octobre 1969.* » « *Pourquoi a-t-elle eu lieu ?* » « *Pour élever le niveau de vie du peuple somalien.* » « *Qui est le père de la Somalie ?* » « *Le président de la République, Jalle (compagnon) Mohammed Syaad Barre.* »

On alterne les exercices de danse, « *pour préserver les traditions* », de lecture, de récitation, d'écriture, en ne perdant jamais de vue la formation politique. Les cours ont lieu tantôt dans des écoles tantôt en plein air. Ici, sous les manguiers, cinq groupes différents, où hommes et enfants sont mêlés, quel que soit leur âge. Les uns suivent attentivement les explications d'un infirmier, les autres font une dictée, un troisième groupe chante : « *Nous avons commencé la révolution et nous la poursuivrons.* » Un quatrième recopie le mot somalien *Hanti-waadag*, qui signifie socialisme. Le dernier groupe récite une poésie de Mohammed Abdallah Hassan, guerrier originaire de l'Ogaden éthiopien (province revendiquée par la Somalie), héros de la lutte anticolonialiste, considéré comme l'initiateur du mouvement pan-somali. (5).

Sur le chemin du retour, vers Mogadiscio, nous nous arrêtons en pleine brousse, près d'une zeriba, sorte d'enclos d'épineux à l'intérieur duquel les nomades enferment leurs troupeaux pour la nuit. Un tableau noir est accroché aux basses branches d'un tamarinier, et un jeune homme de seize ans, vêtu de la fouta des chameliers, fait répéter quelques slogans à ceux qui l'écoutent. Passe un berger, simple curieux attardé. On lui tend un livre rédigé en somali, et ouvert au hasard. Il lit quelques lignes, puis, superbe, dans un éclat de rire, rejoint ses chèvres, qu'il pousse devant lui. Comme il se fait tard, on entonne l'hymne national. Puis chacun regagne son gurgi.

---

(1) Le somali appartient à la famille des langues hamito-sémitiques, comme l'arabe, et fait partie du groupe oriental de la branche cuchite de cette famille (de même que l'afar, parlé à Djibouti).

(2) Les estimations varient de trois à cinq millions d'habitants, ce qui s'explique par l'absence de recensements sérieux à l'époque coloniale, et par l'extrême mobilité des nomades, qui constituent plus de 70 % de la population.

(3) Avant la sécheresse, le troupeau était estimé à près de 3 millions de chameaux, 4 millions de moutons, 1 500 000 bovins et 5 millions de chèvres. Mais cette évaluation était très approximative.

(4) Il existe des « agences nationales » pour l'alimentation, les vêtements, les matériaux de construction, les carburants, etc.

(5) En dépit des attaques conjuguées des Britanniques, des Italiens et des Somaliens, Mohammed Abdallah Hassan, surnommé le « mollah fou » par les Britanniques, combattit la pénétration européenne de 1899 à 1920.

Prochain article :

ENTRE L'ARABITÉ ET LA NÉGRITUDE

L'ALLOCUTION DU CHEF DE L'ÉTAT

J'ai abouti à la conclusion qui avait été celle

Voici le texte de l'allocution radiotélévisée prononcée mardi soir 25 mars par M. Valéry Giscard d'Estaing :

Le sujet que je voudrais traiter ce soir devant vous est différent de ceux dont je vous ai entretenus au cours de mes précédents entretiens au coin du feu. Je souhaite, d'ailleurs, que le feu soit allumé cette année pour la dernière fois.

Je dois, en effet, vous parler ce soir de la sécurité, la sécurité extérieure de la France, la sécurité de son économie, la sécurité des personnes.

La sécurité, on n'y pense guère pendant les périodes paisibles et on est peu disposé à consentir des sacrifices pour elle. Je suis persuadé d'ailleurs que beaucoup d'entre vous à l'heure actuelle pensent qu'il n'est pas nécessaire de faire des efforts pour assurer la sécurité de la France.

La vérité, c'est qu'en effet la France est devenue un pays pacifique. Elle est devenue un pays pacifique après avoir été un pays guerrier pendant très longtemps. Je regardais récemment le film qui a été tourné en Union soviétique à propos de la campagne de Russie de 1812. On y voit l'armée française, et l'on est impressionné par la discipline, le courage, l'organisation de cette armée française qui avait traversé l'Europe à pied. Mais ceci, c'est l'histoire, et, aujourd'hui, en effet, la France est un pays pacifique, sans doute un des pays les plus pacifiques du monde.

Nous n'avons plus aucune revendication territoriale, nous n'avons nulle part la volonté d'imposer nos conceptions par la force, et, donc, étant un pays pacifique, nous pouvons croire que nous vivons dans un monde paisible. Mais, il ne dépend pas d'un pays de cinquante-deux millions d'habitants de faire en sorte qu'un monde de quatre milliards d'habitants soit un monde paisible, et nous vivons à l'heure actuelle dans un monde qui est encore violent et où se pose donc le problème de la sécurité.

Un certain nombre de foyers de guerre ne sont pas éteints, notamment, d'ailleurs, dans des pays où la France était jadis présente. Le risque d'affrontement n'a pas disparu, on l'a vu au Moyen-Orient et, d'ailleurs, au cours des dernières années, les foyers de désordre se sont rapprochés de l'Europe. Il se pose donc pour la France un problème de sécurité, c'est-à-dire un problème de défense.

SÉCURITÉ : une défense indépendante

Lorsque vous m'avez élu président de la République, vous m'avez confié le progrès de la France, mais vous m'avez aussi confié constitutionnellement sa sécurité. J'ai réfléchi longuement à ce problème, et j'ai abouti à la conclusion qui avait été celle du général de Gaulle et qui est que la France doit disposer d'une défense indépendante. La France fait partie d'une alliance, mais elle doit assurer elle-même, de manière indépendante, sa défense.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie deux choses : d'abord, disposer nous-mêmes des moyens nécessaires pour assurer notre défense et, ensuite, décider nous-mêmes des circonstances dans lesquelles nous devrions utiliser ces moyens. Ce sont ces principes qui guident à l'heure actuelle la politique de défense indépendante de la France.

Je voudrais d'abord vous faire remarquer quelque chose. Souhaiter que la France ait une défense indépendante et lui refuser les moyens de l'armemnt nucléaire, de l'armement atomique, est une affirmation stupide, et je vais vous le démontrer.

C'est une affirmation stupide, d'abord parce qu'il faut savoir que la France se trouve géographiquement placée entre les deux super-puissances qui disposent, à l'heure actuelle, d'un armement nucléaire considérable. J'ai noté les chiffres. Voici, à l'heure actuelle, les moyens nucléaires des grandes puissances, c'est-à-dire les lanceurs de bombes thermonucléaires dont disposent, à l'heure actuelle, les Etats-Unis. Ils peuvent lancer simultanément 2 150 engins thermonucléaires, et l'Union soviétique peut lancer simultanément 2 400 engins thermonucléaires. On a parlé d'un accord qui avait eu lieu, vous vous en souvenez, à Vladivostok l'année dernière. Cet accord limite, si l'on peut dire, à 2 400 lanceurs du côté américain et 2 400 lanceurs du côté soviétique les moyens de lancement des bombes thermonucléaires.

Il faut savoir aussi que l'Europe, dans laquelle nous sommes placés, dispose de très nombreux engins nucléaires, les engins tactiques, qui ne sont pas ceux qui sont destinés à être lancés très loin, sur les villes ou pour détruire la population, mais qui sont destinés à être utilisés dans les combats militaires. Or, en Europe de l'Ouest, sans compter la France, il y a, à l'heure actuelle, sans doute environ 7 000 bombes atomiques tactiques disponibles. Du côté de l'Europe de l'Est, nous ne connaissons pas le chiffre, c'est pourquoi je n'ai pas voulu l'écrire, mais c'est sans doute un ordre de grandeur comparable.

Dans ces conditions, imaginer que la France, placée entre les deux super-puissances et dans une région du monde où il y a déjà, stockées, plus de 10 000 bombes atomiques tactiques, pourrait assurer sa défense de manière indépendante sans disposer de l'armement nucléaire, je dis bien c'est une thèse stupide, et quand vous l'entendrez exprimer à nouveau, sachez qu'elle ne correspond pas à l'intérêt de la France.

Naturellement, vous pouvez vous dire : mais devant ce nombre considérable d'engins nucléaires, est-ce que ceux dont nous disposons peuvent assurer, aussi peu que ce soit, notre sécurité ?

Alors là, il faut faire deux remarques : la première, c'est que la France, qui avait montré — je vous l'ai dit — dans le passé sa capacité militaire, a montré, en matière atomique, sa capacité technique et si nous sommes, à l'heure actuelle loin, très loin derrière les super-puissances. Nous sommes la troisième super-puissance nucléaire du monde, ce qui, pour un pays de notre importance, représente une performance remarquable. Mais, surtout, le fait pour nous de disposer de cet armement nucléaire obligerait nos agresseurs éventuels à changer de guerre. Au lieu de faire la guerre conventionnelle, ils seraient obligés de prendre, eux, le risque de la guerre nucléaire, et vous savez que, jusqu'à présent, dans le monde, quels qu'aient été les conflits, ici et là, au cours des dernières années, personne n'a osé prendre ce risque de la guerre nucléaire.

Donc, pour la France, pour assurer sa sécurité, le fait d'obliger un éventuel agresseur à prendre le risque de la guerre nucléaire, c'est en effet un moyen efficace de se protéger. Voilà donc pour l'armement nucléaire.

DEUX TABLEAUX POUR LES BESOINS DE LA DÉMONSTRATION

Pour illustrer sa démonstration télévisée, M. Valéry Giscard d'Estaing a présenté deux tableaux des forces nucléaires soviétiques et américaines et du nombre des chars moyens en Europe.

Selon le premier tableau, l'Union soviétique dispose de 2 435 engins thermonucléaires qui peuvent être lancés simultanément et les Etats-Unis de 2 150 engins thermonucléaires. L'accord de Vladivostock sur la limitation du nombre des « vecteurs » nucléaires offensifs crédite de 2 400 lanceurs chacune des deux grandes puissances. D'autre part, il était indiqué qu'en Europe de l'Ouest il existe 7 000 armes nucléaires tactiques. Aucune évaluation n'était donnée pour l'Europe de l'Est.

Selon le second tableau, le nombre des chars moyens était le suivant : France, 845 (il s'agit vraisemblablement de chars AMX-30, la France disposant également de chars plus légers AMX-13); République fédérale d'Allemagne, 3 000; Italie, 1 300 ; Espagne, 550 ; Tchécoslovaquie, 2 500 ; République démocratique allemande, 1 500, et Pologne, 3 400.

L'armement conventionnel

Mais il y a aussi l'armement conventionnel, c'est-à-dire nos forces de défense terrestres, maritimes, aériennes. Ces forces de défense doivent avoir, à mes yeux, deux caractères : elles doivent être disponibles et elles doivent être mobiles.

Elles doivent être disponibles à tout instant puisque, dans le monde, à l'heure actuelle, les crises surviennent rapidement, ici ou là. A propos de cette disponibilité, je voudrais attirer votre attention sur les obligations, sur la situation du personnel qui sert dans ces forces.

A un moment où nous sommes tous habitués à surveiller très attentivement nos horaires et ce qui est attendu de nous, les personnels qui servent dans ces forces doivent être disponibles à tout instant, qu'il s'agisse de l'armée, qu'il s'agisse de la gendarmerie, qui fait partie de nos forces armées. Et d'ailleurs, vous-mêmes, vous vous attendez, lorsqu'il y a une difficulté, ou un incident, de jour, ou de nuit, ou le dimanche, à ce que ces forces soient disponibles. Il faut donc savoir que cela représente, de la part des personnels, un effort de discipline et de conditions de vie qui est certainement méritoire.

Ces forces doivent être disponibles ; elles doivent être mobiles. En effet, jusqu'à présent — c'était sans doute un héritage de la guerre froide, — la conception militaire française avait été déployée vers l'Est, mais je pense qu'à l'heure actuelle les dangers du monde sont des dangers qui peuvent provenir de diverses zones du monde, et nos forces militaires doivent être des forces mobiles.

Faut-il avoir une armée de métier ? Faut-il conserver un service militaire ?

Vous savez que l'armée de métier a deux inconvénients : le premier inconvénient est un inconvénient de dépense, elle coûte plus cher que le service militaire. Mais cet argument, pour moi, ne serait pas décisif. Si la formule était meilleure, nous devrions nous arranger pour pouvoir en supporter le coût.. La vérité, c'est que confier sa défense à une armée de métier, c'est faire en sorte que la population se désintéresse de sa défense, alors que le fait de la défense, c'est un élément de la vie collective qui doit être assuré par la population elle-même. C'est d'ailleurs le cas dans tous les grands pays.

La durée du service militaire

J'ai inscrit pour vous les durées de service militaire dans les différents pays comparables d'Europe, je dirais comparables par leur taille. Vous voyez qu'en France la durée du service est de douze mois, en Allemagne fédérale de quinze, en Italie de douze, en Espagne de dix-huit ; dans les pays de l'Est : Tchécoslovaquie, vingt-quatre mois, Allemagne de l'Est, dix-huit mois, et en Pologne, c'est la même durée qu'en Union soviétique, comprise, suivant les armes, entre vingt-quatre et trente-six mois. Ainsi la France a actuellement une durée de service militaire la plus courte de celles des pays comparables. Vous voyez que, si nous prenons nos moyens militaires, c'est-à-dire le nombre de chars moyens, la situation française est relativement modeste par rapport à celle des autres pays comparables.

Cette durée de service, il n'y a pas lieu, naturellement, de la considérer comme intouchable ; elle pourra être adaptée en fonction de notre effort de défense. Mais, à l'heure actuelle, elle correspond à la durée minimum des pays comparables. Ce qui est vrai, c'est que les conditions du service militaire en 1975 ne peuvent plus être les conditions de 1900, voire même de 1950. Les conditions de vie des jeunes Français, leurs conditions d'éducation, de rémunération, ont changé, et les données du service militaire, de ce qu'on appelle le service national, doivent être adaptées à ces nouvelles conditions de vie.

Une profession de foi gaulliste en matière de défense

M. Giscard d'Estaing a tenu sur l'organisation et les objectifs d'une défense indépendante un langage gaulliste. Cette profession de foi devrait rassurer les partis politiques de la majorité et les états-majors militaires qui redoutaient que la réflexion entreprise il y a huit mois environ par le chef de l'Etat sur les problèmes militaires ne conduise un jour à une mise en cause des principales orientations stratégiques fixées depuis 1958 par ses deux prédécesseurs à l'Elysée. En fait, les propos du chef de l'Etat sur la défense témoignent d'une orthodoxie des plus strictes en la matière et, si quelques retouches sont apportées, ces nuances relèvent davantage de la forme que du fond du débat.

« La France fait partie d'une alliance, mais elle doit assurer, elle-même, de manière indépendante, sa défense », a expliqué notamment le président de la République. On trouve cette affirmation plus longuement exposée encore, dans le livre blanc sur la défense nationale qu'il y a trois ans maintenant M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, avait conçu, de sa propre initiative, pour illustrer l'acquis gaulliste dans le domaine de la sécurité extérieure de la France. Entouré de ses chefs militaires et, sans nul doute, conseillé par eux, M. Giscard d'Estaing n'innove pas et il reprend à son compte une politique ed défense qui tend à ne privilégier aucune des menaces potentielles et qui requiert l'appel à la conscription aux côtés d'une panoplie nucléaire de dissuasion.

De toute évidence, la défense est, pour M. Giscard d'Estaing, un domaine où l'esprit de continuité l'emporte sur la volonté de changement. Au cours de son allocution télévisée, le chef de l'Etat s'est montré très didactique, plus soucieux d'expliquer les données de la défense à des non spécialistes que de s'adresser aux cadres d'active préoccupés par leur condition et par la définition exacte de leurs tâches. La force nucléaire est maintenue, les thèses atlantistes écartées, le refus de l'armée de métier réaffirmé. Le principe de l'universalité d'un service national, à vocation plus spécifiquement militaire, a été fermement rappelé.

Sur quelques points, cependant, le président de la République donne l'impression de se préparer à infléchir, un jour, la doctrine établie. On savait déjà qu'il souhaite rénover la discipline dans les armées et l'esprit du commandement au sein de la hiérarchie. Il avait déjà manifesté, en conseil de défense, son intention d'accroître la mobilité et la souplesse des forces classiques, ce qui suppose un nouvel équilibre des misions confiées au corps de bataille et à la défense opérationnelle du territoire (DOT) et, sans doute, une redistribution fonctionnelle ou une répartition territoriale nouvelle de ces différentes forces.

Mais c'est, en définitive, l'affirmation qu'il n'y a pas lieu de considérer la durée actuelle du service comme intouchable qui retiendra le plus l'attention. M. Giscard d'Estaing n'en a pas dit davantage. La durée des obligations militaires dépend des missions des armées et de la nécessité — réaffirmée par le chef de l'Etat — de maintenir en permanence des unités classiques à la disposition du gouvernement.

Le compromis qui pourrait être retenu, dans ces conditions, semble s'inspirer de certaines études menées par le secrétariat général de la défense nationale et par des états-majors en faveur d'un service militaire différencié. La durée duservice varierait — entre six et dix-huit mois — selon que le jeune recruté est volontaire pour servir dans les forces de manœuvres et d'intervention — où il existe un grand nombre de personnels engagés — ou qu'il est incorporé dans des unités plus légères protégeant les points dits « sensibles » du territoire, et appelées, le cas échéant, en renfort des divisions mécanisées.

Pour les auteurs de ces propositions, un service uniforme de six mois, s'il devait être adpoté et généralisé en France, serait l' *« antichambre de l'armée de métier »*, condamnée aussi bien par le pouvoir que par l'opposition.

JACQUES ISNARD.

La troisième puissance nucléaire du monde

Si l'on excepte les forces nucléaires de la République populaire de Chine, qui comprendraient, selon des informations de source occidentale, entre cent et cent cinquante armes à bord de bombardiers à réaction F-9 ou Tupolev-16 et de quelques missiles de portée moyenne et à propulsion liquide, la panoplie française de dissuasion est plus diversifiée que l'arsenal britannique, et, à cet égard, on peut estimer, comme l'assure le chef de l'Etat, que la France est dotée de la troisième puissance nucléaire dans le monde, loin évidemment derrière les Etats-Unis et l'Union soviétique.

A la différence de la Grande-Bretagne, en effet, les moyens nucléaires de la France sont constitués de trois composantes différentes qui se complètent en principe. Des bombardiers nucléaires Mirage-IV — une quarantaine d'exemplaires maintenus en ligne actuellement — s'ajoutent aux dix-huit missiles du plateau d'Albion et aux trois sous-marins à propulsion nucléaire lance-missiles du type « le Redoutable ». Dans le domaine tactique, la France entretient des avions Jaguar et Mirage-III-E capables de larguer de engins de 15 kilotonnes (la puissance de l'explosion d'Hiroshima) et deux régiments, en cours de constitution dans l'armée de terre, avec des missiles sol-sol nucléaires Pluton de 120 kilomètres de portée.

La Grande-Bretagne a, pour sa part, décidé de privilégier une composante, en la circonstance les sous-marins nucléaires lance-missiles, dont quatre exemplaires sont déjà en service. Chaque bâtiment peut lancer jusqu'à seize missiles Polaris de conception américaine et porteurs d'armes thermonucléaires d'une énergie de 200 kilotonnes. Les Britanniques n'ont pas de missiles sol-sol enfouis dans leur territoire et ils ont prévu de ne pas remplacer leurs anciens bombardiers nucléaires du type Vulcan — quelques exemplaires subsistent encore, — auxquels ils ont confié des missions de pénétration tactique en profondeur.

M. Wilson vient de décider de ne pas substituer aux missiles Polaris actuels des engins Poséidon à têtes multiples et à trajectoire variable à bord des quatre sous-marins strtégiques britanniques. Mais il prévoit d'acquérir des missiles tectiques sol-sol Lance aux Etats-Unis pour remplacer ses régiments de missiles Honest-John, dont les têtes nucléaires, en République fédérale, sont placées sous double clé, c'est-à-dire sous un contrôle américain en dernier recours.

Pour les années prochaines, le gouvernement français a donné son accord à la construction de trois sous-marins nucléaires supplémentaires — six unités lance-missiles au total — et à la continuation du programme de missiles à têtes multiples, après les essais concluants de l'été dernier au Pacifique. Dans les états-majors, on étudie la possibilité de construire un avion de pénétration lointaine, l'A.C.F. biréacteur (avion de combat futur), qui sera capable de lancer un missile air-sol à tête nucléaire, et dont deux prototypes sont en cours de conception, tandis que l'armée de terre a été autorisée à constituer jusqu'à six régiments d'artillerie équipés de batteries de missiles nucléaires Pluton.

La moindre diversification des moyens nucléaires britanniques ne s'accompagne pas, contrairement à ce que l'on croit généralement, d'une limitation d'emploi opérationnel de ses armes par la Grande-Bretagne qui lui serait imposée par son partenaire américain. Certes, le missile tactique Honest-John et son successeur, le Lance, installés outre-Rhin, sont sous double-clé, l'accord américain étant nécessaire à leur utilisation éventuelle, comme il le sera pour les Lance, qui seront livrés à d'autres pays de l'OTAN. Certes, encore, les Britanniques dépendent de fournitures américaines, pièces de rechange et équipements divers, pour l'armement nucléaire de leurs sous-marins et de leurs bombardeirs. Mais toutes les missions militaires françaises en Grande-Bretagne ont pu constater d'elles-mêmes que le gouvernement de Londres reste totalement libre — techniquement — d'utiliser à sa guise ses sous-marins lance-missiles, même si une certaine concertation préalable avec les Etats-Unis existe sur la définition et le choix des objectifs adverses dans le cas d'un emploi au sein de l'OTAN. — J. I.

De l'hostilité à la satisfaction

(Suite de la première page.)

Les premiers sont soulagés. M. Giscard d'Estaing se réfère explicitement au général de Gaulle pour exposer sa conception d'une défense indépendante fondée sur l'armement nucléaire, des forces conventionnelles, disponibles et mobiles, et le service militaire universel.

« *C'est la conception que j'ai toujours défendue comme premier ministre et ministre de la défense* », observe M. Debré. M. Giscard d'Estaing ne saurait obtenir meilleure caution chez les gaullistes. Même M Michel Jobert, qui sait peser la valeur des mots en politique, reconnaît qu'il y a progrès dans le vocabulaire. *la Lettre de la nation* note que ce choix est fait malgré la présence d'« *atlantistes certains* » dans la majorité et considère qu'il était inéluctable, parce que dicté par la réalité environnante. Il faut bien expliquer, en effet, comment le nouveau président, non issu de la branche gaulliste, se réclamant du centrisme libéral, de l'idéal européen, du « mondialisme », en est venu à épouser une thèse si proprement gaullienne.

Certains de ses partisans, tel M. André Diligent, porte-parole du Centre démocrate, en restent « perplexes » et regrettent que l'on n'envisage pas une véritable politique de défense dans la perspective d'une solidarité européenne. M. Giscard d'Estaing n'a volontairement pas parlé une seule fois de l'Europe et n'a évoqué l'OTAN qu'en parlant de l'alliance. Nombre d'espoirs centristes ou atlantistes s'effondrent...

Pour la gauche, cependant, la référence aux conceptions gaulliste ne sert qu'à masquer une intégration de plus en plus nette au système de l'OTAN. C'est, du moins, ce qu'affirment M. François Mitterrand pour le parti socialiste et M. Jean Kanapa pour le parti communiste. M. Mitterrand cite le programme commun de la gauche pour mettre en cause « *l'efficacité et l'utilité* » de l'armement nucléaire national, ce que ne fait M. Charles Hernu, tant il est vrai que les socialistes « *s'interrogent* » à ce sujet. Quant à M. Jean Kanapa, il continue d'affirmer que cet armement est pour l'essentiel dirigé contre l'Est, alors que M. Giscard d'Estaing a clairement dit que les missions stratégiques étaient désormais plus diversifiées, les dangers pouvant provenir d'autres zones du monde.

L'entourage du président précise après coup que la qualification de « stupide » s'applique uniquement à la thèse de ceux qui réclament une défense indépendante en refusant les moyens de l'armement nucléaire. Elle ne vise donc pas ceux qui, tels M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, sont partisans d'une intégration plus grande dans le système de défense occidental. Conception que M. Giscard d'Estaing n'approuve pas, mais qu'il juge cohérente.

Notons enfin que le maintien de la tradition républicaine de la conscription, fût-ce avec d'éventuels aménagements, ne soulève pas d'objections, car les partisans de l'armée de métier sont peu nombreux dans le milieu politique.

Les opposants se retrouvent sur un terrain plus familier et plus solide pour contester ce que le président de la République a dit de la « sécurité de l'économie française ». M. Mitterrand, qui tient bien ses comptes, observe que M. Giscard d'Estaing s'est trompé quatorze fois depuis 1969 sur l'évaluation des prix. D'une manière générale, les mesures envisagées dans le cadre du soutien calculé de l'économie ont surpris par leur timidité. Alors que le nombre des chômeurs secourus a augmenté de 35 % en deux mois, que celui des demandeurs d'emploi a progressé de 65 % en un an, et que M. Bernasconi, vice-président des P.M.E., pronostique, après M. Rocard, un million quatre cent mille chômeurs pour septembre, l'annonce non pas de décisions nouvelles mais de simples réunions d'étude autour de M. Fourcade est bien mince.

D'autant que, parallèlement, M. Jacques Ferry, vice-président du patronat français, lance — pour la première fois au cours des vingt-deux années d'existence de la CECA — un véritable S.O.S. aux autorités européennes, pour leur demander d'appliquer les « *mesures de sauvegarde* » prévues par le traité de Paris en cas de « *crise manifeste* » : quotas de production, contingents d'importation, prix minimaux. Les commandes d'acier ont en effet baissé de 30 % et les prix de vente chuté de 40 %.

Il faudrait à l'évidence relancer vite et fort. C'est probablement ce vers quoi incline peu à peu M. Giscard d'Estaing. Ce qui expliquerait que M. Fourcade, qui parlait mardi devant les docteurs ès sciences économiques (voir page 28), se soit senti « un peu solitaire » dans son combat presque exclusif contre l'inflation.

Son insistance auprès du chef de l'Etat a, en tout cas, fait différer une nouvelle fois l'heure de la relance. Aucune décision nouvelle significative n'est annoncée pour l'instant. A la fin avril, ou en juin peut-être... Le bulletin de victoire sur le front de l'inflation ne saurait compenser bien longtemps l'ampleur des brèches ouvertes ailleurs.

ANDRÉ LAURENS.

DU CHEF DE L'ÉTA

...i avait été cel...

La durée du service milit...

De l'hostilité à la satisfact...

SUR LES PROBLÈMES MILITAIRES

du général de Gaulle, déclare M. Giscard d'Estaing

C'est pourquoi il a fallu traiter le problème de la rémunération des appelés, et il faudra également adapter les conditions de discipline et de commandement aux formes nouvelles des relations sociales et des relations hiérarchiques en France.

Il faut, enfin, que ce service militaire serve l'intérêt national, l'intérêt de défense, et qu'il ne donne jamais lieu à l'utilisation, pour l'État, d'une sorte de main-d'œuvre à bon marché.

Enfin, ce service doit être un service égalitaire, dans lequel il n'y ait de privilège, ou d'avantage, ou de « planque » pour personne ; et, également, il doit être l'occasion pour les jeunes Français de se connaître et de se rencontrer. Le service national, par nature, est un service égalitaire qui permet aux jeunes Français de toutes conditions de se connaître et de se rencontrer. Souvent ils s'interrogent sur l'utilité de ce service. A mes yeux, elle est double : c'est une utilité de défense et, en même temps, c'est l'occasion pour eux de connaître l'ensemble des Français de leur génération.

Voici les données de ce problème de défense pour la France. La France, je l'ai dit, est un pays pacifique, qui poursuivra son effort pacifique. Nous donnons l'exemple par notre politique de détente vis-à-vis de l'Europe de l'Est, et je me rendrai cette année en visite officielle en Union soviétique. Nous avons pris l'initiative d'une conférence internationale sur l'énergie pour éviter l'affrontement. Mais, dans le monde tel qu'il est, ce monde où le danger subsiste, la France doit disposer, pour sa sécurité, d'une défense indépendante.

ÉCONOMIE : un soutien calculé

Je voudrais vous parler maintenant de la sécurité économique, c'est-à-dire de la poursuite en France de l'activité et de la défense de l'emploi, de votre emploi.

Nous avions deux problèmes à traiter, vous le savez : le problème de l'inflation — celui de la hausse des prix — et le problème du niveau de l'activité économique.

Concernant la lutte contre l'inflation, nous sommes en train de gagner. La hausse des prix, l'année dernière, à la même époque, se poursuivait à un rythme mensuel de l'ordre de 1,4 % (nous étions sur un rythme annuel de hausse de l'ordre de 15 %), et, maintenant, nous sommes revenus à un rythme mensuel de hausse de l'ordre de 0,7 à 0,8 %, donc désormais une hausse annuelle qui sera en 1975 inférieure à 10 %.

Or ce n'était pas un résultat facile à atteindre ; d'ailleurs, les sondages l'ont montré, beaucoup d'entre vous n'y croyaient pas. Et il ne faut pas croire non plus que ce résultat soit automatique, car, parmi les pays voisins, certains connaissent une évolution en sens contraire. La hausse des prix en Grande-Bretagne et en Italie, cette année, en 1975, dépassera 20 %, alors que la nôtre sera redescendue au-dessous de 10 %.

Nous sommes donc en train de vaincre l'inflation, et si nous ne l'avions pas fait, si, à l'heure actuelle, notre hausse des prix était comprise entre 15 et 20 %, quel serait alors le niveau de la tension sociale, la préoccupation des consommateurs, les affrontements de toute nature, l'étendue des grèves ?

Le deuxième problème, c'est celui du soutien de l'activité économique. L'économie française fait partie d'un ensemble, et vous savez que l'évolution la plus récente de l'économie mondiale montre pour 1975 une baisse de l'activité économique de la plupart des grands pays. Notre objectif, pour la France, c'est au contraire de maintenir une croissance économique en 1975 et nous y parviendrons.

Cette croissance économique résultera de la reprise qui doit normalement s'effectuer en France dans le second semestre de l'année. Pourquoi cette reprise ? D'abord parce qu'elle sera stimulée par la reprise de l'activité dans certains pays qui sont nos partenaires, notamment l'Allemagne fédérale, et ensuite parce que la France aura consommé les stocks qui s'étaient accumulés en 1974 du fait de l'inflation et qui pesaient sur le redémarrage de la production industrielle.

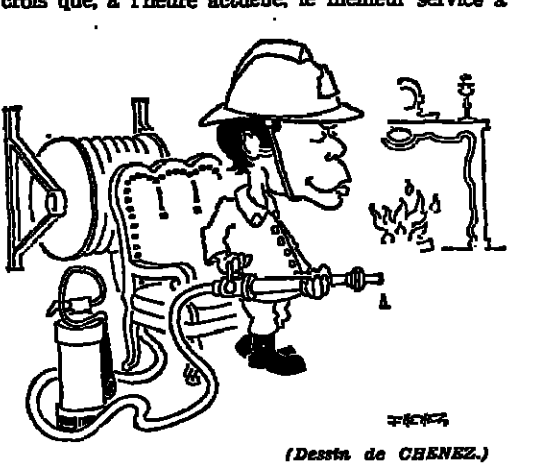
Mais, pour maintenir le niveau d'activité économique, pour assurer l'emploi, pour lutter contre le chômage, nous devons anticiper puis soutenir cette reprise de l'activité économique par un soutien calculé de notre économie. C'est ce soutien calculé qui a fait l'objet d'un certain nombre de mesures et qui fera l'objet d'autres mesures.

On propose souvent, vous le savez, de soutenir l'activité économique de la France par une relance généralisée de la consommation. Ce n'est certainement pas la bonne solution et vous allez voir tout de suite pourquoi. D'abord, parce qu'une relance de la consommation risque de provoquer une hausse des prix avant de provoquer une reprise de l'activité économique. La consommation se portera là où elle se porte déjà, sur un certain nombre de secteurs dont les producteurs ou les distributeurs attendraient sans doute une revalorisation de leurs prix. Une hausse sans discernement de la consommation entraînerait sans doute une hausse des prix avant même de relancer l'activité économique. Et, d'autre part, certains des secteurs qui sont déprimés dans notre économie ne verraient pas leur sort amélioré par une reprise de la consommation intérieure.

Je prendrai le cas de la sidérurgie. Les commandes d'acier qui ont été enregistrées par l'industrie française au premier trimestre de 1975 sont inférieures de 30 % aux commandes d'acier qui ont été enregistrées au premier trimestre de 1974. Une reprise de la consommation intérieure ne changerait en rien cette situation, qui est européenne.

Nous avons donc à appliquer notre soutien calculé sur un certain nombre de points forts, qui sont les suivants :

D'abord, les revenus des Français les plus défavorisés. C'est à partir du mois prochain que nos décisions concernant les personnes âgées et les familles vont entrer en application. Je souhaite également qu'aboutissent rapidement — je dirais dans les prochains jours — les discussions concernant l'amélioration de la rémunération des chômeurs partiels. Quel que soit le désir que l'on ait d'améliorer ou de perfectionner ce dispositif, je crois que, à l'heure actuelle, le meilleur service à



(Dessin de CHENEZ.)

rendre aux travailleurs touchés par le chômage partiel, c'est de leur permettre de bénéficier, dès maintenant, d'une majoration de leurs indemnités, que ce soient les indemnité privées ou l'aide de l'État, qui, bien entendu, sera aussitôt majorée.

Le deuxième secteur est celui des exportations, de façon à faire en sorte que la France continue à équilibrer sa balance extérieure. L'effort que nous avons accompli en 1974 et au début de 1975 pour développer nos exportations, notamment par de très importants contrats négociés à l'étranger, cet effort sera poursuivi en 1975.

Enfin, l'investissement : je considère que le soutien calculé de l'économie française doit comporter une politique active de l'investissement, c'est-à-dire de l'augmentation de l'outillage national, ceci pour deux raisons : d'abord parce que la seule façon d'assurer finalement un accroissement de l'emploi, et donc de l'emploi des jeunes, c'est bien de développer notre outil productif national. Ensuite, parce que, lorsqu'il y aura une reprise de l'activité économique dans le monde, la France, si elle a accru son outillage productif, pourra en bénéficier, au lieu de buter, comme chaque fois, sur ses limites de production, et donc sur l'inflation. Concernant l'investissement, des mesures ont été prises en matière de logement, et elles seront mises en place dans le courant du mois d'avril. Grâce à ces mesures, le nombre de logements aidés en 1975 sera supérieur de plus de 35 000 au nombre de logements aidés en 1974.

Ensuite, je demande au ministre de l'économie et des finances de réunir, pendant le mois d'avril, successivement, les responsables de l'investissement des grands secteurs publics et privés et d'examiner avec chacun d'eux les conditions dans lesquelles pourrait être maintenu ou accru l'effort d'investissement productif actuellement envisagé par les entreprises.

Au terme de cet examen par le ministre de l'économie et des finances, le gouvernement arrêtera les dispositions qui seraient nécessaires.

Il y a la sécurité de la France, il y a la sécurité de son économie, il y a aussi la sécurité quotidienne, la sécurité des personnes. Je voudrais vous dire à cet égard que, si nous voulons vivre dans un pays paisible et sûr, il faut respecter la règle commune. Le propre des sociétés civilisées et paisibles, c'est précisément de choisir et d'accepter une règle commune.

AVORTEMENT : la loi sera appliquée et respectée

Je prendrai un exemple. Le Parlement a voté, à l'automne dernier, après un très large débat national, une loi nouvelle sur l'interruption de grossesse ; c'est une loi récente, qui a été choisie et décidée par la représentation nationale. Elle sera appliquée et respectée.

Elle comporte un certain nombre de dispositions. Ainsi, la clause de conscience individuelle pour les médecins ; celle-ci doit être respectée. Elle prévoit, d'autre part, la mise à la disposition des femmes d'un certain nombre de facilités hospitalières ; les dispositions nécessaires seront prises d'ici la fin du mois d'avril pour que ce soit le cas dans la généralité des établissements. Il est prévu enfin un certain nombre de conditions à remplir et à respecter ; elles devront être remplies, elles devront être respectées.

Le Parlement avait prévu six mois pour la mise en place de l'application de cette réforme ; j'ai demandé à Mme le ministre de la santé d'aller plus vite, de mettre en place cette réforme en quatre mois, c'est-à-dire d'ici la fin du mois d'avril, et nous ferons en sorte que les dispositions de la loi, c'est-à-dire la règle commune, soient respectées, et les débordements extrêmes de part ou d'autre seront poursuivis.

* * *

Madame, Mademoiselle, Monsieur, je vous ai parlé ce soir d'un sujet grave, d'un sujet de préoccupation, qui est celui de la sécurité de la France et de la sécurité des Français. J'aurais préféré, naturellement, pouvoir vous parler de ce sujet dans un monde paisible. Mais j'ai le devoir de faire en sorte que nous assurions ensemble cette sécurité pour la France et pour les Français dans le monde tel qu'il est. Je souhaite que, dans ce monde, grâce à notre détermination, la France soit à la fois un des pays les plus pacifiques, mais aussi un des pays les plus sûrs.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : désinvolture.

« Il faut une certaine désinvolture pour affirmer, comme il l'a fait, que le gouvernement est « en train de gagner » la lutte contre l'inflation. Au moment même où sont annoncées — mais M. Giscard d'Estaing n'en souffle mot — de nouvelles augmentations sur le vin et la S.N.C.F.

» Et le chômage ? M. le président, manifestement, n'en pense rien. Alors que les statistiques de la Communauté placent la France au troisième rang en Europe avec 60 % d'augmentation par rapport à l'an dernier. Il nous jure seulement de maintenir une croissance économique en 1975, mais se garde bien d'en préciser le taux (...). Alors, une fois de plus, le président de la République a essayé d'habiller de mots ou de silences une politique dont l'échec devient chaque pour plus évident. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE FIGARO : une chance pour la France.

« A l'instant où, sur le plan extérieur, le premier ministre resserre les liens d'amitié avec l'Union soviétique, à l'instant où, sur le plan intérieur, le parti communiste semble retourner à sa vocation, naguère occultée, de violence révolutionnaire, il était bon que le président de la République réaffirme avec force sa volonté d'assurer aux Français la sécurité individuelle dans la sécurité collective. Il l'a fait avec conviction. Dans le monde tel qu'il est, où tous les chefs historiques ont disparu un par un, c'est une chance pour les Français d'avoir, une fois encore, à leur tête un homme qui puisse leur assurer, par la dimension qu'il acquiert peu à peu, à la fois la paix sociale et la sécurité nationale. »

(JEAN D'ORMESSON.)

LA LETTRE DE LA NATION : pas d'autre voie.

« Le président de la République a mis une grosse bûche dans le feu de sa cheminée, hier, en déclarant qu'au terme de la réflexion sur la défense il était arrivé aux mêmes conclusions que le général de Gaulle.

» Faut-il en déduire que s'il s'est posé le problème, c'est qu'il n'était pas sûr de la réponse ? A vrai dire, il ne pouvait pas y avoir honnêtement grande incertitude. Malgré la présence dans la majorité présidentielle d' « atlantistes » certains, les déclarations successives de Valéry Giscard d'Estaing ne laissaient guère de doute sur son attitude. (...) Il ne faut d'ailleurs pas en exagérer le mérite : si la décision du général de Gaulle en 1966 pouvait troubler les esprits persuadés qu'il n'y avait pas de salut hors du parapluie américain, les événements ont suffisamment prouvé depuis — et ces derniers jours encore — que cette nécessité n'en était pas une. Quel homme d'État, conscient de l'intérêt national, pourrait aujourd'hui choisir une autre voie que celle qu'a suivie Valéry Giscard d'Estaing ? »

(PIERRE CHARPY.)

L'AURORE : et l'Europe ?

« Et nos alliances ? Elles sont apparues un peu en marge. C'est — hélas ! — un signe des temps que pas une seule fois le président n'ait évoqué l'Europe en tant que communauté. Comme si, à l'approche d'une tempête redoutée, celui qui tient la barre avait pour premier souci de carguer les voiles et de clore les écoutilles d'un bateau demain peut-être sérieusement secoué.

» Le président a fait une brève référence à l'alliance atlantique. Rien de plus. »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : il a pris soin de rassurer.

« Ce que l'on retiendra principalement des propos du chef de l'État sur la défense, c'est moins la réaffirmation de la nécessité d'un armement nucléaire (M. Giscard d'Estaing s'est toujours déclaré partisan de son maintien, même s'il en a quelque peu infléchi les modalités) que son insistance quant au développement des forces conventionnelles. Celles-ci doivent être « disponibles et mobiles ». Ce qui justifie une révision de la condition militaire : en ce sens, les principes qu'a définis le président de la République sont incontestablement dans la ligne des réformes souhaitées, notamment par les appelés.

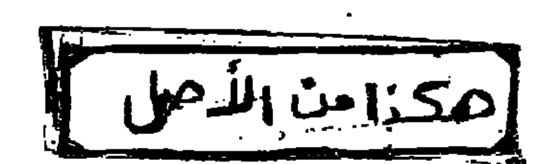
» Rares, en effet, sont ceux pour qui la défense n'est pas un « élément de la vie collective », pour qui les conditions de discipline ou de commandement ne doivent pas être adaptées ou pour qui le service national ne doit pas être égalitaire. Tout à la fois, M. Giscard d'Estaing prend donc soin de rassurer les inconditionnels de la force de frappe (et donc les gaullistes), de donner des gages aux rénovateurs du service national et de calmer les cadres de l'armée classique. »

(MICHEL SCHIFRES.)

EUROPE 1 : une bonne opération.

« En remplissant l'un des principaux blancs qui restaient dans son programme, Valéry Giscard d'Estaing fait donc une bonne opération : le giscardisme apparaît de plus en plus comme une sorte de tentative pour couler le métal en fusion d'une société moderniste à la Servan-Schreiber dans le moule classique de l'État gaullien... »

(ALAIN DUHAMEL.)



L'ALLOCUTION DU CHEF DE L'ÉTAT

LES COMMENTAIRES DES MILIEUX POLITIQUES

M. DEBRÉ : c'est la conception que j'ai toujours défendue.

● M. MICHEL DEBRE, ancien premier ministre, député U.D.R. de la Réunion : *« J'ai été particulièrement heureux de retrouver dans la bouche du président de la République la conception de la défense nationale telle que je l'ai défendue (...)*

» Cette appréciation du président de la République ne me surprend pas, car elle a été exprimée par tous les conseils de défense et nombreux sont ceux auxquels, comme secrétaire d'Etat ou comme ministre des finances, puis comme ministre de l'économie et des finances, M. Giscard d'Estaing a assisté.

» La conception de défense dont nous devons le principe au général de Gaulle est la seule qui convienne à la France.

» L'important est, au cours des prochaines années, de poursuivre la permanente modernisation qu'exige une dissuasion crédible. »

● M. YVES GUENA, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. : *« Nous avons noté que le président Giscard d'Estaing a fait référence au général de Gaulle et a proclamé que la France devait avoir une défense indépendante. A un certain nombre de signe depuis de nombreux mois, nous pensions bien qu'il y avait adhésion sincère et profonde du président de la République à la politique d'indépendance nationale, nous en avons maintenant la preuve éclatante. »*

● *Le vice-président départemental de l'U.J.P. de la Drôme,* M. Claude Romain, qui avait pris position en faveur du retour du Mouvement des jeunes gaullistes dans la majorité présidentielle, a été démis de ses fonctions, mardi 25 mars, par M. Jean-Paul Brocard, président départemental.

M. DILIGENT (Centre dém.) : perplexité.

● M. ANDRE DILIGENT, vice-président du Centre démocrate (que préside M. Jean Lecanuet, garde des sceaux), porte-parole de cette formation : *« Les propos tenus par le président de la République à propos de la sécurité de la France nous laissent perplexes. Si nous approuvons le refus d'instaurer une armée de métier, nous regrettons que n'aient pas été approfondies les données d'une véritable politique de la défense.*

» La France de cinquante-deux millions d'habitants, dans un monde de quatre milliards d'hommes, peut-elle, aujourd'hui, asurre seule sa défense ? Nous ne le pensons pas. L'association des moyens des pays membres de la Communauté européenne nous semble être la perspective dans laquelle devrait être élaborée une politique de défense ffiicace et supportable pour notre économie !

» Autre sujet de préoccupation pour nous : la modestie des moyens de relance. »

● M. ALBIN CHALANDON, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. : *« L'Etat, c'est la défense »,* a écrit le général de Gaulle, *indiquant ainsi quel est le premier devoir de l'homme d'Etat. Au moment où l'équilibre des forces dans le monde, à la fois devient plus fragile et se modifie, il faut se féliciter que Valéry Giscard d'Estaing ait repris à son compte cette priorité.*

» Mais la volonté d'avoir une défense indépendante implique des efforts de la part des Français (...). Les Français doivent réapprendre à aimer et à considérer leur armée, à prendre conscience qu'elle est leur affaire propre et non une institution comme extérieure à eux-mêmes et dépassée, à vouloir qu'elle soit bien traitée moralement et matériellement. »

M. CARO (M.G.R.) : satisfaction.

● M. JEAN-MARIE CARO, délégué national des démocrates sociaux-Mouvement de la gauche réformatrice, qu'anime notamment M. Michel Durafour (M. Caro est également vice-président du Centre démocrate) : *« Les démocrates sociaux accueillent avec satisfaction la volonté du président de la République d'assurer, à l'abri de toute tentation nationaliste, la nécessaire capacité de décision de la France en matière de défense. Ils souhaitent que l'effort annoncé en matière de logements sociaux soit poursuivi et développé et que des mesures significatives traduisent dans les faits la volonté du président de la République et du gouvernement de promouvoir une véritable politique de la famille. »*

M. JOBERT : des progrès de vocabulaire.

● M. MICHEL JOBERT, ancien ministre des affaires étrangères, animateur du Mouvement des démocrates : *« Il faut féliciter le président de la République pour les progrès de vocabulaire, dans le domaine de la défense, hier qualifiée d'autonome, aujourd'hui résolument affirmée comme indépendante. Mais au-delà des mots, les réalités seront encore plus décisives : pratiques internationales sans complaisance, crédits budgétaires suffisants, mise au point vigilante de l'arme nucléaire.*

» Quant à la sécurité économique que précède une tranquille assurance qu'il convient de saluer, elle tient surtout dans un chiffre qui n'a pas été cité, parce qu'il sera plus faible qu'annoncé naguère : celui de la progression de l'activité économique en 1975, peut-être 2,5 % après des années à 5 %. Et l'effort de justice sociale reste à faire. »

M. STEHLIN : un exposé par trop sommaire.

● M. PAUL STEHLIN, député non-inscrit de Paris (centriste), nous a fait parvenir la déclaration suivante :

« Je pense, avec tout le respect et la grande admiration que j'ai pour le président de la République, que son exposé sur la défense a été vraiment par trop élémentaire. Le sujet, annoncé depuis un mois et dont l'information avait souligné la gravité, méritait mieux qu'une brève suite d'affirmations qui se résument à ceci : la France a les moyens de sa politique d'indépendance nationale. Le chef de l'Etat a eu, certes, raison de dire qu'il était absurde de dénier à la France, grande puissance moderne, le droit et le devoir de posséder l'armement nucléaire. Mais, pourquoi, après avoir montré les chiffres fantastiques des armes nucléaires stratégiques et tactiques des deux super-puissances, américaine et russe, a-t-il conclu que nos moyens suffiraient à obliger l'agresseur éventuel à accepter le risque de l'emploi de l'arme nucléaire. En d'autres termes, car le président de la République n'a pas employé cette expression, notre armement nucléaire aurait le rôle de détonateur capable de déclencher l'holocauste nucléaire contre lequel les super-puissances veulent précisément se prémunir par leur entente directe. Que vaut cette thèse du détonateur dès lors que la super-puissance (que le président Pompidou qualifiait d'adversaire plausible) a la possibilité pour le moins de neutraliser notre armement nucléaire, qu'il soit aérien, terrestre ou naval. Il reste alors les forces conventionnelles, dont le président de la République s'est contenté de dire qu'elles devaient être « disponibles et mobiles », sans nous donner la moindre indication sur la force qu'elles représentent.

» Enfin, pour ce qui est du service national, il aurait, là aussi, fallu démontrer en quoi il sert directement les besoins de la défense. Qu'il s'agisse des forces nucléaires, des forces conventionnelles ou du service national, le président de la République n'a pas fait la preuve qu'en matière de sécurité la France pouvait se suffire à elle-même, il s'est contenté, comme ses deux prédécesseurs, de l'affirmer. Il n'a donc pas ébranlé la conviction de ceux qui croient qu'il n'y a de défense possible pour la France que collective. »

● LE CENTRE DEMOCRATIE ET PROGRES (dont le président est M. Jacques Duhamel) : *« Les Français éprouvent un besoin de sécurité. Le président de la République a su leur montrer que la sécurité de la France passe par un effort de défense crédible et aussi par une véritable adhésion des Français à un service national qui doit être adapté à l'évolution de notre société.*

» La sécurité d seFrançais exige aussi une politique active d'investissement et à cet égard, le C.D.P. se félicite de la concertation annoncée en souhaitant qu'elle permette de sauvegarder les chances de nos entreprises. » Ku4forme

● M. JACQUES SOUSTELLE, député réformateur du Rhône, président du mouvement Progrès et Liberté : *« Ce discours, calme et objectif comme à l'accoutumée, n'en rend pas moins le son grave qui convient à une époque comme la nôtre, si dure, si lourde de périls. Qu'un pays comme la France doive disposer de ses moyens de défense est malheureusement nécessaire. Que les lois doivent être respectées par tous pour assurer la sécurité de chacun, dans une nation civilisée* c'est une *évidence qu'il fallait rappeler puisque trop nombreux sont ceux qui l'oublient. »*

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national (extrême droite) : *« Une autruche, même casquée, reste une autruche. Le président de la République, évoquant les problèmes de défense, a oublié de signaler à ses auditeurs la volonté permanente d'agression du monde communiste et de son chef de file, l'Union soviétique.*

» En ce qui concerne le service militaire, pour concilier gauche et droite, il a choisi de marquer le pas.

» En ce qui touche la sécurité intérieure, ont eût aimé aussi entendre le président évoquer la situation créée par le développement considérable de la délinquance et de la violence. A l'entendre, il semble qu'il n'y ait en France d'autre menace qui pèse sur les citoyens que celle qui concerne les femmes en mal d'avortement. »

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (extrême droite) : *« Consacrée au thème de la « sécurité », la causerie de Giscard n'aura probablement rassuré personne. Le président s'est borné à énoncer des banalités de bon sens sur la force de dissuasion « tous azimuts », mais pas un mot n'a été dit sur le malaise de l'armée. (...) Enfin, les propos qui devaient porter sur la sécurité des personnes se limtent à l'annonce des décrets d'application de la loi sur l'avortement... Cela montre bien que Giscard n'a plus rien à dire : la veine du changement est épuisée. »*

M. JEAN KANAPA (P.C.) : une défense dépendante des Etats-Unis.

● M. JEAN KANAPA, membre du comité central du P.C. : *« L'intervention de M. Giscard d'Estaing est d'une pauvreté affligeante. Elle confirme, en outre, la duplicité dont il fait systématiquement preuve tant à l'égard des Français que dans l'arène internationale.*

» Hier, son premier commis vantait à Moscou l'amitié et la coopération de la France avec l'Union soviétique. Aujourd'hui, toute l'argumentation de M. Giscard d'Estaing se réduit à justifier un armement nucléaire qui, comme il l'a dit lui-même en décembre, est dirigé pour l'essentiel contre l'Union soviétique.

» Parler de la sécurité de la France en 1975 sans même prononcer le mot de sécurité collective, sans évoquer la moindre initiative en faveur du désarmement, ce n'est pas sérieux et c'est engager les Français sur la voie de l'aventure. (...)

» Comment M. Giscard d'Estaing peut-il oser soutenir que la France dispose d'une « défense indépendante *» alors que la force nucléaire française est proprement dépendante du dispositif militaire américain ? Comment peut-il oser soutenir que cette force de frappe assure la sécurité de la France, alors qu'il avoue lui-même qu'elle vise à inciter un éventuel agresseur à déverser sur notre pays ses propres bombes nucléaires ?*

» Les Français l'auront relevé : alors qu'il en avait l'occasion, M. Giscard d'Estaing a été incapable de démentir les faits graves que nous avons révélés et qui témoignent de la réinsertion de fait de la France dans l'OTAN. Il ne s'agit même plus d'une dérobade, mais d'un aveu. »

M. ROBERT FABRE (radical de gauche) : l'indépendance, formule rituelle.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Ce qui frappe le plus dans les propos du chef de l'Etat, c'est peut-être ce qu'il n'a pas voulu dire. Par exemple l'absence de toute allusion aux risques d'engagements éventuels découlant de notre système d'alliance, ou encore le refus d'aborder le problème de sécurité collective et de la recherche de la paix. Affirmer notre indépendance est devenu une formule rituelle, mais vide de sens. On peut douter que nos soldats et nos officiers trouvent dans ce discours des raisons de surmonter leur malaise et de mieux croire en la mission de l'armée. On peut douter que les Français se sentent en pleine sécurité.*

» En ce qui concerne la situation sociale, le président de la République a feint, une fois de plus, d'ignorer la gravité de la situation économique et sociale, passant, en outre, sous silence aussi bien les problèmes de la régie Renault que la situation des viticulteurs. Nous enregistrons, sans y croire davantage qu'aux promesses et pronostics précédents, l'annonce d'une inflation inférieure à 10 % pour 1975.

» Face à ce type de discours qui tient lieu de politique, l'action unitaire de la gauche contre le chômage et la vie chère se trouve plus que jamais justifiée. »

M. FRANÇOIS MITTERRAND : la France peut-elle livrer une guerre atomique ?

● M. FRANÇOIS MITTERRAND commente, dans *France-soir* daté du 27 mars, les propos du président de la République.

« M. Giscard d'Estaing a épousé hier la thèse gaulliste. A ce titre, on peut estimer qu'il y a évolution de sa pensée, si l'on en juge par ses prises de position antérieures. Mais il aurait été intéressant de l'entendre expliquer la nature de nos liens avec l'OTAN, et, bientôt, avec l'Eurogroup. Voilà la zone obscure : tout le monde sait que les forces françaises sont imbriquées dans le système Atlantique. Le reste est roman ou argument de politique intérieure. »

Soulignant que *« les socialistes acceptent l'alliance atlantique comme une nécessité née de la dernière guerre mondiale »,* M. Mitterrand ajoute : *« Le P.S., fidèle au programme commun, refuse l'armée de métier et dénie à l'arme nucléaire l'utilité et l'efficacité que ses partisans lui prêtent. Les vraies questions sont celles-ci : la France peut-elle livrer une guerre atomique à l'U.R.S.S. ou aux U.S.A., dont la puissance militaire est sans commune mesure avec la nôtre ? »*

A propos de la hausse des prix, le député de la Nièvre considère que son ralentissement *« s'explique par la baisse internationale des matières premières et non par la politique de stabilisation française »,* et ajoute : *« M. Giscard d'Estaing a annoncé des baisses quatorze fois, de 1969 à 1974, et il s'est trompé quatorze fois. »*

« Il y a deux mois, poursuit M. Mitterrand, *M. Giscard d'Estaing annonçait une croissance en 1975 de 4,2 % et, aujourd'hui, il semble se contenter d'une croissance qui ne serait pas nulle : vertigineux rabais. Mais le chef de l'Etat ne dit pas qu'une croissance limitée à 1 % signifie plus d'un million trois cent mille chômeurs en fin d'année. »*

Interrogé sur la note qu'il donnerait à M. Giscard d'Estaing pour sa « causerie au coin du feu » de mardi soir, le premier secrétaire du P.S. répond : « 49,2 % » (pourcentage de ses propres voix au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974).

LE P.S.U. : les objectifs intérieurs de l'arme nucléaire.

● LE PARTI SOCIALISTE UNIFIE estime que *« le président de la République vient de tenir des propos lourds de sens sur la politique française de défense. Reprenant à ce sujet l'essentiel des thèses gaullistes, il les porte à l'extrême limite de leur absurdité. la force stratégique française ne constitue pas une menace directe pour ses adversaires éventuels, elle n'est utile que pour contribuer au risque généralisé de passage d'un conflit conventionnel à un conflit nucléaire.*

» A ce degré de sottise ou de folie dans l'argumentation, il est difficile de cacher que l'arme nucléaire sert beaucoup plus des objectifs intérieurs qu'extérieurs : confier à l'armée une mission toujours croissante dans le contrôle des activités civiles, sous le prétexte de la sécurité, et imposer autour du système de défense un « consensus national », par-delà les affrontements de classe. »

LES RÉACTIONS DES SYNDICATS

C.G.T. : le président « continue à jouer les illusionnistes ».

« Le président de la République, a déclaré M. André Berteloot au nom de la C.G.T., *n'en finit pas de vaincre l'inflation.* [Il] *continue à jouer les illusionnistes, sans se préoccuper outre mesure des réalités brûlantes de l'heure. Il nous fait penser à ce motif sculpté par un artiste frondeur (...) qui représente trois petits singes dont l'un se banda les yeux pour ne rien voir, l'autre les oreilles pour ne rien entendre et le troisième le nez pour ne rien sentir. »* Et M. Georges Séguy a indiqué à Périgueux : *« Vous aurez des canons mais pas de beurre, tel peut être le résumé du nouveau monologue du président. »*

F.O. : trop optimiste.

M. Giscard d'Estaing, estime M. Cerda, secrétaire confédéral, *« s'est montré bien trop optimiste. (...) Si rien n'est fait pour une rapide relance économique et par là une diminution du nombre des chômeurs, la situation, déjà très alarmante, pourrait bien devenir explosive. »*

C.F.D.T. : les consommateurs apprécieront.

A l'argumentation jugée stupide des opposants à l'armement nucléaire, la C.F.D.T. rétorque que *« tous ceux qui refusent de vivre Hiroshima et Nagasaki retourneront* [au président] *le compliment. (...) Sur le plan économique, l'argumentation du président est une répétition embarrassée de son précédent discours. La lutte contre l'inflation est en train d'être gagnée, dit-il. Les consommateurs apprécieront. (...) Par contre, le mutisme présidentiel sur le chômage confirme la politique délibérée du pouvoir : développer un fort volant de chômage pour diminuer les salaires et faire passer un climat de crainte. »*

C.F.T.C. : des « interventions vigoureuses » doivent être décidées.

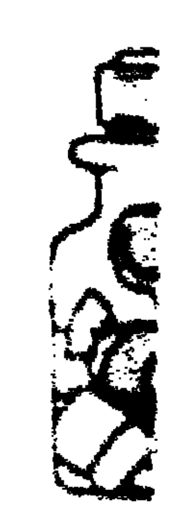
« Sans mésestimer du tout les problèmes politiques, la C.F.T.C. constate, déclare M. Jean Bornard, secrétaire général, *que la première sécurité pour les travailleurs c'est la sécurité de l'emploi, de plus en plus compromise. Il est urgent que des interventions vigoureuses soient décidées. »*

C.G.C. : stimuler les investissements.

« Je partage dans les grandes lignes l'analyse économique du président de la République, a déclaré M. Malterre. *Je pense néanmoins qu'il faut stimuler l'économie par une aide aux plus défavorisés. Il est indispensable de stimuler les investissements. »*

C.F.T. : la cohésion nationale est indispensable.

« Le chef de l'Etat a énoncé un certain nombre de vérités économiques en reportant les remèdes à plusieurs mois, ce qui n'est pas de nature à apaiser les inquiétudes justifiées des travailleurs (...). Il reste cependant évident que la cohésion nationale est indispensable pour assurer la sécurité des travailleurs. »



AVEC LEUR TÊTE POUR SEUL BAGAGE

III. — La Terre promise

De notre envoyé spécial NICOLAS VICHNEY

Bien des facteurs poussent les spécialistes des pays en voie de développement à s'expatrier : un enseignement calqué sur celui des anciennes puissances coloniales, une société fondée sur une hiérarchie traditionnelle. (« Le Monde » des 25 et 26 mars.) Mais où aller ?

« *This is where the action is...* » (« c'est ici qu'il se passe quelque chose... »), déclarent souvent, pour justifier leur choix, les spécialistes des pays en voie de développement venus s'établir en Amérique.

Il y a maintenant une vingtaine d'années, les Etats-Unis ont accrédité l'idée que la science et la technique étaient les conditions du progrès — du leur, tout au moins... Ils suscitèrent, partout ailleurs, sinon des besoins du moins des envies et, dans le même temps, s'affirmèrent comme les plus aptes à les satisfaire. C'était fonder comme une nouvelle religion et convaincre ses adeptes que l'Amérique en était la Terre promise.

Pour attirer scientifiques et techniciens, les Etats-Unis surent se donner toutes les séductions : ces prix Nobel qu'ils raflaient et qui venaient démontrer l'excellence de leur recherche, ces grands programmes militaires ou civils dont on n'avait jamais vu l'équivalent, et la conquête de la Lune...

L'argent nécessaire, les Etats-Unis avaient su le trouver. Mais les hommes ? A l'époque, ils étaient un million deux cent mille à œuvrer dans les secteurs de pointe... Les universités américaines en avaient fourni la grande majorité, mais elles n'avaient pas pu faire face sans retard à un accroissement considérable de la demande en personnel qualifié.

L'offre d'emploi atteignit dans les pays en voie de développement tous ceux que la mode de la science et de la technique avaient touché ; ceux qui étaient déçus de la place qu'on leur faisait ; ceux qui étaient disposés à partir.

La ruée

Les médecins ne devaient pas tarder à emboîter le pas aux scientifiques et aux ingénieurs. En 1970, le Public Health Service n'en annonçait pas moins qu'il manquait encore aux Etats-Unis 50 000 médecins et 150 000 infirmières. Il y avait des places à prendre. Et encore davantage en 1974...

Et cependant l'immigration a fait tout ce qu'elle a pu ! De 1962 à 1971 il est sorti des écoles de médecine américaines exactement 77 867 diplômés : 7 500 par an jusqu'en 1968, un peu plus de 8 000 ensuite. Dans le même temps entraient aux Etats-Unis 28 827 médecins, mais à une allure croissante : 2 000 par an au début et, en 1974, 5 756.

Pourquoi ? La hausse du niveau de vie et la mise en place du régime actuel de soins ont entraîné une augmentation importante de la demande en médecins, tandis que la « production » stagnait. On ne peut incriminer un manque d'intérêt de la jeunesse américaine pour les études médicales : chaque année, des milliers de candidats sont refoulés et finissent par échouer dans des universités étrangères : la plus grande — par le nombre d'étudiants — des écoles de médecine, où étudient les Américains est celle de Guadalajara, au Mexique.

Tout se passe comme s'il existait aux Etats-Unis des partisans puissants d'un *numerus clausus*, garantie d'une haute qualification.

Et bien des regards se tournent vers l'AMA (American Medical Association) que l'on taxe de conservatisme et qui se défend en accusant une mauvaise répartition géographique.

Les pays en voie de développement comblent le vide : sur les 5 756 médecins admis comme immigrants en 1971, ils en ont fourni 66 %. Une vraie ruée... En tête par le nombre : l'Inde ; par le pourcentage de praticiens parmi les immigrants d'une nationalité : les Philippines.

Aux Etats-Unis, il y a en moyenne 1 médecin pour 1 500 habitants, en Inde 1 pour 5 800, en Indonésie 1 pour 35 000, à Java 1 pour 180 000... Les besoins sont considérables, les offres d'emploi consistantes. Ce sont les candidats qui font défaut : dans l'est du Pendjab, en Inde, 60 % des cliniques rurales sont sans docteurs.

L'attrait de l'argent

Un membre de la délégation de la Banque mondiale à New-Delhi raconte qu'il a vu, à l'école de médecine de Gujarat, au nord de Bombay, 85 nouveaux diplômés, sur une promotion de 125, se faire réserver des autobus pour demander en chœur leur visa pour les Etats-Unis : souvent, en Inde, on n'entreprend plus des études de médecine qu'avec l'intention délibérée de s'expatrier sitôt le diplôme en poche, on pourrait dire que nombre d'écoles de médecine dans les pays en voie de développement ne « travaillent » que pour l'exportation. Parfois, c'est presque tout l'enseignement supérieur qui se trouve mobilisé : aux Philippines, sept étudiants sur dix ambitionnent de devenir médecins, et c'est en pensant aux débouchés américains.

La technique américaine n'est pas seule à exercer ses séductions... L'argent aussi. Au « *this is where the action is...* » il faut ajouter un moins désintéressé « *this is where the money is !* »

Le docteur Falk, de la National Science Foundation, démontre, statistiques en main, qu'il n'y a pas d'immigrant en provenance de l'Inde qui n'ait pas bénéficié à son arrivée aux Etats-Unis d'un accroissement de salaire égal ou supérieur à 200 %. Les chercheurs de la bibliothèque du Congrès à Washington ont énoncé une évidence en écrivant, dans un rapport préparé pour la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, que les avantages matériels constituent « *l'une des principales forces qui se trouvent à l'origine de l'exode des cerveaux* ».

L'immigrant a tôt fait de comprendre que sa réussite « sociale » et son succès professionnel dépendront de son adaptation aux structures et aux mentalités. Il lui a donc fallu se couler dans un moule et, se pliant d'abord aux normes nouvelles, les faisant siennes ensuite, il se sera, selon l'expression d'un sociologue américain... « détribalisé ».

Parallèlement, il devra s'adapter au régime de spécialisation poussée qui caractérise les pays évolués. Ce faisant, il s'écarte des préoccupations qui ont cours dans son pays d'origine, où l'on a surtout besoin de généralistes. Témoin, la psychiatrie ; aux Etats-Unis, un cabinet sur cinq est occupé par un immigrant ; malgré son succès commercial, cette spécialité n'intéresse guère les jeunes Américains. Mais ce n'est pas davantage un domaine auquel les pays en voie de développement semblent disposés à reconnaître un caractère prioritaire...

Recueillons à Washington l'opinion du docteur Kidd, à l'époque conseiller scientifique du président Johnson, maintenant directeur de l'Assemblée et des universités américaines et auteur d'une importante étude sur le *brain-drain* : « *Il n'est pas certain que les médecins des pays en voie de développement, s'ils étaient restés chez eux, auraient pu y exercer avec profit, parce que mal formés. Mais ce qui est sûr, c'est qu'après un séjour ici ils en seraient incapables, parce que déformés.* »

Du brassage au pompage

Les étudiants stagiaires des pays en voie de développement sont, eux aussi, fascinés par les universités américaines. En dépit de la rivalité avec l'U.R.S.S., les Etats-Unis sont toujours l'université du tiers-monde. 59 % des Indiens, 44 % des Pakistanais, 64 % des Thaïlandais qui se perfectionnent à l'étranger vont aux Etats-Unis. En 1971, ceux-ci abritaient 145 000 étudiants étrangers, dont 80 % en provenance du tiers-monde, les Indiens constituant le groupe principal, suivis des Chinois de Taïwan et de Hongkong, des Cubains et des Iraniens.

Pour tirer pleinement parti de leur séjour, certains feront de leur mieux pour s'adapter aux conditions locales. D'autres se rendront compte que le savoir qu'ils ont acquis n'est pas transférable à leur pays d'origine parce que le système d'éducation américain est conçu, et c'est bien normal, en fonction de l'Amérique et non du tiers-monde. Quelques-uns, peut-être, succomberont à la séduction de l'*american way of life*...

Selon les chercheurs de la bibliothèque du Congrès, ce sont les stagiaires les plus jeunes qui seront les plus tentés de demeurer aux Etats-Unis : ils sont plus maléables ; il faut y ajouter ceux dont le séjour se sera davantage prolongé : le présent efface le passé ; ceux encore qui ont atteint un plus haut niveau dans leurs études : ils trouvent plus facilement un emploi ; ceux enfin qui se sont mariés : en Amérique ils n'ont plus voix au chapitre...

Mais combien sont-ils ? Question délicate ! 8,2 % dit le gouvernement américain. De 15 à 25 % répliquent les Nations unies. De toute manière, c'est beaucoup : conçus pour aider à l'élévation du niveau général des connaissances, les programmes internationaux d'« échange » d'étudiants concourraient à l'exode des cerveaux. Sur tous les scientifiques, ingénieurs et médecins qui obtinrent en 1967 le statut d'immigrant, 48 % seraient entrés aux Etats-Unis comme étudiants. Pour les Indiens : 78 % ! Du brassage au pompage... Mais une étude de l'Education International Institute fait planer un doute : 67 % des étudiants en provenance des pays étrangers auraient choisi un type de visa américain de nature à leur faciliter à l'avance une prolongation du séjour. Les dés avaient-ils été jetés avant le départ ? C'était au moins s'exposer à la tentation...

Histoire de « revenants »

Tout candidat à un séjour dans les pays évolués peut se convaincre aisément du peu d'intérêt qu'il y aurait à rentrer au logis : pour recevoir leurs fils prodigues, les gouvernements des pays en voie de développement ne tuent pas le veau gras. Rares sont ceux qui organisent le rappel de leurs spécialistes : l'Iran, mais c'est à coup d'argent, et sans leur confier pour le moment de responsabilités intéressantes, la Corée du Sud... Et surtout les pays arabes producteurs de pétrole : tous les malheurs actuels du monde occidental ne tiennent-ils pas à ce qu'ils ont envoyé leurs meilleurs étudiants dans les *business schools* américaines et qu'ils n'ont pas oublié de les faire revenir ? « *Ah !* plaisantait le célèbre humoriste américain Art Buchwald, *si on les avait dirigés vers des universités où on leur aurait appris le rugby !* »

Partout ailleurs, alors que les « revenants » se croient irrésistibles, ils font un peu figure de gêneurs...

A New-Delhi, par exemple, M. Nayudamma, directeur du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle, fera savoir que l'Inde invite volontiers ses spécialistes à revenir quand ils peuvent répondre à des besoins spécifiques et qu'elle crée alors des postes surnuméraires, mais temporaires. Les autres, elle les regroupe dans un « pool » où ils patientent deux ou trois ans, parfois, en attendant un emploi.

Ici on boude, là on serait plutôt tout sourire : à l'indifférence des pays en voie de développement à l'égard de leurs ressortissants, qu'ils rentrent ou qu'ils partent, s'oppose l'intérêt des pays évolués pour tout arrivant, s'il dispose d'une compétence. « *Maintenant, l'immigrant doit être non un poids mais un atout immédiatement utilisable* », reconnaît le rapport pour la commission des affaires étrangères de la Chambre américaine des représentants. Ainsi se prolonge la tendance qui avait inspiré, dès 1965, la réforme de l'Immigration and Nationality Act, pour donner le pas aux spécialistes : de 1965 à 1972, le pourcentage des spécialistes dans les immigrants venus d'Asie s'est élevé de 7,2 % à 52,9 %.

Et le même document de faire remarquer que les scientifiques nés à l'étranger ont apporté aux Etats-Unis 41 % des prix Nobel qu'ils ont remportés, et constituent le quart des membres de son Académie des sciences.

C'est reconnaître que si l'exode des cerveaux n'est pas une cause mais un effet de l'état de sous-développement des pays du tiers-monde, il favorise les possibilités de développement des pays les plus évolués et, de surcroît, il en est une conséquence. Mais, puisque le fossé entre les uns et les autres ne fait, dira-t-on, que s'approfondir, où va-t-on ?

Prochain article :

QUO VADIS ?



Le Monde de l'éducation

Le numéro d'avril est paru

AU SOMMAIRE

LES PARENTS

DANS LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Être parent d'élève devient un travail de militant et de gestionnaire. Une tâche souvent ingrate où la désillusion vient vite. La communauté scolaire commence par l'apprentissage du dialogue.

LE DIVORCE - LES ENFANTS DE L'ÉCHEC

Le projet de réforme du divorce vise à « dédramatiser » cette sinistre « comédie judiciaire ». Mais dans le divorce des parents, le plus dramatique, pour les enfants, est sans doute la mésentente qui y conduit et la solitude qui lui succède.

•

POUR ENSEIGNER UNE AUTRE HISTOIRE

L'histoire est, dit-on, « menacée » par la réforme Haby. Faut-il pour autant « défendre » l'enseignement de l'histoire tel qu'il est actuellement conçu ? Des professeurs posent la question... et y répondent.

LES NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne : un million d'analphabètes. — **Allemagne** : les sociaux-démocrates tournent le dos aux réformes. — **Suède** : faire que les écoles soient aussi des centres de loisirs. — **Mauritanie** : au carrefour de l'Afrique, de l'Islam et de l'Occident. — **Éthiopie** : soixante mille intellectuels aux champs. — **Japon** : une réforme pour une société plus humaine (une interview du ministre de l'éducation).

VIE DE LA CLASSE

Le témoignage d'un professeur de lycée. Les nouveaux manuels. Au lycée Lamartine... Dessins d'insectes. Théâtre en classe. Jeu arithmétique.

VOTRE ENFANT ET L'ÉCOLE

Les camarades. Comment l'inspiration vient aux enfants. L'athlétisme. Les centres d'information et d'orientation.

UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES

Dialogue avec l'ordinateur. La Lorraine entre Nancy et Metz. Où vont les bacheliers ? Qui peut être boursier ?

FORMATION CONTINUE

La « reconversion » des maîtres auxiliaires.

LES REVUES

LES LIVRES

Prix de vente : 5 F

Abonnements (11 numéros par an), voie normale :
Etranger : 68 F
France : 50 F

Voie aérienne sur demande

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09 - C.C.P. 4.207-23

ÉDUCATION

A SON CONGRÈS DE DIJON

Le Syndicat national des collèges revendique de nouveau un corps unique d'enseignants pour l'« école moyenne »

De notre correspondant

Dijon. — Le Syndicat national des collèges (S.N.C.) a réuni son congrès annuel à Dijon, les 23, 24 et 25 mars, en présence de 250 participants. Fort de 28 000 adhérents, le S.N.C. a obtenu aux dernières élections professionnelles la confiance de 53,3 % des directeurs de C.E.G. et sous-directeurs de C.E.S. et de 38,6 % des professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.).

La représentativité du syndicat, héritier voici une quinzaine d'années de l'Association nationale des cours complémentaires, n'est donc plus à démontrer. Pourtant, son secrétaire général, M. André Zilber, a été mandaté par le congrès pour « *rechercher toute concertation sérieuse avec toutes les organisations représentatives et prendre toutes initiatives susceptibles d'engager une éventuelle unification syndicale* ». Le secrétaire général est resté discret au sujet de ces « *initiatives* », mais il est vraisemblable que des contacts seront pris pour mener une campagne visant à s'opposer au « *projet élitiste* » de M. Haby, le ministre de l'éducation. Le congrès a dénoncé à la fois « *la conjonction des impérialismes catégoriels rivaux qui empêchent l'école moyenne* (1) *de jouer son rôle déterminant dans la démocratisation de l'enseignement et le dérisoire compromis qui conduirait à partager le collège entre professeurs brevetés et certifiés* ».

Favorable au projet de M. Fontanet, l'ancien ministre, qui prévoyait un corps unique d'enseignants dans les collèges, le S.N.C. estime que celui de M. Haby « *ne repose sur aucune justification sérieuse et n'est fondé que sur le conservatisme le plus rétrograde* ».

Les responsables du syndicat ont distribué, à l'occasion de leur congrès, une copie de la lettre qui leur avait été envoyée, le 14 mai 1974, par le candidat Valéry Giscard d'Estaing, dans laquelle le futur président de la République précisait que « *l'idée de créer un corps unique de professeurs de premier cycle lui paraissait devoir être retenue* ». En défendant avec acharnement les intérêts des professeurs de collège, le S.N.C. ne s'engage-t-il pas dans la voie d'un corporatisme étroit ? Le secrétaire général du syndicat s'en défend : « *Nous voulons regrouper dans une action authentiquement syndicale*, nous a-t-il déclaré, *les enseignants, par ailleurs libres de professer toute idée politique de leur choix. Nous ne sommes ni à droite, ni à gauche, ni au centre. Nous sommes un syndicat. D'ailleurs, nous acceptons de discuter les termes du projet de M. Haby, mais nous voulons sauvegarder, en même temps, les intérêts de nos collègues et ceux de nos élèves. L'égalité des chances n'existe pas pour ces derniers. Plus l'élève est difficile, plus le maître est chargé d'heures de cours et moins il est payé.* » Et M. Zilber de demander, « *modestement, l'égalité, donc le corps unique de professeurs* ». Il estime que les collèges d'enseignement secondaire ne doivent pas être les lieux où s'affrontent « primaristes » et « secondaristes », mais « *des lieux privilégiés où existe l'égalité des chances* ».

Les congressistes se sont penchés, d'autre part, sur le problème de l'inspection, de la notation et de l'avancement. « *On a supprimé la notation des élèves, mais pas celles des professeurs* », ont-ils fait remarquer. Ainsi, le congrès a revendiqué « *l'abolition de l'avancement au choix et son remplacement par un rythme unique d'avancement permettant d'accéder au onzième échelon en vingt ans.* »

CHARLES MARQUÈS.

(1) L' « école moyenne » est l'actuel premier cycle secondaire (de la sixième à la troisième, où enseignent les P.E.G.C.

Une association de voyage et tourisme universitaire est créée par l'UNEF (ex-Renouveau)

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) vient de créer une Association de voyages et tourisme universitaire (V.T.U.) pour les étudiants, qui pourra s'ouvrir par la suite aux lycéens et collégiens. Dès à présent, l'association propose, pour cet été, des vols à prix réduits, des circuits et des séjours à l'étranger ou en France. A titre d'exemple, un vol Paris-New-York coûte 1 250 F (aller-retour). Les étudiants à la recherche d'exotisme ont le choix entre une descente du Niger en pirogue pour 2 900 F (séjour de trois semaines, transport compris) ou bien la découverte du Sénégal, ou de la République populaire du Congo, pour environ 3 300 F. Il est également prévu des séjours en Europe, en Asie, en Amérique.

Ceux qui préfèrent les vacances plus calmes, à la campagne, ont la possibilité de passer quelques jours ou quelques semaines dans un village cévenol. Toute une gamme d'activités leur y est proposée, restauration du village, ateliers de tissage, de ferronnerie, de sculpture, etc...

Depuis la disparition de l'Uniclub en 1971, et de l'OTU, Office du tourisme universitaire et scolaire, en octobre dernier, il n'existait plus d'office de voyages exclusivement étudiant. L'OTU avait dû cesser ses activités à cause de difficultés financières, en septembre dernier, son déficit s'élevant à 6 300 000 F. L'UNEF, qui avait été en 1929 à l'origine de la création de l'Office — devenu indépendant depuis 1933, — a protesté contre ce qu'elle appelle sa « liquidation ». Selon elle, le déficit de l'Office était dû à une mauvaise gestion et à une mauvaise mise en valeur de ses domaines.

V.T.U. est une association conforme à la loi de 1901 : les étudiants doivent y adhérer pour bénéficier des activités. La cotisation est de l'ordre de 50 F par an, assurance comprise. Le conseil d'administration de l'association est formé de trois membres du bureau national de l'UNEF. Celui de l'OTU comprenait cinq représentants étudiants (désignés par les deux UNEF et l'Union des grandes écoles), sept représentants des administrations (éducation, universités, tourisme, Centre national des œuvres universitaires et scolaires) et trois personnes cooptées. « Nous voulons demeurer indépendants dans notre gestion », *déclare le trésorier, M. Alain Nicolas. V.T.U. a toutefois l'intention de demander des subventions à l'Etat.* — C. C.

(*) Siège social : 1, rue de Provence. Bureaux d'inscription au centre Jussieu, tour centrale, quatrième étage ; à Censier, à Tolbiac, dans le local de la coopérative des étudiants de France.

● *M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R.*, renouvelle, dans une lettre à M. René Haby, le soutien de son parti au projet de réforme du ministre de l'éducation. « *Un large accord s'est dégagé* (à l'U.D.R.) *pour apprécier l'intérêt des propositions que vous avez formulées* », écrit notamment M. Guéna. « *Pour l'U.D.R., ces orientations et les mesures précises qu'elles impliquent semblent en effet de nature à assurer au système éducatif français l'adaptation qu'appelle notre temps.* » Le secrétaire général adjoint de l'U.D.R. demande en outre au ministre de participer à une réunion de travail de son parti pour approfondir certaines questions, concernant notamment le contenu du futur texte législatif, les programmes, l'enseignement technologique, la gratuité scolaire, l'autorité du chef d'établissement et la « participation », la « laïcité ».

● *Le Front progressiste : un ensemble inquiétant.* — Le Front progressiste (gaulliste d'opposition) constate dans un communiqué que « *les dehors modérés du projet de réforme de l'enseignement cachent bien mal la volonté délibérée de soumettre de plus en plus l'école aux lois du système capitaliste* », la sélection sociale étant « *renforcée à tous les niveaux de la scolarité par la multiplication des possibilités d'éliminer l'élève de la vie scolaire : maintien de la loi Royer, fomation technique au rabais, instauration d'un bac-guillotine* ».

● *L'élection des membres du conseil supérieur de l'Institut universitaire européen* a eu lieu dernièrement à Fiesole (près de Florence). La France est représentée par M. Jean Laloy, directeur général des relations culturelles scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères, et M. Georges Vedel, ancien doyen de la Faculté de droit de Paris. M. Max Kohnstamm (Pays-Bas) a été nommé président de l'Institut, et M. Marcello Buzzonetti (Italie), secrétaire général.

POUR QUE LEUR FORMATION SOIT ENFIN RECONNUE

La « grève annuelle » des étudiants d'I.U.T.

Une délégation d'étudiants de la « coordination » des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) accompagnée par le président de la Fédération nationale des diplômés d'I.U.T. (F.N.D.U.T.) a exposé, mardi 25 mars, à M. Michel Durafour, ministre du travail, les principales revendications de ces étudiants, notamment la reconnaissance officielle du diplôme d'I.U.T. dans les conventions collectives et la fonction publique. M. Durafour a remis à cette délégation copie des lettres qu'il a adressées dans ce sens, conjointement avec M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, à MM. François Ceyrac et Paul Gingembre, présidents respectivement du C.N.P.F. et des P.M.E., à M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique. Le ministre du travail a d'autre part demandé de prendre des mesures en vue de la reconnaissance du DUT pour le recrutement de fonctionnaires.

Cette entrevue est l'un des résultats les plus positifs de l'action entreprise depuis le début du mois de février par les étudiants des I.U.T. Un mouvement de grève a, en effet, touché la presque totalité de ces établissements, à Paris et en province, accompagné de manifestations et d'actions plus « spectaculaires », telles l'occupation symbolique de chambres patronales. En fait, depuis 1969, une telle grève a lieu presque chaque année au cours du second trimestre universitaire, pour les mêmes revendications.

Au cours d'« assises nationales » réunies les 22 et 23 mars au Havre, des délégués d'une douzaine d'I.U.T. (sur 62) ont tiré les conclusions de cette action et rédigé un Livre blanc. La reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives figure encore en tête des revendications, comme en 1974, 1973, 1969... Les étudiants demandent aussi des stages réellement formateurs, intégrés dans la scolarité et rémunérés ; une allocation d'études pour tous ; la possibilité d'accéder, avec le DUT, au second cycle universitaire (1).

M. Michel Durafour avait demandé au mois de février que la reconnaissance des diplômes soit mise à l'ordre du jour des commissions qui discutent les conventions collectives. Le 13 mars, M. Jean-Pierre Soisson a, d'autre part, annoncé que certaines organisations patronales avaient manifesté leur accord, dans les secteurs des mines, de la métallurgie et de la chimie. Il semble bien que pour la première fois cette année, pouvoirs publics et patronat soient décidés à mettre un terme à une situation anormale.

Pourquoi les étudiants s'acharnent-ils ainsi sur la reconnaissance de leurs diplômes, alors que, selon le patronat « *l'embauche s'opère à la satisfaction partagée des employeurs et des diplômés, que le titre DUT fait de pus en plus partie des habitudes des entreprises* » ?

Le tableau est beaucoup moins rose qu'on voudrait le faire croire, répondent les étudiants. Certes, il y a des I.U.T. — ou plus exactement des départements — sans problèmes du point de vue de l'embauche. Les étudiants qui en sortent sont assurés d'obtenir un emploi correct et un salaire convenable (gestion des entreprises, génie électrique, informatique...). Mais, à côté de ceux-ci, il existe d'autres départements (carrières sociales, biologie notamment) dont les diplômés ont du mal à trouver du travail. Lorsqu'ils en trouvent, ce n'est pas toujours à un niveau et à un salaire correspondant à leurs études. De plus, on note une variation appréciable des salaires pour un même diplôme suivant les régions : les femmes sont souvent les plus défavorisées. C'est pour supprimer toutes ces disparités que les étudiants réclament la reconnaissance de leurs diplômes.

LA MÉCANIQUE CONVENTIONNELLE

Depuis plusieurs années déjà, les syndicats demandent en vain aux employeurs d'accorder aux diplômés des I.U.T. le statut des cadres, qu'il s'agisse des rémunérations ou des avantages sociaux. Ce sujet n'étant pas du domaine de la loi, il incombe en effet aux employeurs et aux syndicats de situer les techniciens dans la hiérarchie et d'insérer dans les grilles de salaires une clause sur ces jeunes diplômés.

Des accords ou conventions collectives sont en effet discutés à différents niveaux : celui des entreprises, des villes ou des départements, pour un même secteur industriel ; des fédérations nationales pour une branche entière de l'économie (chimie, métallurgie, etc.), et, mieux encore, à l'échelon national et interprofessionnel c'est-à-dire entre le C.N.P.F. et les confédérations syndicales.

Lorsqu'un texte est signé à un niveau autre que celui des entreprises, le ministère du travail a toujours la possibilité d'étendre l'accord à d'autres secteurs professionnels ou géographiques en vue de le rendre obligatoire aux entreprises non signataires. Encore faut-il qu'il y ait un accord.

Mais cette revendication permanente n'explique pas tout. On constate parmi les étudiants en I.U.T. une lassitude, un « *ras le bol* » parfois comparable à celui des lycéens ou collégiens. Nombre d'étudiants, en particulier, se plaignent des horaires surchargés. Selon les départements, l'emploi du temps varie entre trente et quarante-cinq heures de cours par semaine. La moyenne avoisine quarante heures, soit environ le double des études universitaires. Le contrôle est sévère : trop d'absences compromettent le passage dans l'année supérieure ou l'obtention des diplômes.

Contraint, par sa situation financière, à des études courtes, l'étudiant d'I.U.T. n'est pas toujours très bien « motivé » ; il est parfois accepté dans une spécialité qu'il n'a pas forcément choisie ; les inscriptions se font, en effet, un peu au hasard : la plupart envoient des dossiers à plusieurs instituts, et c'est ensuite selon les réponses obtenues que se fait le choix.

Les difficultés qu'éprouvent certains diplômés à trouver du travail, surtout depuis la crise qui sévit actuellement, viennent cristalliser leur malaise. Dans le Livre blanc rédigé le week-end dernier, les étudiants protestent contre « *la spécialisation régionale qui entraîne des difficultés de reconversion et une trop grande dépendance par rapport à l'industrie locale* ».

(1) Les élèves des lycées techniques, qui préparent, après le baccalauréat, le brevet de technicien supérieur (B.T.S.), formulent les mêmes revendications.

MÉDECINE

L'ORDRE DES MÉDECINS NE FAIT RIEN CONTRE L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT, déclare M. Lortat-Jacob.

« *L'ordre n'a donné aucune consigne et ne fait rien contre* », (l'application de la loi sur l'interruption de grossesse), a déclaré M. Jean-Louis Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre des médecins, dans une interview accordée à Europe 1, ce mercredi 26 mars. A propos de récentes déclarations de M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique à Paris, qui indiquait que la clause de conscience ne permettait pas à un chef de service d'interdire à ses collaborateurs de pratiquer des avortements, M. Lortat-Jacob a indiqué toutefois qu' « *en tant que chef de service* », il estimait que ce serait « *la pétaudière si un chef de service n'est plus maître de tout ce qui se fait dans son service* ».

GRÈVE LE 3 AVRIL DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

La Fédération française des masseurs - kinésithérapeutes - rééducateurs appelle ses adhérents à fermer leur cabinet le 3 avril prochain. Cette journée d'action est destinée à obtenir « *une véritable négociation avec les caisses nationales d'assurance - maladie permettant une kinésithérapie de qualité* », portant notamment sur une revalorisation tarifaire. La Fédération n'exclut pas l'établissement d'un « tarif syndical » supérieur au tarif conventionnel actuel.

★ F.F.M.K.R., 9, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris, tél. LAF. 01-11.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LES « CAJUNS » A ROYAN

Une musique qui sent la bière et l'oubli

DANS la salle du foyer rural de Cozes, que réchauffe à peine un vieux poêle rouillé, une trentaine de personnes assises, immobiles, attendent que la « Geste paysanne » commence. Les trois musiciens qui installent leurs micros sur l'estrade — fils d'agriculteurs, employés, étudiants — sont des amateurs, mais quand ils prennent leur violon, leur accordéon, leur tambour, leur hautbois ou la feuille de lierre, les deux femmes, une soixantaine d'années, qui se sont intallées au dernier rang, s'agitent, se retiennent pour ne pas danser.

La « Geste paysanne », c'est le nom donné au spectacle que l'Union Poitou-Charente pour la culture populaire présente durant la Semaine d'animation précédant le XII° Festival international d'art contemporain de Royan. Cette association, qui a été créée en 1968, accomplit depuis sept ans un travail considérable pour « sauver » la culture orale paysanne Ses deux mille « militants », jeunes pour la plupart, sillonnent cinq départements, recueillent, de ferme en ferme, non seulement des chansons mais aussi les danses, les contes, les coutumes, l'histoire de ceux « *qui ont toujours été écartés de l'Histoire* » pour reprendre leur formule, l'histoire de ces paysans qui avaient jusqu'en 1914 une vie culturelle intense Avec des magnétophones, des magnétoscopes, des caméras, ils enregistrent, filment les suites de pas d'été, les avant-deux, les scottisches, les pastillets très doux, les maraîchines.

Non pour constituer des archives, mais pour rediffuser aussitôt, dans les villes et les villages, des chansons de misère, d'amour, des chansons toutes nues, très belles, qui expriment le pays qui est le leur et qui s'est tu brusquement il y a soixante ans avec l'arrivée de l'école (accompagnée d'une répression du patois) et l'exode vers les villes industrialisées Tout cela, Maurice Pacher l'explique, entre deux airs, en poitevin ou en français, comme ça lui vient. Il cite les noms des paysans et des paysannes — Florestine Guérin, sa grand-mère, Aimé Bozier, Marius Gallet, Maximin Rambaud, Albert Guillet — témoins encore vivants qui ont transmis ces chansons. Il énumère les villages, les lieux, les paysages, il parle de cette civilisation paysanne qui ne doit pas finir, qui a son mot à dire. Il donne envie de rester au pays.

Saintes. Sous les voutes de pierre blanche de l'Abbaye-aux-Dames, le Québécois Jacques Labrecque, Yves et André Pacher, chantent tour à tour devant une petite foule attentive et émue. Chansons « acadiennes » ou chansons des pays d'ouest, elles se ressemblent. Les mots, les mélodies sont presque les mêmes, elles parlent de moines et de servantes avec une truculence drue, de la maladie et de la pauvreté avec une âpre simplicité. Jacques Labrecque chante à voix nue, les deux coudes plaqués sur une table, il tonne, il s'emporte, il murmure, il se lève pour enlever ses chaussures. Il revient, l'œil astucieux. C'est un comédien. Yves et André Pacher s'accompagnent du violon et de l'épinette. La veillée s'achève sur des questions. Que vont faire les jeunes ? Quel sera l'avenir du pays ?

« Plutôt que d'mourir on crie »

Angoulême. Trois cents lycéens qui ont manifesté le jour même dans la rue se sont entassés sur les fauteuils en velours rouge du théâtre de la ville. Ils ont applaudi longuement Roger Mason — casquette pied-de-poule, lunettes rondes cerclées de fer — qui exprime avec un accordéon et des petites cuillères sa surprise d'être né dans un monde aussi incohérent. Ils écoutent maintenant les frères Balfa — le plus connu des groupes cajuns. Dewey et Rodney au violon, Tony, le fils de Rodney, au triangle, Allie J. Young à l'accordéon, Bassyl Duhon au violon. Une date (c'est la première fois qu'ils viennent en France).

Les Cajuns sont les descendants de Français immigrés, originaires du Poitou, de Normandie et de Bretagne et venus s'installer en 1604 dans la province d'Acadie, au Canada. Chassés en 1755 par les Anglais, déportés en Louisiane, ils ont pris la nationalité américaine en 1805. Ils n'ont jamais cessé de parler le « vieux français ». Plus d'un million aujourd'hui, ils continuent de garder leurs traditions et leur musique, qu'ils jouent le soir dans les bals populaires. Mais le blues a marqué leurs valses et leurs two-steps d'une tristesse vertigineuse, souvenir sans doute du travail dur sur la terre des années d'esclavage. La musique cajun sent la bière et le besoin d'oubli. Elle donne soif, elle agite le corps, fait sautiller les jambes, mais n'apaise pas. Quand elle commence, on ne peut ni ne veut l'arrêter. L'âme, finalement saccagée par la houle lourde et obstinée de l'accordéon, le tintement ininterrompu du « p'tit fer », les grincements coulés du violon, redemande encore et encore de la musique.

Cercle vicieux. « *Chez nous autres,* dit Dewey Balfa aux lycéens, *la musique monte, monte. Ça nous étouffe. Alors, plutôt que d' mourir, on crie.* » Les lycéens ont crié et redemandé de la musique. Partout où ils sont passés, à Angoulême comme à Jonzac, les gens ont crié pour apaiser ce sentiment inexplicable, contradictoire et simultané d'angoisse et de gaité.

Depuis trois ans maintenant, le Festival international d'art contemporain de Royan — qui réunit les plus grands noms de la musique « savante » — est précédé d'une Semaine d'animation décentralisée *ayant pour thème la musique populaire.* Pour Bertrand Mounier et Gérard Descotils, responsables de cette initiative, il ne s'agit pas de faire un antifestival, mais plutôt d'établir une sorte de pont entre les deux Semaines, en organisant spécialement pour les habitants de Royan et de la région, jusque-là étrangers à ces recherches de « laboratoire », une série de manifestations musicales davantage liées à leur réalité socio-économique. Ainsi, en 1973, sur le thème de la chanson ethnique, ils ont proposé un regard critique sur l'héritage du passé, avec la musique bretonne et occitane. En 1974, l'expérience s'élargissait sur un rayon de 30 kilomètres avec la chanson de l'Amérique latine. Un succès tel qu'elle contribuait à faire naître une structure permanente d'animation dans la région, l'Association départementale pour le développement de la musique. Cette année, la chanson folklorique du Poitou-Charente, de l'Acadie et de « Dedans le sud de la Louisiane » est allée plus loin encore, jusqu'à Angoulême.

Cultures « paysannes » et francophones

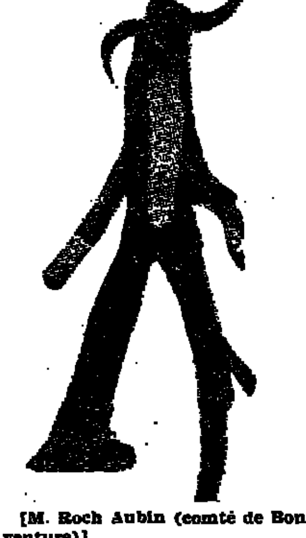
En cinq jours, sept villes ont bénéficié de quarante-cinq animations-spectacles. Des chansons, mais aussi des films (dont un document très riche de Jean-Pierre Bruneau sur les Cajuns), une pièce de théâtre présentée par la compagnie Bazilier (qui explique aux enfants l'histoire des Noirs en Louisiane) et un colloque. Les habitants de Jonzac, d'Angoulême, de Saintes, de Cozes, de Matha, de Saint-Georges-de-Didonne, de Royan, ont parcouru ainsi en musique la route qui avait mené leurs ancêtres de France au pays cajun.

Certains, passionnés par la confrontation historique de ces différentes cultures « paysannes » et francophones, ont fait le voyage jusqu'au casino de Royan pour assister à la Grande Nuit cajun, qui clôturait le vendredi 21 mars la Semaine d'animation. Ils étaient mille cinq cents à écouter dans des salles différentes Jacques Labrecque, Roger Mason, les frères Balfa, la Geste paysanne, mais aussi les Biboliens, la Guillanu, les Brandous, les Ballets populaires poitevins, René Doublet et Raymond Jaguenaud, deux anciens ménestriers de village Ils passaient d'une salle à l'autre, suivaient les orchestres qui se promenaient, dansaient jusqu'à 2 heures du matin avec les Cajuns. Le lendemain s'ouvrait le douzième Festival international d'art contemporain. Les gens de Royan, de Cozes, de Matha, ont-ils franchi le pont ? Il semble que non. Le fossé qui sépare les deux musiques est trop large. Il faudrait pour le combler une animation permanente.

CATHERINE HUMBLOT.

RETROUVAILLES AVEC DES « FRANÇAIS SÉPARÉS »

PEINTURES ET SCULPTURES DE « PATENTEUX ».



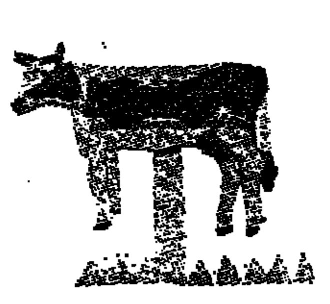
[M. Roch Aubin (comté de Bonaventure)].



[M. Elphège Valois (comté de Matapédia)].



[Mme Paul Labrie (comté de Rivière-du-Loup)].





[M. Yves Martineau (environs de Québec)].

LUTTE DES MYTHES AU QUÉBEC

La gigue des « patenteux » dépossédés

MONTREAL, l'hiver, n'a pas d'odeur, *pas de couleur. Neige et sel.* Neige et calcium. Le cœur de la ville est éventré, et il n'y a pas d'affiches sur les palissades ; c'est interdit. Près de la rue Saint-Denis, les enfants des écoles ont décoré les panneaux — couleurs naïves, — mais combien de temps leurs dessins cacheront-ils les tours qui vont pousser, ici comme ailleurs, résolvant à jamais le conflit national : la Montréal de demain, façonnée par le pouvoir libéral, ne sera ni française ni anglaise dans son allure, dans ses mythologies ; la Montréal de demain sera « américaine ».

Voici face au building néo-victorien de la banque de Nouvelle-Ecosse, orgueil de l'argent, temple de la puissance entre deux siècles, les cubes de béton de la place Ville-Marie et de la place Bonaventure, écorces rugueuses de la ville souterraine qui grouille, à température constante, et baigne dans l'air conditionné douze mois sur douze ; territoire abstrait où on « magasine », et où le viaduc est « viadotto » et parle l'italien, tandis que Bally est suisse, et la confiserie hollandaise.

A deux pas de là, quelques minutes par la rue Saint-Antoine, au pied de l'autoroute urbaine qui dresse une muraille de Chine entre le fleuve et la ville haute, c'est la Petite-Bourgogne, un quartier populaire qui, petit à petit, se désosse, maison de briques après maisons de briques : ce n'était pas la misère ici, mais le bulldozer est le termite des temps modernes. A l'angle de la rue, une épicerie s'éclaire dans le crépuscule ; les projecteurs s'allument : la maison d'en face est déjà condamnée. Et c'est là, dans les vestiges d'un demi-siècle de vie quotidienne, escaliers raides, papiers peints à fleurs, que Gilles Carle *(la Vraie Nature de Bernadette, la Mort d'un bûcheron)* tourne son nouveau film, *la Tête de Normande Saint-Onge*, l'histoire d'un désespoir que notre société moderne préfère baptiser folie.

Dans cette maison tranchée à vif pour assurer le passage des caméras, l'angle des projecteurs — le cinéma est comme un poumon artificiel qui maintiendrait la vie en un corps qu'elle va quitter, — Carole Laure joue la grande scène de la « chicane de famille ». Elle est « Normande » et sa « mère » est rentrée de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, où on lui a appris à se détacher des choses, façon de ne plus avoir les symptômes de la schizophrénie · Gilles Carle, le plus « américain » peut-être des cinéastes québécois, tourne des films comme on raconte des fables, et il se masque derrière ses caméras pour dire, une fois de plus, qu'il *ne fait pas de politique — ce qui signifie* qu'il refuse de faire un cinéma « nationaliste ». Mais « La Tête de Normande Saint-Onge » décrira ce qu'on tait du Québec moderne en braquant les caméras sur la tradition maintenue : l'uniformisation, la *suppression de la « différence ».* Et c'est la mère qu'on dépossède de sa personnalité — de sa folie, — et ce sont les gens qu'on chasse de leurs maisons... Plus d'abri, pas de refuge pour ceux qui ne sont pas du voyage : Normande plongera à son tour dans ses paysages intérieurs pour ne pas avoir à connaître ce réel-là.

Le discours est universel comme les galeries de la place Bonaventure, mais, pas de doute, c'est bien à l'hospice Saint-Jean-de-Dieu que Gilles Carle a tourné, saisi de vertige devant la manière dont on « calme » les gens pour les empêcher de vivre leur peur ; et c'est bien à la Petite-Bourgogne que la maison-studio s'éteindra tard, très tard dans la nuit.

Loin de l'Ile-aux-Coudres

« Ne pas séparer la politique du vécu, de la réalité des rêves... » Au-delà du débat sur la loi-cadre — qui doit protéger l'industrie cinématographique québécoise face à la production internationale et au quasi-monopole des distributeurs américains, — Gilles Carle affirme : *« Nous n'avons pas ici un véritable cinéma national, qui traite des véritables problèmes des gens, mais un cinéma nationaliste, qui réduit son approche sociale à la question linguistique. Sous les apparences du réalisme, on fait un cinéma hédoniste ; on pratique l'autocélébration. Ce n'est pas seulement la langue qu'on parle qui est en cause, mais tout ce qui est autour, et ce qu'il y a dans nos têtes. »* Le point de vue de celui qui filme Montréal contredit-il vraiment le rêve de Pierre Perrault ? On est loin de l'Ile-au-Coudres, assurément.

Dans un sous-sol de la rue Bleury (au verso de la pancarte : « Bleury street »), Arthur Lamothe, Gascon de France devenu québécois, présente deux des films qu'il a tournés pour Radio-Canada sur les Indiens montagnais. Etrange rencontre : l'immigrant de relativement fraîche date, et les premiers maîtres du sol, de la forêt, qui vivent maintenant parqués dans des réserves qui n'ont pas été conçues dans le respect de leur mode de vie : coupés des chemins de portage qui leur permettaient de remonter les rivières et les lacs, vers leurs territoires de chasse ; repoussés de plus en plus loin, car les lieux de pêche sont pour les touristes ; car des départements entiers de bois sont loués à I.T.T. qui en organise l'exploitation systématique — le « pillage » disent les Montagnais ; le « pillage » dit Arthur Lamothe. *Celui qui est né* ailleurs n'a pas le sentiment d'avoir « fait » cette terre, selon le mythe colonial qui traverse l'Amérique du Nord (de John Ford — la saga de l'Ouest — à Perrault — la saga du fleuve) : lui aussi se sent sans terre, comme les hommes de la réserve.

Et on voit la famille de « Marcel Jourdain » — car on a donné des noms européens aux rivières, aux lacs et aux Indiens — tenter de franchir une barrière pour retourner sur ses anciens territoires : vingt minutes de palabres avec l'employé d'I.T.T., un plein chargeur de caméra. Et on voit les « anciens » qui se souviennent — le froid, la faim, la tradition — et les jeunes qui n'ont pas de souvenirs. Et on entend les Montagnais raconter « leur » histoire, dans « leur » langue — et un carton précise que la traduction viendra plus tard. Les films d'Arthur Lamothe donnent la parole à ceux d'en face, pour qui, québécois ou anglophones, c'est le « péril blanc ». Aliénation à double détente : quand ils s'adressent aux Blancs, ils parlent le « joual », qui n'est même pas la langue du pouvoir économique.

La manière dont Arthur Lamothe tourne et monte ses films — distanciée, didactique — ne cadre évidemment pas avec le « rêve québécois », avec l'idéologie cinématographique qui sous-tend les films de Pierre Perrault, par exemple. *« On ne les voit pas vivre ; ils ont l'air gênés par la caméra »*, dit le sociologue Marcel Rioux qui se souvient sûrement de l'émotion et du verbe des hommes et des femmes de l'Ile-aux-Coudres dans *Pour la suite du monde... « C'est qu'ils ne vivent pas, c'est qu'ils sont dépossédés »*, répond Arthur Lamothe. Décidément, avec son accent québéco-gascon, il restera pour Marcel Rioux et pour beaucoup d'autres un étranger. La sociologie affirme, tient un autre discours : *« Le Québec est une société tricotée serré. »*

Mais Denys Arcand, qui ignore les techniques du tricot, parle de la peur. Son dernier film, *Gina*, est aussi noir que *la Maudite Galette* ou que *Rejeane Padovani* Quand Arcand regarde le Québec, il voit une série B américaine, avec du sang, des meurtres, une violence sourde — qui explose parfois.

Des pionniers de l' « art brut »

Et pourtant, les eaux du Saint-Laurent semblent couler paisibles dans cette Amérique silencieusement francophone. Mireille Mathieu a succédé à Alain Barrière dans le grand théâtre de la place des Arts. Robert Charlebois est en « année sabbatique ». On ne voit pas comment sortir de l'hiver.

Alors, Arthur Lamothe prend un livre, un grand album, plein de photos d'ancêtres aux noms de terroir et aux prénoms bibliques, visages d'Américains devant des maisons de bois. Le livre s'intitule : *les Patenteux du Québec* ; il est le résultat d'une longue enquête sociologique sur les créateurs anonymes qui, dans leurs ateliers, dans leurs maisons, produisent, sans le nommer, de l'art brut. Des centaines de facteurs Cheval, perdus dans *la neige. Si l'on en croit la* sociologue — c'est de nouveau Marcel Rioux qui parle, — le Québécois s'affirme contre la nature, envahissante, immense, et fatale comme le départ de l'été, en produisant de l'anti-nature autour de sa maison.

Ce livre est l'œuvre de trois jeunes femmes, Louise de Grosbois, Raymonde Lamothe et Lise Nantel (1). Elles ont rencontré, sans préjugé, sans esprit de système, M. Hosanna Dupuis, du comté de Maskinonge, qui fabrique des souliers grands comme des yachts : M. Raymond Beaudin, qui crée des objets avec des capsules de bière ; M. G. Bergeron, de Ville-Laval, dont les sculptures d'hommes et de femmes, nues, en fibres de verre, provoquent des accidents de voiture ; M. Alcide Germain, qui a peuplé son jardin de mannequins et de pingouins de bois ; M. Louis Desmarais, du comté de Yamaska, qui a bâti un tabernacle grand comme une maison, ou M. Alfred Garceau, du comté de Laviolette, qui taille d'étonnantes sculptures, vision angoissante du monde, et qui dit : *« J'ai pas de modèles pour faire ça, mais j'ai des images dans la tête »* Images de la télévision et objets de tous les jours : les « patenteux » font de l'art avec tout, et même avec des bouteilles de javel en plastique. *« Un patenteux, c'est quelqu'un qui fait des affaires que d'autres ont pas faites jamais, et puis qui a de l'imagination dedans »*, expliquera aux enquêteurs Mlle Mathilde Laliberté.

Dans le Québec moderne, où la télévision a tué les veillées au cours desquelles les habitants de Nouvelle-France racontaient des rêves — vieille tradition indienne — les « patenteux » sont peut-être les derniers pionniers de l'imaginaire. Et encore... *« Si je me lâchais lousse, ça serait pas montrable ce que je ferais »*, dit M. Alphonse Grenier, qui a peur des changements du monde moderne. Art d'exorcisme, peut-être, comme la peinture rupestre.

Entre le repli sur l'hiver et la grosse « américaine », Pierre Perrault veut croire à l'Histoire. Il écrit : *Il y a le flamant rose et la vieille armoire qui s'affrontent en chacun de nous. Le rêve américain et le goût du royaume. Nos tristes millionnaires s'achètent des Cadillac et parlent « joual » : quelle est la plus belle part ? Je mise sur le joual, sur la glaise entre les orteils, sur l'indécrottable québécoisie, sur les trois navires qui arriveront bien un jour à déloger les seigneuries. Ou alors, faut-il désespérer de l'hommerie ? »*

Les poètes ont toujours la parole. Mais, à la Petite-Bourgogne comme dans la grande forêt, les bulldozers avancent.

MARTIN EVEN.

(1) Editions Parti-Pris, Montréal. 12,95 $.

Ciné-Clubs

CINÉMA ET HISTOIRE A VALENCE

Cinéma 75 organise une semaine « Cinéma et histoire », du 31 mars au 6 avril, à la M.J.C. du Polygone, à Valence. Quatre séances par jour, suivies de débats en présence des réalisateurs (René Gilson, Zulawski, Allio, Vecchiali...), proposeront des films récents et anciens, des films parlant du passé et du présent : *« Le cinéma, qui montre des individus et des groupes en action, est sans doute, de tous les arts, le plus privilégié pour saisir et transmettre une réalité avec une conscience historique. Notre choix doit être compris en ayant à l'esprit que cette semaine est la première d'une série de cinq, peut-être même plus. Les débats auront une importance déterminante sur nos orientations dans les années à venir, car il n'est pas question pour les responsables de cette manifestation de travailler isolés. »*

Les spectateurs n'habitant pas Valence peuvent être accueillis au foyer des jeunes travailleurs ou demander à retenir une chambre d'hôtel.

★ Renseignements : Centre culturel, 5, rue des Sœurs-Grises, 26000 Valence. Tél. : (75) 43-42-33.

Culture

LA BATAILLE DE PIERRE VIAL

Vingt et un mille signatures au bas d'une pétition n'ont pas impressionné le secrétaire d'Etat à la culture au point de le faire revenir sur sa décision de ne pas renouveler le contrat de Pierre Vial, actuel directeur de la Comédie de Saint-Etienne. Celui-ci toutefois maintient sa candidature au poste qu'il occupe quitte à en partager la responsabilité. Il y a une quinzaine de jours, le secrétariat d'Etat lui a offert, au titre de la coopération, un poste de directeur d'un centre culturel à Bouaké, ville d'une cinquantaine de milliers d'habitants de la Côte-d'Ivoire : « *Cette proposition est inacceptable ; elle ne recouvre aucune de mes qualification ni de comédien, ni de metteur en scène, ni de directeur de troupe dramatique* », dit Pierre Vial.

« *L'encadrement d'un théâtre africain doit être fait avant tout par des comédiens africains. Avec notre concours, pourquoi pas ? Aussi accepterai-je volontiers des missions pour des séjours courts, mais en demeurant à l'intérieur de la vie théâtrale française.* »

Pierre Vial estime que la seule solution convenable pour lui est une direction théâtrale ou un poste important dans une école théâtrale. Peut-on reprocher à un comédien de ne pas vouloir manquer sa sortie ? Aussi a-t-il tenu à marquer vendredi 21 mars la dernière représentation de *la Vie de Galilée*, de Brecht, montée par le Centre dramatique de Saint-Etienne. Prenant la parole à l'issue du spectacle, il a déclaré notamment : « *La Comédie de Saint-Etienne s'est engagée dans une bataille contre une décision, jugée arbitraire, du secrétaire d'Etat à la culture. Cette bataille, au cours de laquelle des points ont été marqués, continue.* » Et Pierre Vial a remercié tous ceux qui ont pris parti en faveur de la Comédie et la soutiennent depuis sa création.

BERNARD CHAPPEL.

EN BREF

Les fleurs des colporteurs du Dauphiné.

Danse

UNE JOURNÉE A EVRY

Chargé de l'animation des Journées inaugurales d'Evry-Centre, Jérôme Lemaître, directeur artistique du Festival du Marais, consacre le vendredi 28 mars à la danse.

Comment intéresser le grand public à un art encore trop réservé à une élite ? En l'initiant à la technique des différents styles, en le faisant participer à l'élaboration et à la répétition d'un spectacle, en le conviant à s'exprimer librement sous la tutelle de professeurs et en l'informant des problèmes de cette profession.

Joseph Russillo et Peter Goss ont accepté d'assurer ce rôle. Le matin ils donneront leurs cours en public (exercices à la barre, danse moderne, jazz) ; l'après-midi ils répéteront leur spectacle du soir au cours duquel sera créé un nouveau ballet de Peter Goss, *Aquarium*. Janine Charrat, entourée de danseurs de l'Opéra, débattra du problème de la vocation. Pour les amoureux de la danse classique, Tessa Beaumont et Michael Denard interpréteront le pas de deux du Cygne noir extrait du *Lac des cygnes* de Tchaïkovski, au Théâtre de l'Agora.

Joseph Lemaître est surtout intéressé par les possibilités qu'une ville nouvelle et bien équipée comme Evry peut offrir à la danse. Il envisage la création d'un centre chorégraphique et rêve — pourquoi pas ? — d'un festival.

MARCELLE MICHEL.

Expositions

LES FLEURS DES COLPORTEURS DU DAUPHINÉ

Amaryllis, gentianes, reines-marguerites, glycines... Ces fleurs peintes à la main, d'une beauté imaginative et naïve, constituaient avec des bulbes et des sacs de graines, le fond de commerce ambulant que les colporteurs fleuristes du massif de l'Oisans emportaient avec eux aux quatre coins du monde, à la fin du siècle dernier.

C'est à ce thème original qu'est consacrée une exposition ouverte depuis le 15 mars au Musée dauphinois de Grenoble. Trois cents planches retrouvées dans les greniers des descendants de ces voyageurs de commerce d'un autre temps illustrent avec fraîcheur leur épopée. Des documents aux coloris fastueux, mais une exactitude discutable, comme cette rose... « verte », manifestement inventée afin d'accrocher une clientèle plus nombreuse.

A pied ou par le coche, les paysans de ces vallées perdues de l'Isère et des Hautes-Alpes profitaient des six mois d'hiver pour s'exiler. Si l'attrait de l'aventure n'était pas exclu de ces grands voyages, ils restaient surtout dictés par les conditions de vie précaires des montagnards.

BERNARD ELIE.

Théâtre

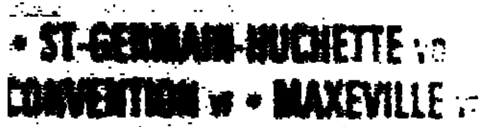
L'IRLANDAISE A ALGER

Les Tréteaux du Soleil, fondés à Alger en 1970 et animés par Pierre Comte, viennent de monter *Deirdre des douleurs*, de John Millington Synge. Ils préparent *l'Eternel mari*, de Dostoïevski, et continuent de jouer *Du vent dans les branches de sassafras*, d'Obaldia, qui a été représentée plus de cent fois en moins d'un an sur l'ensemble du territoire algérien (*le Monde* du 24 juin 1974). Cette troupe est d'ailleurs la seule à donner des représentations régulières en français en dehors des tournées venant de l'étranger.

Inspirée d'une vieille légende celte, *Deirdre des douleurs* — le *Roméo et Juliette* irlandais — a été mise en scène par Patrice Bonseignour, avec la collaboration de Dominique et Brigitte Bardelot pour les décors, les costumes, les éclairages et la musique. Ce spectacle qu'aurait aimé Antonin Artaud, sous le patronage duquel il est placé, forme un tout : visions, images, formes, gestes, sons, couleurs, jeux de lumière, se mêlent. Le texte et la musique se répondent en contrepoint dans un décor insolite fait de chiffons colorés et travaillés qui tissent une étrange et fascinante tapisserie animée.

Les principaux personnages sont incarnés avec maîtrise par Henry Van Grey, ancien professeur du conservatoire d'Alger, qui campe puissamment l'inquiétant roi Conchubor, par Topsy, ex-vedette de music-hall, et Claude Colin (à la ville Claudine Rulleau), qui font deux compositions remarquées dans la vieille femme et Lavarcham, de même que Miloud Riahi (Oen) dans le rôle du fou. La spontanéité de Farida et de Ben Aïssa font de Deirdre et Naisi un couple émouvant. Les jeunes Algériens qui forment le reste de la troupe trouvent là une excellente occasion d'affermir leur métier.

PAUL BALTA.







Tapisseries nouvelles aux Arts décoratifs

DIRE DES CHOSES AVEC DES FILS

LA VII[e] Biennale internationale de la tapisserie ouvrira ses portes le 14 juin à Lausanne, ville, on le sait, promue, depuis 1969, avec la bénédiction de Jean Lurçat, « capitale de la tapisserie ». Certains ne manqueront pas de penser que l'exposition « Des tapisseries nouvelles » organisée ce printemps à Paris au Musée des arts décoratifs, a quelques rapports avec cette vaste confrontation imminente. Les amateurs de polémique seront cependant déçus : une fois de plus la guerre de Troie n'aura pas lieu. Il faut même beaucoup chercher pour rencontrer quelque allusion — sans perfidie — à une « grande dame qui n'a pas tout donné » et qui, en tout cas, ne semble avoir à consoler aucune amertume.

L'exposition veut se borner à un « constat » et se présente comme une enquête où une cinquantaine d'artistes contemporains sont interrogés. De ceux qui ne disent rien, comme Calder, à ceux qui racontent tout très vite comme Gleb. « *Je m'appelle Gleb, fils de Moïshé, le tisserand. Je suis né sur un tas de laine. J'aime dire des choses avec des fils.* » La question posée est précisément : « *Pourquoi les artistes veulent-ils s'exprimer avec des fils.* » Presque une centaine d'œuvres (exactement quatre-vingt-huit, toutes des cinq dernières années), commentent le constat « de l'intérêt que portent à la tapisserie les grands créateurs contemporains ».

Plaidoyer indirect *pro domo* si l'on veut car l'accent est mis sur la tapisserie moyen d'expression plutôt que sur la tapisserie trouvaille spontanée de la main « sauvage ». C'est l'occasion d'illustrer quelques conceptions, parfois contradictoires, du rôle du peintre-cartonnier, du lissier ou du « maître d'œuvre ». En situant le débat au niveau de la complicité entre la liberté du créateur et la contrainte de la technique, l'exposition a su l'élargir habilement. Elle a évité l'éloge grognon d'une « illustre tradition », d'un « climat stimulant toujours compétitif » en renonçant à un bilan exhaustif.

On se contente donc de citer innocemment des cas. Non sans malice car il se trouve que la plupart sont bons.

A vrai dire, il faut diviser la présentation en deux parties Les petites salles en bordure des Tuileries — très vivantes, colorées d'incessantes trouvailles bien groupées — compensent un premier parcours plus conventionnel. (Il y a, du reste, des exceptions dans chaque partie, et l'on trouve des œuvres très « nouvelles » dans la série la moins réussie, des pièces austères, comme telle *Tapisserie métallique*, n° 28, Geneviève Dupeux, dans la série la plus attractive.)

Une certaine idée de la « recherche »

Malgré la diversité de la production, l'ensemble manifeste une unité profonde, qui semble tenir au fait que la « recherche » n'est généralement pas conçue comme une délectation personnelle gratuite. Très souvent, l'œuvre est le fruit d'une collaboration longue et serrée, dont les confidences des artistes citées dans le catalogue montrent l'importance et la complexité. Génie ou non, qui veut s'exprimer en termes de tapisserie entre dans un monde où la communication s'impose. Même s'il « tisse lui-même », selon la formule devenue fréquente, il reste tributaire de l'évolution des colorants, des matériaux, etc. Le geste créateur n'est ici ni immédiat ni direct. Tout un rideau d'intermédiaires y participent quand l'œuvre sort d'une manufacture. En gros, le peintre propose, et le lissier dispose. De cette condition première sans doute plus impérative en France que partout ailleurs, la nouveauté ne sort pas comme un cri : elle a besoin de poussées sérieusement préparées à plusieurs. On ne s'étonnera pas de voir en tête de l'exposition, avec les *Femmes à leur toilette* (n° 71, Picasso), un hommage rendu à Pierre Baudoin. Il incarne une poussée décisive de la recherche qui fait avancer la tapisserie. Du blanc et noir d'Adam elle pourra passer à la franchise des couleurs et transposer Le Corbusier. Dans la suite du parcours, nous assistons aux transpositions de Baudin (n° 7), Calder (n° 15) et Masson (n° 60). Une vraie « direction technique ».

Beaux morceaux et fantastique raisonnable

La notion d'atelier reste très présante aux avant-postes de la recherche et, paradoxalement, les créations les plus fantaisistes ne voient le jour qu'interprétées, comme l'amusante « salade », laitue grasse, blonde, paresseuse de Denis Doria tissée par Marie Moulinier : « *Nous avons parlé, cherché, puis un jour le reflet est apparu.* » Bien entendu, l'aspect collectif du travail est une condition indispensable quand il s'agit d'une réalisation comme le « Salon de l'Elysée » (n° 1), d'Agam.

Bien qu'inséparable du local pour lequel il a été conçu, à la demande, on le sait, du président Georges Pompidou, cet ensemble, ici restitué autour du tapis de sol, est incontestablement la présentation la plus spectaculaire de toute l'exposition. Agam se demande pourquoi « *un artiste d'avant-garde — et qui plus est, cinétique* » décida de créer une œuvre exclusivement réalisable aux Gobelins — grâce aux lissiers de la Savonnerie. Ici le plafond à lames verticales peintes a été remplacé par des rangées d'écheveaux de laines de couleurs et les peintures murales sont raccordées « au millimètre près » aux rythmes du tapis, par un jeu de miroirs. L'effet lumineux est éblouissant. Au point de rendre la pièce inhabitable ; mais il n'était question que d'une féerie, d'un « *émerveillement magique qui rendrait la démarche semblable à l'état enchanteur de la non-pesanteur* ».

Il faut sans doute accuser Agam de nuire aux tapisseries qui lui succèdent. Et peut-être l'impression que donne la grande galerie n'est-elle terne qu'après un tel brasier. Toujours est-il que les jaunes de Gilioli (n° 32) semblent moins jaunes et les rouges de Sonia Delaunay, moins rouges. Et pourtant...

Une vision normale rétablie permet de reconnaître quelques brillants morceaux, comme *Graffiti II*, de Brassaï (n° 13), qui fut un succès français à Lausanne (Cinquième Biennale, n° 471) et ne vieillira pas plus qu'une floraison d'inscriptions sans âge. Depuis, Yvette Cauquil-Prince, maître d'œuvre conscient et hautement qualifié — qui adapte aussi bien le lyrisme de Chagall (n° 18) que les collages délicats de Jeanne Coppel (n° 19), — nous a proposé un grand Matta aux mystérieuses ressources cachées de rêve rose : *Nu caché* (n° 61). Elle ne nous cache pas que son rôle d'intermédiaire entre artistes et praticiens — ceux qu'elle emploie le sont, même si elle connaît toutes les techniques — est indispensable. Elle se sent la solution du dilemme dont fait état François Mathey : « *Les artistes pullulent, et les ouvriers sont rares.* » L'essentiel est la médiation, qui assure un juste rapport entre l'intention et la réalisation. Le maître d'œuvre doit comprendre le caractère d'une création, le rendre intelligible aux exécutants et en assurer le méticuleux rendu dans la meilleure technique disponible. Certes, l'interprète doit s'oublier, mais c'est lui qui réussit la *métamorphose*. *Le Serpent* et *le Chien* (n° 57, n° 58), de F.-X. Lalanne, sont de toute manière très spirituels. L'un, tapisserie-objet ; l'autre, dérision du tapis.

C'est la galerie des salles gaies, où l'on trouve la « salade » déjà citée, assortie du *Ticket de métro... 2[e] classe, série C...* (n° 27) à l'échelle humaine. Denis Doria et Marie Moulinier cherchent ici à restituer la qualité de l'impression et de l'oblitération (un vrai vide de fenêtre). Ils imaginent de confier le thème à plusieurs lissiers pour comparer les interprétations.

Signalons que le rapprochement avec la partition musicale revient à plusieurs reprises au cours du questionnaire des cinquante artistes.

C'est le moment d'y penser : la tapisserie est à l'adagio avec les parures de plumes ineffables de Maria Simon (n° 80). Elle pratique le phrasé et le vibrato avec les tissages veloutés — technique de la « lirette » récupérant les fragments de vieux tissus — de Marie Moulinier (Miniatures 1 à 6, n° 68). Il faudrait en venir aux élégances de Debussy pour ce jardin sous la neige qu'est le panneau blanc de Hajdu, si on veut poursuivre les analogies.

Les confidences de Karskaya nous ramènent au problème central de l'interprétation. Ici l'auteur est gêné par l'interprétation qui fige son œuvre point après point. L'exécution inventée centimètre par centimètre est préférée. Il en résulte *Mémoire d'un noyé* (n° 51), une composition de facture emphatique et laborieuse — fibres entassées, collées, cousues, etc., où la couleur est maniée avec beaucoup de poésie et de finesse.

Hicks et Vasarely

Pour finir sur plus de robustesse, après les courageux assemblages de toiles cousues des Stahly (n° 82) et les admirables tissages de Graffin — beaux morceaux à déguster grain par grain, tant chaque point brille, — tellement désespérés d'avoir perdu tout sens (le prétexte a été mangé par la texture : voiles vaines), il faut en venir à Sheila Hicks et à Vasarely.

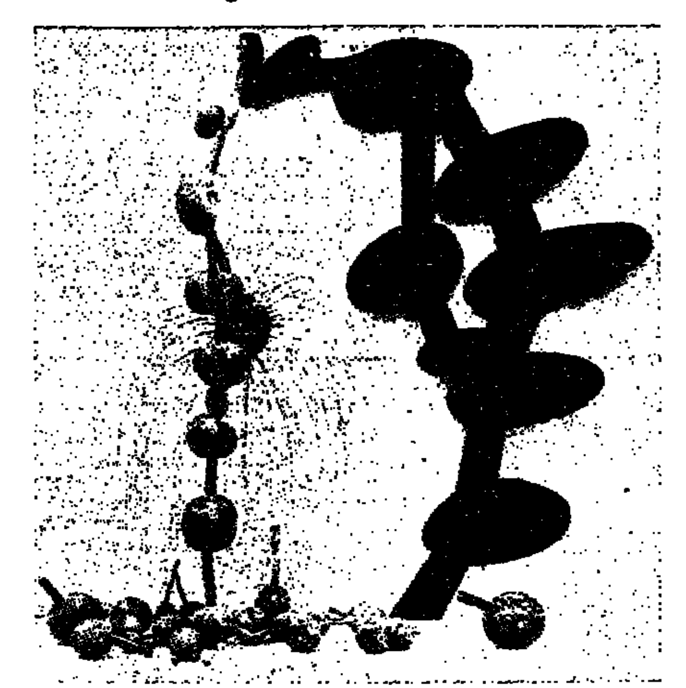
L'un préconise le changement avec multiples petits formats, revêtement vitrifié pour extérieurs, etc. Vaste programme qui concerne du moins la tapisserie en général. La sienne (n° 86) et son tapis (excellent, n° 87) n'ont guère varié. L'autre, dont nous voyons ici trois récents panneaux blancs toujours d'une puissante autorité (n° 50), les *Lianes nantaises* (n° 48) et la *Ruche aux reliques* (n° 49), agence toujours ses fils énormes avec autant de joie. Mais un certain doute semble devenir possible dans sa conviction — cependant maintenue — que tout artiste du fil crée directement à partir du fil.

Plus que tous les autres, le destin des tapisseries tient à un fil.

PAULE-MARIE GRAND.

Sculptures de Krajcberg au CNAC

Un chasseur de formes dans la forêt brésilienne



AVEC Krajcberg, c'est le palétuvier des marécages brésiliens qui entre au CNAC, dans l'ancien hôtel des Rothschild. Un arbre est là, sculpté, stylisé, avec des fruits étranges qui pendouillent de ses branches... Non pas un arbre nature, mais un arbre sculpture que des cris d'oiseaux exotiques replongent dans la jungle. On trouve aussi la lagune, l'immense lagune de Nova-Viçosa, ou plutôt des lambeaux de son épiderme de dinosaure antédiluvien dont les replis humides sont inlassablement sculptés par le flux et le reflux de la mer sur des étendues de sable qui n'en finissent pas. Krajcberg en a pris l'empreinte. Il a posé un cadre de bois où il a coulé du plâtre et a relevé des traces indécises sur papier moulé. Toute la sculpture de Krajcberg provient de prélèvements de nature, lorsque la nature se fait sculpteur.

Krajcberg sculpte sur nature comme d'autres, Courbet par exemple, peignent sur le motif. Il lui arrive de trouver des pièces presque achevées qu'un coup de pouce suffit à faire passer du statut de création naturelle à celui de création d'homme.

Pour mieux comprendre la nature et le processus du travail de Krajcberg, il faudrait, dès la première approche de ces sculptures qui sont le fruit d'une imagination mise en incandescence par le contact d'une nature sauvage, voir le petit film fait par l'artiste sur son territoire de chasse : le bout du monde équatorial au sud de l'Etat de Bahia. D'un côté, l'étendue lagunaire ; de l'autre, le marécage du Mangui, l'eau rouge du Mangui infestée de serpents et d'où émergent les palétuviers proliférant dont les racines sculptent en dehors de l'eau des architectures ogivales flamboyantes et dont les branches se courbent pour rejoindre les flots.

« Ready-made » dans la nature

On voit Krajcberg, accompagné de ses aides, traquer les citadelles de palétuviers aux formes naturelles qui auraient des vertus surnaturelles. Pour lui, c'est cela sculpter : chercher des œuvres toutes faites, « ready-made », ou presque.

C'est un chasseur de formes qui serait retourné à la civilisation préagricole du ramassage. Il se contente de happer au passage ce qui flotte, de couper ce qui dépasse en dessinant quelque trajectoire suggestive. Ce sont des lambeaux de palétuviers, souvent évidés, parfois polis, lisses et érodés par l'eau. L'artiste cherchera à accorder sa nature à celle de l'arbre et du bois. Il coupe, colle, polit, assemble un arbre à l'autre, dans des rapprochements contre nature à la manière surréaliste. Parfois l'arbre tombé lui a livré un réseau de bois d'une incomparable prolifération qu'il ne viendrait à l'idée d'aucun sculpteur de sculpter ou même d'en chercher la logique organique.

Ces statues sont ici debout dans leurs allures totémiques résonnant des rumeurs de la jungle profonde. Il arrive qu'une sculpture passée au rouge écarlate du Minas-Gerais perde la simplicité de son origine d'arbre ou bien de morceau d'arbre et devienne une sculpture encore plus fascinante. La fidélité à la nature de Krajcberg ne consiste pas à la copier, mais à l'égaler, au besoin en faisant le contraire, comme pour ironiser sur un travail qui se complairait avec trop de gravité dans le mysticisme de la beauté « nature ». Ainsi ces sculptures composées d'une matrice forestière et de sa projection stylisée sont des ombres chinoises qui montrent le naturel et son contraire, le trouvé et le produit.

Il fallait s'y attendre, le travail de Krajcberg a fini par déboucher sur l'écologie, un poncif certes, mais qui a un sens dans ce Brésil où on procède à l'arasage à grande échelle de forêts amazoniennes. Krajcberg, né à Varsovie en 1921, produit une sculpture brésilienne. Il parle d'ailleurs le français avec un accent brésilien mâtiné de mélodie slave, et il faut voir, près de ces sculptures sauvages et sensuelles qui lui semblent si étrangères, cet homme aux allures douces, empreint de paix avec lui-même et avec le monde. Krajcberg, qui a passé la guerre en Union soviétique, avait, à son retour en Pologne, perdu la totalité de sa famille, tuée par les nazis. A Paris en 1947, il veut peindre, mais ne parvient qu'à vivre dans le dénuement le plus complet avant d'émigrer peu après au Brésil, où il met dix ans à s'en sortir en travaillant notamment dans une entreprise d'exploitation forestière.

C'est là qu'il découvre le bois. Comme c'est à Ibiza qu'il découvrira l'inspiration minérale, l'autre volet de son art, fait de craquelures de terre desséchée et de pierres ravinées devenues sculpture, et dépôt d'une imagination en quête de territoires nouveaux.

Avec la sécurité que donne une source d'inspiration satisfaisante, Krajcberg a trouvé aussi un territoire particulier à Nova-Vicosa, où l'Etat de Bahia, qui veut attirer des artistes, a offert à ceux qui le désiraient une terre pour y vivre et y bâtir sa maison. Il a reçu 1 kilomètre carré de plage adossée au marécage. Non loin de là, Oscar Niemeyer, l'architecte de Brasilia, a reçu une aire un peu plus vaste, où il lui reste à bâtir sa maison. Ils ont pour voisin un autre architecte, Zanini, qui a construit l'atelier de Krajcberg en forme de pyramide creuse recouverte de tuiles de bois ; Jorge Amado et d'autres artistes et intellectuels font ou feront la « colonisation culturelle » des environs sauvages et quasi désertiques du petit village de pêcheurs de Nova-Viçosa.

A moins que ce ne soit la nature qui colonise les esprits comme elle l'a déjà fait dans le cas d'un émouvant sculpteur nommé Krajcberg...

JACQUES MICHEL.

★ Au CNAC, sculptures de Krajcberg rapportées de Nova-Viçosa. Texte d'introduction de Pierre Restany.

Une sélection

Cinéma

LES SENTIERS DE LA GLOIRE
de Stanley Kubrick

Autorisé par la commission de contrôle, à qui les distributeurs américains n'avaient pas osé le proposer à l'époque (1957) par crainte d'une censure automatique, voici enfin sur nos écrans les Sentiers de la gloire. *Stanley Kubrick évoque les mutineries dans l'armée française en 1917. Un jugement « exemplaire » de la cour martiale destiné à remettre les choses à leur place, condamnera les mutins, d'abord dégradés, à être fusillés.*

QUE LA FETE COMMENCE
de Bertrand Tavernier

Entre 1719 et 1723, les années folles de la Régence. Une chronique de l'air du temps, un reportage dont Saint-Simon pourrait être le commentateur. Autour du régent (Philippe Noiret), de l'abbé Dubois (Jean Rochefort), du marquis de Pontcallec (Jean-Pierre Marielle) et d'un essaim de jolies filles, une mosaïque d'événements, tout à tour cocasses et graves, à la réalité historique desquels la mise en scène documentée et intelligente de Bertrand Tavernier nous fait croire. Un récit irrespectueux, polémique, mené à bride abattue, qui confirme le talent du réalisateur de l'Horloger de Saint-Paul.

VIOLENCE ET PASSION
de Luchino Visconti

Méditation sur la solitude d'un intellectuel vieillissant, enlisé dans ses égoïsmes et ses renoncements, qui, lorsqu'il veut reprendre contact avec la vie et les problèmes du monde réel, se révèle incapable de le faire. A l'analyse psychologique s'ajoute la peinture d'une société décadente (la bourgeoisie italienne), symbolisée par une famille composée de quatre personnages agités et dépravés. Film-testament, film-requiem, maîtrisé de bout en bout et admirablement interprété (Burt Lancaster dans le rôle du professeur) : « Jamais je ne suis allé aussi loin dans la description détaillée et sans pudeur du monde capitaliste », *affirme Visconti.*

VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN VIGO

Les jeunes auteurs du cinéma français qui, de 1951 à 1957 furent, dans le court et le long métrage, les lauréats d'un prix fondé en mémoire de Jean Vigo. De Jean Leherissey à Bernard Queysanne et Georges Pérec en passant par Jean Vidal, Chabrol, Godard, Sassy, Jessua, Marker et beaucoup d'autres. (26 mars au 8 avril, cinéma Le Seine.)

VÉRITÉS ET MENSONGES
d'Orson Welles

En compagnie de faussaires en tout genre, Orson Welles disserte sur les rapports du vrai et du faux dans l'art. Un éblouissant « essai » cinématographique.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner Herzog

Du réel à l'hallucination, de la volonté de puissance à la fascination de l'échec, l'itinéraire aventureux d'un conquistador. Extraordinaire interprétation de Klaus Kinski.

PREMIER FESTIVAL FANTASTIQUE
de La Clé

Du 26 mars au 1er avril, au cinéma La Clé, sept films fantastiques inédits (six américains, un allemand) de 1963, 1964, 1973 et 1974. Démons, vampires, mutants, horreurs du musée de cire. Le plus attendu : Je suis une légende, *de Sidney Salkow, d'après le roman de Richard Matheson et avec Vincent Price.*

Théâtre

LA FOLLE
au Théâtre de Plaisance

Evoluant entre les nuits de Garcia Lorca et les chantiers périphériques, Adelita Requena traverse la rampe du théâtre comme l'orée d'une forêt. Elle va et vient des planches aux spectateurs, la lampe de la poésie à la main, cherchant un repos, une paix. Le public est saisi par un sentiment de vérité inhabituel.

L'AGE D'OR
à la Cartoucherie

Chaleur et lumière, le Théâtre du Soleil raconte quelques legendes d'aujourd'hui. Arlequin, Pantalon suivent la route des promoteurs et des paysans naïfs perdus sur les chantiers des grandes villes. L'art des comédiens montre ce que les paroles ne disent pas. La beauté raconte l'espoir.

LE PUPILLE VEUT ETRE TUTEUR
au Théâtre Essaion

L'écrivain autrichien Peter Handke, auteur de la Chevauchée sur le lac de Constance, *realise avec* le Pupille *une séance hypnotique plus retenue, plus efficace. Une figuration imagée du conflit d'autorité, dans un climat de campagne.*

EDOUARD II
à la Cité internationale

L'homme qui a transgressé les lois acquiert la puissance, conquiert la liberté et trouve la solution, et la haine. C'est une lutte sans merci et sans vainqueur que raconte le Théâtre de la Reprise.

LES FAUVES
au Ranelagh

Les Mirabelles ont le charme candide des ciels bleus d'Aix-en-Provence où ils sont nés. Ni timides ni insolents, ils se moquent des perversions des autres et des évasions bêbêtes qui leurs sont proposées. Les Mirabelles, ou l'innocence en travesti.

BRITANNICUS
à la Nouvelle-Comédie

Daniel Mesguich et les acteurs de la Compagnie du Miroir manipulent les vers de Racine comme s'ils étaient des flèches, des trombes d'eau, des rayons de phares. Une sorte de bombardement méthodique par le langage, assuré par des comédiens qui, d'autre part, témoignent franchement des souffrances asilaires et pénitentiaires d'aujourd'hui.

CRIME ET CHATIMENT
au Théâtre de Paris

Fresque très vivante de la vie de toutes les classes à Saint-Pétersbourg. Dostoïevski est bien présent, avec ses idées fixes de la liberté, du Christ. Excellent Raskolnikov de Jacques Weber.

CHRISTOPHE COLOMB
au Théâtre d'Orsay

Du cinéma, des danses, des mimes, deux Christophe Colomb, celui de la légende et celui de la réalité, et la musique de Darius Milhaud. Le livret est de Paul Claudel.

Musique

ROYAN ÉCLATÉ

Partie de campagne à Royan, après la création publique de Thrène, *d'André Boucourechliev* (le 26 mars) *et la venue des Percussions de Strasbourg* (le 27) : *deux concerts-promenades seront donnés à deux reprises et simultanément* (à 11 heures et 16 heures) *aux châteaux de Rochecourbon et du Douhet, avec des nouveautés de Donatoni, Mâche, Chaynes, etc. La soirée se terminera par un spectacle de la Dance Organisation de Londres* (le 28).

PAQUES A LOURDES

Le Festival de Lourdes garde sa spécialité : l'art sacré, et son chef d'orchestre attitré : Kurt Redel, au pupitre de son orchestre munichois. Une grande messe (Mozart), une Passion (Bach), un requiem (Dvorak) et la Neuvième Symphonie *de Beethoven composent cette année un programme nourrissant* (à partir du 28 mars).

LA REPRISE DE MOISE ET AARON
à l'Opéra de Paris

Quand Rolf Liebermann parie gros et gagne, cela donne ce Moïse et Aaron *de Schoenberg, adapté par Antoine Goléa, mis en scène par Raymond Gérome (qui en est l'un des principaux interprètes), dirigé par Manuel Rosenthal et confié à une distribution française au meilleur de sa forme* (les 2 et 4 avril, à 20 heures).

UNE AUTRE BOHÈME

La Bohème *de Leoncavallo fut créée un an après celle de Puccini, et, à l'époque, elle éclipsa sa rivale. Sa découverte ravira tous les amateurs de pièces rares : encore une initiative heureuse à inscrire au palmarès de la saison lyrique de Radio-France* (le 27 mars, à 20 h 30, au studio 104).

STANISLAS NEUHAUS

Fils d'un virtuose qui fut également un grand professeur, ce quadragénaire soviétique se distingue en tous points des pianistes de série de sa génération. L'intérêt de ses interprétations ? Elles se discutent (Chopin et Scriabine, le 26 mars à 18 h. 45 au Théâtre de Paris).

Disques

LES GURRE-LIEDER
par Boulez

Un grand prix du disque de l'académie Charles-Cros et un événement : la monumentale symphonie-oratorio de Schoenberg trouve enfin une interprétation à sa taille. Transparence des plans orchestraux malgré leur superposition ; présence effective des voix, triées sur le volet (Jess Thomas, Yvonne Minton, entre autres). Comme dans Parsifal, *Boulez adapte aux proportions démesurées de l'œuvre un sens de la durée qui n'appartient qu'à lui.* (C.B.S. 78 264.)

RAVEL EXHAUSTIF

Ni une intégrale (il y manque, entre autres, l'Heure espagnole *et le* Duo pour violoncelle et piano), *ni un document historique, ni un florilège des meilleures interprétations de Ravel, mais un hommage, celui de la marque Philips, qui a puisé dans ses réserves et délégué ses artistes « maison » : le Quartetto italiano, le pianiste Werner Haas, Arthur Grumiaux, etc. La dernière de ces dix-sept faces est consacrée au* Boléro, *dans l'enregistrement original de 1932. Au pupitre : Maurice Ravel.* (Philips, 6747 178 ; en souscription : 199 F.)

— HAENDEL : « SUITES POUR CLAVECIN », PAR COLIN TILNEY, sur un instrument de J. Chr. Fleischer de 1710 (Archiv 2533 168 et 169) : *Haendel champion de la symétrie ou modeleur de formes en mouvement ? Pas de doute ici, Haendel était un classique bien austère. Mais réécoutez Glenn Gould dans les suites 1 et 4 pour vous persuader du contraire.*

— « SONATES POUR VIOLON ET PIANO », DE MOZART, PAR INGRID HAEBLER ET HENRYK SZERYNG (Philips 6500 144 et 145) : *Un Mozart de « charme », un peu trop gracieux. La douceur de son accompagnatrice semble assagir le bouillant violoniste mexicain.*

Danse

— CAROLYN CARLSON au Théâtre de la Ville : L'Or des fous, les Fous d'or, *deux spectacles de recherche où musique, parole, chant, éclairage, s'unissent au geste pour créer un univers qui dépasse le domaine de la danse proprement dite.* (En alternance, jusqu'au 5 avril, 18 h. 30.)

— SOIREE ROLAND PETIT à l'Opéra de Paris, *le Loup* et la *Symphonie fantastique : Deux explorations de l'imaginaire et de la féerie à vingt ans de distance...* (31 mars, 1er, 3 avril.)

Variétés et pop'

JOSÉPHINE BAKER
à Bobino

La mode « rétro » remet au goût du jour l'ancienne étoile de la « Revue nègre » créée à Paris en octobre 1925.

JACQUES MARTIN
au Théâtre des Variétés

Jacques Martin métamorphosé dans le soliloque, le monologue. Une observation et une finesse profondes. Un comique populaire et jamais vulgaire.

MONIQUE MORELLI
au Nouveau Carré

Sur des airs du compositeur-accordéoniste Charles Léonardi, Morelli chante avec une belle fougue Aragon (Maintenant que la jeunesse), *d'autres poètes et aussi Montmartre où elle donne d'habitude rendez-vous.*

FRANCE LÉA
aux Dix-Heures

France Léa tourne en rond, en carré, en losange, parle à bâtons rompus, pratique l'absurde, le non-sens, joue sur une émotion discrète, un rien d'humour aussi.

ROCK SHOW
à l'Artistic-Voltaire

Anthologie des concerts filmés des groupes et chanteurs pop', des Rolling Stones à Jimi Hendrix et David Bowie.

DISQUES

— MAGGIE BELL : SUICIDE SAL (33 t. Polydor 2383-313) : *Avec un style entre le rhythm and blues et le rock, l'ancienne soliste de Stone the Crows, aussi à l'aise dans la ballade que dans le blues crié, hurlé, n'est pas sans évoquer Janis Joplin.*

— Z.O.U. (33 t. Polydor 2393.103) : *Deux des anciens membres de Zoo ont reconstitué un groupe plus qu'honorable en France.*

— GENESIS : THE LAMB LIES DOWN ON BROADWAY (33 t. Phonogram 6641.226) : *L'un des groupes anglo-saxons les plus originaux. D'étranges compositions habilement arrangées.*

Arts

TAPISSERIES NOUVELLES
au Musée des arts décoratifs

(Lire notre article en page 15.)

SCULPTURES DE KRAJCBERG
au CNAC

(Lire notre article en page 15.)

CARPEAUX
au Grand Palais

Quatre cents pièces, allant progressivement de l'esquisse sur papier aux sculptures, montrent par des modèles et variantes comment Carpeaux dessine, pétrit la terre glaise, taille le marbre et coule le bronze. Travailleur inlassable, Carpeaux est l'auteur de nombreux groupes, bustes et statues dont certains parent les plus grands monuments parisiens. Parmi ces chefs-d'œuvre, la Danse *au palais Garnier et la fontaine de l'Observatoire, sa dernière œuvre monumentale.*

SOIXANTE-CINQ CHEFS-D'ŒUVRE
de l'Albertina
au Louvre

Soixante-cinq pièces rares des quinzième et seizième siècles du Musée de l'Albertina ont été prêtées au Louvre. Elles sont choisies parmi le meilleur de la collection laissée par le duc Albert Casimir de Saxe-Teschen : l'Allégorie de la luxure, *de Pisanello, quatre dessins de Michel-Ange et sept de Raphaël, d'une exceptionnelle qualité, ainsi que des chefs-d'œuvre de Baroche, du Tintoret et de Carrache...*

LA DONATION PEREIRE
au Pavillon de Flore

La collection d'une famille de collectionneurs, qui vient d'être léguée au Louvre. Elle est exposée pendant deux mois au Pavillon de Flore avant d'être ventilée à travers les salles du musée. Dix peintures parmi lesquelles deux Rembrandt, un Frans Hals, un Fragonard, un Canaletto et une douzaine de dessins de première importance qui enrichissent le Cabinet des dessins avec des chefs-d'œuvre de Rembrandt, Rubens, Fragonard, Saint-Aubin...

LES FANTASMAGORIES DE GRANDVILLE
à la Bibliothèque nationale

Dessinateur romantique et surréaliste avant la lettre, Grandville, dont les images ont illustré des manuels scolaires, est l'inventeur de ces personnages métamorphosés en animaux pour en illustrer le caractère : homme-rat, homme-chien, femme-fleur... Le délire surréel. Grandville l'avait déployé dans ses dessins, une génération avant les fantasmagories de Tenniel pour Alice et un siècle avant les surréalistes. Une des grandes figures du dessin du dix-neuvième siècle qui avait régné au temps où l'image mécanique n'avait pas encore envahi les medias.

L'ACTUALITÉ CULTURELLE

Trente-cinq mille ministres de la culture

UN ENTRETIEN AVEC M. LOUIS PRADEL, MAIRE DE LYON

« Quand il y a du public, c'est que le spectacle est bon »

*Dans la série d'entretiens avec les maires de France — qui représentent quelque trente-cinq mille communes, — M. Louis Pradel, maire de Lyon (divers gauche), explique ses conceptions de la culture et du rôle que joue sa ville dans la région lyonnaise. Rappelons qu'à Lyon a été récemment inauguré (*le Monde *du 30 janvier) un équipement culturel très important comprenant un auditorium et une bibliothèque.*

« J'estime que la ville de Lyon fait un gros effort pour la culture, dit M. Pradel. C'est d'ailleurs ce que les Lyonnais souhaitent. Le rôle de Lyon est particulier. Ce n'est pas seulement une ville qui est en cause mais toute une région urbaine. Les gens de Villefranche, de Vienne, de Givors, de Bourgoin viennent à Lyon parce qu'ils n'ont rien dans leurs villes.

» Je ne crois pas que les Lyonnais puissent me reprocher de faire cet effort. Et c'est pourtant une charge très lourde pour la municipalité, qui consacre 15 % de son budget à la culture. Evidemment il y aura toujours des citoyens qui me diront : « Vous donnez un milliard à l'Opéra et seulement quarante millions à l'Olympique lyonnais »; ou: « Vous donnez trop à la musique et pas assez à la peinture. » Ce sont des gens qui veulent qu'on s'occupe de tout. Je reçois tous les jours des visiteurs qui me demandent de l'argent. Mais il n'y a jamais personne qui m'en apporte.

— *Vous estimez que votre action dans le domaine culturel est satisfaisante.*

— Je pense que je peux être fier. On a quand même fait de grandes choses. Le Théâtre du Huitième, l'auditorium, la bibliothèque, qui est la plus moderne d'Europe... Et je ne le regrette pas. J'estime qu'une ville comme Lyon doit être dotée d'établissements dignes d'une grande métropole. Si on veut jouer le rôle que les Lyonnais souhaitent, il faut des équipements de grande classe. On ne peut pas se contenter de petites salles de spectacle.

— *Avez-vous des griefs à faire contre l'Etat ?*

— On le répète tous les jours et tous les maires de France le disent : l'Etat se dégage de plus en plus sur les collectivités locales. Un exemple. Pour l'auditorium, le directeur de la musique aux affaires culturelles, M. Landowski, avait promis une participation de 40 % sur le devis de construction, deux milliards d'anciens francs à l'époque. C'était en 1969. Sur le chantier, M. Landowski a été le premier à dire : « Mais on a oublié ceci », « Pourquoi ne fait-on pas cela ? »... A la fin des travaux, avec l'application des nouvelles lois sur la sécurité et toutes les augmentations, on est arrivé à un coût de cinq milliards anciens. La subvention, elle, n'a pas bougé. Les 40 % sont devenus à peine 12 % et, comme je paye 17 % à la T.V.A., je donne en fin de compte de l'argent à l'Etat. Quand il s'agit d'établissements de cette classe-là, je trouve que l'Etat pourrait faire un effort.

» Pour l'orchestre régional, c'est la même chose. Il sert à tout le monde mais c'est moi qui paye. Le maire de Vénissieux fêtait son quarantième anniversaire de mairie. C'est un ami, je lui ai prêté l'orchestre. Mais les musiciens ne vont pas qu'à Vénissieux ; ils tournent dans toute la région. Le secrétariat à la culture nous aide un peu, 30 % du budget. Mais ça reste lourd pour la ville de Lyon.

— *Et les théâtres ?*

— Là, j'ai appris comme tout le monde, par la presse et la radio, que M. Marcel Maréchal quittait le Théâtre du Huitième. Et toujours par la presse, j'ai appris que M. Michel Guy allait nommer un nouveau directeur. Ce théâtre, il est à nous. A l'époque, il nous a coûté plus d'un milliard ancien. Nous n'avons pas touché un centime de subvention. On nous dit maintenant : « On va vous envoyer M. Untel. » Même s'il est valable, nous ne voulons pas nous incliner comme ça. La moindre des choses est de prévenir le maire.

— *Comment concevez-vous vos responsabilités en matière culturelle ?*

— Nous sommes des gestionnaires, c'est hors de doute. Je reconnais que, dans le lyrique, par exemple, je ne suis pas un « champion ». J'aime la belle musique. J'aime tout ce qui est beau. Alors je me renseigne, j'ai des commissions, j'ai des conseillers hors de la mairie. Qu'est-ce que vous voulez ! Un maire doit toucher à tout, de l'égout jusqu'à la roseraie. Il ne peut pas tout savoir. Je suis sûrement l'un des premiers maires à avoir consulté régulièrement des personnes qualifiées hors du conseil municipal.

» En cinquante-deux ans, Edouard Herriot n'a construit aucun théâtre. Moi j'en ai déjà construit deux et je vais en faire un troisième qui va être confié au metteur en scène Alain Bauguil. Ce n'est déjà pas si mal.

— *La culture et la politique, selon vous, sont-elles mêlées ?*

— Oui et non. Ça dépend. La presque totalité des villes de France sont politiques. Sauf Lyon. Moi je pense que si on veut mettre sur la culture le mot politique, on peut. Mais à condition de rester neutre et de ne pas favoriser l'un ou l'autre. En France, on dit toujours : il y a la droite et la gauche. Pour moi, il n'y a que le pays et la ville qui comptent. Autrefois, j'ai été un homme politique, j'ai été inscrit au parti radical, j'ai été le lieutenant d'Edouard Herriot. Maintenant, j'estime que je me dois à tout le monde.

— *C'est difficile d'être neutre.*

— Ecoutez, si on me dit : « Attention, ça c'est du théâtre engagé ; ils sont de gauche », pourquoi voulez-vous que ça me gêne ? J'ai des amis anarchistes. Croyez-vous que ça me trouble ?

— *Si vous étiez ministre de la culture, que feriez-vous ?*

— D'abord, je n'ai jamais eu envie d'être ministre. Ensuite, j'aiderais toutes les formes de l'art, toutes les disciplines. Je donnerais proportionnellement à tout le monde.

— *Et selon quels critères ?*

— Quand il y a du public dans une salle, c'est que le spectacle est bon. Ce que je souhaite, c'est que tous les matins mon chef de division m'apporte la liste : Opéra, fréquentation, tant ; Celestins, fréquentation, tant... Je ne demande pas que les salles soient pleines à craquer, mais qu'elles fassent une bonne moyenne. Quand je vois qu'un spectacle ne fait qu'une demi-salle, je me dis : il n'est pas bon. En sport, c'est la même chose. Marseille-Lyon en football ça fait quarante mille clients. Troyes-Lyon, ça en fait quatre mille. Inutile de chercher ailleurs. C'est le public qui décide. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

JEUNES COMPAGNIES ENTRE DEUX FLEUVES

A l'Ecole normale de commerce de Lyon, grâce au comité qui organise les activités culturelles, les étudiants ne s'intéressent pas seulement à l'économie, au marketing, mais aussi à la vie contemporaine, à l'évolution des médias à l'urbanisme, aux arts et spectacles. Dans le domaine du théâtre, Lyon est une sorte de phare. Aux côtés des hommes prestigieux qui y sont installés, travaillent de jeunes compagnies. Dans le langage théâtral, jeune est synonyme de pauvre. Le Tournemire (Alain Bauguil), la Satire (Bruno Carlucci), la Mouche (Bruno Boeglin), depuis plusieurs années, essaient de survivre à l'ombre des grands. Des cafés-théâtres, des petites salles de cinquante places, s'ouvrent sans espoir de s'autofinancer. Des groupes semi-professionnels cherchent dans la création des raisons d'exister ; des comédiens sortis du conservatoire municipal cherchent d'autres modes de formation et, souvent en vain, des employeurs dans leur ville.

Les Lyonnais, professionnels et spectateurs, se trouvent à la pointe du mouvement théâtral, ont à leur disposition ce qui se fait de mieux en France : les spectacles de Planchon, de Chéreau, de Maréchal, d'Erlo ; un théâtre classique aux activités permanentes, les Célestins ; les troupes invitées par le T.N.P. de Villeurbanne ou le Théâtre du VIII[e], c'est-à-dire la Compagnie Vincent-Jourdheuil, le Lambrequin, le Théâtre du Soleil, le Grand Magic-Circus, Bob Wilson, les Bread and Puppet, Dario Fo...

Tous ces éléments actifs bougent et parfois se heurtent, sont influencés par notre société de compétition, se groupent moins par familles d'esprit que par chiffres de revenus, et définissent eux-mêmes la hiérarchie de la fortune. Lorsque l'hebdomadaire lyonnais Résonance *et l'Ecole normale de commerce ont décidé d'organiser un débat sur « le théâtre à Lyon », ils ont rencontré des difficultés, Marcel Maréchal ne voulant pas se trouver avec ceux qui avaient posé leur candidature à sa succession au Théâtre du VIII[e] (Bauguil, Carlucci, Boeglin) :* « Il serait ridicule et dangereux de régler le problème du jeune théâtre à Lyon en prenant la subvention que nous avons acquise, *dit-il*, nous, Compagnie du Cothurne, et de faire de cette subvention un pactole divisé entre tout le monde... Nous avons une dimension internationale. Est-ce qu'il y a un candidat lyonnais prêt à prendre notre succession dans ces conditions-là, nationales et même internationales ? »

L'art et l'argent

Deux débats ont donc été organisés : un jour avec les subventionnés, et la semaine suivante avec les autres. La ségrégation était entérinée, et pourtant, à entendre les uns et les autres, on peut se rendre compte que leurs options, leurs besoins, le fonctionnement de leur machine théâtrale, leurs démarches, sont semblables. Mais beaucoup de « jeunes » ont tendance à se tourner vers les « riches » pour leur demander de l'aide tout en reconnaissant que le paternalisme n'est pas une solution, qu'ils ont droit à leur identité sociale, que leur sort ne doit pas plus dépendre de la charité que la lutte contre le cancer des quêtes annuelles dans la rue.

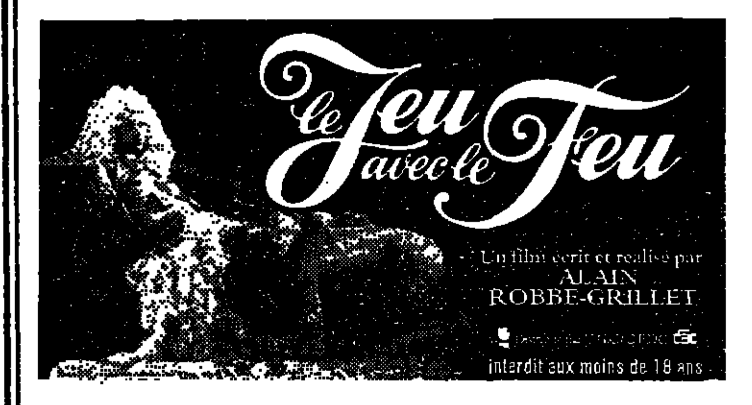
Entendre les « artistes » parler argent choque les spectateurs dans des habitudes qu'ils croient pourtant avoir dépassées. Ils réclament avidement qu'on leur parle de « création », et demandent ingénument : « Pourquoi ne pas prendre l'argent où il est ? ». *Ils se sentent rejetés par les hommes de théâtre dans la mesure où ce qu'ils apportent, les recettes, comptent pour rien ou pour peu. Il y a, paraît-il, à Lyon, entre deux mille et deux mille cinq cents personnes qui suivent toutes les activités théâtrales, hors abonnement. Pour qu'un spectacle nouveau invité par le T.N.P. ou le VIII[e] attire le public, il faut qu'il soit compris dans l'abonnement. Chaque homme de théâtre, même dans une toute petite salle, possède un noyau de public, fidèle et même exclusif. Il ne va pas chez les autres. Le manque de moyens conduit à un choix absurde : la recherche du public, ou la création ; aller vers le public,* ou *le faire venir au spectacle.*

Bien entendu, le débat n'a pas pu déboucher sur des solutions. Mais il a permis à des gens qui, habituellement, travaillent chacun pour soi de se parler. Ce n'était pas sans intérêt puisqu'il s'est prolongé une heure de plus que prévu.

C. G.













Variétés

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Joséphine Baker : « Joséphine. »

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30, le 31 soirée except. à 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), tous les soirs à 22 h. : Gilles Elbaz (jusqu'au 29 inclus).

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (D.), 21 h. : Chanson au Carré : Monique Morelli, Jean-Marie Vivier.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Nicoletta (à partir du 27) ; le 26, à 21 h. 30 : Demis Roussos.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L. soir), 21 h., mat. mer., à 15 h., sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30, le 31 à 15 h. : Holiday on ice.

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 16 h. : Jacques Martin.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94) (D. soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Pourquoi tu chanterais pas ?

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.) 20 h. 30, mat. sam. 17 h. : le Bonheur.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir., L. 1er) 20 h. 30, mat. sam., dim. et 31 à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

HENRI-VARNA MOGADOR, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (D. soir.) 20 h. 30, soirée le 30 à 20 h. 30 : mat. dim. 14 h. et 17 h. 15, le 31 à 14 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.

L'ANGE BLEU, 12, rue Marignan, 8e (225-20-84), 22 h. 15 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-39), à 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45). 22 h. 30 : Bons Baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Georges Guétary.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim. et 31, à 15 h. 30 : le Cabot de la République.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. et 31, à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), tous les soirs, à 22 h. : Persiflons.

La danse

Voir Opéra, Théâtre de la Ville.

THEATRE LE PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.) 20 h. 30, mat. sam. 16 h. : Graziella Martinez : White Dreams.

Le jazz

NOUVEAU CARRE, le 25 à 21 h. : le Cedar Walton, Clifford Gordon Quartet, Sam Jones, Billy Higgins.

MUSEE D'ART MODERNE-ARC 2, 11, avenue du Président-Wilson, 16e : le 26 à 20 h. 30 : Slide Hampton, Christian Escoudé, Oliver Johnson, Gus Newest.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) : le 31 mars, à 20 h. 30 : Annick Nozati, à partir du 1er à 22 h. : Gary Peterson.

THEATRE GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18): le 29 à 18 h. 30 : Groupe Avatar de Hugh Cevics.

Les concerts

MERCREDI 26 MARS

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44), 18 h. 45 : Stanislav Neuhaus (Chopin, Scriabine).

JEUDI 27 MARS

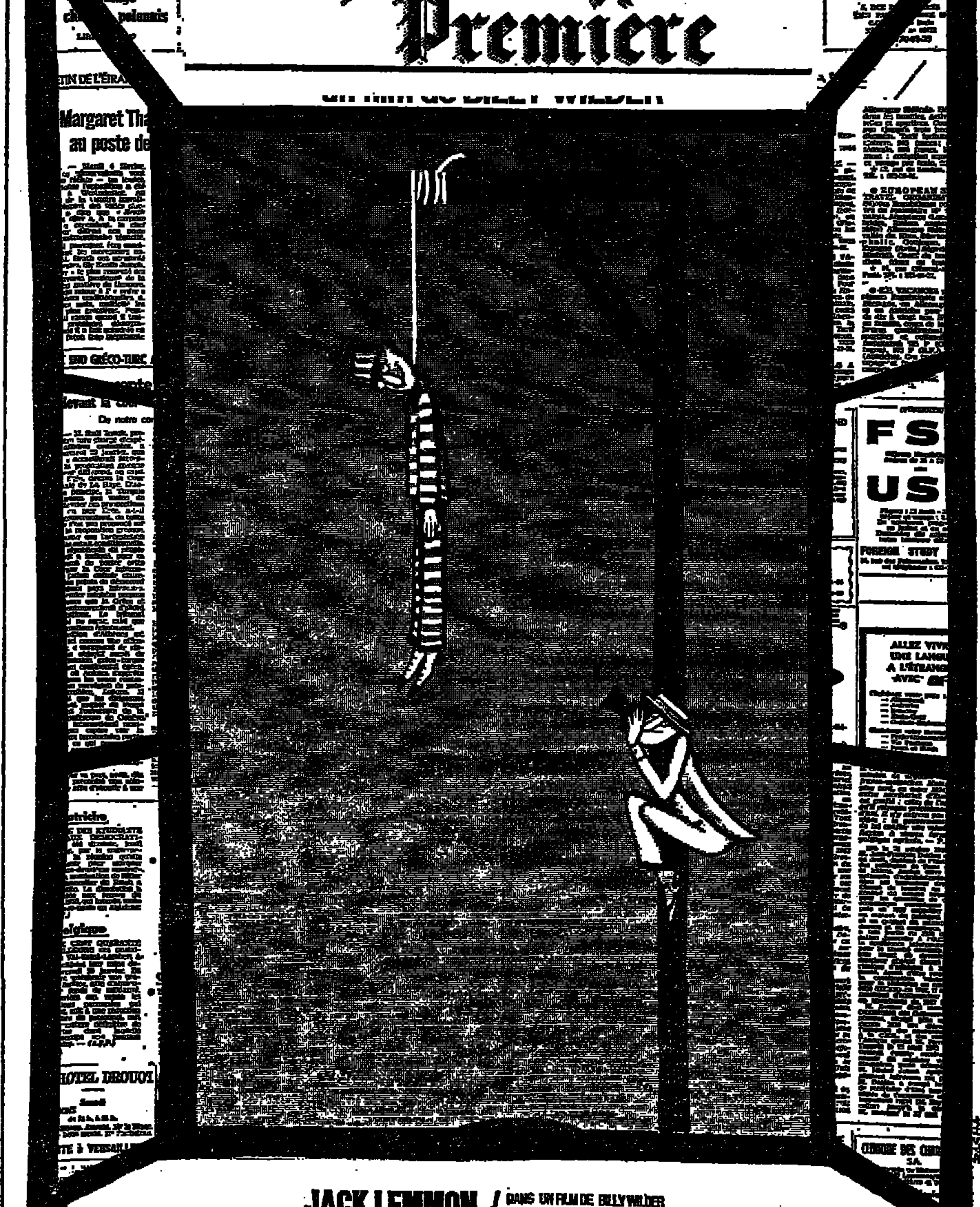
RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-23-61), 20 h. 30 : « la Bohème » orchestre lyrique de Radio-France, dir. N. Bonavolonta.

DIMANCHE 30 MARS

EGLISE ST-THOMAS-D'AQUIN, 7e, 17 h. 45 : Renate Steiner, orgue (Guilain, Bach, Alain).







Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-13-59), les 26, 31, 1er (collect., étud.) et 3 à 19 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique, ballets de Roland Petit ; les 27 (abonn. Jf), 30, 2 avril et 4 (abonn. Vg) à 20 h. : Moïse et Aaron ; le 29 à 19 h. 30 : Don Giovanni ; le 5 à 19 h. 30 : le Trouvère.

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (256-04-41), les 26, 31, 1er avril, 2, 3, 4, 5 et 6 à 20 h. 30, les 30, 31 et 6 avril à 14 h. 30 : l'Idiot.

ODEON, 1 place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), à partir du 2 avril (D. soir, L.) à 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Othon.

PETIT-ODEON, à partir du 2 avril (L., Ma.) à 18 h. 30 : Cinna.

CHAILLOT, au Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 14e (727-81-15) (D., L.) à 21 h. : le Règne blanc.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09). Petit TEP (J., D., L.) à 20 h. 30 : Carrefour (Bachir Touré) ; le 27 à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 26, 27, 28, 29 mars, 2 et 4 avril à 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre (deuxième programme) ; les 1er, 3 et 5 (premier programme) ; les 26, 29 mars, 3 et 4 avril à 20 h. 30 : la Mouette ; les 27, 28 mars, 1er, 2 et 5 avril à 20 h. 30 : Turcaret.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE, Théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44) (Dim. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Philippe et Jonas, d'Irvin Shaw.

STUDIO D'IVRY, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain (à partir du 1er avril).

MALAKOFF, Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45), les 27, 28, 29 à 20 h. 15 : Hamlet.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 28 à 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

ANTOINE, 14, boulevard de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. et le 31, 15 h. : le Tube. Relâche le 1er avril.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Folie de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D. soir), 20 h. 15, mat. dim. à 15 h. : Britannicus ; 22 h. 30, mat. dim., 17 h., les Fruits d'or.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil (808-37-63) (Mer., J., D soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 16 h. : l'Age d'or.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e (277-77-30), le 26, à 20 h. 30 : la Danse de mort.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40), T. L. S., 21 h., Dzi Croquettes (jusqu'au 31 inclus).

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J., le 31 soir), 21 h. 10, mat. dim et le 31, à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Zouave.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60), 20 h. 30 : Jean Noguès (jusqu'au 29) ; 22 h. 15 : la Femme aux oiseaux (jusqu'au 29).

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.), 21 h., mat. dim. et le 31, à 15 h : Monsieur Masure.

DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-61) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. 30 : la Femme morcelée.

DIX HEURES, 36, boulevard de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.

EDOUARD VII, place Edouard-VII, 9e (073-67-90) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Pape kidnappé.

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60) (D.), 20 h. 30 : Hot L Baltimore.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), salle I (L.), 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur ; Salle II (L.), 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; (L.), 22 h. 30 : Dis Balthazar.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (D. soir, J.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18), T.L.S. à 20 h. 45, mat. dim 15 h. : l'Abîme, la Visite (jusqu'au 30 en matinée).

GYMNASE, 38, boulevard de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h., soirée le 30 à 22 h. : Chat !

HEBERTOT, 78, boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23) (J., D. soir), 21 h., mat. dim 15 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D., L.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : l'Alboum de Zouc.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23), 18 h. 30 : J.-B. Moraly lit J.-B. Moraly (jusqu'au 27) ; (L.), 20 h. 30 : Fin de partie (extraits) ; Gogiu ; (D. soir, L.), 24 h., le dim. à 18 h. 30 : le Plaisir des dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat dim. 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (mer.), 21 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir., L.), 21 h., mat dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Diablogues.

MODERNE, 15 rue Blanche, 9e (874-94-28) (M soir., L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. 15 h. : Un jeu d'enfants (le 27 à bureaux fermés).

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté 14e (326-89-90) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), 20 h. 30 : Deux pièces américaines (à partir du 1er avril) : 22 h : Gilles Elbaz (jusqu'au 29).

NOUVEAUTES, 24, boulevard Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim et le 31 à 16 h. : la Libellule.

NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74), (L.) à 21 h., mat. sam. 16 h. : Britannicus (jusqu'au 20).

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir. et L.) 21 h., mat. dim. 15 h et 18 h. ; le 30, pas de mat. à 18 h., soirée à 21 h. : la Bande à Glouton.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. ; le 31 à 15 h. et 20 h. 30 : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D. L.), 20 h. 30 : la Folle.

PARIS-AMERICAN ACTORS STUDIO, 93, avenue des Champs-Elysées, 8e (225-87-60), du jeu. au sam. à 20 h. 30 : Of Mice and Men (en anglais).

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 30, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

RANELAGH, 5, rue des Vignes, 16e (288-64-44) (D soir., L.), 22 h. 15, mat. sam et dim. à 14 h. 30 : les Mirabelles dans « Fauves ».

RENAISSANCE, 30, boulevard Saint-Martin, 3e (208-18-50), 21 h. : Derrière le rideau (jusqu'au 30).

RIVE GAUCHE, 101, boulevard Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir., Mar.), 21 h. 15 : l'Intervention (à partir du 29).

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir.), 20 h. 30, mat. dim. et le 31 à 15 h. et 18 h 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (723-35-10) (L.), 20 h. 45, mat. sam. 18 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (222-49-55) (D. soir., L.), 20 h 45 : Tango.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h 30 : La Chanson d'un gars qu'a mal tourné.

THEATRE D'ART, 19, av. Victoria, 1er (236-12-80) (D. soir, L., Mar.), 21 h. 15, mat Dim à 21 h : le Dernier Empereur ; du Jeudi au Sam. à 20 h., le Dim. à 15 h. : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boul. Jourdan, 14e (589-67-57). Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : le Règne blanc ; La Resserre (D.), 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville ; Le Jardin (Mer.), 15 h. (Jeu réservation) : Chantefleurs et Chantefables.

THEATRE CENSIER, 14, rue Censier, 5e (D., L.), 20 h. 30 : La Nuit des assassins.

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (Mercredi, D.), 21 h : Yves Riou (mime) ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90), grande salle, les 26 et 29 à 20 h. 30, le 30 à 15 h. : Harold et Maude ; les 27, 28 et 1er à 20 h. 30 : Christophe Colomb.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam. et Dim à 15 h : Crime et Châtiment.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, r. du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25), 20 h. 30 : Alex Métayer (les Mémoires d'un amnésique) (jusqu'au 27).

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (Vend. et Sam.), 20 h. 30, Dim. à 21 h : les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daniel, 13e (589-05-99), les 28, 29 et 30 à 21 h. : Labiche folles.

THEATRON, 2, rue Prochot, 9e (878-61-56). I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim. à 17 h. : la Résurrection de Maloupe ; II. (D soir, L.), 21 h., mat. Sam. et Dim. à 15 h. : le Baron perché ; III. (D., L.), 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxembourg.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Lorenzaccio.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 22 h. : l'Inconfortable (jusqu'au 29) ; à partir du 1er avril : Xanat.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 18 h. 30, Sam. à 18 h. 30 et 24 h. : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 23 h. : D'où qu't'en est gars ?

CAFE D'EDGAR, 58, boul. Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (Dim., L.), 20 h. 45 : Chorus Debile ; 22 h 30 : la Moscheta.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), du Mercr. au Sam. à 21 h. 45 : Comment sourire.

LE JOUR DE FETE, 10, rue Guénégaud, 6e (033-98-56) (D), 22 h. : Jean Mauzac et C. Mousset ; 24 h. : Stéphane Reggiani.

MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59) (D., L., Mar.), 21 h. : OK Doc.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 15 : Amour sans tête ; 21 h 45 : Jehan-Pau Verdier ; 22 h. 45 : Ce soir on récalcitre ; 24 h. : Pierre et Marc Jolivet. A partir du 2 avril, à 22 h. 30 : Henri Tachan.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14), première salle (Mar.), 20 h. 30 (sf 30 et 31) : Larimaquoi-Larimarien ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys (les 30 et 31 à 20 h. 30 et 23 h. 30) ; deuxième salle (Mar.), 19 h. : la Célestine ; 21 h. : la Jaca-Lère ; 22 h. 30 : Sélénite nid d'espion (sf les 30 et 31) à 24 h.

Expositions

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi : 5 F (gratuité le 27 mars). Jusqu'au 5 mai.

LE VOLUME BLEU ET JAUNE. L'ESPACE, NOTRE MILIEU D'EVOLUTION. — Grand Palais, aile de Selves (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Le samedi : 4 F (gratuité le 2 avril). Jusqu'au 5 mai.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 4 F (donnant droit à la visite du musée) ; gratuité le 13 avril. Jusqu'au 2 juin.

KRAJCBERG, SCULPTURES RECENTES ET JACCARD, NŒUDS ET EMPREINTES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 27 avril.

ART GRAPHIQUE BRESILIEN. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 avril.

SUZANNE VALADON, DESSINS ET GRAVURES. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h 15. Entrée : 3 F. Jusqu'au 8 avril.

FILMS D'ART. — Musée national d'art moderne (salle audiovisuelle), le mercredi et le vendredi, de 14 h 30 à 16 h. 30.

ARMAN. OBJETS TROUVES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 mars.

PIERRE ALECHINSKY : DIX ANS DE PEINTURE A L'ACRYLIQUE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 avril.

YONA FRIEDMAN : UNE UTOPIE REALISEE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 mars.

HANS REICHEL : PEINTURES GOUACHES, AQUARELLES (1892-1956). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 avril.

L'HOMME DANS LA VILLE : TINA MASELLI ET JORGE PIQUERAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

IMAGE DU PEUPLE CHINOIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

MITHILA. LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES DIEUX. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. ; le dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 19 mai.

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

CENTENAIRE DE L'OPERA, HOMMAGE A CHARLES GARNIER : 1875-1975. — Théâtre national de l'Opéra (073-90-93). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Prolongée jusqu'à fin juillet.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 1, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. L'exposition sera exceptionnellement ouverte le dimanche 6 avril, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, galerie Mazarine (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en mai.

JEAN EFFEL. — Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

UN GRAVEUR DU XIXe SIECLE : GRANDVILLE. — Bibliothèque nationale galerie Mansart (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

CARICATURES D'ISTANBUL. — 102, avenue des Champs-Elysées (225-79-84). Sauf samedi et dimanche, de 9 h 30 à 18 h. Jusque fin mars.

DE L'ILE-DE-FRANCE A LA GRANDE VILLE. — Hôtel de Ville de Paris (salle Saint-Jean). Sauf dimanche de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PARIS AU XIXe SIECLE ET ASPECTS DE L'ARCHITECTURE RURALE EN REGION PARISIENNE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h à 20 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLES D'ART, CITES D'HISTOIRE, VILLAGES DE TRADITIONS. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 6 avril.

L'UNIVERSITE DE LEYDE, IL Y A QUATRE SIECLES. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

HOMMAGE A HENRI NOUVEAU : 1901-1959. — Exposition de la Fondation de France à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (544-04-36). Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

L'OPEN STUDIO DE TORONTO, ESTAMPES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

MAILLEBRAS. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

LES GALERIES

LES PRIX KANDINSKI, 1946-1961. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Jusqu'au 10 avril.

VARIATION 1975 SUR L'ART FIGURATIF. — Galerie Seine 38, 38, rue de Seine (326-00-65). Jusqu'au 26 avril.

AEPPLI. — Galerie Alexandre-Iolas, 196, bd Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 29 mars.

BOULER. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 23 avril.

DOTREMONT : LOGBOOK. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 5 avril.

DOWNING. Peintures récentes. — Galerie Arnaud, 212, bd Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 5 avril.

PIERRE DUMONT. Rétrospective. — Galerie Saint-Honoré, 262, rue Saint-Honoré (260-89-12). Jusqu'au 25 avril.

GARACHE. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'à la mi-avril.

GASIOROWSKI : DAURIAC. — Galerie G. Pitzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 7 avril.

IBGEERTSEN, peinture, et Borge JORGENSEN, sculptures. — Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. Le dimanche, de 15 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 avril.

EDOUARD GOERG. — Galerie J.-C. Bellier, 30, av. Pierre-Ier-de-Serbie (359-38-10). Jusqu'au 5 avril.

HERBIN 1882-1960. — Galerie M. Lamy, 4, r. Beaubourg (277-15-12). Mars-avril.

KARSKAYA. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 30 mars.

PETER KLASEN : Œuvres récentes. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 avril.

ALFRED MANESSIER : Peintures actuelles. — Galerie de France (voir Dotremont). Jusqu'au 5 avril.

GENEVIEVE PEYRADE. — Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). Jusqu'au 10 avril.

MICHEL RONCEREL. — 37, rue de la Bûcherie. De 15 à 24 h. Jusqu'au 30 mars.

SARKIS. — Le Métronome, 12 bis, rue Domat (325-18-67). Sauf dimanche, à partir de 16 h. Jusqu'au 17 avril.

COLETTE THURILLET. Peintures sur soie et gouaches. — La Chaume, rue Royale. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

J.-M. VERON : Encres. — La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 19 avril.

HUGH WEISS. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 9 avril.

HELMUT NEWTON. Photographies 1970-1975. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 26 avril.

EN BANLIEUE

CORBEIL-ESSONNES. Jean Messagier. — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Jusqu'au 20 avril.

EN PROVINCE

ARLES. Tauromachie de Daniel Milhaud. — Musée Réattu. Jusqu'au 26 mai.

CHAMBERY. La Comédie-Française, collections et documents. — Musées d'art et d'histoire, place du Palais-de-Justice. Jusqu'au 30 avril.

CHARTRES. Les instruments de musique du dix-huitième siècle. France, Grande-Bretagne. — Musée. Jusqu'au 27 avril.

LE HAVRE. Théo Kerg. Naissance et évolution du tactilisme. — Musée des beaux-arts (42-33-97). Jusqu'au 18 mai.

LYON. Art populaire du Mexique. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 20 avril.

NIMES. L'art roman dans l'Hérault. L'art roman à Parme. — Musée des beaux-arts, Rue Cité-Foulc.

NICE. César. — Galerie Sapone, 55, rue de France. Jusqu'au 21 avril.

STRASBOURG. Gravures de Jacques Callot. — Château de Rohan, cabinet des estampes. Jusqu'au 26 avril.

TOURS. L'art de la vallée de la Loire du XVe siècle à l'époque classique. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 17 avril.

LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 26 MARS. — 15 h., *les Rendez-vous du diable*, de H. Tazieff ; 18 h. 30, *Sur la piste des Mohwks*, de J. Ford ; 20 h. 30, *la Fiancée, le Commandant et le Maquereau*, de J.-M. Straub ; 22 h. 30, Festival culturel panafricain de W. Klein.

JEUDI 27 MARS. — 15 h., *les Quarante-Sept Ronins*, de H. Inagaki ; 18 h. 30, *la Rosière de Pessac*, de J. Eustache ; 20 h. 30, *Scènes de chasse en Bavière*, de P. Fleischman ; 22 h. 30, *Sueurs froides*, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 28 MARS. — 15 h., *Tokyo Olympiades*, de K. Ichikawa ; 18 h. 30, *Amérique insolite*, de F. Reichenbach ; 20 h. 30, *Monterey pop*, de Pennybaker ; 22 h. 30, *Cocorico, Mr Poulet*, de J. Rouch (en présence de l'auteur).

SAMEDI 29 MARS. — 15 h., *la Taule*, d'A. Mekas ; *Benji*, de F. Zinnemann ; *le Jeune Homme et la Mort* ; 18 h. 30, *Angela Davis*, portrait d'une révolutionnaire, de Y. de Luart ; 20 h. 30, *Taking Off*, de M. Forman ; 22 h. 30, *8 1/2*, de Fellini.

DIMANCHE 30 MARS. — 15 h., *les Rapaces*, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, *Olivier Messiaen*, de D. Tual (avant-première) ; 20 h. 30, *Chronique d'Anna Magdalena Bach*, de J.-M. Straub ; 22 h. 30, *Pascal*, de R. Rossellini.

LUNDI 31 MARS. — Relâche.

MARDI 1er AVRIL. — 15 h., *Roméo et Juliette* ; 18 h. 30, *Pêcheurs de crabes*, de S. Yamamura ; 20 h. 30, *Coup d'Etat*, de Y. Yoshida ; 22 h. 30, *la Guerre aéro-navale de Hawaï à la Malaisie*, de K. Yamamoto.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY-BOOP SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e ((359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A.) v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), George-V, 8e (225-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86), Grand-Pavois Babord, 15e (551-44-58).
FUNNY LADY (A.) v.o. : Le Paris, 8e, (359-53-99).

FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.

Les films nouveaux

LES SENTIERS DE LA GLOIRE, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (033-87-59) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, film français de Claude Chabrol, avec Romy Schneider, Rod Steiger, Jean Rochefort. Omnia, 2e (231-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

QUE LA FETE COMMENCE, film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECIALE PREMIERE, film américain de Billy Wilder, avec Jac Lemon et Walter Matthau, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FLESH GORDON, film américain de Howard Ziehm et Michael Benveniste, v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70 : Ermitage, 8e (359-15-71) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Mery, 17e (522-59-54).

BREEZY, film américain de Clint Eastwood, avec W. Holden et K. Lenz, v.o. : Balzac, 8e (359-52-70).

FESTIVAL DE FILMS FANTASTIQUES INEDITS : la Clef, 5e (337-90-90), sam., de 24 h. à l'aube : Nuit blanche du cinéma fantastique.

IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Cameo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMIER (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-65-13) ; Cambronne-Pathé, 15e (737-42-96) ; Quinquette, 5e (033-35-40).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANCAISE (Fr.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MARJOE (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65 13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 16 h. et 20 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (328-38-98), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Action République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Danton, 6e (329-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (531-44-58), Gaumont-Gambetta, 20e (797-03-74), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PROFITEUR (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
VIOLENCE ET PASSION (It.) version anglaise : Gaumont-Champs-Elysées, 8e I et II (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (soir). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71) (mat.), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), La Royale, 8e (265-82-66).
BEN-HUR (A., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e (783-67-42).
NEW-ORLEANS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (horaires spéciaux).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (horaires spéciaux).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
COLLECTIF JEUNE CINEMA (805-90-53), le 26 à 20 h. 30 : Programme super-8 ; les 27, 28, 29 à 20 h. 30 : Films de Tahabiko Ikimura.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h 15.
LET IT BE (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 14 h.
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 12 h. (sauf ven. et sam.) 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h et 24 h.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (754-51-50) à 14 h., 16 h., 18 h.
THX 1138 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Suis.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sauf dim.).

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 MARS

— *MM. Jacques Desabie*, inspecteur général à l'INSEE, et *Michel Madieu*, secrétaire du Centre confédéral des études économiques C.G.T., répondent à la question : « L'indice mensuel du coût de la vie est-il le reflet exact de la hausse des prix ou faut-il le modifier ? », sur France-Inter à 19 h. 20.

— *M. Pierre Salinger*, ancien conseiller du président Kennedy, est l'invité d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

JEUDI 27 MARS

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, répond aux questions de Léon Zitrone sur R.T.L., au journal de 13 heures.

— *L'Association des paralysés de France* exprime son opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

● *Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion*, réuni le 25 mars, a désigné — comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 26 mars) — M. Mathias Felten, ancien directeur général, pour prendre la présidence. M. Gustav Graas devient directeur général de la C.L.T., et M. Jean-Pierre de Launoit est nommé président du comité de direction.

— VU —

Le premier de la classe

Les hasards de l'actualité sont tels qu'ils provoquent inévitablement le désir d'opérer des rapprochements. Ainsi, le président de la République s'est rapproché de sa cheminée au tirage irréprochable. Signe des temps, les économies d'énergie affectent peut-être aussi l'hôte du faubourg Saint-Honoré. Et si c'était le véritable discours de cette causerie sur la sécurité ? Quel tact d'avoir parlé d'autre chose.

Cependant la théorie esthétique de la soirée ayant été fixée à ce moment-là, tout le monde s'est mis à parler de face, en regardant la caméra dans les yeux. Maîtres bienveillants et excellents élèves. Sur TF 1, en tout cas, les « Animaux du monde » mis à part, — mais l'anthropomorphisme aidant on y viendra — la soirée a été extrêmement concentrée et grisonnante. Les candidats du jeu « le Blanc et le Noir » ont reçu beaucoup de bons points. Et les invités de « Pleine page » répondaient aux examinateurs Bourin et Sipriot.

Premier de la classe, Jean Marais : il a su faire du boulevard sentimental samedi sur le « Banc public » d'Antenne 2. Et il est redevenu un personnage de Jean Cocteau pour répondre, mardi soir, au désir d'une caméra qui ne demandait pas autre chose. Excellent magazine dans ce sens que « Pleine page », car l'académisme de la présentation empêche le téléspectateur de se laisser prendre aux illusions « spontanéistes » des débats animés par Jean Ferniot (TF 1) ou par Bernard Pivot (A 2). Ici on ne fait pas semblant de débattre d'un grand thème ou d'analyser un succès ; on parle de l'actualité littéraire, de façon un peu austère — même si on s'encanaille avec Félicien Marceau, — on évoque Novalis ou Emmanuel Mounier ; on interviewe Arthur Koestler. On sent tout de suite que les professeurs Bourin et Sipriot ont enseigné sur France-Culture. Mais quel bonheur de trouver une école dans le désert de la télévision réformée. — M. E.

LES ÉMISSIONS RADIO-TÉLÉVISÉES ET LE « DON DU SANG »

A plusieurs reprises ces derniers mois ont été évoqués les problèmes du don du sang. (*Le Monde* du 19 mars.)

En réponse à plusieurs questions écrites à propos de l'opportunité d'une propagande gratuite à la radio et à la télévision en faveur de la transfusion sanguine, Mme Simone Veil, ministre de la santé, rappelle tout d'abord que *« la quantité de sang collecté est suffisante »*. *« Il est à craindre*, continue-t-elle, *que des appels souvent répétés sur les chaînes de radio et de télévision d'Etat laissent penser qu'il y a un manque de sang, et que ce soient toujours les mêmes personnes qui soient conduites à donner leur sang, sans que pour autant de nouveaux donneurs se manifestent. Afin d'éviter cet écueil, il apparaît nécessaire d'envisager une information plus complète du public sur le rôle et les besoins de l'organisation transfusionnelle. »*

Si une campagne publicitaire en faveur du don du sang ne semble pas envisagée, Mme Veil annonce cependant qu'une émission télévisée d'information sur ce sujet serait prochainement mise à l'étude.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 26 MARS

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».

20 h. 30 Dramatique : « le Chemin de la croix », de G. Mourgue, réal. J.-P. Sassy, avec Y.-M. Maurin, O. Versois, F. Darbon.
Les quatorze stations du Christ transposées en « Oratorio des regards » et entrecoupées de flashes sur Camus, le nazisme ou la guerre du Vietnam.

21 h. 30 Emission médicale : « La naissance du langage ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Sport. Football : France-Hongrie.
Match retransmis en Eurovision du Parc des princes

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « les Enchaînés », d'A. Hitchcock (1946), avec C. Grant, I. Bergman.
La fille déshonorée d'un espion nazi accepte de travailler pour les services secrets américains et s'éprend de l'agent qui est son contact. Une magnifique histoire d'amour et de rédemption dans un film à suspense où l'angoisse ne manque pas.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Fantaisies 7-8-9 » (Telemann), avec D. Erlih ; « Sonate pour alto et piano » (J. Castérède), avec l'auteur ; « Cave of the winds » (L. Foss) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Dominique Fernandez « Porporino ou les mystères de Naples » ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; Vers une biologie artificielle, avec le docteur G. Barski ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 55, Deux aspects de Pascal Lainé (1), par F. Favier.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 25 (S.), Soirée lyrique : « le Messie » (Haendel, version de Mozart), avec E. Mathis, soprano ; B. Finnila, contralto ; P. Schreier, ténor ; T. Adam, basse. Chœur et Orchestre symphonique de la radio autrichienne. Direction Ch. Mackerras ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Alchimie du son. Chaynes, Malec, Constant ; 24 h., Musique et poésie : Pierre Unik (Mozart, Bizet, Takemitsu, Stockhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 27 MARS

● CHAINE I : TF 1

16 h. 40 « Spécial Pâques jeunesse ».

18 h. 20 Le fil des jours.

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.

18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.

19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le temps d'aimer ».

20 h. 35 Série. Jo Gaillard : « Jo et l'enfant. » réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson.
Cap sur l'île de Cayenne. A l'escale, un groupe d'écoliers vient visiter la Marie-Ande. Et lorsque le navire reprend la mer, il porte à son bord un curieux passager clandestin.

21 h. 20 Satellite, prod. J.-F. Chauvel.
Mort d'un calife (le roi Fayçal) ; La rébellion des intégristes ; Crise à Motor-City.

22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 45 Le livre du jour.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Le grand échiquier, de J. Chancel. « Un bout de chemin avec Yehudi Menuhin ».
Avec Manitas de Plata ; Los Bolivardos ; G. Zamphyr ; D. Vierny ; S. Grappelly ; J. Loussier ; Oscar Peterson.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au ski.

19 h. 40 Tribune libre : L'Association des paralysés de France : groupement des handicapés moteurs et des parents d'enfants handicapés.

20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérome et P. Vignal.

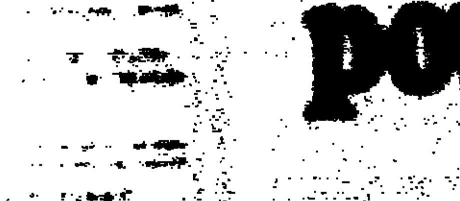
20 h. 30 Un film... un auteur : « le Jardin du diable », de H. Hathaway (1954), avec R. G. Cooper, S. Hayward, H. Marlowe, C. Mitchell.
Quatre aventuriers accompagnent, dans une région du Mexique, dont les Indiens interdisent l'accès, une femme qui va au secours de son mari. Les frissons de l'aventure.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Assemblée des femmes », de R. Merle, d'après Aristophane (réalisation A. Barroux) ; 21 h. 50, Le livre d'or : Semaines de musique contemporaine d'Orléans : « Alissa », de D. Milhaud ; 21 h. 50, Le livre d'or (G. de Machau) ; 22 h. 40, Journée mondiale du théâtre : « le Monologue de Molly Bloom » (Joyce).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction R. Albin. Avec le concours de Ch. Lardé, flûtiste. Festival Mozart : « Divertimento en fa K. 138 », « Concerto pour flûte et orchestre en sol », « Symphonie n° 34 en ut » ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le duo Michel Portal-Daniel Humair ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.



CARNET

Naissances

— M. Christian Blanckaert et Mme, née Marie-Claire Bucaille, Vladimir, ont la joie de faire part de la naissance d'Amélie.
Paris, le 16 mars 1975.

— M. Christian Tremblay et Mme, née Isabelle Roux, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils
François-Siegfried,
à Paris, le 15 mars 1975.

Décès

Mme Maurice Bardy, son épouse,
Mlle Odile Bardy,
M. Pierre Bardy,
M. Jean-Didier Bardy,
Mlle Véronique Bardy,
Ses enfants,
Les familles
Vial,
Le Balleur,
Aymard,
Rose,
Ses parents,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice BARDY,
ingénieur civil des Mines,
survenu le 24 mars 1975, à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 mars 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain, 78150 Le Chesnay.
Adresse :
36 bis, avenue du Parc,
78150 Le Chesnay.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Le personnel de la Société Dujardin-Montbard-Somenor,
D M S,
ont la douleur de faire part du décès de leur administrateur-directeur général,
M. Maurice BARDY,
ingénieur civil des Mines,
survenu le 24 mars 1975.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 mars 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain, 78150 Le Chesnay.
Adresses :
Société D M S,
11, rue de Prony,
75017 Paris.
Société D M S,
82, rue Brûle-Maison,
59011 Lille Cedex.

— Mme Iredé Bengio,
Mme *et* M. Salomon *Abitbol et* leurs enfants,
Mme et M. Joseph Bengio et leur enfant,
Mme et M. Carlo Bengio et leurs enfants,
Mme et M. Marc Bengio et leur enfant,
Mme veuve Murdoch Bengio, de Bat-Yam (Israël),
Mme et M. Moses Bengio, de Casablanca (Maroc),
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et frère,
Josué BENGIO,
survenu à Lyon le 19 mars 1975, des suites d'un accident.
59, rue Emile-Zola,
69190 Saint-Fons.

— Mme *Jean* Billiard, son épouse,
Mme veuve Robert Billiard, née *Jacottet*, sa mère,
M. Jérôme Billiard,
M. et Mme Yves Gompel et leur fils,
Ses enfants,
M. et Mme Jean Lefebvre, ses sœur et beau-frère,
Mme Christine Lefebvre, sa nièce,
Mme Lucie Boucher, sa belle-mère,
La direction et le personnel des Entreprises Jardin et Billiard et Concretor Prometo,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BILLIARD,
entrepreneur de travaux publics,
président-directeur général
de l'Entreprise *Jardin et Billiard,*
vice-président
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics de France,
ancien vice-président
de la Fédération nationale
des travaux publics,
administrateur et ancien président
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics
de la région parisienne,
officier de la Légion d'honneur,
subitement décédé à Paris le 24 mars 1975.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 27 mars 1975 en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle à Paris (7e), où l'on se réunira, à 10 h. 30, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière du Père-Lachaise.
5, rue Léon-Bonnat,
75016 Paris.
106 bis, rue de Rennes,
75006 Paris.

— Le Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France,
La Fédération nationale des travaux publics,
Le Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de la région parisienne,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BILLIARD,
administrateur
et ancien vice-président
de la Fédération nationale
des travaux publics,
vice-président
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics
de France,
administrateur et ancien président
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics
de la région parisienne,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 27 mars 1975, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle à Paris (7e), où l'on se réunira, à 10 h. 30, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

— Le Père provincial et la Communauté des Pères Carmes,
Ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès subit survenu le 24 mars du
Père Paul-Marie DE LA CROIX
(Paul Hayaux du Tilly).
Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale Saint-Pierre (1, rue Père-Jacques, S.-et-M., 77210), le jeudi 27 mars, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Train Paris Gare de Lyon : 12 h. 42.
Arrivée Fontainebleau - Avon : 13 h. 22.

— Souvenez-vous dans vos prières de
Paul HUTIN-DESGRÉES,
directeur général honoraire
d'« Ouest-France »,
ancien député du Morbihan,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
et
1939-1945,
médaille de la Résistance,
qui après une longue maladie supportée dans la sérénité de la foi a remis, dans la paix, son âme entre les mains du Seigneur, le mardi 25 mars 1975.
De la part de
Mme Hutin, née Magdeleine Desgrées du Lou, son épouse,
M. et Mme François-Xavier Hutin,
M. et Mme François-Régis Hutin,
M. Stanislas Hutin,
M. et Mme Emmanuel Hutin,
M. et Mme Gonzague Hutin,
Ses enfants,
De M. Alfred Gorniak.
De ses petits-enfants :
Marie-Trinité Hutin,
Magdeleine Hutin,
Jeanne-Emmanuelle Hutin,
Marie-Pascale Hutin,
Paul Hutin,
Sophie Hutin,
Hedwige Hutin,
Christophe Hutin,
Des familles Hutin et Desgrées du Lou,
De ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et de tous ses parents, amis et camarades de combat.
Ni fleurs, ni couronnes, ni discours, une prière.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale selon la volonté exprimée par le défunt, en l'église du Rheu (35), à 16 heures, jeudi 27 mars.

[*La biographie de M. Hutin-Desgrées a paru dans* le Monde *du 26 mars.*]

— Ceux qui l'ont connue et aimée apprendront avec tristesse la mort de
Mme Jacques GAVARRY,
née Pauline Duvelle,
décédée munie des sacrements de l'Eglise à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 24 mars, à Paris.
De la part de
Jacques Gavarry, son époux,
De ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu le vendredi 28 mars à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris).
On se réunira à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
187, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
Que tous ceux qui auraient l'intention de témoigner leur affection et leur sympathie par un envoi de fleurs veuillent bien le traduire par des dons à l'Association Frères des Hommes, 1, rue de Savoie à Paris-16e, C.C.P. Paris 6.35.

— M. et Mme Maurice Lanave, ses enfants,
M. et Mme Paul Lanave, Eric,
M. et Mme Gérard de Liège, Anne, Frédérique,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul LANAVE,
Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 16 mars 1975 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
68, boulevard Soult,
75012 Paris.
36, avenue Joffre,
93220 Gagny.

— M. Louis Martin-Chauffier, membre de l'Institut,
M. et Mme Jean Martin-Chauffier, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Claude Hertz et leur fils,
Mme Hélène Martin-Chauffier,
Mme Luce Vigo et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis MARTIN-CHAUFFIER,
née Simone Duval,
médaille de la Résistance,
leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
rappelée à Dieu le 24 mars 1975, dans sa soixante-treizième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité mercredi 26 mars à 17 heures, à l'Ile-aux-Moines (Morbihan).
Un service religieux sera célébré à Paris au mois d'avril.

[Née à Brest en 1902, d'une famille d'officiers de marine, Simone Martin-Chauffier, née Simone Duval, était l'épouse de Louis Martin-Chauffier, de l'Institut, et la mère de Jean Martin-Chauffier, rédacteur en chef du « Figaro ». Elle avait publié plusieurs ouvrages, dont : « Aujourd'hui comme hier », « la Première Personne », et un livre pour enfants : « l'Autre chez les corsaires », pour lequel elle s'était vu attribuer en 1959 le prix Jeunesse.
Le rôle important qu'elle avait joué dans le premier réseau de résistance, celui du Musée de l'homme, puis dans le mouvement Libération, en zone sud, alors que son mari et son fils étaient déportés, lui avait valu la médaille de la Résistance.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jean-Pierre Martin,
Mlle Michèle Martin,
M. Yves Martin,
Mme Gaston Martin,
Mlle Rose Debeaux,
M. et Mme René Goulven,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Pierre MARTIN,
haut fonctionnaire
aux Nations unies,
leur très cher époux, papa, fils, neveu, gendre, cousin, parent et ami, enlevé tragiquement à leur très tendre affection, le 23 mars 1975, dans sa quarante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu ultérieurement à Lodève (Hérault).
21, rue des Cavaliers,
1224 Chêne Bougeries.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

— M. et Mme Yvon Mustapha et leurs enfants,
M. et Mme Henri Mustapha et leurs enfants,
Mme veuve Debienkewicz et ses enfants,
Mme veuve Bretegnier et ses enfants,
Mme veuve Debelle et sa sœur,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henriette MUSTAPHA,
née Dauvergne,
âgée de soixante-dix-neuf ans.
Ses obsèques ont eu lieu le samedi 22 mars 1975 à 10 h. 30, en l'église du Braou à Biarritz.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de
Mme Raymond PIGNOT,
née Germaine Jachiet,
décédée à l'âge de soixante-dix-sept ans, qui auront lieu en l'église de Lutheney-Uxeloup, le 27 mars à 15 heures.
De la part de
M. Raymond Pignot, son époux,
Mlle Geneviève Pignot,
M. et Mme Gérard Pignot et leurs enfants,
M. et Mme Jean Changarnier et leurs enfants,
M. et Mme Paul Pignot et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants.
M. et Mme Robert Béranger, son beau-frère et sa sœur,
Mme Paul Jachiet,
Mme Pierre Jachiet,
Ses belles-sœurs,
Des familles Pignot, Jachiet et Guérin.
Selon la volonté exprimée par la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais des prières.

— Mme Joseph Suraqui,
M. et Mme Pierre Suraqui
et leurs fils,
M. et Mme Max Benmussa
et leurs filles,
M. et Mme Alain Gleizes
et leurs enfants,
M. Jean-Jacques Suraqui,
M. et Mme Elias Suraqui,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Parienté et Aaronson,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph SURAQUI,
architecte,
leur époux, père, beau-frère, grand-père, frère, oncle et cousin,
survenu le 25 mars 1975 à Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 26 mars 1975 à 16 h. 15, au cimetière Montparnasse.
On se réunira à la porte principale du cimetière.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Cet avis tient lieu de faire-part.
72, avenue de Versailles,
Paris (16e).

Remerciements

— Mme Claude Colin, son épouse,
M. Patrice Colin, son fils,
M. et Mme Jean Colin,
M. et Mme Jean Lefebvre,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de
M. Claude COLIN,
remercient toutes les personnes qui par leur présence, leurs envois de messages et de fleurs, se sont associés à leur deuil.

— M. et Mme Charles Sadron,
Mme Gaston Aubel,
MM. et Mmes Maxime et André Aubel,
Ainsi que leurs familles,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de
M. Eugène AUBEL,
remercient très vivement toutes les personnes qui, par leur présence ou par leurs envois de messages et de fleurs, se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Les parents de
Grégoire SCHLUMBERGER
demandent à ses amis de penser à lui à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— L'ambassade du royaume du Maroc en France communique : en raison du décès de sa majesté le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et du deuil décidé au Maroc, les cérémonies prévues à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Maroc par S.A.R. le prince héritier Sidi Mohamed sont annulées et auront lieu ultérieurement.

Réceptions

— A l'occasion du départ du ministre conseiller, M. Boudine Kérémidarov, l'ambassadeur de la République populaire de Bulgarie, M. Ivan Boudinov, a offert une réception mardi 25 mars.

Visites et conférences

JEUDI 27 MARS

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., devant l'église, Mme Lemarchand : « Saint-Etienne-du-Mont et ses abords ». — 15 h., métro Bourse, rue Vivienne, Mme Oswald : « La Bourse de Paris ». — 15 h., métro Saint-Paul, Mme Pennec : « Quelques beaux hôtels du quartier du Marais ». — 15 h., 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Le musée Victor-Hugo ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections ».

15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière : « La fabrication du vitrail chez le maître verrier Pierre Gaudin » (A travers Paris). — 15 h., 7, rue Saint-Florentin : « Chez Jean Patou » (Mme Hager). — 15 h., 42, avenue des Gobelins : « Gobelins, Beauvais, Savonnerie » (Histoire et Archéologie). — 15 h. 15, porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche). — 14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son histoire). — 15 h., 11, quai Conti : « Exposition Louis XV » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCE. — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La signification de la souffrance » (Loge unie des Théosophes).

CHASSE

UNE REDEVANCE EST CRÉÉE POUR LE GIBIER D'EAU

L'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (1) a annoncé, lors d'une conférence de presse donnée le mardi 25 mars, le lancement d'une campagne auprès de ses adhérents et du public sur le thème « Recherche sur la sauvagine ».

Organisation de défense, elle souhaite ainsi collaborer davantage aux études internationales sur l'amélioration de la connaissance et de la chasse du gibier migrateur.

L'Association est depuis longtemps favorable à ce qu'une redevance spéciale, en plus du tarif du permis, soit réclamée aux chasseurs de gibier d'eau (cette mesure n'étant pas limitative, dans l'avenir, à ce type de gibier). Le ministère de la qualité de la vie vient de répondre positivement à cette demande, et un timbre représentant la redevance cynégétique sera exigé, dès la campagne prochaine, des chasseurs de gibier d'eau pratiquant en dehors de la saison de chasse normale sur le domaine public maritime. Le montant n'est pas encore fixé et les ressources ainsi obtenues seront versées à l'Office national de la chasse, qui décidera de son affectation.

(1) 15, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris.

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions ci-dessous la fin des nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (voir « le Monde » daté 26 mars).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Ribot, Camille Richard, Paul Richard, Jean Rigot, Eugène Rivier, Georges Robelot, Camille Roby, Joseph Rojon, Edmond Romain, Aimé Ronger, Jospeh Roque, Auguste Rouiller, Barthélemy Roulet, Lucien Roumieu, Louis Roussel, Pierre Rousselot, Germain Roy, Henri Ruby, Joanny Rullière, Marcel Salmon, Gaston Sannier, Noël Santoni, Joseph Sapene, Alix Saubebelle, Joseph Sauzin, Maurice Schouteeten, Pierre Seguin, Léopold Sénèque, Théophile Serrurier, Louis Servant, Jules Servaux, Francis Silvand, René Simonnin, Mathieu Sinquin, Jean Solans, Henri Somville, Jean Soubiboure, Gaston Soulet, Auguste Soulier, Lucien Taboureau.

MM. Robert Theveny, Gustave Thiérot, Joseph Thomas, Charles Tisserand, Félix Tisserant, Maurice Touzard, Eugène Traversaz, Julien Tricolaire, Charles Trojani, Eugène Troussel, Joseph Trujas, Emile Trupin, Nestor Valcke, Paul Vallet, Léon Varennes, Noël Varenne, François Varlet, Alphonse Varrel, Henri Venard, Léon Verger, Emile Vergier, Antonin Vernay, Jean Veysset, Louis Viard, Charles Vierdet, Alexandre Vighetti, Alexandre Vigier, Justin Villiseck, Albert Voisenet, Louis Royer, Catherin Brunston, Henri Cordelier, Onésime Detrez, Jean Jeandot, Paul Perrot, Sébastien Plante, Amédée Verdois.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 mars à 0 heure et le jeudi 27 mars à 24 heures :

Un flux perturbé, de secteur ouest, s'établira temporairement sur la France, mais l'air froid dirigé par les basses pressions de la mer de Norvège atteindra le nord-ouest et le nord de notre pays.

Jeudi 27 mars, à l'exception du sud des Alpes et du Midi méditerranéen, qui bénéficieront d'un temps encore assez ensoleillé en début de journée, le ciel sera souvent très nuageux sur l'ensemble de la France. Il pleuvra par moments dans la plupart des régions, et ces pluies seront temporairement plus fortes de la Bretagne à la Flandre et à l'Alsace, où elles seront suivies, l'après-midi ou le soir, d'un flux de secteur nord, froid et instable, avec des averses de pluie, de neige ou de grésil. Ailleurs, les vents modérés ou assez forts resteront orientés au secteur ouest et les températures s'élèveront encore un peu.

Mercredi 26 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,8 millibars, soit 758,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mars ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 3 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 8 et —2 ; Lille, 8 et 4 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 12 et 4 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice, 14 et 7 ; Paris - Le Bourget, 9 et 6 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 16 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23 ; Rennes, 10 et 6 ; Strasbourg, 5 et 1 ; Tours, 9 et 5 ; Toulouse, 12 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 5 degrés ; Athènes, 15 et 10 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 26 et 15 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et —2 ; Genève, 8 et —1 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 10 et 4 ; Madrid, 18 et 1 ; Moscou, 3 et 0 ; New-York, 14 et 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 1 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 4 et 1 ; Téhéran, 13 (min.).

SITUATION LE 26-3-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27.3.75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 mars 1975 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret n° 55-1226 du 19 septembre 1955 portant règlement d'administration publique relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service, de directeur adjoint et de sous-directeur des administrations centrales de l'Etat ;

● Modifiant le décret n° 57-44 du 15 janvier 1957 fixant le taux des allocations d'aide sociale dans les départements d'outre-mer.

Fiscalité

● *Prorogation jusqu'au 30 avril pour le choix de la période de référence du prélèvement conjoncturel.* — Les entreprises passibles de ce prélèvement, institué par la loi du 30 décembre 1974 « *peuvent, sur option, choisir comme base de référence l'avant-dernier exercice, et non pas le dernier exercice précédant l'exercice 1975* », indique le ministère de l'économie et des finances. L'option doit, en principe, « *être exercée dans les trois premiers mois de l'exercice ouvert en 1975. Toutefois, pour les exercices ouverts avant le 1er février 1975, le ministre a décidé de proroger le délai d'option jusqu'au 30 avril prochain* ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 111

HORIZONTALEMENT

I. Tout un chacun sait bien que ses jours sont comptés. — II. Passe en courant à Pise. — III. Feras du bruit. — IV. Mouvement dangereux ; Parure. — V. Peut abriter de vrais tyrans ; En le pinçant, on était sûr de l'entendre. — VI. Morceau de musique ; Joyeux Parisien. — VII. Compagnes de vieux amoureux ; Lisse. — VIII. La petite est plus jeune que la bonne. — IX. Se métamorphosent avec le temps. — X. Un doigt ou un pouce. — XI. Un léger accroc à sa robe lui ôte un peu de son charme.

VERTICALEMENT

1. Pièce de structure comprise dans un coffre ; Abréviation. — 2. Priées de se mettre à table. — 3. Genre d'affection qu'on partage parfois malgré soi ; Change parfois de nom lors d'un changement de régime. — 4. En Roumanie ; Porte invariablement un pantalon rayé. — 5. Moyen de communication ; Préfixe. — 6. Nudiste intempérant ; On peut leur confier certaines choses. — 7. Son débit est fonction de son ouverture. — 8. Franchement diminué ; Point de repère. — 9. Se laissent parfois tenter par une fugue.

Solution du problème n° 1 110

Horizontalement

I. Conserves. — II. Huées. — III. Artistes. — IV. Râ ; Notice. V. ML ; Er ; Lis ! — VI. Flet. — VII. Diurèse. — VIII. Ecornes. — IX. Rasait ; II. — X. Psi. — XI. Crevaison.

Verticalement

1. Charme ; Eric. — 2. Oural ; Ça. — 3. Net ; Adossé. — 4. Seine ; Ira. — 5. Essor ; Unira. — 6. TT ; Fret. — 7. Vieilles ; PS. — 8. Scies ; Iso. — 9. Su ; Esterlin.

GUY BROUTY.

Fêtes de Pâques

Les cérémonies de la Semaine sainte

● **Sacré-Cœur de Montmartre.**

JEUDI SAINT 27 MARS. — Méditation biblique à 8 h. 30 : psaumes en français, motets polyphoniques anciens et modernes ; messe pontificale concélébrée à 19 h. : allocution par Mgr Charles. Lavement des pieds, communion, procession au reposoir ; à 22 h. 15 : complies et veillée au reposoir jusqu'à minuit.

VENDREDI SAINT. — A 8 h. 30 : méditation biblique ; à 12 h. 30 : chemin de croix sur les pentes de la Butte Montmartre pour les travailleurs, invités à rester à jeun ; à 15 h. : les sept dernières paroles du Christ. Méditations, motets polyphoniques, chorals anciens et modernes ; célébration de la mort du Seigneur à 19 h. : chant de la Passion selon saint Jean, répons polyphoniques, grandes oraisons, vénération de la croix, communion.

SAMEDI. — Méditation biblique à 8 h. 30 ; vigile pascale à 21 h. : bénédiction du feu, illumination de l'assemblée, chant de la joie pascale, liturgie de la Parole, bénédiction de l'eau, baptême, rénovation du baptême, eucharistie concélébrée, réexposition solennelle du Saint-Sacrement.

DIMANCHE. — Messe pontificale à 11 h. : grégorien et polyphonies (D. Roth, L. Deiss, G. Looren, R. Jef). Allocution de Mgr Charles ; à 16 h. : vêpres solennelles, psaumes harmonisés en français, adoration eucharistique, alléluia.

● **Eglise de la Madeleine.**

JEUDI SAINT. — Messe, à 12 h. 15 ; à 18 h. 30, messe de la Cène du Seigneur : Ubi Caritas ; Gloria, messe des Anges ; Sanctus et Agnus (Bruckner) ; œuvres de Mozart, Bach, M.-A. Charpentier. De 22 à 23 heures, méditation et adoration.

VENDREDI SAINT. — A 12 h. 15 et 15 heures, chemin de la Croix en plusieurs langues ; célébration de la Passion du Seigneur à 18 h. 30 : communion ; répons et chant grégorien et français, motets de Vittoria, Eberlin et Vivaldi ; choral (J.-S. Bach).

SAMEDI. — Vigile pascale, à 21 heures : feu nouveau sur le péristyle ; chant grégorien ; litanies des saints ; renouvellement des promesses du baptême ; gloria de la messe des Anges.

DIMANCHE DE PAQUES. — Messe chantée, à 10 heures (chœur et orgue) ; grand-messe concélébrée de la Résurrection, à 11 heures : Introït grégorien « Resurrexit » ; messe « Te Deum » pour chœur et deux orgues (Sala) ; œuvres de Telemann et Lalande ; choral « Allein Gott... », de Bach au grand orgue.

● **Eglise Saint-Eustache.**

JEUDI SAINT. — A 19 heures, célébration de la Cène du Seigneur ; adoration au reposoir jusqu'à 22 h. 30.

VENDREDI SAINT. — A 18 h. 30 : *Symphonie Passion* (Marcel Duprey) à l'orgue ; célébration de la Passion du Seigneur à 19 heures (extraits du *Chemin de la Croix*, de M. Duprey).

SAMEDI. — Office de la veillée pascale à 19 heures.

DIMANCHE. — Célébration paroissiale des baptêmes, à 15 h. 30.

● **Eglise Saint-Leu.**

JEUDI SAINT. — A 18 h. 30, célébration de la Cène du Seigneur ; veillée au reposoir jusqu'à 21 h. 30 (participation des chevaliers du Saint-Sépulcre).

VENDREDI SAINT. — Célébration de la Passion du Seigneur à 15 heures.

● **Eglise Saint-Gervais.**

JEUDI SAINT. — A 19 h. 15, propre grégorien du jour ; messe : Ubi caritas ; procession au reposoir.

VENDREDI SAINT. — Office du jour en grégorien à 19 h. 15.

DIMANCHE. — A 11 heures, bénédiction de l'eau et du cierge pascal ; chant du Vidi Aquam ; propre grégorien ; victimae paschali laudes ; O filius, etc. Messe du temps pascal. Chœurs de Saint-Gervais ; orgues : M. Simonnot, J. Ver Hasselt.

● **Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois.**

JEUDI SAINT. — A 19 h., célébration de la Cène : chorale grégorienne de Saint-Germain-l'Auxerrois.

VENDREDI SAINT. — Chemin de la Croix à 12 h. 30 et 15 h. : liturgie de la Passion (chants polyphoniques) à 19 h.

SAMEDI. — Veillée et messe pascales à 22 h. (Chorale grégorienne des étudiants d'Utrecht.

DIMANCHE. — Messe à 11 h. 15 et 17 h. 30 (Chorale grégorienne des étudiants d'Utrecht) ; récital d'orgue à 17 h. par R. Miravet.

● **Eglise Saint-Julien-le-Pauvre.**

JEUDI SAINT 27 MARS. — Bénédiction de l'Huile sainte des pénitents et onction des fidèles à 12 h. ; liturgie de saint Basile à 19 h. 15.

VENDREDI SAINT. — Office solennel de l'Epitaphios (éloge funèbre de Notre Seigneur) à 16 h. 30.

SAMEDI. — Bénédiction du Feu sacré à 12 h. ; liturgie de saint Basile : onction avec l'huile des pénitents. A 23 h. : Entrée triomphale du Christ ; hymne de saint Jean de Damas ; liturgie solennelle de la résurrection.

DIMANCHE. — Liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome à 10 h. 30 ; lecture des Evangiles en douze langues. 18 h. : liturgie de saint Jean Chrysostome.

● **Eglise maronite Notre-Dame-du-Liban (17, rue d'Ulm, 5e ar.).**

JEUDI SAINT 27 MARS. — Cérémonie du lavement des pieds, messe et communion pascales à 18 h. 30.

VENDREDI. — A 9 heures, messe des Présanctifiés ; à 18 h. 30, cérémonie de la Passion et de la Sépulture du Christ.

SAMEDI. — Messe à 8 heures.

DIMANCHE. — A 0 heure, cérémonie de la Résurrection et messe de minuit ; messe à 11 h.

● **Eglise arménienne (15, rue Jean-Goujon, 8e ar.).**

JEUDI SAINT. — Institution de l'Eucharistie : messe de la Sainte Cène à 10 heures ; lavement des pieds à 16 heures ; Passion à 19 h. 30.

VENDREDI SAINT. — L'ensevelissement : vêpres et procession à 17 heures.

SAMEDI. — Lectures des Prophéties et messe solennelle à 16 heures.

DIMANCHE. — La Sainte Résurrection : grand messe solennelle à 10 heures, célébrée par Mgr Sérobé Manoukian, archevêque des Arméniens de Paris.

● LES MUSÉES.

Un ordre de grève a été lancé dans les musées nationaux pour les 26 et 27 mars. Voici quelle sera la situation pour le week-end de Pâques :

● TOUS LES MUSEES NATIONAUX seront ouverts au public, le dimanche 30 mars. Seront ouverts le lundi 30 mars les musées suivants : Musée national de l'hôtel des Thermes et de Cluny, Musée Guimet, Musée national des monuments français, Musée Rodin, musées nationaux des châteaux de Compiègne, de Fontainebleau, de Versailles, de La Malmaison, de Blérancourt et de Pau. L'exposition « Dessins italiens de l'Albertina de Vienne », au Musée du Louvre, sera ouverte au public le dimanche 30 mars. L'exposition « Sur les traces de Jean-Baptiste Carpeaux », aux Galeries nationales du Grand Palais, sera ouverte les 30 et 31 mars.

● LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE sera fermée les samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 mars. Les expositions seront fermées le dimanche 30 mars et ouvertes les samedi 29 et lundi 31 mars.

● LE MUSEE DES ARTS DECORATIFS sera fermé les dimanche 30 et lundi 31 mars. Les expositions seront ouvertes.

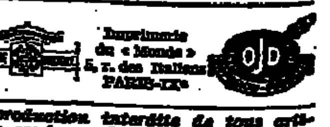
● LE MUSEE DE L'ARMEE, le Musée des plans-reliefs, le Dôme royal (tombeau de l'Empereur) et l'église Saint-Louis-des-Invalides, seront ouverts au public les samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 mars, de 10 h. à 17 h.

● LES DÉPARTS PAR LE TRAIN.

Pour les fêtes de Pâques, la S.N.C.F. prévoit de mettre en service 726 trains, dont 157 supplémentaires au départ de Paris. Ce seront donc environ 300 000 voyageurs qui quitteront la capitale par le chemin de fer.

La journée de vendredi sera la plus chargée, avec 404 trains (dont 95 supplémentaires) au départ. C'est à la gare de Lyon que le trafic, comme les années précédentes, sera le plus important : 152 trains la quitteront en deux jours.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Fêtes de Pâques

Les cérémonies de la Semaine sainte



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

EXPORTATION

Le département Export du groupe MEFRAN fabricant d'échafaudage tubulaire, leader dans sa profession, Siège Social Région MONTPELLIER recherche un :

jeune commercial export

pour lui confier la responsabilité de sa force de vente.

mission

animation du réseau, prospection des nouveaux marchés, recrutement et formation des agents. C'est donc un homme d'action travaillant à 50 % sur le terrain. Le poste convient à un homme jeune, passionné par l'exportation possédant parfaitement l'allemand, ayant des connaissances d'italien.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature avec curriculum vitae et photo à :
M. MAGNET-MEFRAN
34510 FLORENSAC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE
SUD-EST
recherche

SPÉCIALISTE
impression robes chemisiers

pour assurer après confirmation la DIRECTION de ce rayon.

Le poste ne sera confié qu'à une personnalité de premier plan.

Rémunération en conséquence.

Ecrire HAVAS LYON, n° 6.253, B.P. 12, Préfecture, 69397 LYON CEDEX 3.

GROUPE
ELF AQUITAINE
recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS

- Etudes et contrôle travaux équipement pétrolier.
- Niveau projeteur et Chef de groupe.
- Dégagé des obligations militaires.
- Titulaire B.T.S. ou D.U.T. Bureau d'Etudes.
- Expérience de plusieurs années (5 à 8 ans) d'ingénierie pétrole et contrôle chantier.
- Connaissance de l'Anglais.

Ecrire avec CV et prétentions s/réf 209 à
Pierre LICHAU S.A.
50, allées J. Jaurès 31000 Toulouse q. tr.

Pierre Lichau s.a.

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche :

DIRECTEUR D'AGENCE

Pour ouverture
succursale TOULON (83)
Solide expérience bancaire exigée.

Adresser C.V., prétent. avec lettre man., n° 264, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE VETEMENTS DE PEAU REGION TOULOUSE
recherche

AGENT ETUDES ET METHODES HABILLEMENT

Conception modèles en fonction des techniques, des tendances mode et des objectifs commerciaux.
Méthode : nomenclature de fabrication, gradation...
Envoyez C.V. manusc., photo et prét. à n° E 6.632 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE VETEMENTS DE PEAU REGION TOULOUSE
recherche

CHEF DE FABRICATION

ayant de sérieuses référ. profession. pour assurer responsab. :
— coupe, montage, finitions
— animation du personnel
— bureau des méthodes
— ayant sens de l'organisation (chrono et équilibrage)
— productivité.

Envoyez C.V. manusc., photo et prét. à n° E 6.627 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX, qui transmettra.

PRES VALENCE (DROME)
Sté ch. Dessinateurs catalogue. Tél. 370-09-49 pour rendez-vous.

BANQUE PRIVEE
région Rhône-Alpes, recherche Jeune démarcheur expérimenté pour VOIRON (20.000 hab.) et sa région. Envoyer C.V., photo et prétentions à B.L., Boîte postale 51 — 38502 VOIRON.

DIRECTEUR DU MARCHE D'INTERET NATIONAL à CAVAILLON (Vaucluse)
Age souhaité : 30 ans minimum.
Qualités requises : Jeunesse, dynamisme, sens de l'organisation, autorité naturelle, esprit d'initiatives, pratique des contacts humains.
Diplômes : Diplôme de l'Enseignement supérieur souhaité, licence en droit ou formation économique poussée.
La connaissance des problèmes de la commercialisation des fruits et légumes serait appréciée.
Ecr. à 8.250, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORGANISME PUBLIC
recherche pour
Région OUEST

ECOLOGISTE
CONFIRME

Plusieurs années expérience. Minim. thèse 3e cycle biologie ou écologie marine. Complément chimie des eaux souhaitée. Bonne connaissance de l'anglais exigée.

Ecrire avec C.V. à n° 273 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

ADREX
Filiale groupe International rech. pour son usine D'ORLEANS LA SOURCE (500 personnes) C.A. 50 MF

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

diplômé spécialisé en automatisme et logique. Connaissant l'anglais technique. 3 à 5 ans expérience dans la spécialité exigée.
Env. CV manusc. et prétent. à ADREX, 8, av. de Buffon 45100 Orléans.

---

offres d'emploi

L'A.F.P.A.
Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
propose à :

un analyste
Informatique de Gestion

des gestionnaires

diplômés de l'enseignement supérieur :
de devenir : FORMATEURS

LEUR ROLE :
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
ils participeront à :
- l'élaboration d'une politique de la Formation Continue
- la création de stages à partir des besoins réels des salariés et des entreprises
- l'expérimentation de ces stages
- la formation des formateurs susceptibles de les généraliser.

LE PROFIL DE L'ANALYSTE
• une formation supérieure :
- 5 années d'expérience en entreprise dans le domaine de l'informatique de gestion l'ayant amené à occuper une fonction d'analyste ou de chef de projet.
Le poste est à pourvoir à LILLE (avec séjour préalable de 2 ans à PARIS).

LE PROFIL DES GESTIONNAIRES
• 5 années d'expérience en entreprise en tant que :
- spécialiste d'une des techniques de gestion (contrôle budgétaire, comptabilité analytique, comptabilité générale, organisation administrative, planning et statistiques de gestion) :
ou
- gestionnaire d'un service administratif commercial ou de production, ayant utilisé une ou plusieurs des techniques précitées).
- 1 poste est à pourvoir à PARIS,
- 1 à METZ (avec séjour préalable de 2 ans à PARIS).

Les candidatures accompagnées d'un c.v. très détaillé ainsi que le montant des prétentions sont à transmettre à : AFPA 13, Pl. de Villiers
93108 Montreuil-sous-Bois.



A l'attention de Mme HENRY
Elles seront traitées d'une manière confidentielle.

HAVAS CONTACT

BERTIN & Cie

recherche, développement, applicat. industrielles cherche

DEUX CADRES COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

— l'un des candidats assistera
LA DIRECTION DU MARKETING
dans ses tâches de planification, coordination et négociation auprès de plusieurs centaines de clients appartenant à toutes les branches industrielles avec lesquelles nous développons et améliorons des produits et procédés nouveaux et auprès d'organismes publics qui nous font participer aux grands programmes nationaux (nucléaires, militaires ou spatiaux).
H.E.C. ou Grande Ecole complétée par une formation commerciale, il sera de préférence âgé de plus de 28 ans et en plus d'un intérêt marqué pour la technique, d'excellentes qualités de rédacteur et de négociateur, il aura de bonnes *connaissances en relations publiques* ;

— l'autre candidat aura la responsabilité de la promotion dans les pays neufs et, en particulier, dans
LE MAGHREB et LE MOYEN-ORIENT
des deux volets de notre activité :
— adaptation de technologies industrielles, agricoles et de transport, aux conditions particulières des pays neufs et création d'industries spécifiques correspondantes ;
— conseil et études techno-économiques à niveau élevé.
Ce poste nécessite une expérience éprouvée de la négociation dans les pays concernés, liée à une bonne formation technique et économique.

Ecrivez directement à C. LEMAIGNAN-BERTIN, et Cie, boîte postale n° 3, 78370 PLAISIR.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
PARIS
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le titulaire, directement rattaché au P.D.G. du groupe, devra pouvoir pendre, à brève échéance, la direction générale d'une société importante (C.A. 300 millions de francs), ayant implantation internationale : fabrication et vente de biens d'équipement dans un domaine évolutif.

Il s'agit d'un
POSTE DE TOUT PREMIER PLAN QUI PEUT CONVENIR A DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE AYANT DÉJA ASSUMÉ EFFECTIVEMENT DES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE SOCIÉTÉ IMPORTANTE AYANT L'EXPÉRIENCE DES NÉGOCIATIONS A UN NIVEAU ÉLEVÉ.
LA RÉMUNÉRATION ANTÉRIEURE DU CANDIDAT NE SAURAIT ÊTRE INFÉRIEURE A

200.000 F.

Ecrire sous réf. KU 448 C.M.
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

etap

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour une de ses filiales
(Lieu de travail actuel Banlieue Ouest)

COMPTABLE PRINCIPAL

Le candidat retenu devra être doué d'un grand dynamisme et posséder une bonne expérience de la comptabilité générale et analytique.

Ecr. (photo) appointements, expérience, rémunération souhaitées ss N° 4.962 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
Banlieue SUD-OUEST
recherche

UN LICENCIÉ EN DROIT SPÉCIALISTE ASSURANCES

pour prendre en main l'ensemble des problèmes d'assurances de la société en France et à l'étranger. Ce poste, très actif, exige d'excellents contacts humains.

UN JURISTE COMMERCIAL

de formation Sciences Po ou Droit, ayant 25 ans minimum, 2 à 3 ans minimum d'expérience industrielle et parlant couramment l'ANGLAIS.
Attaché à la Direction Commerciale Générale, son rôle consisterait à conseiller les responsables commerciaux des différents services (rédaction de contrats, contacts à haut niveau, etc.).

DES INGÉNIEURS OU CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation supérieure et parlant parfaitement l'ANGLAIS, ayant l'habitude des contacts à haut niveau, tant auprès sociétés privées que de grandes administrations, et connaissant l'engineering général.
Leur rôle consisterait à :
— effectuer la prospection commerciale de la société ;
— négocier les contrats ;
— *assurer le suivi commercial général.*

Prière d'écrire avec curr. vitae détaillé et prétentions à n° 99.580, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

A.T. Mécaniciens

Vous avez un BTS ou un DUT en mécanique.

Nous vous offrons la possibilité de vous intégrer dans nos équipes de recherches pour participer à l'élaboration de nos nouveaux outils ou pour analyser nos problèmes de métallurgie.

Nos fabrications très *sophistiquées nous imposent* une grande rigueur technique et une créativité permanente.

Votre salaire de départ : 3400 F

Votre lieu de travail CLAMART.

Ecrire avec C.V. à TOURTE
BP/269.
75424 PARIS CEDEX 09
sous référence N° 1433.

GROUPE BANCAIRE
recherche
pour les Agences
de son réseau commercial
en région PARISIENNE

JEUNES DIPLOMÉS

•Formation supérieure :
École Supérieure de Commerce de Paris et similaire.

destinés à assumer des responsabilités de direction décentralisée.
Écrire avec C.V. et photo à
crédit universel
Direction des Agences de PARIS
51, bd des Dames - 13242 Cédex 1 Marseille

Société Commerciale Internationale
près SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Formation supérieure : organisation et informatique de préférence
Ayant expérience prouvée dans les domaines suivants :
- organisation administrative
- gestion agence commerciale
- approvisionnement
- assurances
- gestion immobilière
- gestion stocks et S.A.V.

Capable d'accéder rapidement à une fonction de CHEF DE DEPARTEMENT

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 50.000 F. par an

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. n° 377 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
DE POINTE (PARIS)
renforce SA DIRECTION
des relations humaines
et recherche

un adjoint (H ou F) au responsable du recrutement des ingénieurs et cadres

Plus qu'à sa formation (psycho, socio, IEP...) nous accorderons du prix à son expérience des hommes, à son adaptabilité, à ses capacités à travailler en équipe.

Il devra justifier d'une bonne pratique des entretiens de sélection, acquise en Entreprise ou en Cabinet.

Ecrire avec CV, prétentions, photo à No 178 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

ALLIA DOULTON
(Groupe Lafarge)
Société Multinationale - Secteur sanitaire (C.A. consolidé 450 M.) plusieurs filiales France et Etranger.
recherche

chef de l'audit interne

• Niveau expertise comptable.
• Ayant acquis une expérience approfondie *de l'organisation comptable* et de l'Audit, de préférence dans un Cabinet International et traité si possible des problèmes de consolidation.
• Langue anglaise indispensable

Outre sa mission d'Audit, il sera chargé de la mise en place de nouvelles procédures visant à accélérer l'information comptable.

Adresser CV à J. SIGOLET
Gamma-sélection
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS.
(sous référence 3478)

a-b

BANQUE
D'AFFAIRES INTERNATIONALE
CHAMPS ELYSEES
recherche

1° un chef comptable
(réf. 1892)
Possédant expertise comptable
très familiarisé avec la comptabilité bancaire informatisée
5 ans expérience bancaire exigée

2° un comptable
QUALIFIE (réf. 1893)
Possédant le D.E.C.S. ou équivalent
averti des problèmes fiscaux et de la gestion par ordinateur
3 ans expérience bancaire exigée.

3° un chef du service
CREDIT DOCUMENTAIRE (réf. 1894)
Possédant excellentes références bancaires et familiarisé avec les procédures des Crédits Documentaires.
5 ans expérience bancaire exigée

4° un chef de service
TRESORERIE, CHANGE (réf. 1895)
Sérieuses références bancaires exigées avec 5 ans d'expérience dans la profession

5° employés(es) & gradés(es) de banques
QUALIFIES (ES) (réf. 1896)
Expérience bancaire exigée 3 ans minimum pour services Crédits Documentaires, Trésorerie, Change, Etranger, Comptabilité.

6° secrétaire de direction
TRILINGUE (Français, Arabe, Anglais)
& secrétaire sténodactylo
BILINGUE (Français, Anglais) (réf. 1897)
Références exigées,
Très bonne présentation

Situation d'avenir intéressante
Avantages sociaux

Ecrire avec CV, photo et prétentions à :
Pierre Lichau S.A. 10 r. Louvois 75063
Paris Cédex 02 q. tr.

Pierre Lichau s.a.

AU MAROC
IMPT. COMPLEXE DE CONSERVES DE POISSON
recherche
pour ses Usines de SAFI et d'AGADIR

1) DEUX DIRECTEURS DE PRODUCTION
Formation Agro-Industrielle de préférence, avec connaissances techniques de la branche Sardine.

2) UN DIRECTEUR D'ARMEMENT SARDINIER

Situation intéressante et stable.
Logement assuré.

Ecrire : UNIVAS, B.P. 558, CASABLANCA, n° 5.147.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,09	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Moyenne Entreprise

Matériel Electrotechnique spécial

et fournitures pour l'industrie électrique.
Leader dans sa spécialité, expansion continue

recherche

COLLABORATEUR

FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE

(Ingénieur ou expérience équivalente)

responsable conception et réalisation

NOTICES TECHNIQUES ET CATALOGUES

Il est indispensable que vous possédiez une solide expérience de ce genre de travail, une vaste culture technique, une maîtrise parfaite de la rédaction, le sens de la mise en valeur commerciale et la créativité, sans lesquels le résultat ne pourrait être que médiocre. La connaissance d'une langue (anglais, allemand techniques) au moins lue couramment serait appréciée.

Le cadre de travail, très proche banlieue Paris par Porte d'Orléans est agréable, et les relat. humaines excellentes.

Dans une première phase, vous aurez à assurer entièrement, depuis la rédaction jusqu'à l'impression, l'exécution d'un programme de notices et catalogues portant sur des produits très variés, avec des concours extérieurs initialement limités.

Il est prévu ensuite une extension et une diversification d'activités dans lesquelles les fonctions édition, catalogue, publications, tiendront un rôle important avec des moyens matériels et humains à la mesure des nouveaux objectifs, ouvrant de larges possibilités de promotion en fonction des résultats de la première étape.

Situation matérielle intéressante et perspectives d'épanouissement pour personnalité de premier plan ayant spontanément le goût de ce travail.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét., à numéro 700, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

DEUX USINES EN RÉGION PARISIENNE A DIRIGER, DONT UNE NOUVELLE A DÉMARRER (300 collaborateurs ; C.A. : 38 MF HT), c'est ce que souhaite confier à un

directeur des fabrications

le PDG d'une entreprise
D'APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES.

Il est responsable de la fabrication dans les meilleures conditions de prix - délais - qualité.
C'est un bon organisateur : étude des manutentions, aménagement des postes de travail, automatisation, contrôle de la qualité ; bien sûr, animation, formation de la maîtrise et du personnel.
Nous souhaitons un ingénieur AM, 40 ans minimum, parlant anglais, qui a déjà dirigé des ateliers : plastique, soudure, montage.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 2803 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE - LEADER EUROPÉEN DANS SA SPÉCIALITÉ (PRODUCTIONS VÉGÉTALES) OFFRE, DANS LE CADRE D'UNE FORTE EXPANSION, SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE A

CHEF SERVICE AGRONOMIQUE

Ce poste conviendrait à un ingénieur agronome, ayant une très solide expérience technique, capable d'assurer avec dynamisme et initiative, responsabilités de

ASSISTANCE TECHNIQUE, RECHERCHE CULTURES NOUVELLES, PRÉVISIONS, MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES, ANIMATION D'ÉQUIPES, RELATIONS AVEC PARTENAIRES...

Le traitement ne sera pas inférieur à
90.000 F.

Lieu de travail : région Massif Central.

Ecrire sous réf. FP 444 CM, 4, r. Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



CONTROLEUR DE GESTION

- Nous sommes un Groupe industriel important. L'une de nos filiales, fabriquant du matériel roulant, doit recentrer sa gestion dans le cadre du Groupe.
- Nous recherchons un homme de haut niveau pour prendre en main, à côté du P.D.G., les responsabilités financières de la Société.
- Il participera à la gestion prévisionnelle en mettant en place les tableaux de bord permettant d'influer sur les mesures à prendre pour conduire la destinée de la Société.
- Il faut un homme capable d'apporter la preuve de sa compétence et de sa maîtrise dans une expérience similaire antérieure, sachant se faire reconnaître comme l'interlocuteur valable au niveau des banquiers.
- Lieu de travail : PARIS.
- Rémunération : 120.000 F/an +

Sur une simple lettre de votre part, notre Conseil vous donnera les informations complémentaires (réponse et discrétion assurées).

Ecrire, sous référence 6146 A, à :

ORES — Groupe BOSSARD
CAP OUEST
11, Bd Gabriel Guist'hau
44000 - NANTES.

spotet

TRES IMPORTANTE SOCIETE
Leader dans la branche pharmaceutique
RECHERCHE

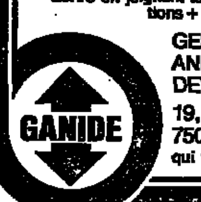
UN INGENIEUR DEBUTANT

pour l'intégrer à un groupe d'études en

INFORMATIQUE DE GESTION

- Diplômé grande école (X, Mines, HEC, Centrale) parlant anglais et (ou) espagnol.
- Formation à l'informatique assurée.
- Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est.

Ecrire en joignant lettre manuscrite + CV + prétentions + photo s/réf. 5386 à :



GESTION
ANIMATION
DEVELOPPEMENT
19, r. de Montmorency
75003 PARIS
qui transmettra

EUROPE CONSEIL
RECHERCHE POUR SON BUREAU DE PARIS

CONSEILLER DE GESTION

Il intervient auprès de Sociétés, généralement internationales, dans tous les domaines du contrôle de gestion : analyse des coûts et contrôle budgétaire, systèmes d'information et de contrôle, gestion des stocks, structures et organisations administratives et comptables.

De formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO. ou équivalent), les candidats, âgés de 30 ans minimum, doivent pouvoir justifier de 5 années d'expérience réussie dans un environnement industriel de préférence. En plus de la parfaite maîtrise des méthodes de contrôle de gestion, ils doivent avoir acquis une compétence de gestionnaire généraliste dans un poste de responsabilités opérationnelles.

Une approche pragmatique des problèmes et la pratique de l'anglais sont requises. Des déplacements, en général de courte durée, sont à prévoir. Ce poste offre l'occasion d'initiatives personnelles et la possibilité d'accéder rapidement à des responsabilités. Une formation continue est dispensée en rapport avec les interventions diversifiées.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact confidentiellement en envoyant leur curriculum vitae avec indication de la rémunération souhaitée à M. Terence Baker, Europe Conseil, 2, avenue Montaigne. — 75008 PARIS

Importante Société de
SERVICES INFORMATIQUES
recherche un

ingénieur chef de projet

Il devra acquérir la maîtrise technique (IBM DOS) d'un nouveau type de prestations en développement très rapide et assurera avec les clients les contacts nécessaires aux démarrages et à la bonne marche du système.

Ce poste, qui est le tremplin vers la prise en charge d'une nouvelle ligne de produits, conviendrait à

Ingénieur Grande Ecole
ayant 2 ans d'expérience.

Veuillez écrire sous référence M 6390

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

COCEI ENGINEERING RUEIL
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS DE PROJETS

— solide expérience de l'engineering pétrole, pétrochimie durant 5 années au moins ;
— âge souhaité : 32 ans minimum ;
— bonnes connaissances de l'anglais écrit et parlé indispensables.

Ces postes, aux larges perspectives doivent être pourvus très rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 99.974, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE DE CONSEIL
recherche
pour l'un de ses clients (Paris)

LE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Il doit avoir :
— une expérience vécue des problèmes d'exploitation sur système moyen en milieu industriel ;
— l'expérience de l'encadrement de personnel d'analyse - programmation ;
— dirigé ou participé à la conception et au lancement d'applications complexes de gestion.

Il est souhaité :
— une connaissance des problèmes temps réel et bases de données.

Il est offert :
— un poste de responsabilités, offrant de larges possibilités de développement sur le plan technique et une rémunér. fonction de l'expérience.

Adresser curr. vitae et photo sous n° 755.953 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Discrétion assurée.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Groupe Industriel International
Quartier Bourse
recherche
pour sa Filiale Non Tissé.

SECRETAIRE EXPERIMENTEE

- Age minimum 25 ans,
- Sténo-dactylo
- Parfaite orthographe
- Parfaitement bilingue français/Anglais écrit et parlé,
- Connaissance approfondie problèmes Transport - Frêt - Douane - Expédition.
- Notions Comptabilité
- Facturation,
- Habitude des contacts téléphoniques à un niveau élevé,
- Nombreux déplacements : grande liberté d'action indispensable.
- Très bonne présentation.

Poste à pourvoir rapidement. Situation d'avenir. Rémunération intéressante pour personne compétente.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : Pierre Lichau S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra (sous référence 2680).

Pierre Lichau s.a.

BUREAU D'ÉTUDES
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recherche

2 INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

(Ponts, Centrale, A.M...)
Pour réaliser des études de TRANSPORT en milieu urbain (Plans de Transport, Transport en commun...).

Il s'agit de pourvoir :
un poste de CHARGE D'ETUDES
et un poste de CHEF DE SECTION

Une expérience acquise dans l'administration, une formation économique complémentaire ou une connaissance pratique de l'informatique seront appréciées.
De larges possibilités d'évolution et de carrière existent dans les différentes sociétés du groupe.

Lieu de travail : Région Parisienne Ouest

Nombreux avantages sociaux

Envoyer C.V., prétentions et date de disponibilité à n° 333 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

Nous sommes une moyenne entreprise française de constructions métalliques.
Nous recherchons pour notre Siège PARIS 10ème.

INGENIEUR-PROJETEUR

En liaison avec le B.E., il sera chargé de concevoir pour nos clients des ensembles de stockage et de manutention et d'assister la Direction Commerciale dans la réalisation des avants-projets.

Le poste conviendrait à un Ingénieur ou Technicien Supérieur (construction métallique - dessin industriel) ayant une bonne connaissance des problèmes d'organisation de magasinage et une expérience en B.E. dans l'industie des tôles minces.

Merci d'adresser votre candidature avec rémunération actuelle, sous réf. 164 CC, à notre Conseil,

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils, Boîte Postale 25 — 69130 ECULLY.

ETABLISSEMENT PUBLIC
rattaché au Ministère de l'Agriculture
situé PORTE DE VERSAILLES
recherche

JEUNE DIPLOMÉ

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(MINIMUM D.U.T.)

pour prendre en charge un ensemble de travaux de GESTION ADMINISTRATIVE traités par l'informatique.

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE INDISPENSABLES

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
C.N.A.S.E.A. - Bureau du Personnel
7, rue Ernest-Renan - 92130 Issy-les-Moulineaux.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE AUTOMOBILE PARIS - RECHERCHE POUR SA DIVISION AUTORADIO ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES MARQUE RENOMMÉE INTERNATIONALE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste peut convenir à cadre formation supérieure, 32 ans mini. ayant acquis solide expérience commerciale dans le domaine autoradio si possible ou accessoires auto

SITUATION INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT DE CLASSE.

Ecrire sous référence 4,225 à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui transm.

Monsanto

pour son département POLYMERES
recherche

responsable des ventes

Nous souhaitons rencontrer un homme de 28 ans minimum, ayant une formation supérieure (technique ou commerciale) *et* une expérience d'environ 3 à 5 ans dans la vente.

Il visitera une clientèle industrielle d'utilisateurs répartie sur tout le territoire national.

Connaissance de l'anglais très appréciée.

Pour recevoir inf. compl. écrire sous référence 420 K

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa



management marketing innovation
et investissements S.A.
recherche pour les intégrer à son équipe

3 ingénieurs

Grande Ecole
Ayant 2 ans d'expérience industrielle
(Recherche, Développement ou Marketing)
Secteurs :
- Electronique Informatique
- Électromécanique, mécanique, métallurgie.
- Chimie.

Ad.CV détail.sous réf.3470 à M.A. BORDES
GAMMA-SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves - 75009 PARIS

IMPORTANTE FIRME ÉLECTRONIQUE
PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST

recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ (H)

Formation : D.U.T., B.T.S. ou équivalent

Le candidat retenu devra avoir :
— Plusieurs années d'expérience dans un service comptable et financier de la branche METALLURGIE,
— Compétence affirmée en comptabilité analytique et contrôle budgétaire,
— Sens de l'organisation du travail,
— Dynamisme,
— Aptitude au commandement.

De bonnes perspectives d'avenir sont offertes au candidat réunissant ces caractéristiques.

Adr. candidature man. avec C.V. complet, prétent. et photo s. réf. 838, à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, Paris-8e, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes candidatures.

BATTELLE
CENTRE DE RECHERCHE DE GENEVE
recherche pour son groupe
« Transports et Manutention »

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

FORMATION : type Ecole Centrale ou écoles nationales d'ingénieurs, connaissances de l'anglais exigées.

EXPERIENCE dans le domaine du transport par pipe-lines (liquides, gaz, solides),
— étude des installations ;
— définition des équipements annexes ;
— techniques de pose, etc.

NATURE DU TRAVAIL : projets de recherche et de développement.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire au Chef du Personnel, BATTELLE, 7, route de Drize, CH. 1227 Carouge-Genève (SUISSE).

Important Groupe
de Sociétés d'Assurances

recherche

INGÉNIEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience industrielle
FORMATION A.M. OU EQUIVALENT

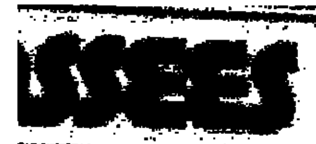
Les candidats retenus, après une période de formation approfondie, seront chargés d'assister les entreprises industrielles assurées par le groupe, dans le domaine de l'évaluation des risques, des mesures de prévention et de la gestion de leurs contrats.

Ils devront avoir une compétence et une ouverture d'esprit leur permettant de s'adapter aux différentes branches d'activité du secteur secondaire.

Les postes à pourvoir, basés sur la région parisienne, comporteront des voyages fréquents dans les sièges des sociétés et les usines de province.

Ils peuvent être l'amorce de développements de carrières intéressants dans le groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, à n° 756, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

TRES IMPORTANT GROUPE
ENGINEERING PETROLIER ET PETROCHIMIQUE

jeune cadre

Publicité Relations Publiques

Réellement bilingue anglais, diplômé d'études supérieures économiques, littéraires ou commerciales et ayant quelques années d'expérience en agence ou dans une grande industrie, il interviendra essentiellement dans les domaines de la Publicité et de l'organisation des manifestations à l'étranger.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 544
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

EUROFINANCE S.A.
in Paris

A leading economic and investment research organisation sponsored by prominent banks is seeking an

OIL ECONOMIST/ANALYST

to cover the European energy sector, particularly the oil industry as well as selected companies.

Requirements :
- economics degree together with 5 years economic/financial experience in the energy sector, familiarity with European stock markets ;
- sound command of English and French ;
- knowledge of computer techniques would be advantageous but not essential.

The position involves frequent travel, contacts with the highest level of management and writing in depth economic and investment research reports.

Send detailed curriculum vitae, including references, to : EUROFINANCE S.A., attention M. W.E. Graewert, 9, avenue Hoche. — 75008 PARIS.

All applications will be treated in strictest confidence.

COCEI
IMPTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING RUEIL
recherche
PLUSIEURS DIRECTEURS DE PROJETS
pour son département
PÉTROLE CHIMIE notamment

Ces cadres confirmés, âgés d'au moins 35 ans, devront avoir l'expérience de projets d'un ordre de grandeur minimum 200.000 heures, avec gestion totale des contrats F.O.B., ou clés en main depuis la conception jusqu'à la mise en service.
- Déplacements fréquents possibles.
- Pratique indispensable des négociations aux plus hauts niveaux.
- Connaissances solides de l'anglais lu, écrit et parlé fondamentales.
- Postes à pourvoir très rapidement.

Env. curric. vitae, photo et prétentions à COCEI, 44, av. de Chatou. — 92 - RUEIL-MALMAISON.

COCEI ENGINEERING RUEIL
recherche pour son département
PÉTROLE CHIMIE
PLUSIEURS INGÉNIEURS PROCESS
- ayant au moins 3 ans d'expérience ;
- formation génie chimique ou I.F.P. souhait. ;
- bonnes connaissances de l'anglais écrit, lu et parlé exigées.

Ces postes de responsabilités, appelés à un développement rapide, sont à pourvoir d'urgence.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 99.972, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE MARITIME
quartier Saint-Lazare/Opéra
recherche
COMPTABLE 2e ECHEL.
- Minimum 30 ans ;
- Format. B.T.S. ou D.E.C.S. ;
- 5 ans min. d'expér. en comptabilité génér. et analytique ;
- Références exigées.

Adr. C.V. s/réf. 1.891 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
recherche
INGENIEURS
spécialisés MECANIQUE des SOLS et ETUDES FONDATIONS pour postes intéressants en France et à l'Etranger.
Quelques années d'expérience.
Ecr. avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 Paris Cedex 15.

GROUPE INDUSTRIEL
77-LAGNY, recherche
CHEF DE COMPTABILITE
(Hme), B.P. ancien régime, DECS complet ou BSEC.
Responsabilités :
Comptabilité génér., bilans, consolidation niveau groupe.

Adr. C.V., prétentions, à C.F.C., Service du Personnel, 1, rue du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.

Recherchons pr Service d'Audit
1 ASSISTANT-REVISEUR
dégagé O.M. 25 ans minimum, titulaire DECS, BP ou BTS. Langues étrangères souhaitées. Déplacem. province et étranger. Adresser CV et prétentions à C.G.P. 3, r. de la Baume (8e).

IMPORTANT GROUPE
RATIER-FOREST-G.S.P.
recherche
PLUSIEURS COLLABORATEURS
FONCTION PERSONNEL

Chefs de service, études, formation Droit ou Sciences écon. Rég. parisienne et province.

UN COMPTABLE
2e ECHELON

Qques années d'expérience ou débutants DECS ou BTS.

Adr. CV, photo et prétent. à : G.S.P., 124, bd de Verdun 92402 - COURBEVOIE.

Recherchons urgent
Educateurs-chefs.
EDUCATEURS DIPL.
Moniteurs-éducateurs dipl.
Centre de la Gabrielle
77410 Claye-Souilly.
Tél. 026-68-29.

SI
vous avez le sens des négociations à haut niveau.
Vous connaissez les calculatrices, voire même les ordinateurs.
Vous avez le sens de l'efficacité.
Vous êtes ambitieux et souhaitez une bonne rémunération,
vous êtes l'un des
VENDEURS
que nous recherchons.
Env. CV dét., photo, prét. sous réf. 1040 à J. Manzione.
IOTA, 25-27, r. Vergniaud, 13e.

Sté confection fém. Paris-2e rech. secrétaire bil. angl. franç. Tél. 221-67-82.

SI
vous avez une formation scientifique niveau D.U.E.S.-M.P. ou équivalent.
Vous êtes à la recherche de la novation et désireux d'acquérir un nouveau langage de programmation A.P.L.
Vous souhaitez une bonne rémunération.
Vous êtes l'un des
PROGRAMMEURS
que nous recherchons.
Env. CV dét., photo, prét. sous réf. 1050 à J. Manzione
IOTA, 25-27, r. Vergniaud 13e.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

offre, dans une de ses usines situées dans la

REPUBLIQUE DU SENEGAL

bonnes situations à

1) JEUNE INGÉNIEUR

Formation A.M.
INSA ou similaire.
Ce collaborat., placé sous l'autorité du Chef de Fabrication, sera plus spécialem. chargé de l'entretien et de la gestion des pièces de rechange.
(REF. 6.170)

2) MÉCANICIEN

Agent de Maîtrise chargé de participer aux travaux d'entretien. Une expér. simil. outremer et format. pratique de personnel ouvrier est souhaitée (non indisp.).
(REF. 6.172)

Il sera répondu à tte lettre man. accompagnée C.V. dét. adr. à
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRETION ASSUREE

Sté Paris 2e recherche :
1 CHEF de BUR. comptable (niv. BP) pr dir. serv. comptab. Ecr. FICOREC, 35, rue de la Lune, Paris-2e.

Sté Paris-2e recherche :
Comptable pr tenue trésorerie. Tél. 231-67-82.

CIT ALCATEL rech. pour son Service Informatique :
INGENIEURS diplômés Informaticiens pr Et Scientif. 2 ans expér. min., dég. obl. m. Adr. CV avec photo et prét. à M. Chef du personnel « Produits nouveaux ». Réf. 451.
Centre Pierre-Herrena
91680 - BRUYERE-LE-CHATEL

Rech. documentaliste certificat aptitude, fonction biblio apt. Institut et labo. A défaut, accepter. documentaliste bnes connais. langue angl. et dactylo pour bibliothèque sciences hum. Université Paris, quartier Sénat. 3/4 temps à partir 1er mai. Ecr. n° 8251 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Société transactions immobilières, quart. St-Germain-des-Prés, recherche excellente SECRETAIRE STENO DACTYLO, 20 h par semaine. Bonne connais. de l'anglais. Tél. 222-70-81.

Rech. maîtres-nageurs diplômés, saisonniers et temps complet. Contacter Mairie de Corbeil-Essonnes 91108, ou téléphoner pour entrevue au 496-24-48.

Sté commerciale en matériel de tissage rech. AGENT COMMERCIAL pour la diffusion de son matériel en France.
Ecr. à O.P.F. (n° 1701)
2, r. de Sèze, Paris-9e qui tr.

Labo aliment. profess. rech. cadre niv. ing., connaissant de préf. chocolaterie-confiserie pr études appliquées et actions de formation. Adresser CV et prét. C.T.U., 1, rue Montgolfier 75003 PARIS.

Hebdomadaire internat. cherche vendeurs dynamiques qualifiés de Publicité connaissant parfaitement l'anglais et l'allemand. Expérience d'au min. 3 ans et niveau universitaire exigés. Envoyer candidature manusc. et curriculum dactylographié à
Mme THOMAS
51, avenue des Ternes
75017 PARIS.

Sté impte ds sect. distribut. rech. CHEF-COMPTABLE expérimenté, travailleur dyn. pour son siège social.
Ecr. en indiq. âge, référ., dipl., sal. demandé à E. Salestro, Expert-comptable, 7 bis, rue Monceau, Paris-8e qui convoq. Les demandes seront traitées confidentiellement.

SOCIETE JEUNE EN EXPANSION
cherche
pour création de Poste
ACHETEUR
bien introduit dans les milieux producteurs de fromage.
Il aura à diriger et à gérer le service approvisionnement de l'usine et la gestion des stocks.
Il devra effectuer périodiquement des déplacements en province et à l'étranger pour assurer le contact avec les fournisseurs. Il travaillera sous le contrôle du directeur d'usine et de la direction générale.
Référ. morales et bonne expérience exigées.
Bonnes notions de comptabilité analytique et anglais apprécié.
Env. C.V. et photo à :
S.A. RAMBOL
16, rue de la Fosse-aux-Chevaux 78730 St-Arnoult.

Pour vente matériel bâtiment
TECHNICO-COMMERCIAL
ultérieurement responsable Serv. commercial - Déplacements - Bon niveau culture générale. Esprit ouvert à probl. techn. Allemand, si possible - Age souh. 30 ans env. Libre rapidem. Env. candidat., C.V. et photo, à COPIMA - FRANCE
76, Rte Nationale, 95330 Domont.

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
demande
CHIMISTE CONFIRME
Titulaire Licence ès Sciences Pharmacien ou assimilé
Adresser candidature et C.V. à l'adresse suivante :
FACULTE DE MEDECINE
Laboratoire de Physiologie
7, bd Jeanne-d'Arc,
21033 DIJON CEDEX.

Import. organisme national rech.
COLLABORATEUR
30 ans minimum, pour service juridique récemment constitué. Format. notariale ou à défaut licence en droit. Esprit précis et goût de la rédaction. Connaiss. en fiscalité immobilière. Expér. de 5 ans nécess. Ecr. ss réf. 3796 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

ANALYSTES PROGRAM.
expérim. Cobol/ASSEMBLEUR/P.L. 1. Connaissances C.I.C.S. appréciées. Adr. C.V détaillé et prét ss n° 104.207 INTER PA, 19, r. Saint-Marc, Paris-2e, q.tr.

---

ccoe (logo)
recherche
pr Direction Etb. financier
SECRETAIRE-STENODACTYLO
confirmée, nombr. avant. socx (échelle mobile, ch. rest., etc.). Env. C.V. et prétent. à UCCM, 89, rue La Boétie, PARIS (8e).

Filiale import. groupe en pleine expansion recherche pr son siège de BOULOGNE-SUR-SEINE
COMPTABLE
HOMME ou FEMME

Solide formation et sérieuses références exigées

Adresser C.V. détaillé précis. gains actuels et prétentions à n° 95.569 Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPTE Sté de Télécommunication, Paris 13e, recherche
AGENTS TECHNIQUES
B.T.S. ou D.U.T.
pour BUREAU d'ETUDES de COMMUTAT. TELEPHONIQUE. Expér. dans ce domaine souh. Ecr. av. C.V. et prétent. à A.O.I.P., B.P. 301, PARIS-13e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
COLLAB. CCIAUX
gains import., salaire, %, promotion rapide cadre.
TEL. : 285-16-16

METREUR-COMPTABLE
connaissant T.C.E.
- Etudes d'investissements
- Contrôle situations de travx
- Bilan financier fin de chant.
- Analyses prix des construct.
- Analyses comparatives
- Esprit de méthode et d'organ.

Envoyez C.V. + photo, Service Sélect. Réf. 01, EUROMARCHE 180, RN-7, 91200 ATHIS-MONS.

Importante Société Parisienne Etudes et Réalisations Hydrauliques Elévatoires recherche

UN INGENIEUR D'ETUDES HYDRAULIQUES
formation E.C.P., A. et M., E.I.H., C.N.A.M. ou équival.

Pour études techniques dans le domaine des pompes spéciales de grande puissance et de leurs installations. Une expérience de quelques années est souhaitée.

UN INGENIEUR D'ETUDES MECANIQUES ET THERMIQUES
formation A. et M., E.C.P., E.N.S.I., E.N.S.A. ou équival.

Pour études techniques et suivi d'affaires concernant d'une part, la conception et la construction des pompes et annexes des circuits eau-vapeur des grandes centrales nucléaires (pompes alimentaires, extraction,...) ; d'autre part l'ensemble des circuits eau-vapeur relatifs à ces pompes pour ces centrales.
Une expérience de quelques années est souhaitée.

Ecr. : HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS, S/Réf. 36.045, qui tr.

Importante société informatique recherche
4 ATTACHEES CCIALES
2 INGENIEURS CCIAUX
1 CHEF DEPARTEMENT
Ecrire INORI, 111, rue de Reuilly, 75012 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
VELIZY-VILLACOUBLAY
recherche pour son Service Informatique (IBM 370/135 sous DOS/VS - Télétraitement)
PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR
CONFIRME
Ayant expérience programmation système DOS ou CICS.
Ecrire avec C.V. à ARCHAT, 34, boulev. Haussmann, 75009 Paris (D. 652) qui transm.

LA S.F.E.N.A.
à VELIZY-VILLACOUBLAY
recherche
UN INGENIEUR SOFTWARE
Format. : Institut de programmation, Maîtrise informatique ou équivalent.
Ayant expér. télétransmissions et logiciel de base des mini-ordinateurs.

Ecr. avec C.V. à S.F.E.N.A., Service du Personnel, aérodrome de Villacoublay, B.P. n° 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Sté D'EXPERTISES COMPTAB. quartier Monceau, recherche
COLLABORATEURS début.
Env. C.V. man. M. CONDAT, 5, rue de Prony, PARIS (17e).

Le CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche
INGENIEUR BATIMENT
formation ECP ou ENPC, chargé de l'examen des procédés de préfabrication lourde. Adr. C.V. et prét. CSTB, 4, av. du Rect.-Poincaré, 75016 Paris.

Banque internationale rech.
EMPLOYE ou GRADE
connaissances serv. étrangers et plus spécialement crédit documentaire.
Téléphone : 260-37-90.

FILIALE
D'UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour son service DOCUMENTATION ET STATISTIQUES
AIDE-DOCUMENTALISTE
Ecr. av. C.V. et prétentions ss n° 20.573 B Edit. Bleu Pub., 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

GROUPE IMPORTANT
engage immédiatement
COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.
AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
Tél. : 758-12-20 Poste 370 ou 418

Cabinet d'expertise comptable recherche homme
COMPTABLE 2e ECHEL.
Libre de suite
Ecr. C.V. et prétent. C.I.G.E.C., 101, rue de Prony, Paris-17e.

Importante Maison d'Editions recherche libre de suite ou très rapidement pour quartier Alésia
1 TARIFICATRICE-CODIFICATRICE
ORDINATEUR, Dact. souhait.

5 × 8, en horaire dynamique. 13e mois, 5e semaine congés. Particip. résultats. Restaurant d'entrep. Avant. sociaux divers. Se présenter jeudi 27 de 9 h. 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30, et vend. 28 de 9 h 30 à 11 h 30 à M. VOISARD - E. T. 123, rue d'Alésia, Paris-14e (828-89-09).

Important Groupe Européen équipements automobiles recherche
CHEF SERVICE COMMERCIAL FRANCE
PIECES DETACHEES AUTOMOBILES
responsable auprès D.P.D. pour ventes grossistes métropole. Développement / animation inspecteurs et réseaux quelques années réussite auprès poste similaire appréciées. Formation supérieure, bon anglais néces. Pour candidat valeur, perspectives avenir dans groupe en pleine expansion.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Publi-Expert, 194, rue Marcadet, 75018 PARIS, qui transmettra.

S.K.F.
proximité Rond-Point PETIT-CLAMART
recherche
SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
(sans sténo anglaise).
Expérience indispensable pour service exportation.
Cadre agréable. 40 h./5 jours. Restaurant. Avantages sociaux.
Tél. pour Rendez-vous 630-23-34, poste 34-40.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR - 42 ans

Dynamique, sens du commandement, très bons contacts humains, excellentes références, libre de suite. EXPERIENCE : 12 années Direction commerciale et générale dans entreprise industrielle, parfaite connaissance marchés Africains. Expérience grandes surfaces, rompu méthodes mod. gestion. RECHERCHE poste Direction Outre-Mer ou Prov.

Ecr. HAVAS CHARTRES, n° 70.205, qui transmettra.

COMMERCIAL
- *Expérience affirmée en Ventes « Informatiques ». 42 ans - 130.000 F.*
- *Résultats prouvés - Efficacité.*
- *Sens des responsabilités - Soucis de rentabilité.*
- *Peut dynamiser une équipe de vente.*

Ecrire no 2.798, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Pour région SUD-OUEST
RESPONSABLE PERSONNEL RELATIONS HUMAINES
Docteur en droit. Longue expérience Direction Personnel sect. industriel (effectif important), recherche poste
Directeur - Chef du Personnel ou équivalent.
Ec. no 125, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

H., 25 a., form. brevet techn., 5 a. exp. industrie, spécialisé gest., ensuite séjour 6 mois Londres, recherche poste de EMPLOYE DE BUREAU dans Paris ou banl. Chaque proposition comportant déf. poste sera prise en considération. Ecr. M. Cl. Mariotti (505), 1, r. Jean-Richepin, 92320 Châtillon, ou t. 253-73-88 (ch. 505) 10-18 h.

INGENIEUR ELECTRONICIEN 39 ans, grande expér. industr., conn. angl., not. allem., très dynam., énergiq., efficace. Expérience commande numérique mach.-out., ch. poste impliq. gestion et organisation tel que Directeur Service Maintenance, industrie et grand public. Ecr. à n° 99.881 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dég. OM, niv. brev., ch. carr. ds représent. Fixe+%+primes. M. Lopez, 5, r. F.-Monthon-15e.

Ing. A.M.+I.A.E., angl., IIIA, 32 a., exp. diversif. consultant : gestion de production, gestion financ., études écon., études de systèmes industriels, recherche poste de responsabilité directement rattaché à D. G. dans P. M. E.
Ecr. à 2.857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme, 40 ans, cadre entreprise, excellente présentation, gde expérience organisation et direction personnel (libre de suite), ch. poste Direction Paris ou proche banlieue.
Téléphone : 702-72-00.

DECS, DES, ECO, IAE, 2 a. exp. Sté, ch. stage exp. compt. Paris ou région Paris. Algérien. Bne prés., 26 a. T. 589-67-57, ch. 52

Secrét. bil. allem., dom. Paris 11e, qq. années expér., compétence linguistique liée à bon contact humain, disponible profess., rech. pour début mai poste évolut. Prétent. 2.800 × 13. 5X8. Ecr. 99.730 REGIE-PRESSE, 85 b., r. Réaumur-2.

J.H., 27 a., lic. sc. éco., gest. niveau DECS (2,5 certific.), pet. expér., ch. emploi serv. comptabilité et financier. M. Avanian Michel, 4, r. Corvetto, Paris-8e.

J.F., 27 a., D.E.S. psychologie industrielle, ch. poste à responsabilité dans service de personnel (formation, recrutement, gestion...) dans la région toulousaine. Accepterais contrat à durée déterminée ou travail à temps partiel. E. FESQUET, résid. des Facultés, bât. B2, 6, ch. de Pelude, 31400 Toulouse.

J. Fme, Secrét. direct. 2e éch. publicité, niv. BTS, 3 a. expér., ch. pl. st. av. respons. 2.800×13. Ecr. à 99.398 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cadre, 29 ans, outre-mer, libre 1er juin, niveau sup., anglais, espagn., format. transit. transport commerce international, réf., rech. pour Paris respons. commerc. ou administ., vente haut niveau export ou achat chez compagnie aérienne transitaire export-import.
Ecrire CODET, 120, rue Présid.-Roosevelt, 78100 Saint-Germain-en-Laye, qui transmettra.

J. H., 25 ans, standardiste télexiste biling. confirmé, bonnes not. espagnol, ch. place stable dans PARIS. Libre le 2 mai. Téléph. heures bureau 797-27-89 ou écr. sous référ. 2.685 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

CADRE
INGENIEUR IDN - 37 ans
4 ans expérience, ayant exercé responsabilités ds société pétrolière multinationale, cherche situation à responsabilités haut niveau, ds affaires internationl.
Expatriation souhaitée.
Ecr. n° 2.856 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE INFORMATIQUE CHEF DE PROJET
Ayant dirigé Etudes et Exploitations d'une Société de Services, PACKAGES de Gestion de Stock, Facturation, Stats-Ventes, Paie, Compta. Géné., Gestion Immobilière, etc.
Libre Avril 1975. - Etudie toutes propositions sur PARIS.
Ecr. n° 2.854 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. - 25 ans - H.E.C. 73
ATTACHEE DE DIRECTION
Exp. bancaire haut niveau
Bonnes connaissances :
— JURIDIQUES
— FISCALITE
— GESTION
recherche poste chargée d'études au sein d'une équipe dynamiq.
Libre rapidement.
Ecr. n° 6.700 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. Maîtr. philo et théologie, ch. travail. Urgent. 222-57-41.

J.H. - 25 ANS
3e année de licence en droit
MENTION DROIT DES AFFAIRES
CHERCHE
TRAVAIL MI-TEMPS
après-midi (14 h. - 20 h.)
connaissance anglais
Ecrire M. Gnininvi Pierre, 23, rue de Turin, 75008 PARIS ou téléphoner au 292-22-50.

L'immobilier exclusivités

appartem. vente

Paris

BD INVALIDES. P. de T. 7 PCES./190 m² + 2 serv. Prof. liber. Calme. 256-16-87.

URGENT CAUSE DECES
pour placement à Paris.
Gérant vend ds imm. restauré Appartement 2 p., cuis., s. de bns., w.-c., état nf. Locat. assur. 8 400 par an. Px 80 000. MICHEL, 45, r. Vivienne 75002, Paris. Tél. : 233-94-90.

15e BD DE GRENELLE
IDEAL PLACEMENT
2 STUDIOS refaits neufs
Bloc cuis., moq. tissus, sal. d'eau, w.-c. Prix à part. de 69 000 F. Poss. crédit. Me voir : Merc., jeudi. 14-19 h. 160, BD DE GRENELLE.

XIVe sur voie privée. Immeuble p. de t. 1972, 5 p. tout confort, ascenseur, parking. T. 531-47-68.

XIIIe maison dans allée privée, 95m² hab., état impec. 390.000. ALGRAIN : 285-00-59/09-54.

PYRENEES original 60m² en duplex, living, poutres appar., cheminées, pet. terrasse, état impec. 170.000. Tél. : 366-45-29.

CHARME ET CALME
IXe résidentiel, appart. de 180m² avec atelier d'artiste dans hôtel particulier. Téléph. : 878-74-90.

59, r. du CARDINAL-LEMOINE prop. vd direct. ds imm. p. de t. beaux stud. et 2 p. tout confort, moq., ascens., cuis. équip., v.o., Sur place ou tél. : 607-08-05.

Proximité JARDIN RANELAGH ds imm. p. de t., tr. beau 7 p. tt cft, 280m². Px int. T. 387-59-79.

VIe Saint-Sulpice, 2/3 p., s. bs, cuis., w.-c., 4e ét calme, arbres. Part. à part. Tél. : 222-02-98.

Montparnasse, imm. p. de t., ascens., 2 à 8 p. à part. de 3.800 le m². T. SAB. 85-86, le matin.

ETOILE
EXCELLENT INVESTISSEMT
STUDIOS - 2 PIECES
ds imm. rénové luxueusement.
Tél. : 380-21-03 et 09-01.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
appts ocupés ds imm. p. de t.
7e - CHAMP-DE-MARS
2, 3, 4 PIECES
JARDIN DES PLANTES
2, 3, 4 PIECES
Rens. Foncière et Immobilière 57, av. Fr.-Roosevelt. - 359-52-95.

EXCELL. PLACEMENT
prop. vd ds bel immeub. rénové studios 2 p., 3 p. duplex caractère, tt cft. - 607-08-46.

9e - URGENT
IMMEUBLE CARACTERE
Beau 2 p., confort, 50 m², parf. état, clair, calme, tél. 109.000 F. Visite Merc.-Jeudi 17 à 18 h. 30. 11, cité Trévise, PARIS.

Région parisienne

VERSAILLES, gd siècle, 5 p. 120 m², parking, sous-sol, tél., rez-de-chaus. s/jel., 350.000 F. Tél. : 950-84-01, de 14 h. à 20 h.

SEVRES. Calme, verdure, à 30 min. de l'Opéra, quart. Latin par métro ou train, prox. ttes écoles et commerc. Part. vend ds pet. coprop. 1930, 3e ét. lambrissé, 3 p. cuis., s. bns., w.-c., cave, chauf. électr. individuel, tout confort. Prix : 180.000 F. Tél. : 027-45-18, le soir.

VILLEJUIF, neuf 100m², tt cft, tél., jdin privé 200m², plein sud. Tél. : 285-28-54/29-04, hres burx.

Province

NICE « LA RESIDENCE » Livraison été 1975
à 150 m Promenade des Anglais Vue panor. sur mer, collines. Pt. imm. gd luxe av. piscine, jardin. Appts 2-3-4 pces. S/pl. 22, av. de Fabron/Le Mesnil (93) 86-55-69, Paris. 754-29-57.

---

3 pièces grand luxe de 86m². vue panoramique sur baie de Cannes, 550.000 F.
AGENCE ANDRAU
16, rue des Belges
CANNES. Téléph. : 39-28-93.

appartem. achat

Achète COMPT PARIS studio ou 2 p. avec ou sans trvx. Me téléphoner : 387-59-79, poste 17.

locations non meublées

Offre

P. à p. 18e, studio, tél., vue, soleil, 900 c.c. Ecr. Kyrills 18, r. Coutures-St-Gervais 75003 Paris.

bureaux

XVe IMMEUBLE 1.800m² à rénover. Libre à la vente ou location, lignes tél. : 225-66-10.

fonds de commerce

TOULON
Secteur très commerc.
COMMERCE CHEMISERIE-BONNET. LINGE DE MAISON
chiffre affair. ann. 1.900.000 F
Pr ts renseign. Tél. (16) (94) 24-52-78 ou 24-54-07 ou Ecrire HAVAS, LYON 5416.

locaux commerciaux

XIIe face au métro, bail à céd. 100m² rez-de-chaus., 3 vitrines, sous-sol 50m². Conviendr. agence immobilière ou bancaire. Etat neuf. Téléphone : 346-09-49.

Pereire, hôtel particulier 1.800m² burx bon état à louer, 553-50-80.

GOBELINS. Vente d'un local de 275m² libre, rez-de-chaussée. 225-66-10.

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux ds immeub. de bureaux gd stdg climatisat. serv. telex, téléphone, salle de conférences.
Tél. : 522-32-20 ou 65-39.

immeubles

PARIS. Vente directe immeuble libre à rénover 3.500m² bureaux ou autre, plus-value certaine. Ecr. 629, Chalmandrier, 76, av. des Champs-Elysées, Paris-8e.

hôtels-partic.

BOULOGNE. Parc des Princes, réception, 6 ch., beau jardin, appt séparé, garage. - 637-14-40.

propriétés

ST-MAUR superbe propriété + 2 pavillons
Parc, piscine chauffée. Prix : 3 200 000 F. Rens. Tél. 285-24-78.

Vend petit manoir à 86 km de Paris, 200m² habitables + grenier aménageable, parc, jardin, 6.700m², tél., chauf. cent., cuis., s. de bs., dépend. Prix : 520.000 F. Pr vis. tél. 234 Etrepagny (27) ou éc. M. Pinte, 58, r. La Condamine, 75017 PARIS.

ENGHIEN PRES DE LA GARE calme, villa 230 m². Réception + 5 chbr., bns, sous-sol, jardin 1.000m². Prix 550.000 F. Avec 110.000 F comptant, 989-31-74.

NORMANDIE 125 KM
Maison caractère sur 6.000 m². Possibilité 270.000 F. CREDIT, impecc. gde chemin. colombage. TRU 07-61, avant 12 h.

forêts

Vends forêt 130 ha YONNE futaie, taillis, résineux, chasse, 4.000 F l'ha. RICHEZ B.P. 29 89 Avallon. Tél. 16 (86) 34-03-44.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir

vous propose :
- 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
- une document précise sur chaque programme ;
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

terrains

Part. échange terrain exception. PORT-MANECH
4.000m², constr., direct. sur mer, ctre 2 bx pts appart. (sup. tot. 90m²) Paris 6e, 5e. Me Dambrine notaire, Pont-Aven. T. 97-72-11.

VAR
Domaine de la
CAPELIERE
Viabilisé entièrement
Reste qq. terrains à vendre.
Piscine - Tennis
83890 MEOUNES
Tél. : (94) 28-97-72.

villas

Rech. urgt VILLA. PAVILLON. Bougival, Croissy-La Celle, Le Chesnay et env. Tél. 969-85-12.

fermettes

A L'ORÉE DE LA FORET
de VIBRAY, 170 km de PARIS, 15 km sort. Autor. FERTE-BERNARD, Très belle Maison de camp. s/2.800 m². Eau s/ press., Elec. Px 85.000 av. 20.000. C.I.O., 8, avenue Gambetta, 72 Le Mans. Tél. (15-43) 28-79-16.

JUSTICE

LA MORT D'UN DÉTENU

La direction de la prison de Varces croit à une simulation qui a mal tourné

De notre correspondant

Grenoble. — La mort, le 17 mars, au centre hospitalier universitaire de Grenoble, où il avait été admis la veille, d'un détenu de la maison d'arrêt de Varces (Isère), M. Pascal San Vincente, âgé de vingt ans (*le Monde* daté du 18 mars), a amené les parents de la victime à faire déposer, le 20 mars, par l'intermédiaire de leur conseil, Mº Michel Prudhomme, une plainte contre X., entre les mains du doyen des juges d'instruction de Grenoble, M. Jean Thierry.

Appréhendé dans le cadre d'une enquête portant sur un cambriolage (30 000 francs de préjudice), M. Pascal San Vincente était placé sous mandat de dépôt le 7 mars par Mme Michelle Mermet, juge d'instruction à Grenoble. L'incarcération était assortie d'une « *recommandation d'isolement* ». M. San Vincente avait donc été placé seul dans une cellule.

Le matin du drame, le dimanche 16 mars, il reçut la visite d'une assistance sociale qui lui fit part de la naissance de son fils. En apprenant la nouvelle, M San Vincente aurait éprouvé beaucoup de joie, témoignant alors de son souci d'obtenir rapidement sa mise en liberté.

A l'occasion d'une visite régulière effectuée à 10 h. 30, un surveillant n'aurait rien constaté d'anormal. C'est une heure plus tard que le jeune homme fut découvert pendu, par l'équipe chargée de distribuer les repas, équipe constituée de deux surveillants et de deux détenus.

Aidé par les deux détenus, l'un des surveillants aurait immédiatement dégagé le prisonnier et commencé à lui apporter des soins. Les services de sécurité — sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix, médecins, spécialistes du groupe mobile d'urgence et de réanimation, — alertés par le second surveillant, réussirent à relancer les fonctions cardiaques et pulmonaires. Transporté à l'hôpital, M. San Vincente devait succomber le 17 mars, à 7 heures du matin, sans être jamais sorti, semble-t-il, d'un coma profond.

La direction de l'établissement pénitentiaire voit dans certains détails (l'absence de manifestation suicidaire antérieure à ce geste, l'heure à laquelle celui-ci a été commis — quelques instants avant le passage du personnel chargé de distribuer le repas, — l'utilisation d'un lien volontairement épais — le drap n'avait pas été découpé) la preuve que M. San Vincente a finalement été victime d'une mise en scène qui n'avait d'autre but que d'attirer l'attention pour obtenir plus rapidement une mise en liberté souhaitée. — B. E.

Au tribunal civil de Paris

M. JACQUES MURPHY N'EST PAS RECONNU COMME FILS NATUREL DE MARCEL PAGNOL

M. Jacques Murphy, quarante-quatre ans, n'est pas officiellement reconnu par la justice comme fils naturel de Marcel Pagnol, bien que ce dernier, jusqu'à sa mort, survenue le 18 avril de l'année dernière, se soit toujours comporté comme un père envers lui et que toute la famille admette cette filiation comme un fait acquis. Elle avait d'ailleurs joint son action à la demande du requérant tendant à cette reconnaissance de paternité.

Mº Paul Lombard, du barreau de Marseille, a fait valoir en vain ces arguments à la première chambre du tribunal civil de Paris, précisant que l'écrivain, séparé de sa femme, vivait maritalement avec Mlle Catherine Murphy lorsque celle-ci, de nationalité britannique, donna naissance à Jacques.

Les juges ont déclaré que la demande n'était pas recevable, la loi du 3 janvier 1972, qui a autorisé la recherche en paternité d'un enfant adultérin ayant limité strictement la faculté d'une telle demande par un délai de deux années à partir de la majorité de l'intéressé.

Les incidents à la prison de Metz

LE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE A ÉTÉ CONFORME AUX INSTRUCTIONS indique la chancellerie

Les incidents qui se sont produits à la maison d'arrêt de Metz, dimanche 23 et mardi 25 mars (*le Monde* du 26 mars), ont amené le ministère de la justice à publier, mardi soir, un communiqué expliquant comment, dimanche, un surveillant avait été blessé en désarmant un détenu, tandis que, mardi, c'était le tour du surveillant vaguemestre, au cours d'« *un bref incident collectif* ».

« *L'état de santé du (premier) surveillant*, indique le ministère, *a nécessité une intervention chirurgicale et des soins post-opératoires attentifs. Ses jours ne sont pas en danger.*

» *Un télégramme a été adressé au directeur des prisons de Metz, exprimant les vœux du garde des sceaux pour la guérison du blessé et ses félicitations aux deux surveillants.* »

La chancellerie indique, d'autre part, que « *le déroulement des opérations de rétablissement de l'ordre a été conforme aux instructions données par le gouvernement, aux termes desquelles les incidents collectifs doivent être maîtrisés sans délai et sans aucune faiblesse* ».

Pour sa part, la fédération Justice Force ouvrière met en garde le gouvernement sur des « *attitudes et des comportements qui s'apparentent trop à des actions publicitaires personnalisées, le plus souvent démesurées, par des promesses de réformes de la condition pénitentiaire, dont chacun sait bien qu'elles ne peuvent être tenues que dans un délai évident* ».

Mme FRANÇOISE GIROUD CONTRE « EMMANUELLE »

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, n'a pas aimé voir son nom et son prénom s'étaler à côté de ceux de Françoise Parturier et Françoise Sagan sur la couverture du magazine « Emmanuelle » *(numéro du mois de mars) : le public n'allait-il pas croire qu'elle collaborait à cette revue — dont l'audace déborde largement du cadre réformateur de la condition féminine — conjointement avec Mme Emmanuelle Arsan? (En réalité, ces trois noms ont pour objet d'annoncer un article d'* « Emmanuelle » *intitulé* « les Trois Françoise. »)

Mme Giroud a donc chargé Mº Georges Kiejman d'engager un procès pour réclamer 50 000 francs de dommages-intérêts, le retrait de la revue à la vente et des insertions du jugement. L'affaire a été inscrite au rôle de la première chambre du tribunal civil de Paris pour le 9 avril.

● *Prix « Bride abattue » : deux nouveaux détenus.* — Transférés de Marseille, Eugène Matrone, cinquante ans, et Eugène Ferrero, cinquante-trois ans, ont été placés sous mandats de dépôt, le 25 mars, par M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris. Le premier a choisi pour défenseur Mº Pollak et le second a désigné comme avocat Mº Pezet.

FAITS DIVERS

A Marseille

Cinq cents personnes manifestent après le meurtre de Laïd Moussa

Un meeting contre le racisme a rassemblé environ cinq cents personnes dans l'après-midi du mardi 25 mars à la nouvelle Bourse du travail de Marseille, où, en accord avec l'Amicale des Algériens en Europe, les unions départementales des Bouches-du-Rhône C.G.T., C.F.D.T. et FEN avaient organisé cette manifestation une semaine après « *l'agression criminelle contre Laïd Moussa* ». Tour à tour, les porte-parole des syndicats ont dénoncé les pratiques racistes dans la société française et mis en cause l'économie capitaliste et le gouvernement.

De son côté, le délégué régional de l'Amicale des Algériens en Europe s'est déclaré « surpris » que « *l'assassin de Laïd Moussa et ceux des travailleurs immigrés tués dans les rues de Marseille à la fin de l'été 1973 soient encore en liberté* ». Faisant allusion au prochain voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing en Algérie, le délégué a toutefois formulé l'espoir qu'à cette occasion une page de l'histoire de France et d'Algérie soit « *définitivement tournée* » et que s'ouvre « *une ère fructueuse pour les deux peuples* ».

A Paris, le bureau national de la C.G.T. s'est élevé, dans un communiqué, contre les crimes racistes en dénonçant « *la responsabilité des pouvoirs publics* » et en exigeant du gouvernement « *des actes concrets pour assurer la sécurité et la dignité des travailleurs immigrés en général, et des Algériens en particulier* ».

D'autre part, l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France a exprimé « *sa profonde indignation devant la série de crimes racistes perpétrés récemment contre la communauté immigrée arabe en France* ».

Enfin, aucun élément nouveau n'est intervenu dans l'enquête elle-même sur le meurtre de Mohamed Moussa. Les policiers ont cependant réussi à établir que, contrairement à ce que l'on croyait jusque-là, le jeune homme redoutait une agression à sa sortie de prison : à plusieurs reprises, il avait manifesté son inquiétude à l'égard de l'entourage de sa propre victime, Michel Balozian, notamment d'Ali Meliani, surnommé Cox, qui reste toujours introuvable.

Une lettre de M. Roseau

LES RAPPORTS DES ALGÉRIENS ET DES RAPATRIÉS D'ALGÉRIE

M. Jacques Roseau, président de l'Association des fils de rapatriés et de leurs amis, nous écrit :

Si les rapatriés déplorent que le président de la République n'ait pas subordonné son voyage en Algérie au règlement équitable de leurs problèmes par le vote d'une nouvelle loi d'indemnisation, ils n'ont par contre jamais pensé saboter ce voyage en s'attaquant à d'innocents travailleurs algériens en France. Les rapatriés entretiennent d'ailleurs très souvent avec les Algériens d'excellents rapports, car leurs contacts permet de renouer avec une ambiance et une fraternité qui leur sont chères et qu'ils ne peuvent pas toujours retrouver avec des métropolitains.

● *Le corps d'un maçon algérien,* M. Amar Boulkroune, trente-quatre ans, tué à coup de massette, a été découvert, mardi 25 mars, dans un entrepôt rue Venel, à Aix-en-Provence. Selon les premiers éléments de l'enquête, le vol serait le mobile du meurtre. Il a été établi, en effet, que M. Boulkroune avait gagné une somme de 850 F dans la soirée de samedi au casino d'Aix-en-Provence ; or, cette somme et le portefeuille de la victime n'ont pas été retrouvés.

● ERRATUM. — Dans certaines de nos éditions datées du 26 mars (page 26), les noms de MM. Mebarki Hamou et le Saïd Aounalleh ont été omis dans la liste des travailleurs algériens tués après la violente campagne raciste qui suivit, en août 1973, à Marseille, la mort d'un chauffeur de bus poignardé par un dément algérien.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

LE COMITÉ D'ORGANISATION DE MONTRÉAL N'ACCEPTE PAS LES PROPOSITIONS FINANCIÈRES DES TÉLÉVISIONS EUROPÉENNES

Montréal. — Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Montréal (COJO) a rejeté, le 25 mars, les offres financières des télévisions européennes pour la retransmission en direct des Jeux de 1976. Le commissaire général du COJO, M. Roger Rousseau, a précisé que l'offre de 5,3 millions de dollars avancée conjointement par l'Union européenne de radio-télévision (Europe occidentale) et l'Organisation internationale de radio-télévision (Europe de l'Est) était « *inacceptable* ».

Dans un télégramme adressé aux deux organisations européennes, le COJO rappelle qu'il a déjà consenti à ramener de 20 millions à 14,5 millions la somme réclamée à l'Union européenne de télévision et de 10 millions à 6,5 millions de dollars celle demandée à l'Organisation internationale de télévision pour les droits et l'utilisation des équipements de base.

Selon M. Rousseau, le COJO a ainsi montré sa volonté de trouver une solution afin que les Jeux olympiques de 1976 soient retransmis en Europe. Le COJO a d'autre part indiqué que la chaîne américaine ABC a déjà accepté de verser 25 millions de dollars pour les droits exclusifs de retransmission des Jeux olympiques sur le territoire américain. (*A.F.P.*)

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

La réforme des statuts en conseil interministériel

Un seul préfet ?

Un conseil interministériel doit examiner ce mercredi 26 mars, à l'Elysée, la réforme du statut de la région parisienne et celui de la capitale. Après cette délibération, deux projets de loi, l'un pour Paris l'autre pour la région, pourraient être déposés sur le bureau du Parlement.

Rapprocher les institutions parisiennes du droit commun : tel est l'un des articles du projet du gouvernement. Les représentants de la région (parlementaires, conseillers généraux et conseillers municipaux) seraient tous élus. La capitale aurait un maire, dont les compétences seraient beaucoup plus larges que celles de l'actuel président du Conseil de Paris. Autre innovation, qui serait de taille : la suppression du poste de préfet de Paris. Ses attributions seraient confiées au préfet de la région parisienne assisté d'un secrétaire général plus spécialement chargé des affaires de la capitale. Cette disposition viserait à parer aux dangers d'un éclatement de la région et à éviter que s'avive la querelle latente entre Paris et sa banlieue.

La réforme de 1964, qui a supprimé le département de la Seine et créé à sa place de nouveaux départements dans la proche banlieue, n'a pas, en effet, contribué à créer un « *esprit régional* » pourtant nécessaire. Elle a favorisé au contraire la naissance d'un certain chauvinisme départemental. Faute de pouvoirs suffisants, la région — par la voie du conseil d'administration du District ou du préfet — n'est pas vraiment parvenu à imposer des choix cohérents compatibles avec l'aménagement de l'ensemble de l'agglomération. Paris tire la couverture de son côté. Mais les départements de la banlieue veulent aussi une part du gâteau et dénoncent, souvent à juste titre, l' « *impérialisme* » parisien. Dans une région urbaine relativement homogène, qui compte au total près de dix millions d'habitants, les frontières départementales paraissent bien artificielles. De part et d'autre du boulevard périphérique, entre la capitale *et* sa banlieue, les questions à résoudre de concert (emplois, routes, transports en commun) sont nombreuses.

En donnant davantage de pouvoirs à la capitale sans renforcer en contrepartie ceux de la région, on risque de faire la part trop belle à Paris, qui compte seulement 2,5 millions d'habitants. Les inégalités de richesses entre les collectivités locales de banlieue et Paris s'aggraveraient. Le déséquilibre entre l'Ouest privilégié et l'Est délaissé aussi. Dans la réforme actuelle, le gouvernement semble vouloir surtout s'appuyer sur le préfet de la région parisienne pour éviter cette « balkanisation ». Mais pourquoi ne pas confier ce rôle aux élus régionaux eux-mêmes ?

ÉTIENNE MALLET.

TROIS PROJETS POUR LES HALLES

Trois projets pour l'aménagement du carreau des Halles seront *étudiés ce mercredi 26 mars par* le groupe de travail Etat-Ville présidé par M. Jean Taulelle, préfet de Paris.

● *Une colonnade dans la verdure.* M. Ricardo Bofill a travaillé avec l'architecte Claude Vasconi, constructeur du forum souterrain des Halles, et les paysagistes Alain Provost et Daniel Collin qui avaient, au départ, présenté des projets séparés.

La colonnade subsiste mais elle recule vers la Bourse du Commerce. Moins haute que dans la première esquisse, elle entoure un théâtre de verdure au lieu d'une esplanade dallée, et dégage la vue de l'église Saint-Eustache. Comme dans le plan primitif de M. Bofill, des bâtiments à arcades ferment la place du Forum à l'est.

● *Un grand jardin « tout simple ».* L'architecte Bernard de La Tour d'Auvergne et le paysagiste Russel Page ont dessiné un jardin *dégageant totalement l'église* Saint-Eustache et, à l'est, un ensemble commercial qui entoure les sorties du forum souterrain.

● *Une ouverture sur le quartier.* L'architecte Jean-Claude Bernard a précisé les études de l'Atelier parisien d'urbanisme. L'idée principale est d'intégrer le nouvel aménagement dans le quartier des Halles alors que le projet Bofill crée un lieu relativement fermé et à l'abri pour le repos. M. Jean-Claude Bernard a prévu à l'est un jardin partiellement en profondeur et deux grands prolongements de verdure dans le quartier : au nord, vers la rue Montmartre et la rue Montorgueil à partir de la pointe Saint-Eustache ; au sud, le long de la rue des Halles jusqu'aux abords du Châtelet et de la rue de Rivoli.

Le groupe de travail devrait choisir entre ces trois projets ou demander une synthèse. Le Conseil de Paris tranchera définitivement au cours d'une session spéciale au mois d'avril.

● LES COMMUNISTES ET LE FESTIVAL DU MARAIS. — Les élus communistes du Conseil de Paris protestent à propos de ce qu'ils appellent *« le coup de force de Michel Guy contre le Festival du Marais ».*

Ils soulignent que les subventions de l'État au Festival ont diminué de moitié depuis 1969 et que l'augmentation promise par le secrétaire d'Etat à la culture après cette régression, *« pour le prix de sa mainmise, ne correspond en rien aux besoins réels d'une activité culturelle digne de Paris ».*

Point de vue

ORGANISER LA NÉBULEUSE

par JACQUES ROBERT

ADMINISTRER une ville de près de 2,5 millions d'habitants, à la fois capitale, commune et département, qui se trouve enserrée dans une région qui en compte près de 10 millions, n'est évidemment pas facile.

La ville doit-elle être régie comme l'une quelconque des trente-huit mille communes de France ? Et la région peut-elle être organisée comme l'une des vingt-deux autres ?

C'est le double problème auquel le gouvernement et le Parlement se trouvent confrontés. Car les deux choses sont liées : on ne peut réformer le statut de Paris sans réformer en même temps le statut de la région parisienne.

Dans Paris, siège officiel des pouvoirs publics, le souci de garantir les libertés locales doit, plus qu'ailleurs, se concilier avec celui de prendre des précautions particulières en vue d'y assurer l'ordre public.

Pour la région parisienne, qui groupe plus d'un cinquième de la population totale du pays, il ne saurait être question de calquer un nouveau statut sur celui des autres régions dont les problèmes n'ont point l'ampleur des siens. Aussi, traditionnellement, Paris et sa région se sont toujours vu octroyer un statut administratif particulier.

Jusqu'en 1959, le particularisme du statut administratif de la collectivité parisienne se situait dans le cadre même du droit commun territorial : l'ensemble parisien était *constitué par une « commune »*, la Ville de Paris, et un « département », celui de la Seine ; c'est seulement dans l'aménagement propre à chacune de ces deux collectivités et dans les relations établies entre *elles qu'apparaissaient d'im*portantes dérogations au droit commun.

Une première dérogation a consisté, en 1959, à superposer à la Ville et au département un régime de l' « agglomération parisienne » : ainsi fut créé le District de la région de Paris.

En 1964, un nouveau statut substituera au régime ancien de la Ville de Paris et du département de la Seine, un régime de la « région parisienne » dans lequel s'inscrivait celui du District réaménagé.

Les dénominations des institutions nouvelles — région, district, ville — pouvaient, certes, faire penser que le particularisme traditionnel de l'administration parisienne avait disparu. En fait, il n'en était rien. Ni la région, ni le District, ni la Ville de Paris, ne sont encore aujourd'hui une région, un district, ou une commune comme les autres.

Paris présente, en effet, actuellement trois originalités fondamentales :

— La Ville possède bien un conseil municipal élu au scrutin majoritaire et ayant à sa tête un président, mais celui-ci n'est désigné par le conseil que pour un an et ce n'est point un véritable maire ;

— Certaines des fonctions confiées normalement aux maires (état civil, recrutement militaire, listes électorales...) sont, en effet, dévolues à Paris à des « maires d'arrondissement » nommés par le gouvernement ;

— Les attributions de tout maire en matière d'administration générale pour le compte de la commune et comme exécuteur des délibérations du Conseil municipal sont, enfin, remplies par le préfet de Paris et les pouvoirs de police municipale sont exercés par le préfet de police.

La région parisienne, de son côté, possède deux traits particuliers :

— Elle coïncide avec le District de la région parisienne, organisme à la fois d'étude et d'intervention, doté d'un conseil d'administration mi-élu mi-nommé et d'un comité consultatif économique et social : C.C.E.S., groupant des représentants des organisations syndicales, activités économiques, professions libérales et des personnalités qualifiées ;

— Le préfet de la région parisienne, quant à lui, est chargé, en même temps que des fonctions de préfet de la région, de celles de délégué général du District, sans avoir *pour autant la charge d'un départe*ment particulier comme en province, et il possède d'importantes attributions en matière d'aménagement, et de construction...

Ce double statut de Paris et de la *région parisienne a suscité des cri*tiques unanimes : tutelle de l'Etat pesante et inadaptée, représentativité trop restreinte des organes délibérants... Pour Paris plus particulièrement, manque de prestige de la fonc*tion du président, situation inconfor*table d'élus ni vraiment conseillers de Paris ni vraiment conseillers d'arrondissement.

Pour remédier à ces défauts, la réforme actuelle s'inspire de trois idées maîtresses :

1) D'abord rapprocher le statut de Paris et de sa région de celui des autres collectivités territoriales françaises.

Pour la région, la chose est évidente. Elle sera dotée d'un conseil régional important, composé d'élus au suffrage universel indirect, qui désignera lui-même son président pour trois ans.

Pour Paris, la question est plus délicate. L'alignement intégral de son statut sur celui des autres communes, c'est-à-dire la « municipalisation » complète de l'administration parisienne, au double niveau *des arrondissements et de la ville*, formule qui a les faveurs d'une partie de la gauche, poserait de sérieux problèmes politiques, ressuscitant la vieille querelle du « maire du palais »... Aussi, le *projet actuel est-il plus prudent.* Il laisse, certes, toujours l'exécutif au préfet, mais il admet l'idée d'un « président-maire » qui serait élu pour trois ans et renouvelable ;

2) Deuxième idée : accroître la représentativité des organes délibérants.

A ce titre, on envisage pour le conseil régional (qui serait composé de parlementaires, de représentants de la Ville de Paris, des conseils généraux et des communes) un mode de scrutin diversifié selon les catégories, qui pourrait combiner le principe majoritaire avec certaines techniques proportionnalistes, afin de permettre une représentation plus équitable de l'opposition.

Une telle innovation irait dans le sens de la prochaine réforme électorale annoncée pour les villes de plus de trente mille habitants...

On augmenterait parallèlement pour Paris le nombre des édiles, en même temps que l'on redonnerait vie aux arrondissements en créant des « conseils » composés des élus du secteur, des maires et des maires adjoints actuels ;

3) Enfin, troisième idée : conférer à ces organismes des pouvoirs de décision et de contrôle.

Pour la région, la responsabilité des élus ne se traduirait plus par l'énoncé de simples « avis », mais par l'exercice d'un véritable droit de contrôle dans divers secteurs, notamment celui des transports en commun, et par leur présence dans les conseils des établissements publics d'intérêt régional.

Pour Paris, l'exécution des décisions du Conseil ne serait plus confiée au préfet, mais à une commission permanente composée d'élus. Et l'on envisage même de donner au président-maire le droit de convoquer le Conseil...

Ainsi, rejetant tout à la fois les deux solutions extrêmes de la « préfectoralisation » et de la « municipalisation », *la réforme se prononce* pour une large décentralisation aux trois niveaux actuels : la région, la ville et les arrondissements. C'est indiscutablement un progrès. Mais on peut se demander si le problème de *l'administration de la « nébuleuse* parisienne » peut être réglé par un simple réaménagement des statuts juridiques. N'y faut-il point aussi — et *surtout* — *une* volonté commune des hommes et remodeler le visage administratif de l'agglomération parisienne ?

Après tout, les conseillers de Paris, pour ne parler que d'eux, n'étaient point dépourvus de tout pouvoir. N'étaient-ils point investis de la déci*sion en matière budgétaire ? Le rap*porteur général du budget — lui-même élu — ne partageait-il pas, en fait, sinon en droit, avec le préfet de Paris, le pouvoir exécutif ? Et que dire aussi, des présidents des *commisions permanentes, maîtres en* lerus seigneuries ? De son côté, le Conseil de Paris ne pouvait-il point, s'il l'avait voulu, maintenir trois ans ou plus le même titulaire au poste de président ?

La réforme peut être utile dans la mesure où elle pousse aux audaces. Mais le pouvoir nouveau qu'elle s'apprête à donner aux élus, ceux-ci, bien plus que l'administration, ne le possédaient-ils pas déjà, dans une large mesure, à Paris ? Qu'en ont-ils fait ?

A PROPOS DE...

La mésaventure d'un bateau-poubelle finlandais

Les pollueurs au pilori

Au moment où est réunie à Genève la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, l'affaire de ce bateau finlandais chargé d'arsenic, dont il s'apprêtait à se délester dans l'Atlantique sud, illustre l'importance que peut avoir la pression de l'opinion publique internationale dans les questions d'environnement.

C'est à l'unanimité que le gouvernement finlandais, réuni en séance extraordinaire le dimanche 23 mars, a rejeté la demande d'autorisation de la société nationale des hydrocarbures Neste d'immerger 7 tonnes d'arsenic dans l'Atlantique sud. Le pétrolier Enskeri, *qui les transportait, a interrompu son voyage et jeté l'ancre en face de Las Palmas.*

*Il y a neuf semaines, la compagnie Neste avait fait charger sur l'*Enskeri *ces déchets toxiques. L'opération avait eu lieu sinon en secret, tout au moins avec une extrême discrétion ; puis le navire avait appareillé avant que les autorités compétentes aient eu la possibilité d'enquêter sur la nature exacte du chargement. Neste avait annoncé alors que les barils seraient immergés le 29 mars. On allait se trouver devant un fait accompli.*

*Devant la vague de protestations des défenseurs de l'environnement, le gouvernement finlandais fit un premier pas, le 17 mars, en décidant que le déversement devait être soumis à son autorisation. Les divers services officiels concernés donnèrent successivement leur avis. Celui du ministère du commerce et de l'industrie fut défavorable, mais la direction de la navigation estima qu'aucune règle de droit ne permettrait d'interdire à l'*Enskeri *de larguer son chargement nocif en haute mer, dès lors que la Finlande n'était pas liée par des accords (ceux d'Oslo de 1971 et de Londres de 1972) qu'elle avait signés, mais non encore ratifiés. De son côté, la direction des eaux donna un avis défavorable. Neste ne pouvait garantir que le contenu des six cent quatre-vingt-dix fûts d'arsenic ne serait pas entraîné par des courants et ne se répandrait pas sur une surface beaucoup plus vaste qu'escompté.*

Cependant, le tollé soulevé par le sans-gêne d'une société pétrolière, nationale de surcroît, trouva un écho plus puissant encore dans les chancelleries. L'Afrique du Sud exprima sa désapprobation. Plusieurs pays d'Amérique latine — l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay notamment — remirent une lettre de protestation à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Le Brésil menaça, en outre, de ne pas reconnaître le nouvel ambassadeur finlandais à Brasilia. L'affaire suscita des commentaires désobligeants dans les couloirs de la conférence sur le droit de la mer qui est actuellement réunie à Genève. Le gouvernement d'Helsinki franchit alors un second pas et signifia à la compagnie Neste l'interdiction pure et simple de déverser ses poisons.

Selon l'exposé des motifs « sur la base de la demande et des éclaircissements obtenus, il n'est pas apparu avec une certitude suffisante que l'opération, au cas où elle se réaliserait selon les moyens annoncés par Neste, n'irait pas à l'encontre des principes et des objectifs contenus, en particulier, dans l'accord de Londres de 1972 sur la prévention du rejet à la mer des déchets et autres substances, et dans d'autres accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement, que la Finlande a contribué à réaliser, et dont les buts sont estimés par le gouvernement finlandais comme importants ».

Les préoccupations écologiques de la Finlande sont indéniables. Les protestations des défenseurs de l'environnement n'ont pas manqué. Mais tout cela aurait-il été suffisant si l'opinion internationale, à présent très sensibilisée par le drame de la pollution des océans, n'avait pas poussé les ambassades à agir. Pour sauver son « image de marque », la Finlande a du faire preuve de sagesse. La mise au pilori des pollueurs est désormais l'arme numéro un de ceux qui veulent sauver la planète.

GILLES GERMAIN.

TRANSPORTS

Concorde entrera en service commercial au début de 1976

De notre envoyé spécial

Londres. — M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et M. Anthony Wedgwood-Benn, ministre britannique de l'industrie, ont évoqué à Londres, mardi 25 mars, l'état d'avancement du programme Concorde. Il y a près d'un an que pareille rencontre n'avait eu lieu à ce sujet entre les responsables des deux pays.

Le 19 juillet dernier, à Paris, M. Giscard d'Estaing avait vainement cherché à convaincre le premier ministre travailliste, M. Harold Wilson, de la nécessité de relancer la production de l'avion supersonique, avec la construction de trois Concorde de série supplémentaire. Aucun élément nouveau n'est, depuis lors, intervenu qui ait pu inciter les autorités britanniques à changer d'attitude.

Non sans quelques difficultés, M. Cavaillé a obtenu de M. Wedgwood-Benn de le revoir « si les circonstances, telles que des commandes nouvelles, l'exigent ». *En toute hypothèse, les deux ministres ont décidé* « de se rencontrer au moins tous les six mois ». *La plupart des observateurs ont bon espoir que la compagnie Iran Air confirmera dans deux mois l'achat de deux Concorde.*

Outre-Manche, la grande affaire reste curieusement la date de mise en service commercial de Concorde. Il y a près de trois ans, British Airways et Air France avaient commandé cet appareil le même jour et à la même heure. Le tout est de s'assurer que l'exemplaire britannique et l'exemplaire français entrent en service commercial à des dates aussi rapprochées que possible. Les deux ministres ont donc « pris acte de l'intention d'Air France et de British Airways d'exploiter des services commerciaux en Concorde au tout début de 1976 ». *Dans les premiers jours de l'an prochain, la compagnie aérienne française ouvrira la ligne Paris-Rio-de-Janeiro et la compagnie britannique la ligne Londres-Bahrein. Au mois d'avril suivant, les deux compagnies poseront leurs appareils à New-York.*

Reste d'ici là à vaincre l'appréhension, voire l'hostilité, des autorités américaines. A cet égard MM. Cavaillé et Wedgwood-Benn ont noté que, compte tenu des études scientifiques effectuées d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, « les vols de Concorde n'auront aucune influence décelable sur la composition de la stratosphère ». *L'appareil supersonique doit desservir la route la plus fréquentée du monde, celle de l'Atlantique Nord. Lui contester ce droit d'une manière ou d'une autre, c'est compromettre son avenir. C'est dire combien l'attitude de Washington sur l'autorisation de vol de Concorde est décisive.*

J.-J. B.

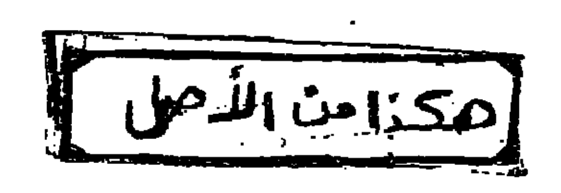
LES ITALIENS DÉSARMENT LEURS PAQUEBOTS

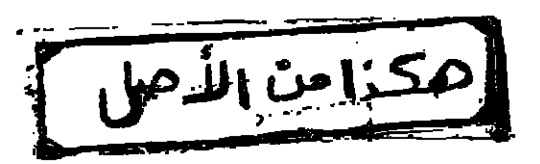
Rome (A.F.P.). — Les deux paquebots « jumeaux » de la marine marchande italienne, le « Michelangelo » et le « Raffaello », seront désarmés au cours des prochains mois. Ainsi en a décidé le ministre italien de la marine marchande dans le cadre d'un « plan de restructuration » de la flotte de commerce de l'Etat.

Lancés en 1963, ces deux bateaux avaient été mis en service en 1965 sur la ligne de l'Atlantique nord. Longs de 275 mètres et larges de 31 mètres, ils pouvaient transporter chacun mille cinq cents passagers et sept cents hommes d'équipage.

● K.L.M., SABENA ET LUXAIR SE RAPPROCHENT. — Les ministres des transports de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas ont invité les compagnies aériennes nationales de ces pays — K.L.M., Sabena et Luxair — à étudier un renforcement de leur coopération, a annoncé le ministre néerlandais des transports.









LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Pour la première fois depuis vingt-deux ans

M. Ferry demande l'application des clauses de sauvegarde à la sidérurgie européenne en « période de crise manifeste »

M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française et de l'Institut international de l'acier, vice-président du C.N.P.F., estime, dans une déclaration faite mardi à l'A.F.P., que la sidérurgie européenne est entrée dans « une période de crise manifeste ». *Cela justifie, aux termes du traité qui a institué la CECA en 1953, l'étude de la mise en place des clauses de sauvegarde prévues notamment par les articles 58, 61 et 74 de ce traité : instauration de quotas de production, fixation de prix minima, limitation quantitative des importations.*

C'est la première fois depuis vingt-deux ans qu'un homme du poids de M. Ferry, représentant qualifié de l'ensemble de la sidérurgie française, demande de façon aussi formelle la mise en œuvre de clauses de sauvegarde, c'est-à-dire la mise en sommeil temporaire du régime de concurrence instauré en 1953 sous l'impulsion de Robert Schuman. Même en 1962 et durant les années suivantes, lors de la longue crise mondiale de l'acier, aucune demande n'avait été présentée en ce sens.

Pour M. Ferry, la violence de la crise actuelle n'a pas de précédent depuis la guerre, et à court terme ses pronostics ne sont guère rassurants. « Les informations les plus récentes, *a-t-il indiqué,* ne font apparaître aucune amélioration de la situation, et les commandes enregistrées par les entreprises sidérurgiques françaises pendant les vingt premiers jours de mars sont demeurées au niveau très déprimé des cinq derniers mois, soit une diminution de 30 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier. »

La situation n'est pas meilleure dans l'ensemble de la C.E.E., où toutes les firmes ont annoncé à la fois une baisse de leurs prix de vente pouvant atteindre 43 % (le Monde *du 20 mars 1975) et des mesures de chômage technique.* « En France, *a ajouté M. Ferry,* les entreprises sidérurgiques ont pu limiter les effets de la récession sur la durée du travail, mais les récentes mesures annoncées dans les pays de la Communauté montrent que la sauvegarde de l'emploi est gravement menacée. » *Ces propos illustrent le reportage de notre correspondant à Metz, Jean-Charles Bourdier, sur la crise de la sidérurgie lorraine* (voir ci-dessous).

En Lorraine, le chômage partiel touche le quart de l'effectif

De notre correspondant

Metz. — Les Lorrains sont très inquiets. La sidérurgie, qui avait surmonté toutes les crises depuis la guerre, est ébranlée. La secousse a été si violente que, pour la première fois, l'idée que des licenciements puissent être décidés n'est plus écartée.

Entre la mi-mars et la mi-avril, 23 000 sidérurgistes ont été mis en chômage conjoncturel, c'est-à-dire un sidérurgiste sur quatre. Le groupe Usinor (12 000 salariés en Lorraine) a décidé de recourir au chômage conjoncturel pendant une semaine, à Pâques : 2 000 ouvriers seront touchés à Thionville, 5 000 à Longwy. Pour le groupe Sacilor-Sollac (un peu plus de 50 000 salariés), qui avait déjà eu recours au chômage conjoncturel lors des derniers jours de décembre 1974, les arrêts d'installations ont commencé le 16 mars ; ils s'étaleront jusqu'au 13 avril. Bilan : 7 500 sidérurgistes inactifs à Sacilor et 7 000 à Sollac.

Patrons et syndicalistes savaient que la sidérurgie ne serait pas épargnée par la crise. Les plus pessimistes en avaient pourtant sous-estimé les effets et surtout la durée. A Usinor-Lorraine, la situation est loin d'être brillante. A l'exception des tôles fortes, les commandes ont baissé de plus de 30 %. Du côté du grouue Sacilor-Sollac ont fait également les comptes ; ils ne sont guère rassurants. La production d'acier brut a atteint 415 500 tonnes en février contre 452 500 en janvier et surtout contre 480 000 tonnes en moyenne mensuelle l'année précédente. A Sacilor, les arrêts décidés permettront de réduire la production d'environ 135 000 tonnes de produits finis.

« *Tous les produits sont touchés à l'exception des rails, des palplanches et du fer blanc. Les commandes enregistrées pour le premier trimestre 1975 sont en baisse de 30 % par rapport aux livraisons du premier trimestre 1974. Le régime d'activité des usines est, de ce fait, inférieur de 22 à 25 % à celui de la période correspondante de 1974 (...)* », peut-on lire dans une note récemment présentée au comité d'établissement. L'espoir de relance à la fin du premier trimestre s'est définitivement évanoui. Quelques chiffres concernant les commandes en témoignent amplement : — 56 % sur les poutrelles ; — 50 % sur les laminés marchands ; — 23 % sur les tôles à chaud — et, enfin 37 % sur les tôles à froid. Quant aux stocks, ils se sont gonflés de 50 % par rapport à la moyenne.

Aussi bien à Sacilor-Sollac qu'à USINOR-Lorraine, toute embauche est arrêtée depuis la fin de l'année dernière. Quant aux entreprises qui effectuaient des travaux pour le compte des deux groupes, elles sont pratiquement réduites au chômage. Face à cette situation, les syndicats, pourtant très puissants dans ce secteur, semblent désarmés. Toutes les tentatives de mobilisation et d'action se sont soldées par des échecs. « *Cela ne bouge pas* », confie un militant.

Le plan de restructuration a laissé des traces

Les raisons en sont multiples. Il faut d'abord rappeler qu'un certain nombre de garanties permettent aux sidérurgistes de ne pas perdre plus de 15 % de leurs salaires (les syndicats voudraient un paiement intégral). De surcroît, le plan de restructuration, en 1971, du groupe Sacilor, alors Wendel-Sidelor (11 500 emplois suprimés) a laissé des traces. Les licenciements avaient alors été évités. Mais nombreux sont ceux qui pensent que si la situation se prolongeait tant à Usinor qu'à Sacilor, il faudrait arriver à ces extrémités. Bref, comme dit un sidérurgiste, « *on rentre la tête dans les épaules* » en espérant que « *ça tombera à côté* ».

Nul ne doute que la situation soit mauvaise. Certains se demandent cependant si les propos très alarmistes du patronat n'ont pas pour objectif, d'une part, de préparer l'opinion à des décisions guères populaires et, d'autre part, à amener les pouvoirs publics à s'intéresser au sort de la sidérurgie.

En Lorraine peut-être plus qu'ailleurs, malgré les efforts de diversification des dernières années, la sidérurgie reste l'élément moteur du développement. Le monolithisme économique est loin d'avoir disparu. Bon nombre d'entreprises, métallurgiques en particulier, réalisent encore plus de 80 % de leur chiffre d'affaires avec la sidérurgie. On ne saurait, en outre, oublier que, malgré le plan de restructuration, le groupe Sacilor a injecté dans la région, au cours de ces quatre dernières années, 1,6 milliard d'investissements. En 1975, le groupe avait prévu d'investir 500 millions de francs. Pourra-t-il tenir ses engagements ?

Dans les milieux proches du groupe, on en doute. Si les pertes financières enregistrées étaient trop importantes, la modernisation des installations serait compromise. Certains estiment même que la rentabilité de Solmer serait directement affectée. Les investissements nécessaires pour réaliser la seconde tranche, seuil à compter duquel Solmer rapporterait de l'argent, pourraient être différés...

JEAN-CHARLES BOURDIER.

PLUS DE 4,3 MILLIONS DE CHOMEURS CHEZ LES NEUF

Le nombre des chômeurs dans les neuf pays du Marché commun a augmenté de 1 250 000 en un an, dépassant actuellement le chiffre de 4,3 millions. Ces indications, fournies par les Communautés européennes, sont basées sur les statistiques — disparates — dressées par les neuf gouvernements. Les pays de la C.E.E. ne retiennent pas, on le sait, les mêmes critères pour l'évolution du chômage. Mais les taux de progression de celui-ci sont significatifs : + 210 % en un an au Danemark, + 91 % en Allemagne, + 60 % en France, + 51 % en Belgique, + 38 % aux Pays-Bas, + 26 % en Grande-Bretagne, + 17 % en Irlande du Nord, + 5 % en Italie.

Le combat « solitaire » de M. Fourcade contre l'inflation

Le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, se sent « *un peu solitaire* » dans le combat qu'il mène contre l'inflation, « *le fléau le plus important* » de l'économie française. Il en a fait l'aveu, le 25 mars, devant l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques (ANDESE). Lassitude du grand argentier face au harcèlement de ceux qui réclament une relance à tout prix, ou sentiment de l'homme politique de ne pas être assez soutenu par ses amis ?

Pour lui, en tout cas, l'inflation récente n'est pas « *un accident historique* », mais « *restera le thème central des politiques économiques au cours des prochaines années* ».

Les racines du mal, nourri dans le monde entier par la recherche excessive de la croissance, la dégradation du système monétaire international et la hausse du prix des matières premières et du pétrole, ne sont pas extirpées en France, à cause de la « *sensibilité* » particulière du pays aux poisons de l'inflation. « *L'économie française, peu structurée, a peur des baisses.* »

Dès lors, le combat s'annonce long et difficile, surtout que le sous-emploi est jugé actuellement par l'opinion comme le point le plus préoccupant. M. Fourcade a souligné à ce sujet que « *la liaison croissance-emploi lui paraissait un dogme qui devait être soumis à révision* ». Le taux d'expansion doit, selon lui, être calculé à un niveau tel que les capacités de production ne soient pas complètement employées. Il s'agit de rechercher « *plus la régularité de la croissance que l'exploit annuel* ». On est loin assurément des bulletins périodiques de victoire lancés par M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il était Rue de Rivoli, à l'occasion des progrès du produit national brut.

Assurer une meilleure distribution

La maîtrise de la croissance est une tâche délicate, a poursuivi M. Fourcade, alors que la lutte contre la hausse des prix « *ne peut se fonder durablement sur un ralentissement* » de celle-ci. Le ministre de l'économie et des finances a précisé ce que serait une « *dimension nouvelle* » de la politique économique qui, recherchant une croissance « *raisonnable* », s'attaquerait aux « *causes réelles* » de l'inflation et remédierait à la « *fragilité* » des mécanismes économiques et sociaux. Pour M. Fourcade, il s'agit notamment d'assurer une meilleure distribution, plutôt qu'une augmentation « *diffuse* » des prestations sociales nécessaires dans un pays « *fortement inégalitaire* », ce qui implique une modification de leur rythme de développement et surtout de leurs modalités de répartition.

Il s'agit aussi d'agir de façon sélective au niveau des entreprises, soit pour renforcer les fonds propres, soit pour limiter l'endettement excessif. En bref, il s'agit d'instaurer des réformes de structure — ce qui n'exclut pas qu'« *aux mesures conjoncturelles déjà prises s'en ajoutent d'autres* » — afin de parvenir à un taux de croissance « *le plus fort possible, mais continu* », susceptible d'assurer l'emploi, notamment des jeunes, dans les cinq ans à venir et — souci constant — d'amener l'économie française au niveau de l'économie allemande.

Les P.M.E. : le nombre des demandeurs d'emploi pourrait atteindre 1 400 000 en septembre.

« *Chez les P.M.E., ce n'est même plus la grogne, c'est le dégoût* », a déclaré, mardi 25 mars, M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des P.M.E. Lors des Journées régionales que son organisation prépare les 6 et 7 avril à Caen, des manifestations pourraient être décidées si le gouvernement ne prenait pas de nouvelles mesures de relance. Les P.M.E. réclament des encouragements à l'investissement, un programme de grands travaux, des réductions fiscales et une meilleure politique de crédit à long terme.

Une relance énergique est d'autant plus nécessaire, estiment les P.M.E., que le chômage va encore s'accroître dans de fortes proportions. Selon le vice-président de la confédération, M. René Bernasconi, qui préside l'UNEDIC, le nombre des chômeurs secourus par l'institution paritaire atteint déjà 400 000 et la croissance prévisible du chômage nécessitera une nouvelle augmentation des cotisations, de 1,80 % à 2,50 % environ. Toujours selon M. Bernasconi, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites atteindrait le chiffre considérable de 1 400 000 en septembre contre un peu plus de 800 000 actuellement.

[M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S., avait cité récemment un chiffre analogue pour l'automne au cas où le gouvernement ne prendrait pas immédiatement d'énergiques mesures de relance.]

MATIÈRES PREMIÈRES

La conférence de Lima

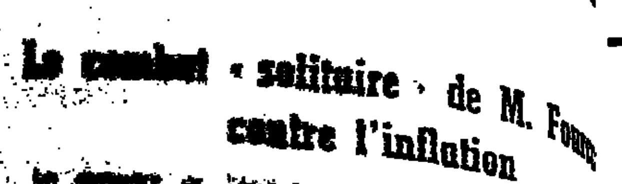
DEUX RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT SONT ADOPTÉES

L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), a accepté, mardi 25 mars à Lima, deux des six résolutions présentées par le groupe des « 77 » (*le Monde* du 25 mars).

La première résolution, prévoyant un « *nouveau mécanisme chargé de traiter les problèmes particuliers des pays en voie de développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires* », a été votée à l'unanimité des cent quatre pays participants à l'exception des Etats-Unis. Le délégué américain a, en effet, expliqué que, pour son gouvernement, les pays répondant à ces caractéristiques géographiques n'étaient pas forcément les plus défavorisés.

Par contre, la résolution décidant l'élaboration d'un programme pour promouvoir dans les pays en voie de développement le transfert et l'emploi des techniques industrielles appropriées, a été voté par la totalité des délégations. Elle charge le directeur de l'ONUDI d'établir d'urgence un programme destiné à faciliter ces transferts, en tenant compte des demandes des industries locales et des conditions sociales.

Dans l'après-midi, l'assemblée plénière de la conférence a observé une minute de silence à la mémoire du roi Fayçal d'Arabie Saoudite.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

La manifestation des viticulteurs à Sète

La Commission européenne proposera au prochain conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, prévu pour les 28 et 29 avril à Bruxelles, une nouvelle tranche de distillation du vin qui pourrait porter sur 4 millions d'hectolitres. En cas d'acceptation par le conseil, la distillation ne s'ouvrirait qu'en juin, à des conditions financières moins favorables que l'actuelle opération. Par ailleurs, la Commission a demandé à M. Albert Borschette, commissaire européen chargé des questions de concurrence, d'examiner si la décision prise par les négociants français — avec la bénédiction des pouvoirs publics — de ne plus acheter pendant un mois de vins italiens ne constituerait pas une infraction aux règles communautaires sur la libre concurrence.

Cependant les viticulteurs, qui manifestent dans l'après-midi de ce mercredi 26 mars à Sète, ont reçu le soutien de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), qui insiste notamment sur la nécessité d'une réforme du règlement viticole communautaire « inadapté et inefficace ». De son côté, le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, a indiqué que le Conseil des Neuf examinerait, en avril, le problème de la révision de ce règlement qui comporte « bien des lacunes ». Soulignant l'impossibilité juridique de fermer les frontières françaises aux vins italiens, le ministre a souhaité que la journée du 26 « ne soit pas gâchée par la violence ». Déjà les viticulteurs ont établi le 25 mars des barrages de routes, près de Carcassonne, et placé un tronc d'arbre en travers du canal du Midi.

L'impasse

De notre envoyée spéciale

Sète. — Ville-souricière coupée de canaux, reliée au continent par trois minces bandes de terre, Sète semble se ramasser un peu plus au pied de sa colline. L'annonce de la manifestation viticole, entraînant l'afflux d'une masse paysanne en colère, a fait passer sur la ville un frisson d'inquiétude et déclenché dans la population des réflexes ancestraux de cité assiégée. Mardi 25 mars, les ménagères remplissaient leurs placards et certains Sétois s'apprêtaient à passer la nuit suivante hors de la ville. *« On craint que ça ne tourne »*, répétait-on dans les boutiques.

Chacun dans la région connaît la rancœur et l'exaspération des viticulteurs. Tous savent avec quelles difficultés les dirigeants du mouvement sont parvenus à museler jusqu'à présent la violence qui montait de jour en jour dans les villages. *« Jamais je ne me suis senti de la sorte poussé au cul par la base »*, avouait M. Maffre de Baugé. Et, pour la première fois depuis longtemps, la population unanime reconnaît la légitimité des revendications viticoles, ce qui n'est pas pour rassurer... *« On a trop souvent crié au loup,* dit M. Bonfils, président de la chambre de commerce sétoise ; *dès qu'on voyait un nuage de grêle, on parlait de région sinistrée. Mais, cette fois, c'est sérieux. »*

Les viticulteurs sont apparemment coincés. Il ne s'agit plus seulement de baisse de revenus, mais bien de blocage total de leurs rentrées d'argent. Au septième mois de la campagne, alors que des bourgeons poussent déjà aux vignes, les caves restent pleines aux quatre cinquièmes. La plus grande coopérative vinicole de France, à Montagnac, a encore dans ses chais, explique M. Courret, président de la Fédération nationale des caves coopératives, près de 245 000 hectolitres de vin, soit l'intégralité de la récolte de 1974 (200 000 hectolitres) plus les stocks de la campagne précédente (45 000 hectolitres).

La plupart des coopératives du Languedoc sont actuellement dans une situation de trésorerie si précaire qu'une trentaine d'entre elles ont dû suspendre, faute de réserves et dans la crainte de la faillite, les avances qu'elles versent habituellement à leurs adhérents sur la vente future de leurs récoltes. On comprend, dès lors, l'explosion des exploitants, lorsqu'ils ont appris l'accélération des importations de vins italiens. A Sète, en janvier et février, seraient entrés près de 1 900 000 hectolitres de vin, contre un total de 2,4 millions pour l'année 1974.

Les raisons de la colère des vignerons sont à la fois simples et très complexes. Simples, car il ne s'agit somme toute que d'une crise de surproduction, comme l'enseignent les manuels ; complexes, puisque la surproduction est à l'échelle européenne. L'Italie, comme la France, a enregistré coup sur coup, en 1973 et 1974, deux récoltes exceptionnelles. Ses caves sont aussi encombrées que celles du Midi, mais elle ne peut compter, comme en France, sur une distillation massive pour écouler les surplus. Reste l'exportation, dans laquelle les négociants italiens, puissamment organisés, se sont engouffrés avec succès en se livrant à une véritable *« guerre des prix »*. En *« bradant »*, affirment les viticulteurs qui accusent carrément les Italiens, confrontés à de pressants besoins de liquidités, d'avoir fait du *« dumping »*.

Ils reconnaissent néanmoins qu'à la base les coûts de production de la viticulture italienne demeurent inférieurs aux leurs. Les mécanismes communautaires ont, de surcroît, encouragé les importations par le jeu des montants compensatoires, qui revenait à donner une prime aux exportateurs italiens et aux importateurs français. Ces montants ont été supprimés, mais les prix auxquels arrivent les vins transalpins dans les ports français défient encore toute concurrence : en comptant large, moins de 8 francs le degré-hecto contre un prix minimum de 9 francs pour la récolte française. On comprend qu'à qualité égale les négociants français se soient précipités, laissant ainsi aux viticulteurs la majeure partie de leurs récoltes.

Une réorganisation des marchés

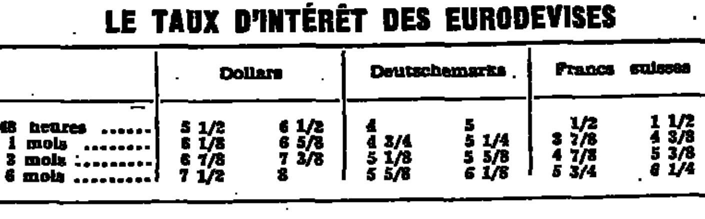
La distillation est seule capable, selon les viticulteurs, de *« sauver la campagne »*, tout en leur garantissant un prix de 8,78 F par degré-hecto, presque le prix du marché. On avait laissé entendre officieusement aux producteurs qu'elle se ferait à guichets ouverts. Certains ont souscrit l'intégralité de leur récolte, et les inscriptions de distillation se sont au total élevées à plus de 11 millions d'hectolitres, beaucoup plus que ce que la Commission européenne peut financer (4,6 millions au total pour la France et l'Italie). Aussi les distilleries ont-elles reçu l'ordre de *« n'envoyer à la chaudière »* que 15 à 20 % des quantités inscrites.

Les viticulteurs retrouvent leur problème presque entier, soulignant qu'aussi longtemps qu'on maintient les importations *« la viticulture française distille non pour équilibrer le marché, mais pour laisser la place aux vins italiens »*. C'est l'impasse, d'autant plus inquiétante qu'elle risque, si l'on ne prend pas de mesures efficaces et à long terme, de se reproduire chaque année.

La *« crise »* est en fait un cercle vicieux, et les mesures d'aide à courte vue prises chaque année ne font que l'aggraver. La distillation, en garantissant au producteurs l'écoulement de sa récolte à un prix *« acceptable »* quelle qu'en soit la qualité, l'incite à pousser les rendements. On produit toujours plus de vin d'une qualité toujours plus médiocre, et on arrive ainsi à une situation de surproduction permanente, tandis que la consommation française de vin de table ne cesse de se réduire.

Les viticulteurs en sont conscients et réclament, outre une *aide immédiate (distillation plus* arrêt des importations), une véritable réorganisation des marchés et de la production. *« On en a assez de faire les guignols dans la rue chaque année,* reconnaît M. Jean Huillet, responsable au *comité d'action viticole. Cela ne fait qu'entretenir le poujadisme latent de la profession, il faut prendre des mesures à long terme. »* Pourtant, mercredi, une fois encore, se concentrent à Sète les lourds nuages de la colère vigneronne. *« Le blocage de Sète en soi ne résoudra rien,* se lamente M. Bonfils. *Nous ne sommes que des otages. »*

VÉRONIQUE MAURUS.



LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	4	5	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	4 3/4	5 1/4	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 7/8	7 3/8	5 1/8	5 5/8	4 7/8	5 3/8
6 mois	7 1/2	8	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/4

CONDITIONS DE TRAVAIL

● F.O. DEMANDE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS.
● LA C.F.D.T. FAIT APPEL AU GOUVERNEMENT.

Après la signature, le 17 mars, *de l'accord-cadre* sur les conditions de travail entre les syndicats F.O., C.F.T.C., C.G.C. et le C.N.P.F., les fédérations F.O. ont décidé de saisir *« immédiatement les organisations patronales des différentes branches professionnelles »* pour obtenir l'ouverture de négociations, comme le prévoit le texte national.

Les dirigeants C.F.D.T., qui ont expliqué, mardi 25 mars, leur refus de parapher un accord ne *contenant aucune mesure* concrète, manifestent très peu d'enthousiasme pour l'organisation de nouveaux pourparlers au niveau, cette fois, des branches industrielles. Selon les représentants des fédérations C.F.D.T. de la *métallurgie, de la chimie,* de la banque, du bâtiment présents à la conférence de presse confédérale, le patronat a trop montré, ces derniers mois, son opposition à tout progrès (classifications, durée du travail) pour qu'il soit raisonnable *d'espérer quoi que ce soit. « Le gouvernement,* a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général, *sent que les employeurs n'iront pas plus loin, c'est à lui de prendre ses responsabilités. »*

● UNE MANIFESTATION REUNISSANT PLUSIEURS CENTAINES DE LADS a eu lieu, mardi 25 mars, à 19 heures, devant le siège du Syndicat des entraîneurs de chevaux de courses, à Chantilly. Les lads ont demandé, en vain, un entretien avec les entraîneurs pour exposer leurs revendications au sujet de la semaine de quarante heures, du repos hebdomadaire et de la mensualisation. Ils se sont dispersés en décidant de manifester à nouveau pendant le week-end de Pâques.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Rue de la grève, à Argenteuil...

En sortant de la gare d'Argenteuil, on ne peut les manquer : deux drapeaux rouges, deux banderoles blanches : « Usine occupée ! ». *C'est la rue de la grève. D'après le jugement de référé, les ouvriers de Kléber-Colombes devraient évacuer l'usine. Mais ils y restent et ils manifestent. Dans cette citadelle ouvrière qu'est la banlieue « rouge » de Paris, qui oserait les obliger à partir ?*

A la cantine, l'atmosphère est détendue. « Je ne fais la cuisine que pour les grévistes, les autres n'ont pas le droit de manger. » *Brun, l'œil malicieux, il est heureux, cet employé républicain espagnol arrivé en France en 1937 et chez Kléber-Colombes en 1966. Aujourd'hui, il a une quarantaine de clients. Au trente-huitième jour de grève, la moitié des quatre cents ouvriers, dont un tiers d'immigrés, sont installés, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans l'usine, pour la revalorisation des salaires et divers avantages sociaux.*

Dans le grand hangar où les énormes bobines de caoutchouc noir (qui deviendront des tapis roulants pour les mines) reposent en sécurité — les pompiers de l'usine, en grève eux aussi, assurent les rondes avec les grévistes, — le calme, la fraîcheur vous saisissent. Ici, quand la production tourne, il fait 40 degrés ; la chaleur et l'odeur de la gomme brûlée sont insupportables.

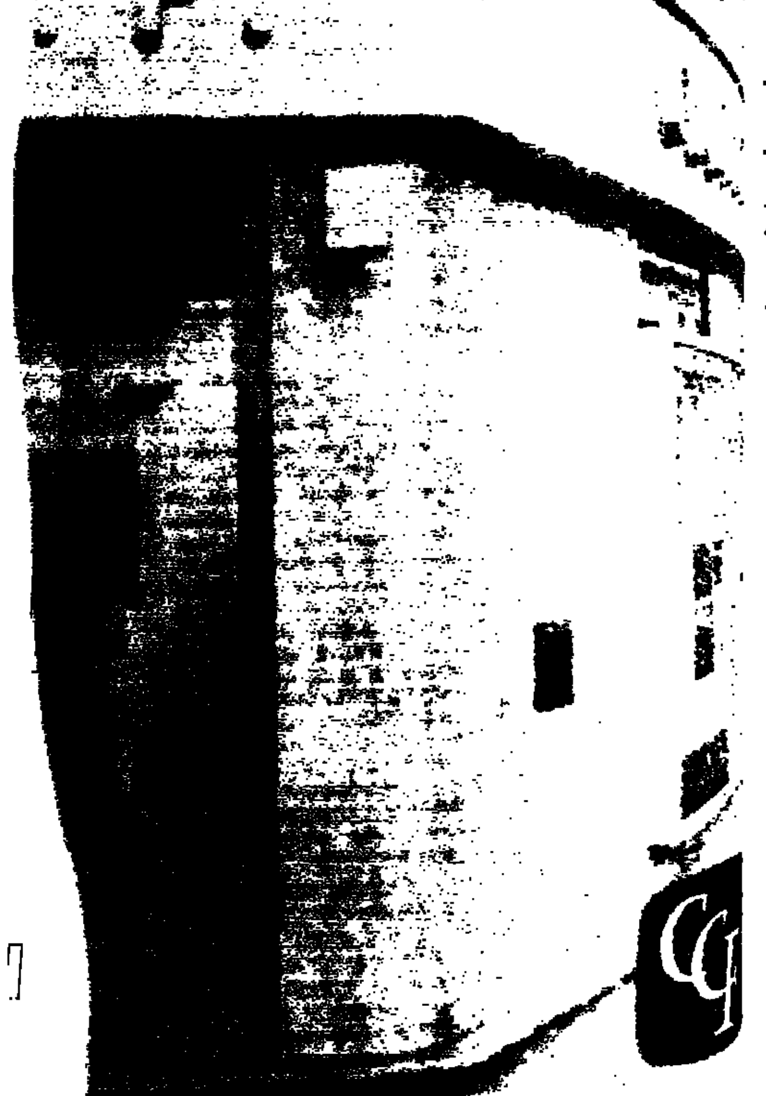
Au fil des conversations, on apprend que les revendications s'accumulaient depuis longtemps. « Le baril de poudre était prêt, il ne manquait que l'étincelle... Puisqu'on se salit pour le patron, c'est à lui de payer le temps passé à se laver... Avec 1 500 F par mois pour quarante et une heures et demi de travail hebdomadaire, on était les plus mal payés de la région. Le système de paie était incompréhensible, et il fallait pointer en bleu de travail. »

Le délégué C.G.T., quinze ans de maison, fait, comme son voisin, un ancien, sa première grève avec occupation depuis 1968. « Mais en 1968 on suivait le mouvement général. Aujourd'hui le ras-le-bol est tel qu'on ne reprendra pas sans avoir gagné. Nous, les anciens, on n'avait pas bronché ; eux, les nouveaux, ils n'ont pas pigé le système de paie. Alors, c'est parti. Les chefs d'atelier « racolent » à proximité de la gare, cherchant à intimider les immigrés. Sans succès. Les immigrés se sont mis en grève d'un seul coup ; ils seront les derniers à quitter l'usine. Au bout de la troisième semaine de grève, ce sont les mieux payés, les petits propriétaires près de la retraite, qui ont repris... »

L'occupation de l'usine permet à tout le monde de se rencontrer : les Français, les immigrés, les femmes venues dire à la direction qu'il ne faudra pas compter sur elles pour faire arrêter la grève, les lycéens qui manifestent avec les grévistes, des ouvriers de Colombes et d'Elbeuf, qui ont débrayé une journée par solidarité.

« Il y a aussi ceux de chez OTIS, nos voisins les plus proches, qui occupent aussi leur usine. Les premiers jours, ils venaient prendre leur repas avec nous... Ils sont là, à 50 mètres... »

Chez OTIS comme chez Kléber-Colombes, la peur de voir pourrir les négociations ou la grève ne semble pas exister. « Mais on ne parle pas assez de nous : Renault nous fait du tort, pour ainsi dire... » — D. R.



EXERCICE 1974

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION DE M. NOKIN, GOUVERNEUR

Dans une importante déclaration à l'assemblée du 18 mars 1975, M. Max Nokin, gouverneur, a souligné *l'évolution favorable* des résultats de la société, et commenté divers éléments du bilan au 31 décembre dernier.

Il a évoqué les grands problèmes de l'actualité économique et sociale, en insistant notamment sur la nécessité de maintenir les rémunérations à un niveau qui ne compromette pas la *compétitivité* de l'économie belge largement orientée vers l'exportation.

Quant à la *récession*, M. Nokin estime que l'économie mondiale se trouve actuellement engagée dans une phase d'adaptation. La situation économique mondiale ne doit cependant pas être vue avec un pessimisme exagéré : les données du problème sont, en effet, très différentes de celles de la crise de 1929-1930.

M. Nokin a annoncé que la Société générale envisage de faire *appel prochainement au marché des capitaux*. Elle songe à une émission de titres à revenus fixes, sous une forme qui est actuellement à l'étude.

Nouvelle augmentation du dividende. Importants investissements. Promotion d'activités nouvelles. Internationalisation.

L'exercice 1974 a été marqué, pour la Société générale de Belgique par :

— une nouvelle augmentation du portefeuille-actions pour un montant total net de 1 272,2 millions de F.B. ;

— la réalisation d'importants investissements par les sociétés affiliées dans le cadre des programmes de développement à l'élaboration desquels la Société générale prend une part active ;

— la promotion d'activités nouvelles dans des secteurs qui recèlent un potentiel intéressant pour l'avenir ;

— l'internationalisation plus poussée des intérêts et des activités du groupe.

Le bénéfice de l'exercice 1974, s'élève à 1 306,6 millions de F.B. Un *dividende unitaire de 175 F.B. net*, au lieu de 160 F.B. net pour 1973, a été décrété. Ce dividende correspond à un revenu brut de 297,50 F.B., représentant, par rapport aux récents cours boursiers de la part de réserve, un rendement supérieur à 10 %.

Le rapport annuel peut être obtenu auprès du service Relations extérieures de la Société générale de Belgique, 51, rue des Petits-Carmes, 1 000 Bruxelles ; tél. : 02/513-88-65 ext. 38.

GROUPE DOCKS DE FRANCE

Résultats au 31 décembre 1974

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, qui seront soumis aux assemblées générales ordinaires du 6 mai prochain, se présentent comme suit :

GROUPE DOCKS DE FRANCE

Le bénéfice net consolidé du groupe est de 11 582 000 F (dont une moins-value nette à long terme de 126 000 F), soit 0,49 % du chiffre d'affaires.

Ce résultat s'entend déduction faite d'une somme de 2 465 000 F, représentant la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés. Il a en outre été constitué une provision pour participation des salariés de 3 019 000 F (alors que, jusqu'en 1973, celle-ci était prélevée sur le bénéfice net de l'exercice au niveau de l'affectation des résultats de l'année), ainsi qu'une provision pour hausse des prix de 3 859 000 F.

DOCKS DE FRANCE (société mère)

L'exercice se termine par un bénéfice net de 9 726 000 F (dont une moins-value nette à long terme de 135 000 F), soit 1,07 % du chiffre d'affaires. La contribution exceptionnelle et la provision pour participation ont représenté une charge de 2 345 000 F. Il a été pratiqué une provision pour hausse des prix de 3 052 000 F.

Le conseil d'administration proposera de maintenir le dividende net par action à 9,50 F (formant avec l'impôt déjà versé au Trésor un revenu global de 14,25 F). Ce dividende s'appliquerait à un capital augmenté de 20 % par suite de l'attribution gratuite, en 1974, d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC

Le résultat net est une perte de 872 000 F. La contribution exceptionnelle et la provision pour participation ont représenté une charge de 1 624 000 F.

Il sera proposé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1974.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇOIS (cotés à Bordeaux)

Le bénéfice net est arrêté à 4 555 000 F, soit 1 % du chiffre d'affaires. La contribution exceptionnelle et la provision pour participation ont représenté une charge de 1 129 000 F. Il a été pratiqué une provision pour hausse des prix de 654 000 F.

Le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende net de 14 F par action (formant avec l'impôt déjà versé au Trésor un revenu global de 21 F), contre 12,60 F au titre de l'exercice 1973, étant précisé que ce dividende s'appliquerait à un capital augmenté de 20 % par suite de l'attribution gratuite, en 1974, d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE LA CHIERS

Le conseil de surveillance de la société, réuni le 21 mars 1975, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1974, qui lui ont été présentés par le directoire.

Après 53 804 000 F de frais financiers, contre 35 477 000 F en 1973, 103 614 000 F de dotation aux comptes d'amortissements, contre 62 millions 601 000 F, et 87 120 000 F de dotation aux comptes de provisions (dont 80 624 000 F à la provision pour hausse des prix et 4 447 000 F à la provision pour fluctuation des cours), contre 21 634 000 F, le bénéfice d'exploitation atteint 83 millions 387 000 F, contre 37 304 000 F.

Le bénéfice net de l'exercice, après affectation, notamment de 7 millions 500 000 F à la provision pour participation des salariés et de 43 300 000 F à la provision pour impôt sur les sociétés, s'établit à 30 111 659 F, contre 20 082 385 F l'année précédente.

Il sera proposé à l'assemblée générale de fixer le dividende net à 19 F par action, contre 15,80 F l'an passé, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 28,50 F contre 23,70 F.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

DIVIDENDE EN AUGMENTATION DE 34 %

Dans sa séance du 21 mars 1975, le directoire de la Société auxiliaire d'entreprises a présenté au conseil de surveillance les comptes de l'exercice 1974 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 10 juin prochain.

Le bénéfice net consolidé du groupe SAE atteint 30,6 millions de francs, après prélèvement de la contribution exceptionnelle de 18 % du montant de l'impôt sur les sociétés, contre 22 millions de francs en 1973. La progression nette du bénéfice par rapport à 1973 approche 40 %.

Le bénéfice net de la société mère SAE s'élève à 20,1 millions de francs. Sa progression par rapport à 1973 est de 25 %.

Le directoire proposera à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende de 12,50 F par action, en augmentation de 19 % sur celui de 1973.

Compte tenu de la distribution d'une action gratuite pour huit, intervenue au cours de l'exercice, le dividende versé aux actionnaires sera en progression de 33,9 %.

SODEXHO

Siège social :
5, place de la Joliette
13002 - MARSEILLE
Direction :
129, Bureaux de la Colline
92213 - SAINT-CLOUD

Créée en 1966 par M. Pierre Bellon, SODEXHO est devenue, en quelques années, l'un des leaders européens de la restauration collective.

Elle a préparé, en 1974, 215 000 repas chaque jour, dans plus de quatre cents entreprises et administrations, écoles et universités, hôpitaux et cliniques, barges pétrolières. Ses activités s'étendent sur tout le territoire français mais aussi en Guyane, au Gabon, en Belgique et en Italie.

Son volume d'affaires consolidé s'est élevé à 324 917 000 F, soit une progression de 62 % par rapport à l'année 1973.

Son bénéfice net, non consolidé, avant participation et impôts sur les sociétés a atteint 4 763 000 F, en augmentation de 41 %.

Lors des assemblées du 26 février 1975, les actionnaires des sociétés G.I.S.H.R., SODEXHO et SOFOMEDI ont décidé de procéder à un regroupement par voie de fusion-absorption.

La nouvelle société voit ainsi son capital porté à 30 millions de francs. Avec une prime de fusion d'une somme de 8 128 458 F. Elle garde la dénomination SODEXHO et conserve son siège social, à Marseille. Les actions restent détenues, en totalité, par le groupe BELLON.

Cette opération renforce les moyens financiers du groupe et facilite son expansion, tant en France qu'à l'étranger, où il prévoit de servir en 1975 : 260 000 repas chaque jour.

DOLLFUS - MIEG ET CIE

Le Conseil d'administration, réuni le 21 mars, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 13.270.000 F contre 10.016.000 F en 1973, acquis grâce à des revenus nettement plus importants en provenance des filiales.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 2.100.246.000 F, en augmentation de 25.4 % par rapport à 1973. Quant aux résultats consolidés, ils sont encore provisoires, certaines filiales étrangères n'ayant pas arrêté définitivement leurs comptes. Leur physionomie, toutefois, a peu de chance d'être sérieusement modifiée. Après 72 millions de francs d'amortissements, 37 millions de provisions pour impôts sur les sociétés et 46 millions de provisions pour fluctuation des cours et hausse des prix, le résultat net serait de l'ordre de 35 millions de francs contre 22,4 millions en 1973, en amélioration de 50 %.

Ce résultat, qui apparaît satisfaisant, a été, en fait, acquis pendant les neuf premiers mois de l'exercice, la récession qui a atteint depuis le mois de septembre tous les secteurs de l'économie n'ayant pas épargné, à des titres divers, les sociétés du groupe. Il est évident que la persistance de cette récession, qu'aucune mesure ne vient actuellement combattre, ne restera pas sans incidence sur l'activité du groupe comme sur ses résultats au cours du premier trimestre 1975, et peut-être même au-delà. Il n'en reste pas moins que la structure du groupe DMC, sa répartition géographique et la diversité de ses produits doivent lui permettre de reprendre sa marche en avant aussitôt que la conjoncture amorcera une amélioration.

Aussi, dans cette perspective, tenant compte des résultats de la société mère en 1974 comme de la progression des résultats consolidés, le Conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra en juin prochain, la distribution d'un dividende global de 6,75 F par action, dont 4,50 F distribués et 2,25 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor, soit 12,5 % de plus que l'exercice précédent. Il proposera également l'attribution gratuite, sur les réserves, d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Enfin, en remplacement de Messieurs Senn et Beaupère qui ont quitté le Conseil, atteints par la limite d'âge fixée par les statuts, il sera proposé à l'Assemblée générale de nommer administrateurs M. Jean-Maxime Lévêque, vice-président-directeur général du Crédit Commercial de France, et M. Nicolas Thiéry, président du Directoire d'Armand Thiéry et Sigrand.

ESSO SAF

L'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1974 se réunira le 19 juin prochain, à 10 heures, au siège de la société, 6, avenue André-Prothin, à Courbevoie.

Malgré leur importance, les recettes totales (10 847 millions de francs, dont 32 millions de dividende d'Esso Rep) n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'ensemble des charges, soit 11 416 millions de francs. Et, après 201 millions de francs d'amortissements, le déficit d'exploitation atteint 569 millions de francs. Après prise en compte de l'augmentation en valeur des stocks de 1 271 millions de francs et compte tenu d'un solde net de pertes et profits de 13 millions de francs, le résultat d'exploitation ressort à 715 millions. Mais l'augmentation en valeur des stocks, ne constituant pas une ressource disponible, peut être compensée par une dotation à la provision pour fluctuation des cours dans la mesure où elle ne conduit pas à un résultat déficitaire. Cette dotation est ainsi limitée fiscalement à 715 millions. Le résultat comptable est nul.

Par ailleurs, la société a dû augmenter ses dettes de 801 millions pour couvrir la différence entre ses besoins de fonds (2 120 millions) et ses ressources : 1 319 millions dont 927 représentant la marge brute d'autofinancement. Cette augmentation illustre bien l'insuffisance actuelle des prix de vente des produits pétroliers.

Le conseil d'administration examinera le 28 avril prochain la possibilité de distribuer un dividende.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 mars 1975 sous la présidence de M Philippe Chareyre.

Il a constaté que le patrimoine immobilier géré par la société, dont le prix de revient total atteint près de 720 millions, comprend maintenant plus de six mille quatre cents logements auxquels s'ajoutent les 40 500 mètres carrés de surfaces commerciales.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974 qui doivent être soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le jeudi 15 mai 1975, à 10 h. 30, au Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris (8e).

Le conseil a relevé la progression de plus de 10 % des recettes, qui se sont élevées durant le dernier exercice à 67,26 millions de francs contre 61,01 millions de francs en 1973. Ces recettes incluent 997.000 F à recevoir de l'Etat au titre de sa garantie contre le blocage des loyers durant le premier semestre 1974.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'établit à 46.393.000 F contre 42.370.000 F au titre de l'exercice 1973, et le bénéfice net s'élève à la somme de 45.834.000 F.

Compte tenu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende en espèces de 8,10 F dont 1,94 F non déclarable à l'impôt sur le revenu alors que pour l'exercice précédent, le dividende en espèces avait été de 6,10 F auxquels s'était ajoutée la distribution d'une action UFIMEG pour cinquante actions SEFIMEG détenues.

CARNAUD BASSE-INDRE

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 1975 et a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à 1 338 millions de francs, en augmentation de 35,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net de l'exercice atteint 17,6 millions de francs après 55 millions d'amortissements.

Au vu de ces résultats, le conseil proposera à l'assemblée convoquée pour le 12 mai la reprise d'un dividende au niveau de 4,30 F par action (6,45 F avec l'impôt déjà payé au Trésor).

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE - U.I.F

Le conseil d'administration, réuni le 17 mars 1975, a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 mai prochain la distribution d'un dividende de 8,40 F par action (contre 6,84 F pour l'exercice 1973), dont 1,91 F en exonération de l'impôt sur le revenu.

Le montant total des loyers a progressé de 22,5 % passant de la somme de 43 460 000 F à 53 251 000 F, notamment grâce à la mise en exploitation de l'important immeuble de bureaux de Neuilly-Pont-de-Seine, loué à 80 % dès son achèvement le 1er janvier 1974.

Le taux d'occupation des appartements demeure proche de 100 %.

En 1975, le patrimoine de l'U.I.F. s'augmentera de la part qui lui est réservée, soit un tiers, dans un immeuble de bureaux de 9 060 mètres carrés en construction à Créteil, à proximité immédiate de la station de métro de l'Echat.

EPARGNE - VALEUR

Société d'investissements à capital variable

L'assemblée générale ordinaire réunie le 25 mars 1975 sous la présidence de M. Pierre Bailey, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1974 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le revenu net distribuable de l'exercice s'élève, compte tenu du report à nouveau, à 110 444 171 F et permet la distribution d'un dividende de 8,90 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1,80 F, soit un revenu global de 10,70 F par action, contre 9,72 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a fixé au 26 mars 1975 la mise en paiement du dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

	Net	Crédits d'impôt	Global
Coupon n° 20 (soumis au régime fiscal des obligations) ....F	3,56	F 0,37	F 3,93
Coupon n° 21 ....F	5,34	F 1,43	F 6,77
TOTAL ....F	8,90	F 1,80	F 10,70

Il est précisé que les actionnaires peuvent réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tout montant de frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Hubert Heilbronn, coopté par le conseil d'administration en remplacement de M. Jean Levy, qui, pour des raisons d'ordre personnel, avait demandé à être déchargé de ses fonctions. Elle a renouvelé pour une durée de 6 ans le mandat d'administrateur de MM. Pierre Bailey, Jacques Cellier, Hubert Heilbronn et Jean de Sailly.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale a réélu M. Pierre Bailey aux fonctions de président du conseil d'administration.

EPARGNE - INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire réunie le 25 mars 1975 sous la présidence de M. Jacques Oudiette, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1974 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le revenu net distribuable de l'exercice s'élève, compte tenu du report à nouveau, à 17 659 633 F et permet la distribution d'un dividende net de 12,90 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,32 F soit un dividende global de 14,22 F.

L'assemblée générale a fixé au 26 mars 1974 la mise en paiement du dividende qui sera matérialisé par deux coupons :

	Net	Crédits d'impôt	Global
Coupon n° 5 (soumis au régime fiscal des obligations) ....F	4,45	F 0,50	F 4,95
Coupon n° 6 ....F	8,45	F 0,82	F 9,27
	F 12,90	F 1,32	F 14,22

Il est précisé que les actionnaires peuvent réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tout montant de frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Georges Schneider coopté par le conseil d'administration en remplacement de M. Guy Hamon, démissionnaire pour des raisons d'ordre personnel. Elle a renouvelé, conformément aux statuts, le mandat des membres du conseil.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale a pris acte de la cessation des fonctions de président de M. Jacques Oudiette, atteint par la limite d'âge. A l'unanimité, il lui a conféré le titre de président d'honneur et a élu président M. Pierre Bailey. M. Daniel Olchanski a été nommé directeur général.

EPARGNE OBLIGATIONS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 mars 1975, sous la présidence de M. Gaston Défossé, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Compte tenu du report de l'exercice 1973, le revenu net distribuable de l'exercice s'élève à 161 791 675,12 F, permettant la distribution d'un dividende net de 10,73 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 0,90 F, soit un revenu global de 11,63 F par action.

Le paiement de ce dividende sera effectué, à partir du 26 mars 1975, aux guichets de la Banque nationale de Paris, et sera représenté par les coupons :

— N° 15 pour 7,50 F (assorti d'un crédit d'impôt de 0,84 F et des avantages fiscaux) ;

— N° 16 pour 3,23 F (assorti d'un crédit d'impôt de 0,60 F).

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir, en exonération totale du droit d'entrée, le montant de leurs dividendes en actions de la société.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pierre Jars pour six ans.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 MARS

Hésitant

Après le brutal accès de faiblesse qui l'avait vivement affecté lundi, le marché a recouvré une partie de ses forces perdues et a vaillamment résisté au nouvel assaut des vendeurs. Durant la première partie de la séance, quelques titres se sont même notablement redressés, une quinzaine environ. Par la suite, toutefois, quand fut connue la nouvelle de l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, un flottement très net a été perceptible et la tendance est redevenue hésitante. La séance ne s'en est pas moins soldée par des pertes minimes, ainsi qu'en témoigne l'indice Cappeliez, qui s'inscrivait à 779,17, soit à 1,10 point au-dessous de son niveau de la veille.

« Tout ce qui est excessif est insignifiant », disait Talleyrand. La Bourse se serait-elle souvenue de ces paroles? On ne saurait dire. En tout cas, sa réaction a été jugée satisfaisante malgré les événements graves survenus au Proche-Orient. Naturellement, ce comportement ne saurait en rien augurer l'avenir : le marché ne déteste rien tant que l'incertitude. Et, sur ce point, force est de constater que tous les facteurs sont réunis pour la plonger dans la plus extrême perplexité.

Légère tension sur l'or, où le lingot a gagné près de 300 F à 24 985 F contre 24 595 F, tandis que le kilo en barre restait stable, et que le napoléon s'avançait à 261,50 F contre 260,10 F. La mort du roi Fayçal a été connue trop tard pour influencer le marché. La rente 4 1/2 % 1973 n'en a pas moins progressé.

Aux valeurs étrangères, baisse des américaines à la suite du recul de Wall Street, et irrégularité des allemandes.

Repli des pétroles internationaux.

Les mines d'or ont été généralement mieux disposées et se sont même avancées en cours de séance.

LONDRES

Redressement

Ecartant les incertitudes créées par l'assassinat du roi Fayçal, le marché de Londres se redresse brusquement malgré l'annonce de nouvelles augmentations de capital. Hausse des industrielles et des pétroles.

OR (ouverture) dollars : 177 .. contre 176 75

VALEURS	CLOTURE 25/3	COURS 26/3
War Loan 3 1/2 %	26 1/2	26 5/8
Beechams	197 1/2	208 1/2
British Petroleum	317 1/2	337 1/2
Shell	214 ...	220 ..
Vickers	118 ...	118 ...
Imperial Chemical	211	218 ...
Courtaulds	89 3/4	94 3/4
De Beers	226 1/2	228 1/2
* Western Holdings	38 7/8	38 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	124 ...	126 ...
* West Driefontein	48 3/4	47 7/8

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	...	...
Effets privés ..	...	8 5/8 %
Moyen terme ..	...	8 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/3	26/3
1 dollar (en yens)	290 50	288 85

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — *Dividende global pour 1974 : 14,10 F* contre 12,60 F, dont 0,60 F prélevé sur le report à nouveau de l'exercice 1973.

CREUSOT LOIRE. — Chiffre d'affaires consolidé en 1974 : 7,7 milliards de francs (+ 60 %). Marge brute : 500 millions de francs contre 215 millions de francs. Bénéfice net : 82 millions de francs. Dividende global : 11,70 F contre 9,75 F.

ALSTHOM. — Perte de 1,28 million de francs en 1974. Aucun dividende ne sera distribué.

MERLIN-GERIN. — Bénéfice net de 1974 : 1,2 million de francs contre 3,85 *millions de francs. Aucun dividende* ne sera distribué.

TALCS DE LUZENAC. — Bénéfice net : 3,2 millions de francs. Dividende : 11,25 F contre 9,45 F.

CARNAUD-BASSE-INDRE. — Bénéfice net : 17,6 millions de francs. Dividende : 6,45 F contre 5,25 F.

NEW YORK

Légère reprise

Dans un marché très heurté, l'indice Dow Jones des industrielles a finalement gagné 4,46 points, à 747,89, après en avoir perdu près de 9 à l'ouverture sur l'annonce de la mort du roi Fayçal. Ce recul initial faisait suite au très vif repli de la séance de la veille, au cours de laquelle l'indice avait baissé de 20 points. L'inquiétude soulevée par l'assassinat du roi d'Arabie Saoudite s'est quelque peu calmée lorsque l'on apprit que la succession s'était effectuée dans l'ordre, avec des hommes relativement pro-occidentaux. De plus, les opérateurs étaient favorablement impressionné par l'adoption d'un compromis entre la présidence et le Congrès sur la réduction d'impôts. Enfin, ils apprenaient avec satisfaction que la Réserve fédérale avait, exceptionnellement, pesé sur le marché *des* capitaux à long terme pour empêcher la remontée des taux. Pour toutes ces raisons, Wall Street se redressait progressivement à l'approche de la clôture, avec une majorité de compartiments en hausse, notamment les produits chimiques, les pétroles et les ordinateurs.

Les transactions ont porté sur 18,50 millions de titres contre 17,81 millions.

VALEURS	COURS 24/3	COURS 25/3
Alcoa	37 1/4	37 1/2
A.T.T.	48 1/4	49 1/8
Boeing	20 1/4	20 1/2
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 3/8
Du Pont de Nemours	94 3/4	95 3/8
Eastman Kodak	89 5/8	89 1/2
Exxon	71 ...	71 1/2
Ford	36 3/4	37 .
General Electric	44 5/8	45 1/2
General Foods	23 3/4	23 ...
General Motors	41 7/8	41 7/8
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	204 5/8	210 ...
I.T.T.	20 3/8	20 1/8
Kennecott	35 ...	34 1/2
Mobil Oil	40 1/4	40 1/4
Pfizer	33 1/2	32 3/4
Schlumberger	103 ...	107 ...
Texaco	24 ..	24 1/8
U.A.L. Inc.	19 1/2	19 7/8
Union Carbide	54 ...	56 ...
U.S. Steel	55 7/8	56 ...
Westinghouse	14 3/8	14 1/4
Xerox	72 3/4	70 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 31 déc. 1974.)

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises ..	122	121,4
Valeurs étrangères ..	120,1	118,8

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,1	70,8

BOURSE DE PARIS — 25 MARS — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	558	554 90	558	553 .
1118	C.N.E. 3 %	1089	1092	1082	1082 ..
650	Cie Gle Eaux	628	622	615	622 ..
104	Electro-Méc.	100 20	97 60	100	97
256	Esp. Matra	225 20	220 10	220 10	220 10
168	E. J. Lefebvre	173 .	166 50	166 50	166
175	Olida-Caby	180	184 .	180 ..	180
81	Opfi-Paribas	80 80	77	77 ..	78 40
255	Talcs-Luz	246	245	245	245
295	T.R.T.	334	327 10	330	328 .
940	Tél. Electr.	873	888	880	885
630	Tél. Ericss.	592	603	603	613
199	Gen. Electric	188 ..	186 ..	187 ..	184 .
185	Gen. Motors	177 ..	176	175 .	173
23	Goldfields	22 75	22 60	22 85	22 55
48	★ Harm. Go.	50 50	51 ..	51 60	51 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
385	C.F. Fr.-Can.	382 .	380 50	380 50	382
15	De Beers (S).	14 30	14	14 .	13 80
200	Deno Mines.	232 .	233 50	230 ..	229 80
425	DuPont Nem.	406 .	403 50	400 ..	400
385	East. Kodak.	376	372	374 .	370 10
73	East Rand	73 20	75	74 ..	75
230	Ericsson	233	230 50	229 ..	230 50
310	Exxon Corp.	300 50	298 50	297	293 .
158	Ford Motor	155	155 50	155 50	152 70
172	Free State	173 40	173 80	174 80	174 ..
42	Sony	39 50	39 70	38 50	39 50
13	Tanganyika	12 60	12 50	12 20	12 30
185	Unilever	185 80	181	181	184 50
28	Union Corp.	28 90	28 90	28 20	28 50
167	U. Min. 1/10	162	161	161 .	161
280	West Driet	286 ..	294	288 .	295
119	West Deep.	122 80	123 50	124 ..	124 50
225	West Hold.	234	232	232 50	230
3 50	Zambia Cop.	3 75	3 70	3 70	3 70

• VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

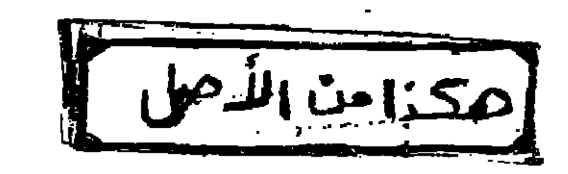
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 218	4 220	4 23
Canada ($ can. 1)	4 217	4 227	4 22
Allemagne (100 DM)	180 800	180 850	180
Belgique (100 fr.)	12 223	12 210	11 95
Danemark (100 krd.)	77 570	77 400	77
Espagne (100 pes.)	7 565	7 546	7 48
Grande-Bretagne (£ 1)	10 196	10 185	10 25
Italie (100 lires)	0 670	0 669	0 67
Norvège (100 krs.)	85 750	85 970	85
Pays-Bas (100 fl.)	177 200	176 815	176 25
Portugal (100 esc.)	17 420	17 430	16 75
Suède (100 krs.)	107 550	107 520	106 50
Suisse (100 fr.)	168 100	168 200	168 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	24600	24550 ..
Or fin (kilo en lingot)	24595	24985 ..
Pièce française (20 fr.)	260 10	261 50
Pièce française (10 fr.)	174	175 10
Pièce suisse (20 fr.)	250	250 30
Union latine (20 fr.)	231 40	233 ..
Souverain	241 40	240 80
Pièce de 20 dollars	1104 80	1108 40
Pièce de 10 dollars	562	568
Pièce de 5 dollars	411 80	412 50
Pièce de 50 pesos	991 50	1004 ..
Pièce de 10 florins	224 90	228 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 mars 1975 a été tiré à 576 105 exemplaires.

A Mogadiscio

La France accepte les exigences des ravisseurs de M. Gueury

Aden refuse de recevoir le commando

Le gouvernement français a accepté, le mardi 25 mars, peu avant 16 heures (heure à laquelle expirait l'ultimatum) les exigences du commando du Front de libération de la Côte française des Somalies, qui avait enlevé, dimanche soir, à Mogadiscio, M. Jean Gueury, ambassadeur de France en Somalie. Ces exigences comportaient la libération de deux ressortissants du Territoire français des Afars et des Issas (Djibouti), MM. Omar Osman Rabeh et Omar Elmi Kaireh, détenus en France depuis 1968 et 1970, après avoir été condamnés pour tentative d'assassinat contre M. Ali Aref, président du conseil du gouvernement de Djibouti. Les ravisseurs de M. Gueury demandaient également 100 millions de dollars en lingots d'or et un avion pour se rendre à Aden.

Cependant, le gouvernement sud-yéménite a fait savoir mardi soir qu'il refusait d'accueillir le commando. L'agence de presse d'Aden précise que le gouvernement entend ainsi *marquer* son opposition aux enlèvements en général. De leur côté, les Somaliens ne seraient pas disposés à mettre à la disposition du commando un avion somalien.

Les tractations se poursuivaient mercredi en fin de matinée à Mogadiscio. M. Jean Desparmet, ancien ambassadeur de France en Somalie, arrivé mardi matin dans la capitale porteur d'un message de M. Giscard d'Estaing au président Siad Barre, s'entretenait avec les ambassadeurs arabes représentant les pays auxquels la France a demandé d'intervenir (*le Monde* du 26 mars). C'est toujours M. Giacomelli, ambassadeur d'Italie à Mogadiscio, qui sert d'intermédiaire avec les ravisseurs.

On ignorait encore mercredi matin si les deux détenus djiboutiens étaient encore en prison, ou s'ils avaient été livrés à l'ambassade de Somalie à Paris, comme les ravisseurs semblent l'avoir demandé.

STABILITÉ DU DOLLAR

L'assassinat du roi Fayçal a stoppé net le redressement du dollar commencé en début de semaine. Après un fléchissement temporaire, mardi après-midi, la monnaie américaine a répété ses cours de la veille, soit 4,315 F à Paris et 2,336 DM à Francfort.

Sur le marché de l'or, un calme plat règne. La nouvelle de l'assassinat avait provoqué mardi une hausse fugitive de l'once d'or à Londres (178 dollars) contre 177 dollars, qui revenait mercredi à ce niveau.

ASSOUPLISSEMENT LIMITÉ DES CONDITIONS DU CRÉDIT A L'ÉQUIPEMENT

Le Conseil national du crédit a décidé d'assouplir les conditions du crédit à l'équipement, sans modifier pour autant les normes de progression du montant global de la distribution, fixées à 12 % par an. Désormais, les établissements spécialisés jouissent d'une liberté totale pour les conditions de financement des équipements industriels (véhicules utilitaires, matériel agricole, machines-outil, matériel de travaux publics, etc.). Auparavent, ils étaient assujettis à des règles précises concernant la durée des prêts (quinze à vingt-quatre *mois* ou davantage) et le montant du versement initial (20 %).

De plus, ces éablissements pourront obtenir des *dérogations* à la réglementation limitant à 9 le rapport entre leur fonds propre et le montant des crédits accordés. Leurs dirigeants, outre qu'ils ne bénéficient d'aucun assouplissement de l'encadrement quantitatif du crédit, estiment que les mesures prises ne changeront pas grand-chose et déplorent surtout que rien n'ait été fait pour l'automobile, dont l'achat à crédit reste bridé par une durée maximum de vingt et un mois et un versement initial de 40 %, le plus élevé d'Europe.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Henri Torre, député de la deuxième circonscription de l'Ardèche*, ancien secrétaire d'État (U.D.R.) dans les deux derniers gouvernements dirigés par M. Messmer, a annoncé, lundi 24 mars, qu'il s'inscrivait au groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale.

Pour l'Union des jeunes pour le progrès (gaullistes), ce ralliement *« est un acte profondément affligeant et inquiétant pour l'avenir »*, car, dans la perspective des prochaines législatives *« il est à craindre que de nombreux députés U.D.R. ne rivalisent d'ardeur dans ce sens »*. L'U.J.P. voit dans cette évolution *« la concrétisation de ses craintes, à savoir une osmose continue entre U.D.R. et R.I. »*.

● *Un biréacteur biplace Jaguar* de la base de Saint-Dizier (Haute-Marne), participant à une mission d'appui de manœuvres au camp de Sissonne (Aisne), s'est écrasé, mardi 25 mars, dans les Ardennes. Le deux membres de l'équipage, les capitaines Simon Gault et Maurice Legros, ont trouvé la mort. C'est le premier accident d'un avion de ce modèle depuis son entrée en escadre il y a deux ans.

Nouvel échec des négociations au « Parisien libéré »

A l'appel du comité intersyndical des travailleurs du livre (C.G.T.), quelques centaines d'ouvriers de la presse parisienne ont manifesté mardi après-midi 25 mars, sur l'avenue des Champs-Elysées devant l'immeuble où siège le P.-D.G. du journal. Ils ont distribué des tracts et scandé des slogans pour protester « contre le démantèlement de l'entreprise ».

Le comité intersyndical du livre parisien a publié, en outre, le communiqué suivant :

« La discussion engagée le 17 mars entre la direction du Parisien libéré *et le comité intersyndical, malgré les reports de réunions successifs, dus à cette même direction, a repris le 25 mars, à 14 h. 30, au siège du journal, rue des Petites-Ecuries.*

» Abandonnant la discussion engagée sur le plan présenté le 17 mars, la direction du Parisien libéré *a renouvelé une fois de plus ses prétentions, à savoir la remise en cause des conditions de travail concernant la fabrication de ses éditions régionales entraînant de nombreuses suppressions d'emploi.*

» En réponse, le comité intersyndical a déclaré de nouveau que le conflit engagé au Parisien libéré *relevait de la seule responsabilité de sa direction. Toutefois, il a affirmé être prêt à engager toute discussion sur le plan de la région parisienne avec le Syndicat de la presse parisienne, signataire des conventions collectives, à laquelle devrait participer la direction du* Parisien libéré, *relevant de ces mêmes conventions collectives. Cette discussion pourrait permettre de déboucher sur un accord étendu à toute la presse parisienne. A l'inverse, la direction du* Parisien libéré *veut se voir appliquer à elle seule un aménagement particulier, propre à son seul quotidien.*

» Le comité intersyndical entend rappeler que les travailleurs du Livre de la région parisienne sont régis par des conventions collectives et des conditions de travail applicables à toutes les entreprises, quelle que soit la nature de la fabrication.

» La direction du Parisien libéré, par son refus intransigeant d'engager les discussions dans le cadre régional, a, une fois de plus, rompu les possibilités de recherche de solution. »

* * *

L'intersyndicale des journalistes du *Parisien libéré* (S.N.J.-C.F.D.T.) interpelle, pour sa part, M. Jacques Dominati, député de Paris, secrétaire général des républicains indépendants, au sujet de sa question écrite au premier ministre sur les effets du conflit : « *Nous nous étonnons vivement que vous ne parliez à aucun moment du sort de vos confrères de la rédaction du* Parisien libéré, *rédaction à laquelle vous appartenez puisque votre nom figure toujours dans l'effectif des cent dix-neuf journalistes la composant.* »

L'intersyndicale lui propose d'être *« volontaire pour être licencié (...) et permettre ainsi à un confrère de conserver son emploi »*.

M. Dominati, que nous avons pu joindre en Corse où il est en voyage, nous a confirmé qu'il faisait effectivement partie de la rédaction du *Parisien libéré* où ses émoluments mensuels atteignent quelque 2 800 francs, pour une collaboration qui consiste à fournir des éléments statistiques ou démographiques. M. Dominati n'envisage pas de renoncer à sa collaboration au *Parisien libéré*.

A Londres

SUSPENSION « SINE DIE » DE LA PUBLICATION DU « DAILY MIRROR »

Londres (Reuter, A.F.P.). — La publication à Londres du « Daily Mirror », le quotidien britannique ayant le plus fort tirage, est suspendue « sine die » après le licenciement, dans la soirée du mardi 25 mars, de mille sept cent cinquante employés du journal affiliés au Syndicat des typographes et des employés de presse, instigateur d'une grève « sauvage ».

Quelque trois millions d'exemplaires du « Daily Mirror » sont normalement imprimés à Londres et un million cinq cent mille autres à Manchester, où la publication du journal n'est pas affectée par cette décision.

La sanction qui frappe les membres du personnel auxiliaire fait suite à des arrêts de travail motivés par des revendications de salaires.

La publication de deux magazines du groupe « Sporting Life » et « Reveille », a été également suspendue. Si le conflit se prolonge, il arrêtera aussi la publication des éditions londoniennes des journaux dominicaux « Sunday Mirror » et « Sunday People ».

En Indonésie

LE GOUVERNEMENT PREND EN CHARGE LES DETTES DE PERTAMINA

Le gouvernement indonésien a pris en charge des dettes à court terme contractées par la société pétrolière d'État Pertamina sur le marché de l'eurodollar. Pertamina s'était montrée incapable, au cours des dernières semaines, de faire face à ses échéances concernant notamment le remboursement de deux prêts bancaires, dont l'un s'élevait à 40 millions de dollars et l'autre à 60 millions. Les difficultés de la société sont dues, semble-t-il, à une mauvaise estimation des recettes attendues de l'exploitation du pétrole ainsi qu'à une augmentation des charges afférentes à un certain nombre de projets coûteux auxquels Pertamina s'était associée (production d'acier, d'engrais, de gaz naturel liquéfié, etc.).

Il en est résulté une désastreuse situation de trésorerie. On estime que Pertamina a emprunté au total environ 1,5 milliard de dollars sur le marché de l'eurodollar. La Banque d'Indonésie aurait décidé d'affecter quelque 650 millions de dollars, prélevés sur les réserves de change du pays (lesquels s'élevaient à 1,5 milliard de dollars en décembre dernier), au remboursement des dettes prochaines de Pertamina.

Le défaut de paiement de cette société a causé sur le marché de l'eurodollar un malaise d'autant plus grand que simultanément un certain nombre d'autres emprunteurs du tiers-monde (dont le Zaïre) semblent également éprouver des difficultés à faire face à leurs obligations.

En contrepartie de l'ouverture de négociations chez Renault

Les syndicats du Mans consultent les grévistes sur une reprise du travail

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Renault du Mans ont pris, mercredi matin 26 mars, une initiative susceptible de débloquer le conflit. Depuis 10 heures s'est ouverte une consultation à bulletin secret, dont le résultat devrait être connu dans la soirée.

Il est proposé aux quatre mille deux cents ouvriers O.S. qui pratiquent la grève perlée de s'engager à travailler à 100 % pendant une journée de quatre heures (horaire réduit fixé par la direction depuis trois semaines), ce qui pourrait se faire dès jeudi 27 mars.

En contrepartie, les syndicats demandent à la direction de prendre simultanément des engagements pour qu'à l'issue de cette journée les négociations s'engagent immédiatement. Elle devrait aussi lever le lock-out journalier de quatre heures pour *« favoriser un meilleur approvisionnement des usines de montage »*. Si les négociations s'engageaient, l'action, déclarent les syndicalistes, se poursuivrait dans une situation nouvelle. Elle tiendrait compte des propositions émises par la direction pour faire aboutir les discussions. En tout état de cause, « les travailleurs en lutte » ne trancheront qu'à l'issue de la négociation, en se prononçant sur les satisfactions obtenues et sur la poursuite de leur mouvement.

Les syndicalistes ne s'engagent donc pas à suspendre le coulage, mais ils n'excluent pas cette possibilité, étant donnée *« la situation nouvelle »*, pour reprendre l'expression déjà employée par M. Halbeher, responsable C.G.T. du secteur automobile, lorsque, la semaine dernière, il envisageait une *« tactique plus souple »*.

Les dirigeants syndicaux manceaux ont souligné avec force que leur proposition est un nouveau geste de bonne volonté de leur part, mais ne doit en aucun cas être interprétée comme une reddition. Elle apparaît plus positive, en tout cas, que les deux initiatives prises la semaine passée pour réclamer les négociations : la demande auprès du préfet de la Sarthe et le voyage à l'hôtel Matignon.

Divers éléments ont poussé des syndicalistes à adopter une nouvelle tactique au moment où la direction multiplie les efforts pour faire reprendre le travail, notamment depuis la venue au Mans, le 24 mars, de M. Beulac, directeur adjoint de la Régie.

Le 25, la direction a placardé, dans les ateliers touchés par le coulage, une affiche offrant à tous les ouvriers qui le désirent un retour aux activités et aux horaires normaux, en se faisant simplement connaître à la maîtrise. Le texte s'élevait, en conclusion, contre *« des groupes d'ouvriers qui, de façon totalement illégale, se déplacent de département en département pour empêcher de travailler ceux qui désirent le faire, ceci par des menaces, injures et pressions physiques. Ceci est une entrave caractérisée à la liberté du travail. »*

D'autre part, la paie du personnel, le 28 mars, va rendre plus tangible les pertes de salaires subies — parfois 1 000 francs et plus — par les ouvriers en grève ou qui ne travaillent qu'à mi-temps. Une reprise d'activité normale pourrait leur permettre de demander des acomptes.

M. EDMOND MAIRE : la direction adopte « les pires méthodes du patronat ».

« La direction de la Régie s'aligne sur le gouvernement et sur les pires méthodes du patronat », a déclaré, le 25 mars, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., au cours d'une conférence de presse. *« Il s'agit là d'un jeu stupide et dangereux, car on ne bafoue pas impunément les travailleurs »*, a dit encore M. Maire.

« Il faut ouvrir des négociations », a-t-il poursuivi, appelant les autres travailleurs à étendre les luttes *« pour des résultats limités mais concrets et réels »*. Le leader de la C.F.D.T. a ajouté que son organisation *« ne voulait pas faire de Renault un exemple ou un test »*. C'est le gouvernement, a-t-il poursuivi, qui veut *« un échec spectaculaire des grévistes pour faire du conflit Renault un test et faire payer la facture aux travailleurs »*.

De son côté, M. Georges Séguy, à Périgueux, a, une nouvelle fois, critiqué le gouvernement. *« Le président de la République*, a-t-il observé, *a, dans sa causerie, conservé le silence le plus absolu sur les raisons pour lesquelles l'intransigeance de la Régie bloque le conflit »*.

A Billancourt, les représentants du personnel ont notamment demandé, devant le conseil d'administration, le 25 mars, que s'ouvrent les négociations. De même, une délégation des ouvrières de la Régie s'est rendue au cabinet de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine.

C'est à 16 heures, ce mercredi, que la C.G.T. organise, à Boulogne, un meeting interprofessionnel. Cette manifestation coïncide avec la journée d'action lancée par l'union C.G.T. de la région parisienne de la métallurgie.

Dans ce secteur industriel, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont, le 25 mars, organisé à Lyon une manifestation qui a rassemblé quatre mille personnes environ.

● *Chômage à l'usine Renault de Belgique.* — Deux mille neuf cents ouvriers de Renault-Belgique vont être en chômage technique à compter du 26 mars, en raison du manque de pièces en provenance de France. Ce chômage doit se prolonger jusqu'à la reprise de l'approvisionnement en pièces détachées.